TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, OU SIMPLE EXPOSITION DE...

TRAITÉ

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TOME I.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

TRAITÉ
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

SIMPLE EXPOSITION

DE LA MANIÈRE DONT SE FORMENT, SE DISTRIBUENT ET SE CONSOMMENT LES RICHESSES;

TROISIÈME ÉDITION,

A LAQUELLE SE TROUVE JOINT UN ÉPITOME DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE:

PAR JEAN-BAPTISTE SAY,

Chevalier de Saint-Wolodimir, membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, de celle de Zurich, etc.; Professeur d'Économie politique à l'Athénée de Paris.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue Hautefeuille, n° 8.

M. DCCC. XVII.

AVERTISSEMENT

SUR CETTE TROISIÈME ÉDITION.

La première édition de cet ouvrage parut en 1803. L'auteur exerçait alors des fonctions qui pouvaient devenir importantes (celles de Tribun). Il s'aperçut bientôt qu'on voulait, non pas travailler de bonne foi à la pacification de l'Europe et au bonheur de la France, mais à un agrandissement personnel et vain, bien insensé, puisqu'il devait amener l'humiliation et la ruine. Ce que l'on conservait des formes de la liberté, ce que l'on proclamait de respect pour les droits de la nation et de l'humanité, n'était plus qu'un semblant destiné à leurrer le gros du public. Quant aux hommes qu'on ne pouvait duper, et qui ne se laissent pas acheter, ils étaient contenus par une administration active, appuyée de la force militaire.

Trop faible pour s'opposer à une telle usurpation, et ne voulant pas la servir, l'auteur dut s'interdire la tribune; et, revêtant ses idées de formules générales, il écrivit des vérités qui pussent être utiles en tout temps et dans tous les pays. Telle fut l'origine de ce *Traité d'Économie politique.*

Après y avoir travaillé trois ou quatre ans, l'auteur n'avait encore que les matériaux d'un bon ouvrage; et cependant le despotisme, ennemi né du bon sens, poursuivait sa marche effrayante. Une police inquiète, acquérant chaque jour quelques-uns des droits que perdait la liberté, on voyait s'approcher de nouveau, et sous d'autres livrées, cette époque de terreur où le philosophe paisible et ami du bien courait le danger d'être assailli dans son domicile, et de voir ses manuscrits, fruits pénibles de ses veilles, saisis

et dispersés. L'auteur sauva le sien par l'impression, tout imparfait qu'il était, et tandis qu'on le pouvait encore.

Il fut éliminé du Tribunat ; et en même temps, par une contradiction qui n'étonnera que ceux qui n'ont pas assez étudié les hommes et les époques, on le nomma à un emploi lucratif. Mais comme il était hors de son pouvoir de changer les principes de l'administration, et hors de sa volonté de coopérer à des désastres, il envoya sa démission, et résolut d'essayer, dans un cercle borné, de faire le bien qu'on devait désormais désespérer d'opérer en grand. Il forma dans un méchant village, à cinquante lieues de Paris, une manufacture où quatre cents ouvriers, la plupart composés de femmes et d'enfans, trouvèrent de l'occupation ; en peu d'années, il eut la satisfaction de voir l'industrie et l'aisance animer des campagnes où, durant des siècles, un régime féodal et monacal n'avait su entretenir que la mendicité et la misère.

Ses loisirs furent employés à perfectionner ce livre, qu'on ne pouvait plus dès long-temps se procurer dans la librairie : il menait ainsi de front la théorie et la pratique. Enfin il profita de l'espèce de liberté qui suivit l'entrée en France des armées de l'Europe entière, pour donner de cet ouvrage une seconde édition, beaucoup moins imparfaite que la première. Le *Traité d'Économie politique* reparaît aujourd'hui avec de nouvelles et importantes corrections, où l'auteur a mis à profit les conversations qu'il a eues avec les hommes les plus distingués de la France et de l'Angleterre (1).

(1) L'auteur a consigné dans une courte brochure (*de l'Angleterre et des Anglais ;* Paris, Arthus Bertrand), les observations qu'il recueillit sur la situation économique de ce peuple, lorsqu'il parcourut l'Angleterre et l'Écosse, en 1814.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Une science ne fait de véritables progrès que lorsqu'on est parvenu à bien déterminer le champ où peuvent s'étendre ses recherches et l'objet qu'elles doivent se proposer; autrement on saisit çà et là un petit nombre de vérités sans en connaître la liaison, et beaucoup d'erreurs sans en pouvoir découvrir la fausseté.

On a long-temps confondu la *Politique* proprement dite, la science de l'organisation des sociétés, avec l'*Économie politique* qui enseigne comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses. Cependant les richesses sont essentiellement indépendantes de l'organisation politique. Sous toutes les formes de gouvernement, un état peut prospérer, s'il est bien administré. On a vu des nations s'enrichir sous des monarques absolus : on en a vu se ruiner sous des conseils populaires. Si la liberté politique est plus favorable au développement des richesses, c'est indirectement; de même qu'elle est plus favorable à l'instruction.

En confondant dans les mêmes recherches les principes qui constituent un bon gouvernement, et ceux sur lesquels se fonde l'accroissement des richesses, soit publiques, soit privées, il n'est

pas étonnant qu'on ait embrouillé bien des idées au lieu de les éclaircir. C'est le reproche qu'on peut faire à Steuart, qui a intitulé son premier chapitre : *Du gouvernement du genre humain ;* c'est le reproche qu'on peut faire à la secte des *Économistes* dans presque tous ses écrits, et à J. J. Rousseau dans l'Encyclopédie.

Il me semble que depuis Adam Smith on a constamment distingué ces deux corps de doctrine, réservant le nom d'*Économie politique* (1) à la science qui traite des richesses, et celui de *Politique* seul, pour désigner les rapports qui existent entre le gouvernement et le peuple, et ceux des gouvernemens entre eux.

Après avoir, au sujet de l'Économie politique, fait des incursions dans la politique pure, on a cru devoir à plus forte raison en faire dans l'agri-

---

(1) D'*oikos*, maison, et de *nomos*, loi. *Économie*, lois qui régissent la maison, l'intérieur ; le mot *politique* étend cela à toute la société politique, à la nation. La signification du mot *maison*, dans ce cas, embrasse tous les biens qu'on possède, et il faut entendre par *biens* tout ce qui contribue à notre bien-être. *Voyez*, pour la signification de ces termes, Xénophon, au commencement de ses Économiques. Malgré cette explication, je ne me dissimule pas l'impropriété de l'expression, et en l'employant de préférence à d'autres mots plus exacts qu'on aurait pu faire, tels que *Onéologie*, *Chrématonomie*, j'ai fait un sacrifice à l'usage.

culture, le commerce et les arts, qui sont les véritables fondemens des richesses, sur lesquelles les lois n'ont qu'une influence accidentelle et indirecte. Dès-lors que de divagations! Car si le commerce, par exemple, fait partie de l'Économie politique, tous les genres de commerce en font partie, par conséquent le commerce maritime, par conséquent la navigation, la géographie.... où s'arrêter? Toutes les connaissances humaines se tiennent. Il faut donc s'attacher à trouver, à bien déterminer le point de contact, l'articulation qui les lie. On a ainsi une connaissance plus précise de chacune de leurs branches; on sait où elle se rattache; ce qui est toujours une partie de ses propriétés.

L'Économie politique ne considère l'agriculture, le commerce et les arts, que sous les rapports qu'ils ont avec l'accroissement ou la diminution des richesses, et non dans leurs procédés d'exécution. Elle indique les cas où le commerce est véritablement productif, ceux où ce qu'il rapporte à l'un est ravi à l'autre, ceux où il est profitable à tous; elle enseigne même à apprécier chacun de ses procédés, mais seulement dans leurs résultats. Elle s'arrête là. Le surplus de la science du négociant se compose de la connaissance des procédés de son art. Il faut qu'il connaisse les marchandises qui sont l'objet de son trafic, leurs qualités et leurs défauts, le lieu d'où

on les tire, les moyens de transport, les valeurs qu'il peut donner en échange, la manière de tenir ses comptes.

On en peut dire autant de l'agriculteur, du manufacturier, de l'administrateur; tous ont besoin de s'instruire dans l'Économie politique, pour connaître la cause et les résultats de chaque phénomène; et chacun, pour être habile dans sa partie, doit y joindre l'étude des procédés de son art.

Smith n'a pas non plus confondu ces différens sujets de recherche; mais ni lui, ni les écrivains qui l'ont suivi, ne se sont tenus en garde contre une autre sorte de confusion qui demande à être expliquée; les développemens qui en résulteront ne seront pas inutiles aux progrès des connaissances humaines en général, et de celle qui nous occupe en particulier.

En Économie politique, comme en physique, comme en tout, on a fait des systèmes avant d'établir des vérités, parce qu'un système est plutôt bâti qu'une vérité n'est découverte. Mais cette science a profité des excellentes méthodes qui ont tant contribué aux progrès de plusieurs autres; et elle a fait elle-même des progrès remarquables depuis qu'elle n'a plus admis que les faits bien observés et les conséquences rigoureuses de ces mêmes faits; ce qui exclut totalement ces préjugés, ces autorités qui, en science

comme en morale, en littérature comme en administration, viennent s'interposer entre l'homme et la vérité.

Mais on n'a peut-être pas assez remarqué qu'il y a deux sortes de faits. Il y a des *faits généraux* ou *constans*, et des *faits particuliers* ou *variables*. Les *faits généraux* sont les résultats de la nature des choses dans tous les cas semblables; les *faits particuliers* résultent bien aussi de la nature des choses; mais ils sont le résultat de plusieurs actions modifiées l'une par l'autre dans un cas particulier. Les uns ne sont pas moins incontestables que les autres, même lorsqu'ils semblent se contredire: en physique, c'est un fait général, que les corps graves tombent vers la terre; cependant nos jets-d'eau s'en éloignent. Le fait particulier d'un jet-d'eau est un résultat où les lois de l'équilibre se combinent avec celles de la pesanteur, mais sans les détruire.

Dans le sujet qui nous occupe, la connaissance de ces deux ordres de faits forme deux sciences distinctes : l'*Économie politique* et la *Statistique* (1).

La première nous fait connaître, toujours d'après des faits bien observés, quelle est la nature des richesses. De la connaissance de leur nature, elle déduit les moyens de les créer; elle

---

(1) Du latin *status*, état, situation.

expose la marche que les richesses suivent dans leur distribution, et les phénomènes qui accompagnent leur anéantissement. C'est l'exposé des *faits généraux* qui s'observent en cette matière. C'est, par rapport aux richesses, la connaissance des effets et des causes. Elle montre quels faits s'enchaînent nécessairement; tellement que l'un est toujours la suite de l'autre, et *pourquoi* l'un est la suite de l'autre. Mais elle ne cherche plus ses explications dans des suppositions; il faut que l'on conçoive nettement, d'après la nature de chaque chose, pourquoi l'enchaînement a eu lieu; il faut que la science vous conduise d'un chaînon à l'autre, de telle sorte que tout esprit bien fait puisse voir clairement de quelle manière ces chaînons se tiennent. C'est ce qui constitue l'excellence de la méthode moderne.

La Statistique expose l'état des productions et des consommations d'un lieu particulier, à une époque désignée, de même que l'état de sa population, de ses forces, de ses richesses, des actes ordinaires qui s'y passent et qui sont susceptibles d'évaluation. C'est une exposition de *faits particuliers* qui peuvent entrer dans une description très-détaillée.

Il y a entre l'Économie politique et la Statistique la même différence qui existe entre la politique et l'histoire.

Elles doivent à la vérité se prêter mutuellement

de grands secours. Il est impossible de bien observer les États sous le rapport économique, si l'on méconnaît les faits généraux, dont les faits particuliers qu'on recueille, ne sont que des combinaisons et des conséquences, c'est-à-dire, si l'on est étranger aux principes de l'*Économie politique*. Et il est impossible de parvenir à la connaissance raisonnée de ces principes, sans tirer des conclusions générales d'une foule de faits particuliers recueillis par la *Statistique ;* c'est sans doute la raison pour laquelle on les a confondues jusqu'à ce moment. L'ouvrage de Smith n'est qu'un assemblage confus des principes les plus sains de l'Économie politique, appuyés d'exemples lumineux, et des notions les plus curieuses de la Statistique mêlées de réflexions instructives ; mais ce n'est un traité complet ni de l'une ni de l'autre : son livre est un vaste chaos d'idées justes, pêle-mêle avec des connaissances positives.

Nos connaissances en Économie politique peuvent être complètes, c'est-à-dire, que nous pouvons parvenir à découvrir tous les faits généraux dont l'ensemble compose cette science : il n'en saurait être de même de nos connaissances en Statistique ; la Statistique, comme l'histoire, est un exposé de faits plus ou moins incertains et nécessairement incomplets. On ne peut donner que des essais détachés et très-imparfaits sur

la Statistique des temps qui nous ont précédés, et sur celle des pays éloignés. Quant au temps présent, il est bien peu d'hommes qui réunissent les qualités d'un bon observateur à une position favorable pour observer. L'inexactitude des rapports auxquels on est obligé d'avoir recours, la défiance inquiète de certains gouvernemens, et même des particuliers, la mauvaise volonté, l'insouciance, opposent des obstacles souvent insurmontables aux soins qu'on prend pour recueillir des particularités exactes; et parvînt-on à les avoir, elles ne seraient vraies qu'un instant; aussi Smith avoue-t-il qu'il n'ajoute pas grand foi à l'Arithmétique politique, qui n'est autre chose que le rapprochement de plusieurs données de Statistique.

L'Économie politique, au contraire, est établie sur des fondemens inébranlables, du moment que les principes qui lui servent de base sont des déductions rigoureuses de faits généraux incontestables. Les faits généraux sont à la vérité fondés sur l'observation des faits particuliers; mais on a pu choisir les faits particuliers les mieux observés, les mieux constatés, ceux dont on a été soi-même le témoin; et lorsque les résultats en ont été constamment les mêmes, et qu'un raisonnement solide montre pourquoi ils ont été les mêmes, lorsque les exceptions mêmes sont la confirmation d'autres principes aussi bien

constatés, on est fondé à donner ces résultats comme des faits généraux positifs, et à les livrer avec confiance au creuset de tous ceux qui, avec des qualités suffisantes, voudront de nouveau les mettre en expérience. Un nouveau fait particulier, s'il est isolé, si le raisonnement ne démontre pas la liaison qu'il a avec les effets qu'on lui attribue, ne suffit point pour ébranler un fait général; car qui peut répondre qu'une circonstance inconnue n'ait pas produit la différence qu'on remarque entre les résultats de l'un et de l'autre? Je vois une plume légère voltiger dans les airs, et s'y jouer quelquefois long-temps avant de retomber à terre : en conclurai-je que la gravitation universelle n'existe pas pour cette plume? J'aurais tort. En Économie politique, c'est un fait général, que l'intérêt de l'argent s'élève en proportion des risques que court le prêteur de n'être pas remboursé. Conclurai-je que le principe est faux, pour avoir vu prêter à bas intérêt dans des occasions hasardeuses? Le prêteur pouvait ignorer son risque, la reconnaissance ou la peur pouvait lui commander des sacrifices; et la loi générale, troublée en un cas particulier, devait reprendre tout son empire du moment que les causes de perturbation auraient cessé d'agir. Enfin, combien peu de faits particuliers sont complètement avérés! combien peu d'entre eux sont observés avec toutes leurs cir-

constances ! Et en les supposant bien avérés, bien observés, et bien décrits, combien n'y en a-t-il pas qui ne prouvent rien, ou qui prouvent le contraire de ce qu'on veut établir ?

C'est ainsi qu'il n'y a pas d'opinion extravagante qui n'ait été appuyée sur des faits (1), et qu'avec des faits on a si souvent égaré l'autorité publique. La connaissance des faits, sans la connaissance des rapports qui les lient, n'est que le savoir non-digéré d'un commis de bureau ; et encore le commis de bureau le plus instruit ne connaît guère complètement qu'une série de faits, ce qui ne lui permet d'envisager les questions que d'un seul côté.

C'est une opposition bien vaine que celle de la *théorie* et de la *pratique !* Qu'est-ce donc que la théorie, sinon la connaissance des lois qui lient les effets aux causes, c'est-à-dire, des faits à des faits? Qui est-ce qui connaît mieux les faits que le théoricien qui les connaît sous toutes leurs faces, et qui sait les rapports qu'ils ont

---

(1) Le ministre de l'intérieur en France, dans son exposé de 1813, à une époque de désastres, où le commerce était ruiné, et les ressources en tout genre, dans un déclin rapide, se vante d'avoir prouvé, *par des chiffres*, que la France était dans un état de prospérité supérieur à tout ce qu'elle avait éprouvé jusque-là. (*Voyez* la note de la page 178 de ce volume.)

entre eux? Et qu'est-ce que la pratique (1) sans la théorie, c'est-à-dire, l'emploi des moyens sans savoir comment ni pourquoi ils agissent? Ce n'est qu'un empirisme dangereux, par lequel on applique les mêmes méthodes à des cas opposés qu'on croit semblables, et par où l'on parvient où l'on ne voulait pas aller.

C'est ainsi qu'après avoir vu le système exclusif en matière de commerce (c'est-à-dire, l'opinion qu'une nation ne peut gagner que ce qu'une autre perd), adopté presque généralement en Europe dès la renaissance des arts et des lumières; après avoir vu des impôts constans, et toujours croissans, s'étendre sur de certaines nations jusqu'à des sommes effrayantes; et après avoir vu ces nations plus riches, plus populeuses, plus puissantes qu'au temps où elles fesaient librement le commerce, et où elles ne supportaient presque point de charges, le vulgaire a conclu qu'elles étaient riches et puissantes, parce qu'on avait surchargé d'entraves leur industrie, et parce qu'on avait grevé d'impôts les revenus des particuliers; et le vulgaire a prétendu que cette opinion était fondée sur

(1) Par le mot *pratique*, je n'entends pas ici l'habitude manuelle qui permet de faire plus aisément et mieux ce qu'on fait tous les jours; c'est le talent d'un ouvrier, d'un scribe; j'entends la méthode que suit celui qui dirige, qui administre la chose publique ou une chose particulière.

des faits, et il a relégué parmi les imaginations creuses et systématiques toute opinion différente.

Il est bien évident, au contraire, que ceux qui ont soutenu l'opinion opposée, connaissaient plus de faits que le vulgaire, et les connaissaient mieux. Ils savaient que l'effervescence très-marquée de l'industrie dans les états libres de l'Italie au moyen âge, et dans les villes anséatiques du nord de l'Europe, le spectacle des richesses que cette industrie avait procurées aux uns et aux autres, l'ébranlement opéré par les croisades, les progrès des arts et des sciences, ceux de la navigation, la découverte de la route des Indes et du continent de l'Amérique, et une foule d'autres circonstances moins importantes que celles-là, sont les véritables causes qui ont multiplié les richesses des nations les plus ingénieuses du globe. Ils savaient que si cette activité a reçu successivement des entraves, elle a été débarrassée, d'un autre côté, d'obstacles plus fâcheux encore. L'autorité des barons et des seigneurs, en déclinant, ne pouvait plus empêcher les communications de province à province, d'états à états; les routes devenaient meilleures et plus sûres, la législation plus constante; les villes affranchies ne relevaient plus que de l'autorité royale intéressée à leurs progrès; et cet affranchissement que la force des choses et les progrès de la civilisation

étendit aux campagnes, suffisait pour rendre les produits de l'industrie la propriété des producteurs; la sûreté des personnes devenait assez généralement garantie en Europe, sinon par la bonne organisation des sociétés, du moins par les mœurs publiques; de certains préjugés, tels que l'idée d'usure attachée au prêt à intérêt, celle de noblesse attachée à l'oisiveté, allaient en s'affaiblissant. Ce n'est pas tout : de bons esprits ont remarqué, non-seulement tous ces faits, mais l'action de beaucoup d'autres faits analogues; ils ont senti que le déclin des préjugés avait été favorable au progrès des sciences, à une connaissance plus exacte des lois de la nature; que les progrès des sciences avaient été favorables à ceux de l'industrie, et ceux de l'industrie à l'opulence des nations. Voilà par quelle combinaison ils ont été en état de conclure, avec bien plus de sûreté que le vulgaire, que si plusieurs états modernes ont prospéré au milieu des entraves et des impôts, ce n'est pas en conséquence des impôts et des entraves, c'est malgré ces causes de découragement; et que la prospérité des mêmes états serait bien plus grande s'ils avaient été assujettis à un régime plus éclairé (1).

(1) Cela explique aussi pourquoi les nations ne profitent presque jamais des leçons de l'expérience. Pour en profiter, il faudrait que la multitude fût en état de saisir la liaison

Il faut donc, pour parvenir à la vérité, connaître, non beaucoup de faits, mais les faits essentiels et véritablement influens, les envisager sous toutes leurs faces, et surtout en tirer des conséquences justes, être assuré que l'effet qu'on leur attribue vient réellement d'eux, et non d'ailleurs. Toute autre connaissance de faits est un amas d'où il ne résulte rien, une érudition d'almanach. Et remarquez que ceux qui possèdent ce mince avantage, qui ont une mémoire nette et un jugement obscur, qui déclament contre les doctrines les plus solides, fruits d'une vaste expérience et d'un raisonnement sûr, qui crient au système chaque fois qu'on sort de leur routine, sont précisément ceux qui ont le plus de systèmes, et qui les soutiennent avec l'opi-

---

des causes et des effets; ce qui suppose un très-haut degré de lumières et une grande capacité de réflexion. Lorsque les nations seraient en état de profiter de l'expérience, elles n'en auraient plus besoin; le simple bon sens leur suffirait. C'est une des raisons qui les mettent dans la nécessité d'être constamment dirigées, et qui établissent l'importance de ce grand problème de politique : *Avec les hommes tels qu'ils sont, trouver le moyen de faire arriver au commandement les plus éclairés d'entre eux.* Ce problème paraît plus important encore à ceux qui savent que plus les gouvernans sont éclairés, et plus ils sont persuadés que leur intérêt est de gouverner suivant l'intérêt des administrés. Leur impéritie, leurs passions, leurs préjugés sont nuisibles à eux-mêmes comme aux nations.

niâtreté de la sottise, c'est-à-dire, avec la crainte d'être convaincus, plutôt qu'avec le désir d'arriver au vrai.

Ainsi établissez sur l'ensemble des phénomènes de la production et sur l'expérience du commerce le plus relevé, que les communications libres entre les nations sont mutuellement avantageuses, et que la manière de s'acquitter envers l'étranger qui convient le mieux aux particuliers, est aussi celle qui convient le mieux aux nations, les gens à vues étroites et à présomption large vous accuseront de système. Questionnez-les sur leurs motifs? ils vous parleront balance du commerce; ils vous diront qu'il est clair qu'on se ruine si l'on donne son numéraire contre des marchandises.... et cela même est un système. D'autres vous diront que la circulation enrichit un état, et qu'une somme d'argent qui passe dans vingt mains différentes équivaut à vingt fois sa valeur.... c'est encore un système. D'autres vous diront que le luxe est favorable à l'industrie, que l'économie ruine tout commerce..... c'est toujours un système; et tous diront qu'ils ont les faits pour eux; semblables à ce pâtre qui, sur la foi de ses yeux, affirme que le soleil, qu'il voit se lever le matin et se coucher le soir, parcourt dans la journée toute l'étendue des cieux, et qui traite de rêveries toutes les lois du monde planétaire.

D'autres personnes habiles dans d'autres sciences, et trop étrangères à celle ci, s'imaginent, de leur côté, qu'il n'y a d'idées positives que les vérités mathématiques et les observations faites avec soin dans les sciences naturelles; elles s'imaginent qu'il n'y a pas de faits constans et de vérités incontestables dans les sciences morales et politiques; qu'elles ne sont point par conséquent de véritables sciences, mais seulement des corps d'opinions hypothétiques, plus ou moins ingénieux, mais purement individuels. Ces savans se fondent sur ce qu'il n'y a pas d'accord entre les écrivains qui en traitent, et sur ce que quelques-uns d'entre eux professent de véritables extravagances. Quant aux extravagances et aux hypothèses, quelle science n'a pas eu les siennes? Y a-t-il beaucoup d'années que les plus avancées d'entre elles sont dégagées de tout système? que dis-je? ne voit-on pas encore des cervelles contrefaites en attaquer les bases les plus inébranlables? Il n'y a pas quarante ans qu'on est parvenu à analyser l'eau qui soutient la vie de l'homme, et l'air où il est perpétuellement plongé; et tous les jours encore on attaque les expériences et les démonstrations qui fondent cette doctrine, quoiqu'elles aient été mille fois répétées en divers pays, et par les hommes les plus instruits et les plus judicieux. Le défaut d'accord existe sur des faits bien plus simples,

bien plus évidens que ne le sont la plupart des faits moraux. La chimie, la physique, la botanique, la minéralogie, la physiologie, ne sont-elles pas des champs clos où les opinions viennent se heurter, tout comme dans l'Économie politique? Chaque parti voit bien les mêmes faits, mais il les classe différemment et les explique à sa manière; et remarquez bien qu'on n'observe pas dans ces débats que les vrais savans soient d'un côté et les non-savans de l'autre : Leibnitz et Newton, Linné et Jussieu, Priestley et Lavoisier, Desaussure et Dolomieu, étaient tous gens de mérite, et n'ont pu s'accorder. Les sciences qu'ils ont professées n'existaient-elles pas, parce qu'ils se sont combattus?

De même les faits généraux, dont se composent les sciences politiques et morales, existent en dépit des disputes. Tant mieux pour qui saura établir ces faits généraux d'après des observations particulières, en montrer la liaison, en déduire les conséquences. Ils dérivent de la nature des choses, tout aussi sûrement que les lois du monde physique. On ne les imagine pas : on les trouve. L'analyse et une observation judicieuse les font découvrir. Ils gouvernent les gens qui gouvernent les autres, et jamais on ne les viole impunément.

Les faits généraux, ou si l'on veut les lois générales, se nomment des *principes*, du moment

qu'il s'agit de leur application, c'est-à-dire, du moment qu'on s'en sert pour juger les circonstances qui s'offrent, et pour servir de règle à ses actions. La connaissance des principes donne seule cette marche assurée qui se dirige constamment et avec succès vers un bon but.

L'Économie politique, de même que les sciences exactes, se compose d'un petit nombre de principes fondamentaux et d'un grand nombre de corollaires, ou conséquences de ces principes. Ce qu'il y a d'important pour les progrès de la science, c'est que les principes soient solidement déduits de l'observation ; chaque auteur multiplie ensuite ou réduit à son gré le nombre des conséquences, suivant le but qu'il se propose. Celui qui voudrait montrer toutes les conséquences, donner toutes les explications, ferait un ouvrage colossal et nécessairement incomplet. Et même, plus cette science sera perfectionnée et répandue, et moins on aura de conséquences à tirer des principes, parce que ces conséquences sauteront aux yeux, tout le monde sera en état de les tirer soi-même et d'en faire des applications. Un Traité d'Économie politique se réduira alors à un petit nombre de principes, qu'on n'aura pas même besoin d'appuyer de preuves, parce qu'ils ne seront que l'énoncé de ce que tout le monde saura, arrangé dans un ordre convenable pour en saisir l'ensemble et les rapports.

Mais ce serait vainement qu'on s'imaginerait donner plus de précision, et une marche plus sûre à cette science, en appliquant les mathématiques à la solution de ses problèmes. Les *valeurs* dont elle s'occupe étant susceptibles de *plus* ou de *moins*, sont bien du domaine des mathématiques; mais comme elles sont en même temps soumises à l'action des facultés, des besoins et de la volonté des hommes, elles ne sont susceptibles d'aucune appréciation rigoureuse, et ne peuvent fournir aucune *donnée* à aucun calcul positif. L'essentiel en Économie politique, comme dans la physique animale, est la connaissance de l'enchaînement qui lie les causes et les effets. Il n'y a rien de rigoureux dans la nature vivante, et encore moins dans la nature morale (1).

---

(1) On peut savoir, par exemple, que le prix des vins de l'année dépendra infailliblement de la quantité des vins qu'il y aura à vendre, comparée avec l'étendue des besoins. Mais, si l'on voulait soumettre ces deux données à des calculs mathématiques, il faudrait remonter des élémens immédiats aux élémens simples dont ils se composent, être assuré de les connaître tous, et caractériser d'une manière assignable l'influence de chacun d'eux. Ainsi il faudrait déterminer, non-seulement ce que fournira la prochaine récolte, encore exposée à toutes les variations de l'atmosphère; mais la qualité qu'elle aura; ce qui restera de la récolte précédente; le plus ou le moins de capitaux qui se trouveront à la disposition des marchands, et qui les mettront dans la nécessité de rentrer

Ces considérations sur la nature et les moyens de l'Économie politique, et sur la meilleure méthode pour parvenir à une connaissance solide de ses principes, nous fourniront les moyens

---

plus ou moins tôt dans leurs avances : il faudrait déterminer encore l'opinion qu'on aura relativement à la possibilité d'exporter, laquelle ne pourra se former que de celle qu'on aura de l'ordre politique et de la stabilité des lois, opinion qui varie d'individu à individu, et d'un jour à l'autre. Toutes ces données, et probablement d'autres encore, devraient être appréciées avec exactitude, pour qu'on pût seulement établir la *quantité* qu'on mettra *dans la circulation*, qui n'est qu'un des élémens du *prix*. Pour établir la *quantité* qui sera *demandée*, il faudrait déjà connaître le prix où l'on pourra établir la denrée, qui sera d'autant plus demandée, qu'elle se donnera à meilleur marché; il faudrait connaître encore les approvisionnemens antérieurs, les goûts et les facultés des consommateurs, aussi divers que leurs personnes. Leurs facultés pour acheter varieront suivant la situation plus ou moins prospère de l'industrie en général, et de l'industrie de chacun d'eux en particulier; leurs besoins varieront encore en raison des supplémens par lesquels ils pourront remplacer une boisson par une autre, tels que la bière, le cidre, etc. Je supprime une foule de considérations moins importantes, qui influeraient plus ou moins sur la solution du problème. Or je doute qu'une personne véritablement habituée aux applications mathématiques osât même tenter celle-ci, non-seulement à cause du nombre des données, mais à cause de la difficulté d'en limiter les caractères avec exactitude, et d'en combiner les influences parti-

d'apprécier les efforts qui ont été faits jusqu'à ce moment pour avancer cette science.

On ne voit nulle part chez les peuples anciens qu'ils se soient formés aucune idée juste sur la

---

culières. Ceux qui ont prétendu le faire, n'ont pu énoncer ces questions en langage analytique, qu'en se débarrassant de leur complication naturelle, au moyen de simplifications et de suppressions arbitraires, dont les conséquences non évaluées changent toujours essentiellement l'état du problème, et en dénaturent tous les résultats ; de sorte qu'il n'y a rien de plus à conclure de leurs calculs que de formules qui auraient été arbitrairement posées. Aussi, au lieu de retrouver dans leurs résultats cette concordance qui fait le caractère propre des applications géométriques rigoureuses, de quelque manière qu'elles soient obtenues, on n'y voit que des résultats vagues, incertains, et dont souvent les différences égalent les quantités même que l'on veut déterminer. Que doit donc faire un esprit sage dans ces matières compliquées? ce qu'il fait dans les circonstances tout aussi composées, qui déterminent la plupart des actions de notre vie ; il cherchera les élémens immédiats de la question proposée, et après les avoir établis avec certitude (ce que peut faire l'Économe politique), il évaluera approximativement leurs influences réciproques avec le coup-d'œil d'une raison éclairée, qui n'est elle-même qu'un instrument, au moyen duquel on apprécie le résultat moyen d'une foule de probabilités, qu'on ne saurait calculer exactement.

Cabanis, en décrivant les révolutions de la médecine ; fait une remarque parfaitement analogue à celle-là : « Les » phénomènes vitaux, dit-il, dépendent de tant de res-

nature et la marche des richesses. Ils savaient, par expérience, comme tout chef de famille sage, que des soins actifs, l'ordre, l'économie augmen-

---

» sorts inconnus, tiennent à tant de circonstances, dont
» l'observation cherche vainement à fixer la valeur, que
» les problèmes, ne pouvant être posés avec toutes leurs
» données, se refusent absolument au calcul; et quand
» les mécaniciens ont voulu soumettre à leurs méthodes
» les lois de la vie, ils ont donné au monde savant le
» spectacle le plus étonnant et le plus digne de toute notre
» réflexion. Les termes de la langue dont ils se servaient
» étaient exacts, les formes du raisonnement étaient sûres,
» et tous les résultats étaient cependant erronés. Il y a plus:
» quoique la langue et la manière de s'en servir fussent
» les mêmes pour tous les calculateurs, chacun d'eux trou-
» vait un résultat particulier différent; et c'est par les
» procédés uniformes et rigoureux de la vérité, mais em-
» ployés hors de saison, qu'ont été établis les systèmes les
» plus faux, les plus ridicules et les plus divers ».

Dalembert, dans son Hydrodynamique, convient que la vitesse du sang et son action sur les vaisseaux se refusent à toute espèce de calcul. Sennebier fait des observations analogues dans son *Essai sur l'Art d'observer* (tome I, page 81).

Ce que de savans professeurs, des philosophes judicieux disent relativement aux sciences physiques, s'applique, à plus forte raison, à une science morale, et explique pourquoi l'on s'est toujours égaré en Économie politique toutes les fois qu'on a voulu s'en rapporter aux calculs mathématiques. C'est dans ce cas la plus dangereuse des abstractions.

tent la fortune des particuliers; mais ils paraissent ne s'être jamais demandé quelle pouvait être la source de ces richesses; où elles vont; si elles sont créées de toutes pièces, ou bien si certains hommes sont nécessairement privés de ce que les autres gagnent; quels changemens y apportent les dépenses des particuliers et les dépenses de l'État; questions dont la solution dépend absolument de la connaissance des principes de l'Économie politique. C'est ainsi que Xénophon, dans ses Économiques, tout en donnant d'excellens conseils, soit aux particuliers pour améliorer leurs biens, soit à la république d'Athènes pour augmenter les revenus de son fisc, excitant même à protéger le commerce et les arts utiles, sait si peu pourquoi et à quel point il a raison, que, dans un autre endroit (1), il met en doute si le commerce est véritablement profitable à la république.

La législation intérieure des anciens, leurs traités, leur administration des provinces conquises, annoncent la plus complète ignorance des fondemens de la richesse des nations. Les Romains regardaient avec mépris les arts industriels, en exceptant, on ne sait pourquoi, l'agriculture. Leurs opérations sur les monnaies sont au nombre des plus mauvaises qui se soient faites.

(1) *In Hierone.*

Les modernes pendant long-temps n'ont pas été plus avancés, même après s'être décrassés de la barbarie du moyen âge. Nous aurons occasion de remarquer la stupidité d'une foule de lois sur les Juifs, sur l'intérêt de l'argent, sur les monnaies. Henri IV accordait à ses favoris, à ses maîtresses, comme des faveurs *qui ne lui coûtaient rien*, la permission d'exercer mille petites exactions, et de percevoir à leur profit mille petits droits sur diverses branches de commerce; il autorisa le comte de Soissons à lever un droit de 15 sous sur chaque ballot de marchandises qui sortirait du royaume (1)!

En tous genres les exemples ont devancé les préceptes. Les entreprises heureuses des Portugais et des Espagnols au XV[e] siècle, l'industrie active de Venise, de Gênes, de Florence, de Pise, des provinces de Flandre, des villes libres d'Allemagne à cette même époque, dirigèrent petit à petit les idées de quelques philosophes vers la théorie des richesses.

L'Italie en eut l'initiative, comme elle l'eut, depuis la renaissance des lettres, dans presque tous les genres de connaissances et dans les beaux-arts. Dès l'année 1613, *Antonio Serra* avait fait un traité dans lequel il avait signalé le pouvoir productif de l'industrie; mais son titre seul in-

---

(1) *Voyez* les *Mémoires de Sully*, Liv. XVI.

dique ses erreurs : les richesses pour lui étaient les seules matières d'or et d'argent (1). *Davanzati* écrivit sur les monnaies et sur les changes ; et au commencement du 18e siècle, cinquante ans avant Quesnay, *Bandini* de Sienne avait montré, par le raisonnement et par l'expérience, qu'il n'y avait jamais eu de disette que dans les pays où le gouvernement s'était mêlé d'approvisionner les peuples. *Belloni*, banquier de Rome, écrivit en 1750 une dissertation sur le commerce, qui annonce un homme versé dans les changes et dans les monnaies, du reste coiffé de la balance du commerce. Le Pape le fit marquis pour cela. *Carli*, avant Smith, prouva que la balance du commerce n'apprenait rien et ne prouvait rien. *Algarotti*, que Voltaire a fait connaître sous d'autres rapports, écrivit aussi sur l'Économie politique, et le peu qu'il a laissé dénote beaucoup de connaissances positives et d'esprit. Il se tient si près des faits, et s'appuie si constamment sur la nature des choses, que, sans être parvenu à saisir la preuve et la liaison de ses principes, il se garantit néanmoins de toute idée fausse et systématique. En 1764, *Genovesi* commença un cours public d'Économie politique, dans la chaire fondée à Naples par les soins du respectable et

(1) *Breve Trattato delle cause che possono far abbondare li regni d' oro et d' argento dove non sono miniere.*

savant *Intieri*. D'autres chaires d'Économie politique furent, à cet exemple, instituées depuis à Milan, et plus récemment dans plusieurs universités d'Allemagne et en Russie.

En 1750, l'abbé *Galiani*, si connu depuis par ses relations avec plusieurs philosophes français, et par ses Dialogues sur le commerce des grains, mais bien jeune encore, publia un Traité des monnaies qui décèle un savoir et un talent d'exécution consommés, et où l'on soupçonne qu'il fut aidé par l'abbé *Intieri* et par le marquis *Rinuccini*. On n'y trouve cependant que les différens genres de mérite que cet auteur a toujours déployés depuis : de l'esprit et des connaissances, le soin de toujours remonter à la nature des choses, un style animé et élégant.

Ce que cet ouvrage a de singulier, c'est qu'on y trouve quelques-uns des fondemens de la doctrine de Smith, et entre autres que le travail est le seul créateur de la valeur des choses, c'est-à-dire des richesses (1); principe qui n'est pas

---

(1) « *Entro ora a dire della fatica, la quale, non solo » in tutte le opere que sono intieramente dell' arte come » le pitture, sculture, intagli, etc. ma anche in molti » corpi, come sono i minerali, i sassi, le piante spon- » tanee delle selve, etc. è l'unica che dà valore alla cosa. » La quantità della materia non per altro coopera in » questi corpi al valore se non perchè aumenta o scema*

rigoureusement vrai, comme on le verra dans cet ouvrage, mais qui, poussé jusqu'à ses dernières conséquences, aurait pu mettre *Galiani* sur la voie de découvrir et d'expliquer complètement le phénomène de la production. Smith, qui était vers le même temps professeur à Glascow, et qui enseignait la doctrine qui depuis lui a acquis tant de célébrité, n'avait probablement pas connaissance d'un livre italien publié à Naples par un jeune homme alors sans nom, et qu'il n'a point cité. Mais en eût-il eu connaissance, une vérité n'appartient pas à celui qui la trouve, mais à celui qui la prouve, et qui sait en voir les conséquences. Keppler et Pascal avaient deviné la gravitation universelle, et la gravitation n'en appartient pas moins à Newton (1).

» *la fatica*. (Galiani, *della Moneta*, Lib. I, cap. 2.)
» Relativement au travail, je remarquerai que, non-seulement dans les produits qui sont entièrement l'ouvrage de l'art, comme dans la peinture, la sculpture, la gravure, etc., mais encore dans les produits de la nature : les minéraux, les pierres, les arbres des forêts, la valeur des choses est due uniquement au travail. La quantité de la matière n'influe sur la valeur de ces choses qu'autant qu'elle a exigé un travail plus ou moins grand ».

Galiani, dans le même chapitre, dit aussi que l'homme, c'est-à-dire, son travail, est la seule bonne mesure des valeurs. C'est encore un principe, et, selon moi, une erreur de Smith.

(1) Ce même Galiani, dans le même ouvrage, dit que

En Espagne, *Alvarez Osorio* et *Martinez-de-Mata* ont fait des discours économiques dont la publication est due au patriotisme éclairé de *Campomanes*. *Moncada*, *Navarrete*, *Ustaritz*, *Ward*, *Ulloa* ont écrit sur le même sujet. Ces estimables écrivains, comme ceux d'Italie, ont eu des pensées solides, ont constaté des faits importans, ont fourni des calculs élaborés; mais faute de pouvoir s'appuyer sur les principes fondamentaux de la science qui n'étaient pas connus encore, ils se sont mépris souvent sur le but et sur les moyens; et, à travers beaucoup d'inutilités, n'ont répandu qu'une lumière incertaine et trompeuse (1).

---

ce qui est gagné par les uns est nécessairement perdu par les autres; il montre en cela qu'un écrivain, même très-ingénieux, peut ne pas savoir tirer les conséquences les plus simples, et peut passer à côté d'une vérité sans l'apercevoir: car, s'il peut y avoir de la richesse *créée* par le travail, il peut donc y avoir dans le monde une richesse nouvelle qui n'est prise à personne. Galiani, dans ses Dialogues sur le commerce des grains, faits en France longtemps après, a prononcé lui-même sa condamnation d'un ton qui lui était propre. « Une vérité, dit-il, que le pur » hasard fait naître comme un champignon dans un pré, » n'est bonne à rien : on ne la sait pas employer, si on ne » sait d'où elle vient, où elle va, comment et de quelle » chaîne de raisonnemens elle dérive ».

(1) Dans l'impossibilité où je suis de juger par moi-même du mérite de ceux de ces écrivains qui n'ont pas été

C'est par la suite que la nation espagnole fera des pas assurés dans l'Économie politique. Des chaires pour l'enseignement de cette science, suivant les principes les plus récens, sont maintenant établies dans toutes les universités de l'Espagne, et la chambre de commerce de Barcelonne en a établi une à ses frais. Lorsque les jeunes gens, qui maintenant sont des élèves, seront répandus dans toutes les classes de la société, et élevés aux principaux postes de l'administration, les opérations publiques seront bien différentes de tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Alors on renoncera à ces mesures si cruelles pour l'humanité, et si contraires aux véritables intérêts des gouvernemens et des nations (1).

En France, on ne considéra d'abord l'Économie politique que sous le rapport des finances publiques. *Sully* dit bien que l'agriculture et le

---

traduits, j'ai dû m'en rapporter à ce qu'en dit l'estimable traducteur de mon Traité en espagnol, don *Jose Queypo*, homme distingué par ses lumières autant que par son patriotisme, et dont je n'ai fait que copier ici les expressions.

(1) Par exemple, aux efforts qu'on fait pour ressaisir des colonies, dont tout le monde devrait également désirer l'indépendance. Ce qui soutient le plus puissamment les préjugés des gouvernemens, ce sont les préjugés des particuliers.

commerce sont les deux mamelles de l'état, mais vaguement et par un sentiment confus. On peut faire la même observation sur *Vauban*, esprit juste et droit, philosophe à l'armée, et militaire ami de la paix, qui, profondément affligé des maux où la vaine grandeur de Louis XIV avait plongé la France, proposa des moyens de soulager les peuples par une répartition plus équitable des charges publiques.

Sous l'influence du régent, toutes les idées se brouillèrent; les billets de la banque, où l'on croyait voir une source inépuisable de richesses, ne furent qu'un moyen de dévorer des capitaux, de dépenser ce qu'on ne possédait pas, de faire banqueroute de ce qu'on devait. La modération et l'économie furent tournées en ridicule. Les courtisans du prince, moitié par persuasion, moitié par perversité, l'excitaient à la profusion. C'est là que fut réduite en système cette maxime que le luxe enrichit les états : on mit du savoir et de l'esprit à soutenir ce paradoxe en prose; on l'habilla en beaux vers; on crut de bonne foi mériter la reconnaissance de la nation en dissipant ses trésors. L'ignorance des principes conspira avec la dissolution du duc d'Orléans pour ruiner l'état. La France se releva un peu sous la longue paix maintenue par le cardinal de Fleury, ministre faible pour le mal comme pour le bien, et dont l'administration insignifiante prouva du

moins qu'à la tête d'un gouvernement, c'est déjà faire beaucoup de bien que de ne pas faire de mal.

Les progrès toujours croissans des différens genres d'industrie, ceux des sciences, dont on verra plus tard l'influence sur les richesses, la pente de l'opinion, décidée enfin à compter pour quelque chose le bonheur des nations, firent entrer l'Économie politique dans les spéculations d'un grand nombre d'écrivains. On n'en connut pas encore les vrais principes; mais puisque, suivant l'observation de Fontenelle, notre condition est telle qu'il ne nous est pas permis d'arriver tout d'un coup à rien de raisonnable, et qu'il faut auparavant que nous passions par diverses sortes d'erreurs, et par divers degrés d'impertinences, doit-on regarder comme absolument infructueux les faux pas qui nous ont enseigné une marche plus sûre?

Montesquieu, qui voulait considérer les lois sous tous leurs rapports, chercha leur influence sur la richesse des états. Il fallait commencer par connaître la nature et les sources de cette richesse, et *Montesquieu* ne s'en formait aucune idée. Mais on a l'obligation à ce grand écrivain d'avoir porté la philosophie dans la législation; et, sous ce rapport, il est peut-être le maître des écrivains anglais qui passent pour être les nôtres; de même que Voltaire a été le maître de leurs

bons historiens qui sont dignes eux-mêmes maintenant de servir de modèles.

Vers le milieu du 18e siècle, quelques principes sur la source des richesses, mis en avant par le médecin *Quesnay*, firent un grand nombre de prosélytes. L'enthousiasme de ceux-ci pour leur fondateur, le scrupule avec lequel ils ont toujours depuis suivi les mêmes dogmes, leur chaleur à les défendre, l'emphase de leurs écrits, les ont fait considérer comme une secte, et ils ont été appelés du nom d'*Économistes*. Au lieu d'observer d'abord la nature des choses, c'est-à-dire, la manière dont les choses se passent, de classer leurs observations, et d'en déduire des généralités, ils commencèrent par poser des généralités abstraites, qu'ils qualifiaient du nom d'axiomes, et où ils croyaient voir briller par elle-même l'évidence. Ils cherchaient ensuite à y ramener les faits particuliers, et en déduisaient des règles; ce qui les engagea dans la défense de maximes évidemment contraires au bon sens et à l'expérience des siècles (1), ainsi qu'on le verra dans plusieurs endroits de ce livre. Leurs antagonistes ne s'étaient pas formé des idées plus claires des choses sur lesquelles ils disputaient.

---

(1) Lorsqu'ils soutiennent, par exemple, que la baisse des denrées de première nécessité est une calamité publique.

Avec beaucoup de connaissances et de talens de part et d'autre, on avait tort, on avait raison par hasard : on contestait les points qu'il fallait accorder ; on convenait de ce qui était faux ; on se battait dans les ténèbres. *Voltaire*, qui savait très-bien trouver le ridicule partout où il était, se moqua du système des Économistes dans son *Homme aux quarante écus ;* mais en montrant ce que l'ennuyeux fatras de *Mercier de la Rivière*, ce que l'*Ami des Hommes* de *Mirabeau*, avaient d'impertinent, il ne pouvait pas dire en quoi leurs auteurs avaient tort.

Il est indubitable que les Économistes ont fait du bien en proclamant quelques vérités importantes, en dirigeant l'attention sur des objets d'utilité publique, en provoquant des discussions qui, quoique vaines encore, étaient un acheminement à des idées plus justes (1). Lorsqu'ils représentaient comme productive de richesses l'industrie agricole, ils ne se trompaient pas; et peut-être que la nécessité dans laquelle ils se sont mis, de démêler la nature de la production, a fait pénétrer plus avant dans cet important

(1) Parmi les écrits qu'ils provoquèrent, il ne faut pas oublier ces dialogues si plaisans sur le commerce des grains, où *Galiani* parle d'Économie politique snr le ton de Tristram Shandy, met en avant quelques vérités importantes, et lorsqu'on lui demande une preuve, répond par une gambade.

phénomène, et a conduit ceux qui leur ont succédé à le développer pleinement. Mais d'un autre côté, les Économistes ont fait du mal en décriant plusieurs maximes utiles, en fesant supposer par leur esprit de secte, par le langage dogmatique et abstrait de la plupart de leurs écrits, par leur ton d'inspiration, que tous ceux qui s'occupaient de semblables recherches, n'étaient que des rêveurs dont les théories, bonnes au plus pour rester dans les livres, étaient inapplicables dans la pratique (1).

(1) Ce qui a principalement donné lieu de croire que les sciences morales et politiques ne reposaient que sur des théories creuses, c'est le mélange presque continuel qu'on a fait du *point de droit* avec le *point de fait*. Qu'importe, par exemple, la question longuement discutée dans les écrits des Économistes, si la puissance souveraine est ou n'est pas co-propriétaire de tous les biens-fonds d'un pays? Le fait est qu'en tout pays elle prend, ou qu'on est obligé de lui donner, sous le nom d'*impôt*, une part dans les revenus des biens-fonds. Voilà un fait, un fait important qui est la conséquence de certains faits auxquels on peut remonter, et qui est la cause d'autres faits (comme le renchérissement des denrées), auxquels on peut être conduit avec sûreté. Le *point de droit* reste toujours plus ou moins du domaine de l'opinion : le *point de fait* est susceptible de certitude et de preuves. Le premier n'exerce presque aucune influence sur le sort de l'homme ; le second est tout pour lui ; car les faits naissent les uns des autres ; et, comme il est important pour nous que tel résultat arrive plutôt qu'un autre, il nous est essentiel de savoir quels sont

Ce que personne n'a refusé aux Économistes, et ce qui suffit pour leur donner des droits à la reconnaissance et à l'estime générales, c'est que leurs écrits ont tous été favorables à la plus sévère morale et à la liberté que chaque homme doit avoir de disposer à son gré de sa personne, de ses talens et de ses biens, liberté sans laquelle le bonheur individuel et la prospérité publique sont des mots vides de sens. Je ne crois pas qu'on puisse compter parmi eux un homme de mauvaise foi, ni un mauvais citoyen.

C'est sans doute pour cette raison que presque tous les écrivains français de quelque réputation, et qui se sont occupés de matières analogues à l'Économie politique depuis l'année 1760, sans marcher positivement sous les bannières des Économistes, se sont néanmoins laissés dominer par leurs opinions; tels que *Raynal*, *Condorcet* et plusieurs autres. On peut même compter parmi eux *Condillac*, quoiqu'il ait cherché à se faire un système particulier sur une matière qu'il n'entendait pas. Il y a quelques bonnes idées à recueillir parmi le babil ingénieux de son livre (1);

---

les moyens de le faire arriver. J. J. Rousseau a fondé presque tout son Contrat social sur des points de droit, et en a fait ainsi, je ne crains pas de le dire, un ouvrage très-peu utile, tout au moins.

(1) *Du Commerce et du Gouvernement considérés l'un relativement à l'autre.*

mais, comme les Économistes, il fonde presque toujours un principe sur une supposition gratuite; or, une supposition peut bien servir d'exemple pour expliquer ce que démontre le raisonnement, mais ne suffit pas pour établir une vérité fondamentale. L'Économie politique n'est devenue une science qu'en devenant une science d'observations.

Turgot était trop bon citoyen pour ne pas estimer sincèrement d'aussi bons citoyens que les Économistes; et lorsqu'il fut puissant, il crut utile de les soutenir. Ceux-ci à leur tour trouvaient leur compte à faire passer un homme aussi savant et un ministre d'état pour un de leurs adeptes; mais Turgot ne jugeait pas d'après leur code : il jugeait d'après les choses; et bien qu'il se soit trompé sur plusieurs points importans de doctrine, ses opérations administratives, faites ou projetées, sont au nombre des plus belles qu'aucun homme d'état ait jamais conçues; aussi rien n'accuse plus le défaut de capacité de son prince, que de n'avoir pas su les apprécier, ou s'il a pu les apprécier, de n'avoir pas su les soutenir.

Ce n'est pas seulement sur les écrivains français que les Économistes exercèrent quelque influence; ils en eurent une très-marquée sur des écrivains italiens qui les surpassèrent. *Beccaria*, dans un cours public à Milan (1), analysa pour

(1) *Voyez* ses cahiers, qui ont été imprimés pour la

la première fois les vraies fonctions des capitaux productifs. Le comte de *Verri*, compatriote et ami de Beccaria, et digne de l'être, à la fois grand administrateur et bon écrivain, dans ses *Meditazioni sull' Economia politica*, publiées en 1771, s'est approché plus que personne avant Smith, des véritables lois qui dirigent la production et la consommation des richesses. *Filangieri*, quoiqu'il n'ait donné qu'en 1780 son Traité des Loix politiques et économiques, paraît n'avoir pas eu connaissance de l'ouvrage de Smith, publié quatre années auparavant. Il suit les principes de Verri, et même leur donne un degré de développement de plus; mais il ne va point, guidé par le flambeau de l'analyse et de la déduction, des plus heureuses prémisses aux conséquences immédiates qui les confirment en même temps qu'elles en montrent l'application et l'utilité.

Tous ces écrits ne pouvaient conduire à un grand résultat. Comment en effet connaître les causes qui procurent l'opulence aux nations, quand on n'a pas des idées claires sur la nature des richesses elles-mêmes? Il faut connaître le

---

première fois en 1804, dans l'estimable recueil publié à Milan par *Pietro Custodi*, sous le titre de *Scrittori classici italiani di Economia politica*. Je n'en ai eu connaissance qu'après la première publication de cet ouvrage-ci, qui a eu lieu en 1803.

but avant de chercher les moyens. En 1776 *Adam Smith*, sorti de cette école écossaise qui a donné tant de littérateurs, d'historiens, de philosophes et de savans du premier ordre, publia son livre intitulé : *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations*. Il démontra que la richesse était la valeur échangeable des choses ; qu'on était d'autant plus riche qu'on avait plus de choses qui eussent de la valeur ; et que comme la valeur pouvait être donnée, ajoutée à une matière, la richesse pouvait se créer, se fixer dans des choses auparavant dépourvues de valeur, s'y conserver, s'accumuler, se détruire (1).

---

(1) La même année où parut l'ouvrage de Smith, et immédiatement avant sa publication, *Browne Dignan* publia à Londres, en français, un *Essai sur les principes de l'Économie publique*, où l'on trouve ce passage remarquable : « La classe des reproducteurs renferme ces hommes » qui, associant leur travail à celui de la végétation de la » terre, ou modifiant les productions de la nature par » l'exercice des arts et des métiers, créent en quelque sorte » une *nouvelle valeur*, dont la somme totale forme ce » qu'on appelle la *reproduction annuelle* ».

Ce passage, où la reproduction est plus clairement caractérisée qu'elle ne l'est dans aucun endroit de Smith, ne conduit à rien son auteur, qui n'enfante que des idées éparses. Le défaut de liaison dans les pensées et de précision dans les termes, donne à son ouvrage quelque chose

Cherchant ce qui donne aux choses cette valeur, Smith trouve que c'est le travail de l'homme qu'il aurait dû appeler industrie, parce que le mot *industrie* embrasse des parties que le mot *travail* n'embrasse pas. Il tire de cette démonstration féconde, des conséquences multipliées et importantes sur les causes qui, nuisant au développement des facultés productives du travail, nuisent à la multiplication des richesses; et comme ce sont des conséquences rigoureuses d'un principe incontestable, elles n'ont été attaquées que par des personnes trop légères pour avoir bien conçu le principe, ou par des esprits naturellement faux, et par conséquent incapables de saisir la liaison et le rapport de deux idées. Lorsqu'on lit Smith comme il mérite d'être lu, on s'aperçoit qu'il n'y avait pas avant lui d'Économie politique.

Dès-lors l'argent et l'or monnayés ne sont devenus qu'une portion, et même une petite portion de nos richesses, une portion peu importante en ce qu'elle est peu susceptible de s'accroître, et parce que ses usages peuvent être plus facilement suppléés que ceux de beaucoup d'autres choses également précieuses; d'où il résulte que la société, de même que les particuliers, ne sont

---

de vague et d'obscur, d'où il ne peut sortir aucune instruction.

nullement intéressés à s'en procurer par-delà ce qu'exigent les besoins bornés qu'ils en ont.

On conçoit que ces vues ont mis Smith en état de déterminer le premier, dans toute leur étendue, les vraies fonctions de la monnaie dans la société; et les applications qu'il en fait aux billets de banque et aux papiers-monnaie, sont de la plus grande importance dans la pratique. Elles lui ont fourni les moyens de prouver qu'un capital productif ne consiste point dans une somme d'argent, mais dans la valeur des choses qui servent à la production. Il classe, il analyse ces choses qui composent les capitaux productifs de la société, et en montre les véritables fonctions (1).

Avant Smith, on avait avancé plusieurs fois des principes très-vrais (2) : il a montré le pre-

---

(1) Smith n'a peut-être pas traité ce sujet délicat avec un ordre et une clarté suffisans, tellement qu'un de ses compatriotes, qui pourtant a de l'esprit, milord Lauderdale, a fait un livre entier pour prouver qu'il n'avait rien compris à cette partie de l'ouvrage de Smith.

(2) *Quesnay*, dans l'Encyclopédie, article *Grains*, avait dit que « les denrées *qui peuvent se vendre* doivent toujours être regardées indifféremment comme richesses pécuniaires et comme richesses réelles, dont les sujets peuvent user comme il leur convient ». Voilà la *valeur échangeable* de Smith. *Verri* avait dit (chap. 3) que la *reproduction n'était autre chose qu'une reproduction de valeurs*, et que la *valeur des choses était la richesse.* Galiani, ainsi que nous l'avons vu plus haut, avait dit que

mier pourquoi ils étaient vrais. Il a fait plus : il a donné la vraie méthode de signaler les erreurs ; il a appliqué à l'Économie politique la nouvelle manière de traiter les sciences en ne recherchant pas ses principes abstractivement, mais en remontant des faits les plus constamment observés, aux causes que découvre un raisonnement rigoureux, et non de simples présomptions. De ce qu'un fait peut avoir telle cause, l'esprit de système conclut la cause : l'esprit d'analyse veut savoir *pourquoi* telle cause a produit cet effet, et s'assurer qu'il n'a pu être produit par aucune autre cause. L'ouvrage de Smith est une suite de démonstrations qui ont élevé plusieurs propositions au rang de principes incontestables, et en ont plongé un bien plus grand nombre dans ce gouffre où les idées vagues et hypothétiques, les imaginations extravagantes, se débattent un certain temps avant de s'engloutir pour toujours.

On a dit que Smith avait de grandes obligations à *Steuart* (1) qu'il n'a pas cité une seule fois, même pour le combattre. Je ne vois pas

---

le travail était la source de toute valeur ; mais Smith s'est rendu propres ces idées en les liant, comme on voit, à tous les autres phénomènes, et en les prouvant par leurs conséquences mêmes.

(1) Auteur d'un Traité anglais d'Économie politique.

en quoi consistent ces obligations. Il a conçu son sujet bien autrement que Steuart; il plane au-dessus d'un terrain où l'autre se traîne. Steuart a soutenu un système déjà embrassé par Colbert, adopté par tous les écrivains français qui ont écrit sur le commerce, constamment suivi par la plupart des états européens, et qui fait dépendre les richesses d'un pays, non du montant de ses productions, mais du montant de ses ventes à l'étranger. Smith a consacré une partie importante de son livre à confondre ce système. S'il n'a pas réfuté Steuart en particulier, c'est que Steuart n'est pas chef d'école, et qu'il s'agissait de combattre l'opinion générale d'alors, plutôt que celle d'un écrivain qui n'en avait point qui lui fût propre.

Les Économistes ont aussi prétendu que Smith leur avait des obligations. Mais que signifient de telles prétentions? Un homme de génie a des obligations à tout ce qui l'a entouré, aux notions éparses qu'il a recueillies, aux erreurs qu'il a détruites, aux ennemis mêmes qui l'ont attaqué, parce que tout contribue à former ses idées; mais lorsqu'ensuite il se rend propres ses conceptions, qu'elles sont vastes, qu'elles sont utiles à ses contemporains, à la postérité, il faut savoir convenir de ce qu'on lui doit, et non lui reprocher ce qu'il doit aux autres. Smith au reste ne fesait nulle difficulté d'avouer qu'il avait profité dans ses conversations avec les hommes les plus

éclairés de France, et dans son commerce d'amitié avec son compatriote *Hume*, dont les Essais contiennent beaucoup de vues saines sur l'Économie politique comme sur beaucoup d'autres sujets.

Après avoir montré autant qu'on peut le faire dans une esquisse aussi rapide, les progrès que l'Économie politique doit à Smith, il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer aussi sommairement quelques-uns des points sur lesquels il a erré, et de ceux qu'il a laissés à éclaircir.

Il attribue au seul travail de l'homme le pouvoir de produire des valeurs. C'est une erreur. Une analyse plus exacte prouve, ainsi qu'on le verra dans le cours de cet ouvrage, que ces valeurs sont dues à l'action du travail ou plutôt de l'industrie de l'homme, combinée avec l'action des agens que lui fournit la nature, et avec celle des capitaux. Smith ne se fesait donc pas une idée complète du grand phénomène de la production; ce qui l'égare dans quelques fausses conséquences, comme lorsqu'il attribue une influence gigantesque à la division du travail, ou plutôt à la séparation des occupations; non que cette influence soit nulle, ni même médiocre, mais les plus grandes merveilles en ce genre ne sont pas dues à la nature du travail; on les doit à l'usage qu'on fait des forces de la nature. Ce principe méconnu l'empêche d'établir la vraie théorie

des machines par rapport à la production des richesses.

Le phénomène de la production mieux connu qu'il ne l'a été par Smith, a permis de distinguer et d'assigner la différence qui se trouve entre un renchérissement réel et un renchérissement relatif (1). Différence qui donne la solution d'une foule de problèmes absolument inexplicables sans cela, et tels, par exemple, que ceux-ci : *Un impôt, ou tout autre fléau, en fesant renchérir les denrées, augmente-t-il la somme des richesses* (2)? — *Les frais de production composant le revenu des producteurs, comment les revenus ne sont-ils pas altérés par une diminution dans les frais de production?* Or, c'est la faculté de pouvoir résoudre ces questions épineuses qui constitue pourtant la science de l'Économie politique (3).

---

(1) *Voyez* le chapitre 4 du second Livre de cet ouvrage.

(2) Smith établit bien la différence qui se trouve entre le prix réel et le prix nominal des choses, entre la quantité de valeurs réelles qu'on donne pour avoir une chose, et le nom qu'on donne à cette somme de valeurs. La différence dont il est ici question porte sur une analyse plus forte, et où le prix réel lui-même est décomposé.

(3) Ce n'est, par exemple, qu'après qu'on sait bien de quelle manière s'opère la production, que l'on peut dire jusqu'à quel point y concourt la circulation de l'argent et des marchandises, et par conséquent quelle circulation

Smith a borné le domaine de cette science en réservant exclusivement le nom de *richesses* aux valeurs fixées dans des substances matérielles. Il devait y comprendre aussi des valeurs qui, bien

---

est utile et quelle ne l'est pas ; autrement on ne peut que déraisonner, comme on le fait journellement, sur l'utilité d'une circulation active. Si je me suis cru obligé de faire un chapitre sur ce point (Liv. I, chap. 16), il ne faut l'attribuer qu'à l'état peu avancé de nos connaissances en Economie politique, et à la nécessité de mettre sur la voie des plus simples applications. J'en pourrais dire autant sur le chapitre 20 du même Livre, au sujet des *Voyages et de l'expatriation par rapport à la richesse nationale.* Il n'est personne qui, bien au fait des principes, ne pût refaire ces chapitres avec la plus grande facilité.

Il ne sera bientôt plus permis d'écrire, non-seulement sur les finances, mais sur l'histoire, sur la géographie, sans posséder au moins les fondemens de l'Économie politique. Je lis dans un Traité moderne de Géographie universelle (Tome 2, page 602), ouvrage qui dénote d'ailleurs beaucoup de recherches et de connaissances, que : « Le nombre des habitans d'un pays est la base de tout bon » système de finances ; que plus il y a d'individus, plus » le commerce et les manufactures peuvent prendre d'es» sor ; que c'est sur le nombre d'habitans que se mesure » celui des troupes ». Malheureusement il n'y a pas une de ces observations qui ne soit une erreur. Les revenus d'un gouvernement étant nécessairement composés, soit du revenu des domaines publics, soit de ce qu'on prélève par l'impôt sur le revenu des particuliers, ne dépendent pas du nombre de ceux-ci, mais de leurs richesses, et surtout

qu'immatérielles, n'en sont pas moins réelles, comme sont tous les talens naturels ou acquis. De deux personnes également dépourvues de biens, celle qui a quelque talent est moins pauvre que l'autre. Celle qui a acquis un talent au prix d'un sacrifice annuel, jouit d'un capital accumulé; et cette richesse, quoique immatérielle, est néanmoins si peu fictive, qu'on échange journellement l'exercice de son art contre de l'argent et de l'or.

Smith, qui explique avec tant de sagacité la manière dont la production a lieu, et les circonstances où elle a lieu dans l'agriculture et les arts, ne donne que des idées confuses sur la manière dont le commerce est productif; ce qui l'empêche de déterminer avec précision pour quelle raison et jusqu'à quel point la facilité des communications contribue à la production.

---

de leurs revenus; or une multitude pauvre a d'autant moins de contributions à fournir, qu'elle a plus de bouches à nourrir. Le nombre des individus n'est pas ce qui contribue le plus à favoriser le commerce; ce qui y contribue en première ligne, ce sont les capitaux et le génie des habitans; ce sont eux qui favorisent la population bien plus qu'ils n'en sont favorisés. Enfin le nombre de troupes qu'un gouvernement peut entretenir, dépend encore moins de la population du pays que de ses revenus, et l'on vient de voir que les revenus ne dépendent pas de la population.

Il ne soumet pas à l'analyse les différentes opérations comprises sous le nom général d'industrie, ou comme il l'appelle, de travail, et ne peut par conséquent apprécier l'importance de chacune de ces opérations dans l'œuvre de la production.

Il n'offre rien de complet, rien de bien lié sur la manière dont les richesses se distribuent dans la société, et je remarquerai que cette partie de l'Économie politique offrait un champ presque neuf à défricher, car les écrivains économiques se fesant des idées trop peu justes de la production des richesses, ne pouvaient en avoir d'exactes sur leur distribution (1).

Enfin, quoique le phénomène de la consommation des richesses ne soit que la contre-partie de celui de la production, et que la doctrine de Smith conduise à l'envisager sous son vrai point de vue, Smith ne le développe point; ce qui l'empêche d'établir plusieurs vérités importantes. C'est ainsi que, ne caractérisant pas les deux sortes de consommations, l'improductive et la reproductive, il ne prouve point d'une manière satisfesante que la consommation des valeurs épar-

---

(1) Témoin les *Réflexions de Turgot sur la formation et la distribution des richesses*, où il donne beaucoup d'idées entièrement fausses de l'une et de l'autre, et où celles qui ne sont pas fausses sont incomplètes.

gnées et accumulées pour former des capitaux, est aussi réelle que la consommation des valeurs qu'on dissipe.

Mieux on connaîtra l'Économie politique, et mieux on appréciera l'importance des pas qu'il a fait faire à cette science, et de ceux qu'il lui a laissés à faire.

Telles sont les principales imperfections que présente l'ouvrage de Smith, relativement à la doctrine. La forme de son ouvrage, c'est-à-dire la manière dont la doctrine y est présentée, donne lieu à des reproches non moins graves.

Smith manque de clarté en beaucoup d'endroits, et de méthode presque partout. Pour le bien entendre, il faut être habitué soi-même à coordonner ses idées, à s'en rendre compte; et ce travail le met hors de la portée de la plupart des lecteurs, du moins dans quelques-unes de ses parties; tellement que des personnes éclairées d'ailleurs, fesant profession de le connaître et de l'admirer, ont écrit sur des matières qu'il a traitées, sur l'impôt, par exemple, sur les billets de banque, comme supplément de la monnaie, sans avoir entendu un seul mot de sa théorie sur ces matières, laquelle forme cependant une des plus belles parties de son livre.

Ses principes fondamentaux ne sont point établis dans des parties consacrées à leur développement. On en trouve plusieurs répandus dans

les deux excellentes réfutations qu'il a faites, d'une part, du *système exclusif* ou *mercantile*, et de l'autre, du *système des Économistes*, et ils ne se trouvent point ailleurs. Les principes qui ont rapport au prix réel et au prix nominal des choses, se trouvent dans une dissertation sur la valeur des métaux précieux dans les quatre derniers siècles; les notions sur les monnaies se trouvent dans le chapitre des Traités de Commerce.

On a encore reproché avec raison au même auteur ses longues digressions. Sans doute l'histoire d'une loi, d'une institution, est instructive en elle-même, comme un dépôt de faits; mais dans un livre consacré au développement des principes généraux, les faits particuliers, quand ils ne servent pas uniquement d'exemples et d'éclaircissemens, ne font que surcharger inutilement l'attention. C'est un magnifique hors-d'œuvre que le tableau qu'il donne des progrès des nations d'Europe après la chute de l'empire romain. On en peut dire autant de cette discussion pleine d'un vrai savoir, de philosophie, et même de finesse, et si prodigieusement instructive, sur l'Instruction publique.

Quelquefois ces dissertations ne tiennent que par un fil à son sujet. A l'occasion des dépenses publiques, il donne une histoire très-curieuse des différentes façons de faire la guerre chez dif-

férens peuples et à diverses époques, et il explique par-là les succès militaires qu'ils ont obtenus et qui ont décidé de la civilisation de plusieurs contrées de la terre.

Quelquefois même ces longues digressions sont dépourvues d'intérêt pour tout autre peuple que pour les Anglais. Telle est la longue estimation des avantages que recueillerait la Grande-Bretagne, si elle admettait toutes ses possessions à se faire représenter dans le parlement.

L'excellence d'un ouvrage littéraire se compose autant de ce qui ne s'y trouve pas que de ce qui s'y trouve. Tant de détails grossissent le livre, non pas inutilement, mais inutilement pour son objet principal, qui est le développement des principes de l'Économie politique. De même que Bâcon a fait sentir le vide de la philosophie d'Aristote, Smith a fait sentir la fausseté de tous les systèmes d'Économie; mais il n'a pas plus élevé l'édifice de cette science, que Bâcon n'a créé la logique. C'est déjà une assez belle obligation que nous avons à l'un comme à l'autre, que d'avoir ôté à leurs successeurs la malheureuse possibilité de marcher long-temps avec succès dans une mauvaise route.

Depuis Smith, on a fait, soit en Angleterre, soit en France, sur l'Économie politique, un grand nombre de brochures, dont quelques-unes ont plusieurs volumes, sans en être moins des

brochures, c'est-à-dire, sans qu'on ait plus de motifs de les conserver comme dépôts d'une instruction solide. La plupart sont des écrits polémiques, où des principes ne sont posés que pour servir d'appui à une thèse donnée (1); je n'en connais aucun qui contienne un corps de doctrine tout-à-fait indépendant des circonstances; également fait pour vivre dans tous les temps et pour être utile dans tous les pays.

Puisse-t-on n'être plus fondé à faire la même remarque!

En commençant cet ouvrage, j'ai dépouillé tout système. Que voulais-je prouver? Rien. Je voulais exposer comment les richesses se forment, se répandent et se détruisent; de quelle manière pouvais-je acquérir la connaissance de ces faits? En les observant. C'est le résultat de ces observations que je donne. Tout le monde peut les refaire.

---

(1) Tels que l'*Essai sur l'état actuel des finances de la Grande-Bretagne*, par *Gentz*, qui est une apologie du système financier de l'Angleterre; tels encore que les *Recherches sur la nature et les effets du crédit*, etc., par *Thornton*, dont le but est de justifier la suspension du paiement en espèces des billets de la banque d'Angleterre; ouvrages dans lesquels on trouve d'ailleurs des faits précieux et des principes très-sains, toutes les fois que ces faits et ces principes sont favorables au but principal de leurs auteurs.

Quant aux conclusions générales que j'en tire, tout le monde en est juge.

Ce qu'on était en droit d'attendre des lumières du siècle et de cette méthode qui a tant contribué aux progrès des autres sciences, c'est que je remontasse constamment à la nature des choses, et que je ne posasse jamais aucun principe métaphysique qui ne fût immédiatement applicable dans la pratique ; de manière que, toujours comparé avec des faits connus, on pût facilement trouver sa confirmation dans ce qui découvre en même temps son utilité.

Ce n'est pas tout : il fallait prouver les principes posés avant moi, établir ceux qui n'avaient pas été encore aperçus, et lier le tout de manière qu'on pût s'assurer qu'il ne s'y trouve plus de lacune importante, plus de principe fondamental à découvrir. Il fallait leur comparer ce qui se rencontre de hasardé dans les auteurs qui m'ont précédé, mais ne s'attacher qu'aux erreurs accréditées, et aux auteurs qui se sont fait un nom. Quel mal peuvent faire un écrivain inconnu ou une sottise décriée? Il fallait préciser les expressions au point que chaque mot ne pût jamais être entendu de deux façons différentes ; et réduire les questions à leurs termes les plus simples, pour qu'on pût avec facilité découvrir toutes les erreurs, et surtout les miennes. Il fallait enfin

rendre la doctrine tellement populaire (1), que tout homme doué d'un sens droit pût la saisir dans son ensemble et dans ses détails, et en appliquer les principes à toutes les circonstances de la vie.

Tout annonce que cette belle et surtout utile science va se répandre avec une rapidité progressivement croissante. Des chaires d'Économie politique s'établissent partout où l'on fait véritablement cas des lumières ; outre celles qui sont fondées dans toutes les universités de l'Espagne, de l'Angleterre et du Nord, on en fait des cours particuliers en beaucoup de lieux ; le commerce de Barcelonne en a établi un enseignement à ses frais. Cette étude entre dans l'éducation des princes, et ceux qui sont dignes de l'être, rougissent d'en ignorer les principes. L'empereur de Russie a voulu que les grands-ducs Nicolas et Michel, ses frères, fissent un cours d'Économie politique, dont la direction a été confiée à M. *Storch*. La publication qui a été faite des cahiers de ce professeur, prouve qu'une instruction si impor-

---

(1) Par un Traité populaire, je n'entends pas un traité à l'usage de la populace qui ne sait pas lire, et qui n'a que faire d'un traité ; j'entends un traité qui n'est pas uniquement réservé à ceux qui cultivent par état ou par goût ce genre de connaissances, mais qui est destiné à tous ceux qui remplissent, avec un esprit éclairé, les diverses professions de la société.

tante ne pouvait être remise en de plus habiles mains.

Depuis la publication de la seconde édition de cet ouvrage-ci, plusieurs livres recommandables ont jeté des faisceaux de lumière sur plusieurs points de l'Économie politique. Le sexe même s'est aperçu qu'il se fesait injure en se croyant disproportionné avec un genre d'étude qui exerce une influence directe sur la prospérité des familles. Une dame a fait paraître en Angleterre des *Conversations sur l'Économie politique* (1), principalement destinées à rectifier les idées des femmes sur cette matière, et où l'agrément des formes n'ébranle jamais la solidité du fonds.

Les auteurs qui se sont hasardés d'écrire sur la politique, l'histoire, et à plus forte raison sur les finances, le commerce et les arts, sans s'être instruits préalablement des principes de l'Économie politique, n'ont produit que des brochures où des livres qui n'ont pas pu réussir à fixer l'attention.

Mais ce qui a surtout contribué aux progrès de l'Économie politique, ce sont les circonstances graves où le monde civilisé s'est trouvé enve-

---

(1) *Conversations on Political Economy in which the elements of that science are familiary explained, by the author of Conversations on Chemistry.* London, 1816.

loppé depuis vingt-cinq ans. Les dépenses des gouvernemens se sont accrues à un point scandaleux; les appels qu'ils ont été forcés, pour subvenir à leurs besoins, de faire à leurs sujets, ont averti ceux-ci de leur importance; le concours de la volonté générale, ou du moins de ce qui en a l'air, a été réclamé, sinon établi, presque partout. Des contributions énormes, levées sur les peuples sous des prétextes plus ou moins spécieux, n'ayant pas même été suffisantes, il a fallu avoir recours au crédit; pour obtenir du crédit, il a fallu montrer ses besoins comme ses ressources; et la publicité des comptes de l'état, la nécessité de justifier aux yeux du public les actes de l'administration, a produit dans la politique une révolution morale dont la marche ne peut plus s'arrêter.

Dans le même temps, de grands bouleversemens, de grands malheurs ont fourni de grandes expériences. L'abus des papiers-monnaies, des interruptions commerciales, et d'autres, ont fait apercevoir les dernières conséquences de presque tous les excès. Et tout à coup des digues imposantes rompues, de grandes invasions, des gouvernemens détruits, d'autres créés, des empires nouveaux formés dans un autre hémisphère, des colonies devenues indépendantes, un certain élan général des esprits, si favorable à tous les développemens des facultés humaines, de grandes

espérances et de grands mécomptes, ont certainement beaucoup agrandi le cercle de nos idées, d'abord chez les hommes qui savent observer et penser, et par suite chez tout le monde.

C'est cette facilité de pouvoir suivre les anneaux par lesquels les causes et les effets sont enchaînés, qui constitue le grand progrès des sciences du genre de celle qui nous occupe. On descend ensuite avec facilité des considérations générales aux applications utiles. Or, à mesure que ces applications deviendront plus usuelles, ou, en d'autres termes, à mesure qu'on connaîtra mieux la marche des choses, et qu'on y puisera davantage ses règles de conduite, on fera des pas plus assurés vers la prospérité et le bonheur, qui sont les véritables fins de l'art social. Quoique plusieurs nations de l'Europe soient dans une situation assez florissante en apparence, et qu'il y en ait qui dépensent quatorze à quinze cents millions par an pour leurs besoins publics seulement, ou pour ce qu'elles croient l'être, il ne faut cependant pas se persuader que leur situation ne laisse rien à désirer. Un riche sybarite, habitant à son choix son palais de ville ou son palais de campagne, goûtant à grands frais, dans l'un comme dans l'autre, toutes les recherches de la sensualité, se transportant commodément et avec rapidité partout où l'appellent de nouveaux plaisirs, disposant des bras et du talent

d'un nombre considérable de serviteurs et de complaisans, et crevant dix chevaux pour satisfaire une fantaisie, peut trouver que les choses vont assez bien, et que l'Économie politique est portée à sa perfection. Mais dans les pays que nous nommons florissans, combien compterez-vous de personnes en état de se procurer de pareilles jouissances? une sur cent mille tout au plus; et il n'y en aura peut-être pas une sur mille à qui il soit permis de jouir de ce qu'on appelle une honnête aisance. Partout on voit l'exténuation de la misère à côté de l'embonpoint de l'opulence, le travail forcé des uns compenser l'oisiveté des autres, des masures et des colonnades, les haillons de l'indigence mêlés aux enseignes du luxe; en un mot, les plus inutiles profusions au milieu des besoins les plus urgens.

Certes, si l'Économie politique découvre les sources des richesses, si elle montre les moyens de les rendre abondantes, et enseigne l'art d'y puiser chaque jour davantage sans les épuiser jamais; si elle prouve que la population peut être à la fois bien plus nombreuse et incomparablement mieux pourvue des biens de ce monde; si elle constate que les intérêts des riches et des pauvres, que les intérêts d'une nation et ceux d'une autre nation ne sont pas opposés entre eux, et que toutes les rivalités ne sont que des vanités; s'il résulte de toutes ses démonstrations qu'une

foule de maux qu'on croyait sans remède, sont, je ne dis pas guérissables, mais même faciles à guérir, et qu'on n'en souffrira qu'aussi longtemps qu'on le voudra bien, il faut convenir qu'il est peu d'études plus importantes, plus dignes d'une âme noble et d'un esprit élevé.

Quelques-uns de ceux qui ont attrapé une assez bonne part dans un ordre de choses vicieux, ne manquent pas d'argumens pour le justifier aux yeux de la raison; car de quoi ne peut on pas faire l'apologie, lorsqu'on ne présente les choses que sous un seul point de vue? Peut-être que s'il fallait, dès demain, tirer de nouveau les lots qui leur assignent leur place dans la société, ils y trouveraient beaucoup à reprendre.

D'autres personnes, dont l'esprit n'a jamais entrevu un meilleur état social, affirment fièrement qu'il ne peut exister; elles conviennent des maux de l'ordre établi, et s'en consolent en disant qu'il n'est pas possible que les choses soient autrement. Cela rappelle cet empereur du Japon qui pensa étouffer de rire lorsqu'on lui dit que les Hollandais n'avaient point de rois. Les Iroquois ne conçoivent pas qu'on puisse faire la guerre sans rôtir ses prisonniers.

Des champions, nés de toute espèce d'ignorance, ont remarqué avec une confiance doctorale, que les nations et les particuliers savent

fort bien augmenter leur fortune sans connaître la nature des richesses, et que c'était une connaissance purement spéculative et inutile (1). C'est comme si l'on disait qu'on sait très-bien vivre et respirer sans l'anatomie et la médecine, et que ces connaissances sont par-là même superflues. Cette proposition ne serait pas soutenable ; mais que dirait-on si elle était soutenue par des docteurs qui, tout en décriant la médecine, vous soumettraient à un traitement fondé sur un vieil empirisme et sur les plus sots préjugés ? s'ils écartaient tout enseignement méthodique et régulier ? s'ils fesaient malgré vous, sur votre corps, de sanglantes expériences ? si leurs ordonnances étaient accompagnées de l'appareil et de l'autorité des lois ? et enfin s'ils les fesaient

(1) On gagne de l'argent comme on guérit une foule de maladies, c'est-à-dire, empiriquement, sans connaître l'organisation du corps ni la manière dont les remèdes agissent. Le marchand sait de même qu'en achetant dans tel lieu et sous telle forme une certaine marchandise, pour la revendre dans un autre lieu, sous une autre forme, il en retirera, tous frais faits, plus qu'elle ne lui a coûté. C'est tout ce qu'il faut pour gagner. Il n'a pas rigoureusement besoin de connaître les causes qui déterminent le montant de ses frais et de ses profits. Un aveugle peut aussi, après avoir été guidé les premières fois, trouver son chemin à tâtons ; mais une marche éclairée est toujours plus prompte et moins dangereuse, surtout quand il s'agit de gouverner ou de se laisser gouverner.

exécuter par des armées de commis et de soldats?

On a dit encore à l'appui des vieilles erreurs, qu'*il faut bien qu'il y ait quelque fondement à des idées si généralement adoptées par toutes les nations; ne doit-on pas se défier d'observations et de raisonnemens qui renversent ce qui a été tenu pour constant jusqu'à ce jour, ce qui a été admis par tant de personnages que rendaient recommandables leurs lumières et leurs intentions?* Cet argument, je l'avoue, est digne de faire une profonde impression, et pourrait jeter du doute sur les points les plus incontestables, si l'on n'avait vu tour à tour les opinions les plus fausses, et que maintenant on reconnaît généralement pour telles, reçues et professées par tout le monde pendant une longue suite de siècles. Il n'y a pas encore bien long-temps que toutes les nations, depuis la plus grossière jusqu'à la plus éclairée, et que tous les hommes, depuis le portefaix jusqu'au philosophe le plus savant, admettaient quatre élémens. Personne n'eût songé même à contester cette doctrine, qui pourtant est fausse; tellement qu'aujourd'hui il n'y a pas d'aide-naturaliste qui ne se décriât, s'il regardait la terre, l'eau, l'air et le feu comme des élémens (1). Combien d'autres opinions bien ré-

---

(1) Toutes nos connaissances, même les plus importantes, ne datent que d'hier. Le célèbre agronome Arthur-

gnantes, bien respectées, passeront de même! Il y a quelque chose d'épidémique dans les opinions des hommes; ils sont sujets à être attaqués de maladies morales dont l'espèce entière est infectée. Il vient des époques où, de même que la peste, la maladie s'use et perd d'elle-même sa malignité; mais il faut du temps. A Rome, on consultait les entrailles des victimes, trois cents ans encore après que Cicéron avait dit que deux augures ne pouvaient déjà plus se regarder sans rire.

En voyant cette fluctuation d'opinions qui se succèdent, on serait tenté de ne plus rien admettre d'assuré, et de se jeter dans le doute universel; on aurait tort. Les faits observés à plusieurs reprises par des hommes en état de les voir sous toutes leurs faces, une fois qu'ils sont bien constatés et bien décrits, sortent du domaine de l'opinion pour entrer dans celui de la vérité. Quelle que soit l'époque où l'on ait montré que la

---

Young, après avoir soigneusement cherché à recueillir tout ce qu'on avait observé sur l'assolement des terres, c'est-à-dire, sur la partie la plus importante de l'agriculture, celle qui enseigne par quelle succession de récoltes on peut occuper constamment le terrain et avec le plus d'avantage, dit qu'il n'a pu recueillir sur ce point aucune notion qui fût antérieure à l'année 1768. Il y a des arts non moins essentiels au bonheur de l'homme, sur lesquels on n'a encore aucune idée juste.

chaleur dilate les corps, cette vérité n'a pu être ébranlée. Les sciences morales et politiques offrent des vérités d'une démonstration plus difficile, mais tout aussi incontestables, quoique beaucoup plus contestées. Chacun se croit en droit d'y faire des découvertes, et de juger souverainement les découvertes des autres; il n'y a cependant qu'un fort petit nombre d'hommes qui ait assez de connaissances acquises, et des vues suffisamment étendues, pour être assurés qu'ils connaissent, sous tous les rapports, l'objet dont ils osent porter un jugement. On est étonné, dans la société, de voir les questions les plus épineuses décidées aussi lestement que si l'on savait tout ce qui peut, tout ce qui doit influer sur le jugement qu'on en porte. Il semble voir une compagnie de gens qui, passant en toute hâte devant la façade d'un superbe château, se croiraient fondés à nous dire tout ce qui se passe dans son intérieur.

On rencontre même des écrivains qui jouissent de la déplorable facilité de faire des articles, des brochures, des volumes, sur ce qu'ils n'entendent pas. Qu'arrive-t-il? Ils répandent sur la science les nuages de leur esprit; ils obscurcissent ce qui commençait à s'éclaircir. En combattant à tort et à travers les plus judicieux écrivains, ils font croire au vulgaire qui n'est pas en état de faire la différence des uns aux autres, que les points les plus incontestables sont douteux; que les

conséquences les plus claires sont problématiques. Le public insouciant aime mieux croire sur parole que d'instruire un procès; il voit quelquefois un appareil de chiffres, et cela lui impose; comme si le fondement de tous les nombres n'était pas une assertion, et comme si un nombre prouvait quelque chose, sans être accompagné d'un raisonnement sûr.

Les opinions en Économie politique ont même ce malheur particulier, c'est qu'elles ne se trouvent pas seulement soutenues par la vanité, la plus universelle des infirmités humaines, mais par l'intérêt personnel, qui ne l'est guère moins, et qui, à notre insu, et malgré nous, exerce tant d'empire sur notre façon de penser; de là cette intolérance âcre et tranchante qui fait peur à la vérité, l'oblige à reculer; ou si la vérité s'arme de courage, l'entoure de défaveur et quelquefois de persécution. Les lumières sont assez répandues maintenant pour qu'un physicien puisse sans risque avancer que la nature marche toujours à ses fins par les voies les plus simples. Mais un publiciste qui se hasarderait à dire que les valeurs levées sur les peuples par les contributions ne leur sont point restituées par les dépenses des gouvernemens; ou bien qu'il y a une analogie parfaite entre les finances de l'état et celles d'un particulier, et que les mêmes principes d'économie doivent présider à l'administration des

unes comme des autres, aurait à vaincre les cris de cent sortes de gens, et à réfuter dix à douze systèmes.

On a cru très-long-temps que l'Économie politique était à l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui règlent les affaires de l'état. Sans doute le gouvernement est intéressé à voir se multiplier les richesses, parce qu'il ne peut en prendre sa part qu'à proportion de ce qu'il y en a dans la société; mais les particuliers y sont plus intéressés encore, puisque l'aisance, l'existence même de leur famille en dépendent (1). Je sais qu'il importe que les hommes élevés en pouvoir soient plus éclairés que les autres; je sais que les fautes des particuliers ne peuvent jamais ruiner qu'un petit nombre de familles,

(1) Qui peut nier que de justes notions sur la nature et sur la marche des valeurs ne donnent beaucoup d'avantage pour juger sainement des entreprises où l'on est intéressé, soit comme partie principale, soit comme actionnaire; pour prévoir les besoins de ces entreprises et quels seront leurs produits; pour imaginer les moyens de les faire prospérer, et y faire valoir ses droits; pour choisir les placemens les plus solides, prévoir l'issue des emprunts et des autres actes de l'administration; pour améliorer les terres à propos, balancer avec connaissance de cause les avances avec les produits; pour connaître les besoins généraux de la société, et faire choix d'un état; pour discerner les symptômes de prospérité ou de déclin du corps social, etc. etc.?

tandis que celles des princes et des ministres répandent la désolation sur tout un pays. Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas? Cette question vaut la peine d'être faite. C'est dans la classe mitoyenne, également à l'abri de l'enivrement de la grandeur et des travaux forcés de l'indigence; c'est dans la classe où se rencontrent les fortunes honnêtes, les loisirs mêlés à l'habitude du travail, les libres communications de l'amitié, le goût de la lecture et la possibilité de voyager; c'est dans cette classe, dis-je, que naissent les lumières; c'est de là qu'elles se répandent chez les grands et chez le peuple; car les grands et le peuple n'ont pas le temps de méditer; ils n'adoptent les vérités que lorsqu'elles leur parviennent sous la forme d'axiomes et qu'elles n'ont plus besoin de preuves.

Et quand même un monarque et ses principaux ministres seraient familiarisés avec les principes sur lesquels se fonde la prospérité des nations, que feraient-ils de leur savoir, s'ils n'étaient secondés dans tous les degrés de l'administration par des hommes capables de les comprendre, d'entrer dans leurs vues, et de réaliser leurs conceptions? La prospérité d'une ville, d'une province, dépend quelquefois d'un travail de bureau, et le chef d'une très-petite administra-

tion, en provoquant une décision importante, exerce souvent une influence supérieure à celle du législateur lui-même.

Enfin en supposant que tous ceux qui prennent part à la gestion des affaires publiques, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût, ce qui est tout-à-fait improbable, quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leurs meilleurs desseins? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de ceux mêmes que favoriseraient le plus leurs opérations?

Pour qu'une nation jouisse des avantages d'un bon système économique, il ne suffit pas que ses chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans, il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir (1).

---

(1) Je suppose ici qu'il y a un véritable amour du bien public dans les grands. Lorsque ce sentiment n'existe pas, lorsque le gouvernement est pervers et de mauvaise foi, il est bien plus utile encore que la nation connaisse la vraie nature des choses et entende ses véritables intérêts ; autrement elle souffre sans savoir à quelles causes elle doit attribuer ses souffrances ; ou bien, les attribuant à des causes qui ne sont pas les véritables, les vues du public sont divergentes, les efforts sont isolés, chacun en particulier manque de fermeté parce qu'il ne se sent pas soutenu ; et le despotisme en profite ; ou bien encore, si la nation, trop mal gouvernée, se fâche, elle écoute des conseils

C'est encore le moyen d'éviter les hésitations, les changemens perpétuels de principes, qui empêchent de profiter même de ce qu'un mauvais système peut avoir de bon. L'esprit de suite est un des principaux élémens de la prospérité des nations ; témoin l'Angleterre devenue riche et plus puissante que ne semblerait le comporter son étendue, en suivant constamment le système fâcheux à plusieurs égards, même pour elle, de s'emparer exclusivement du commerce maritime des autres nations. Mais pour suivre long-temps la même route, il faut être en état d'en choisir une qui ne soit pas trop mauvaise : sans cela on rencontre des difficultés insurmontables qu'on n'avait pu prévoir, et l'on est contraint de changer de marche, même sans versatilité.

C'est peut-être à cette cause qu'il faut attribuer les inconséquences qui ont travaillé la France depuis deux siècles ; c'est-à-dire depuis qu'elle s'est vue à portée d'atteindre le haut point de prospérité où l'appelaient son sol, sa position et le génie de ses habitans. Semblable à un navire voguant sans boussole et sans carte, selon le caprice des vents et la folie des pilotes, ne sachant d'où il part ni où il veut arriver, elle avançait au hasard, parce qu'il n'y avait point

pernicieux, et échange un mauvais système d'administration contre un pire.

dans la nation d'opinion arrêtée sur les causes de la prospérité publique (1). Une semblable opinion aurait étendu son influence sur plusieurs administrateurs successivement : ne l'eussent-ils pas partagée, ils ne l'auraient pas du moins heurtée trop directement, et le vaisseau français n'aurait pas été exposé à ces changemens de manœuvres dont il a si cruellement souffert.

La versatilité a des effets si funestes, qu'on ne peut passer même d'un mauvais système à un bon sans de graves inconvéniens. Sans doute le régime prohibitif et exclusif nuit prodigieusement aux développemens de l'industrie et aux progrès de la richesse des nations ; cependant on ne pourrait, sans causer de grands maux, supprimer brusquement les institutions qu'il a fondées (2). Il faudrait des mesures graduelles, ménagées avec un art infini, pour parvenir sans in-

(1) Dans combien de circonstances n'a-t-on pas pris beaucoup de peines et dépensé beaucoup d'argent pour augmenter le malheur qu'on voulait éviter ! Combien de règlemens sont assez exécutés pour produire tout le mal que des règlemens peuvent faire, et assez violés pour conserver en même temps tous les inconvéniens de la licence !

(2) Les principaux inconvéniens viennent de ce qu'on ne peut, sans de grosses pertes, changer l'emploi des capitaux et des talens qu'un mauvais système avait engagés dans une direction fâcheuse.

conv́eniens à un ordre de choses plus favorable; de même que, lorsque des voyageurs, parcourant les climats du nord, ont quelques membres surpris par la gelée, ce n'est que par des gradations insensibles qu'on les préserve des dangers d'une guérison trop brusque, et qu'on parvient à rendre aux parties malades la vie et la santé.

Les meilleurs principes ne sont pas toujours applicables. L'essentiel est qu'on les connaisse; on en prend ensuite ce qu'on peut, ou ce qu'on veut. Il n'est pas douteux qu'une nation neuve, et qui pourrait les consulter en tout, ne parvînt promptement à un très-grand éclat; mais toute nation peut néanmoins atteindre un degré de prospérité satisfesant, en les violant à plusieurs égards. L'action puissante de la force vitale fait grandir et prospérer le corps humain, malgré les excès de jeunesse, les accidens, les blessures même qu'on lui fait subir. Il n'y a point dans la pratique de perfection absolue hors de laquelle tout soit mal et ne produise que du mal; le mal est partout mélangé avec le bien. Quand le premier l'emporte, on décline; quand c'est le bien, on fait des pas plus ou moins rapides vers la prospérité, et rien ne doit décourager dans les efforts qu'on tente pour connaître et propager les bons principes. Le plus petit pas qu'on fait vers eux, est déjà un bien et porte d'heureux fruits.

L'opinion que l'étude de l'Économie politique

ne convient qu'aux hommes publics a eu d'autres inconvéniens : presque tous les auteurs, jusqu'à Smith, se sont imaginé que leur principale vocation était de donner des conseils à l'autorité ; et comme ils étaient loin d'être d'accord entre eux, que les faits, leur liaison et leurs conséquences, étaient fort imparfaitement conçus par eux, et tout-à-fait méconnus du vulgaire, on a dû les regarder comme des rêveurs de bien public ; de là le dédain que les gens en place affectaient pour tout ce qui ressemblait à un principe.

Mais depuis qu'on a appliqué à l'investigation des faits et aux raisonnemens dont ils sont la base, les méthodes rigoureuses qui nous conduisent à la vérité dans toutes les autres branches de nos connaissances, on a fait de l'Économie politique une véritable science. Elle se réduit maintenant à dire comment les choses se passent relativement aux richesses. Il n'y a plus de conseils à donner à l'autorité ; si l'autorité est jalouse de connaître les conséquences bonnes ou mauvaises de ses plans, elle peut consulter l'Économie politique comme elle consulte l'hydraulique lorsqu'elle veut construire une pompe ou une écluse. Ce qu'on doit à l'autorité, c'est une juste représentation de la nature des choses et des lois générales qui en découlent nécessairement. Peut-être lui doit-on encore, jusqu'à ce que

toutes ces notions soient devenues plus familières, de la mettre sur la voie de quelques applications. Si elle les dédaigne ou les meprise, tant pis pour elle et tant pis pour les peuples. Le cultivateur qui sème de l'ivraie, ne saurait recueillir du froment.

Le temps est un grand maître, et rien ne peut suppléer à son action. C'est à lui seul qu'il appartient de démontrer les avantages qu'on peut retirer de la connaissance de l'Économie politique dans la législation et l'administration des Etats. L'habitude qui, d'un côté, condamne tant de gens sensés, en même temps qu'ils conviennent des principes, à parler, à agir, comme s'ils n'en avaient pas la moindre connaissance (1); la

(1) « On voudrait, pour ainsi dire, que je prouvasse » que mes preuves sont bonnes, et qu'on n'a pas eu tort » de s'y rendre.... La force de mes raisons a entraîné l'as- » sentiment réfléchi du moment; on sent ensuite que les » jugemens habituels renaissent invinciblement, quoique » sans motifs légitimes, comme celui de la grandeur de la » lune à l'horizon.... On voudrait être débarrassé par moi » de ces récidives incommodes dont on sent le faux, mais » qui importunent. On veut que, par des raisons, je fasse » l'effet du temps. Cela est impossible. Chaque cause a un » effet qui lui est propre : les raisons convainquent, le sen- » timent entraîne, les prestiges étourdissent, le temps » seul et la fréquente répétition des mêmes actes, pro- » duisent l'état de calme et d'aisance nommé habitude.... » C'est pour cela que toutes les opinions nouvelles sont

résistance qu'opposent, d'un autre côté, à plusieurs de ces principes l'intérêt privé et l'intérêt national mal entendu, n'ont rien qui doive surprendre ni effrayer les hommes qu'anime l'amour du bien public. La physique de Newton, unanimement rejetée en France durant cinquante années, est maintenant enseignée dans toutes nos écoles. On s'apercevra enfin qu'il est des études plus importantes encore que celle-là, si l'on mesure leur importance d'après l'influence qu'elles exercent sur le sort des hommes.

Que les nations qu'on dit civilisées sont encore ignorantes et barbares! Parcourez des provinces entières de cette Europe si glorieuse; questionnez cent personnes, mille, dix mille: à peine sur ce nombre en trouverez-vous deux, une peut-être, qui ait quelque teinture de ces connaissances si relevées dont le siècle se glorifie. On n'en ignore pas seulement les hautes vérités, ce qui n'aurait rien d'étonnant; mais les élémens les plus simples, les plus applicables à la position de chacun. Quoi de plus rare même que les qualités nécessaires pour s'instruire! qu'il est peu de gens capables seulement d'observer ce qu'ils

---

» lentes à se répandre. Si un novateur a jamais eu des » succès prompts, c'est qu'il n'a fait que déclarer et mettre » en lumière des opinions qui couvaient déjà dans toutes » les têtes ». DESTUTT-TRACY, *Logique*, chap. 8.

voient tous les jours, et qui sachent douter de ce qu'ils ne savent pas !

Les hautes connaissances sont donc bien loin encore d'avoir procuré à la société les avantages qu'on en doit attendre, et sans lesquels elles ne seraient que de curieuses difficultés. Peut-être est-ce au dix-neuvième siècle qu'il est réservé d'en perfectionner les applications. On verra des esprits supérieurs, dans les sciences morales comme dans les sciences physiques, après avoir reculé les bornes de leurs théories, découvrir des méthodes qui mettront les vérités importantes à la portée des esprits médiocres. Alors, dans les occurrences ordinaires de la vie, on sera guidé, non par des lumières transcendantes, mais par des notions saines. On jugera de tout, non sur parole, mais sur la nature mieux connue des choses. On remontera ainsi par habitude et naturellement à la source de toute vérité. On ne se laissera pas éblouir par de vaines paroles; on ne se laissera pas guider par de fausses notions. La perversité, ne pouvant plus s'armer du charlatanisme, perdra sa principale force, et n'obtiendra pas long-temps alors ces succès si tristes pour les gens de bien, et si funestes pour les nations.

TRAITÉ
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

SIMPLE EXPOSITION

DE LA MANIÈRE DONT SE FORMENT, SE DISTRIBUENT ET SE CONSOMMENT LES RICHESSES.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

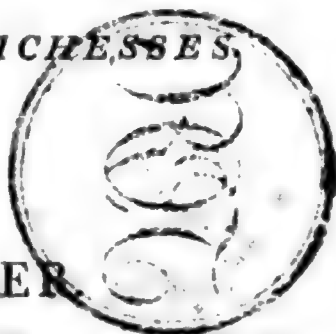

CHAPITRE PREMIER.

Ce qu'il faut entendre par PRODUCTION.

Si l'on observe ce que les hommes entendent par le mot *richesses*, pris dans son sens le plus étendu, on trouve qu'ils désignent ainsi une certaine quantité de choses qui ont une valeur, comme des métaux, des grains, des étoffes, des denrées de toutes les sortes. S'ils donnent le nom de richesses à des terres, à des établissemens industriels, ou bien à des contrats

de rentes et à des effets de commerce, il est évident que c'est parce que les uns sont un moyen de produire, les autres un engagement pris de livrer des choses qui ont une valeur réelle et intrinsèque. En résultat, il n'y a de richesses que là où se trouvent des choses qui ont de la valeur par elles-mêmes.

La richesse est grande, quand la somme des valeurs dont elle se compose est considérable.

Elle est petite, si les valeurs le sont.

Deux choses ayant une valeur égale, quoique de différente nature, sont une richesse égale. Elles ont une valeur égale, lorsque généralement on consent librement à les échanger l'une contre l'autre; ainsi un sac de blé valant cent francs, et pouvant à volonté s'échanger contre une somme de cent francs, est une portion de richesse précisément égale à cent francs en or ou en argent.

Maintenant, si l'on cherche d'où vient aux choses leur valeur, on trouve qu'elle naît des usages auxquels elles sont propres (1). Les unes servent d'aliment, les autres de vêtement; d'autres nous défendent de la rigueur du climat, comme les maisons; d'autres, telles que les ornemens, les embellissemens, satisfont des goûts qui sont une espèce de besoin, ou seulement la vanité, qui est un besoin encore.

(1) On verra plus tard de quelle manière les frais de production influent sur cette valeur. Ici, nous ne cherchons qu'à en découvrir le premier fondement.

Toujours est-il vrai que si les hommes attachent de la valeur à une chose, c'est en raison de ses usages.

Cette faculté qu'ont de certaines choses de pouvoir satisfaire aux divers besoins des hommes, qu'on me permette de la nommer *utilité* (1).

Je dirai que créer des objets qui ont une utilité quelconque, c'est créer des richesses, puisque l'utilité de ces choses est le premier fondement de leur valeur, et que leur valeur est de la richesse.

Mais on ne crée pas des objets : la masse des matières dont se compose le monde, ne saurait augmenter ni diminuer. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de reproduire ces matières sous une autre forme qui les rende propres à un usage quelconque qu'elles n'avaient pas, ou seulement qui augmente l'utilité qu'elles pouvaient avoir. Il y a alors création, non pas de matière, mais d'utilité ; il y a *production*.

C'est ainsi qu'il faut entendre le mot *production* en économie politique, et dans tout le cours de cet ouvrage. La production n'est point une création de matière, mais une création d'utilité. Elle ne se mesure point suivant la longueur, le volume ou le poids du produit, mais suivant la valeur qui naît de l'utilité qu'on lui trouve.

Pour mesurer exactement la production, il faudrait

---

(1) Du latin *uti*, user, d'où l'on a fait *utilitas*, utilité, qualité de pouvoir servir, de pouvoir être employé.

avoir une mesure exacte du degré d'utilité de chaque chose. Mais comment mesurer l'utilité ? Ce qui paraît nécessaire à une personne, semble fort superflu à une autre.

Néanmoins, quelle que soit la variété qui se trouve dans les goûts et dans les besoins des hommes, il se fait entre eux une estimation générale de l'utilité de chaque objet en particulier, estimation dont on peut se faire une idée au moyen de la quantité d'autres objets qu'ils consentent à donner en échange de celui-là.

Cette évaluation, résultat du débat que les personnes qui composent la société font de leurs convenances réciproques, forme ce que le célèbre Adam Smith appelle la *valeur échangeable* des choses, ce que Turgot nomme leur *valeur appréciative*, et ce que nous pouvons désigner plus brièvement par le nom de *valeur*.

Et, pour plus de commodité, si nous observons la quantité qu'on donne d'une même chose, la quantité d'écus, par exemple, qu'on donne en échange de deux objets différens, nous pourrons nous former une idée de la proportion qui existe entre la valeur de l'un de ces objets et la valeur de l'autre.

Ainsi je dirai qu'une quantité de blé qui peut s'échanger, ou si l'on veut, se vendre, contre cent écus, est un produit égal à une quantité de toile dont on trouverait cent écus. Je dirai qu'une aune de drap qui peut se vendre 40 francs, est un pro-

duit vingt fois plus considérable qu'une aune de grosse toile qui se vendrait 40 sous.

La valeur, lorsqu'elle est estimée en monnaie, se nomme le *prix des choses*. Leur *prix-courant* est le prix que, dans un temps et un lieu donné, on est assuré de pouvoir en obtenir, si l'on juge à propos de les vendre.

De ce que le prix est la mesure de la valeur des choses, et de ce que leur valeur est la mesure de leur utilité, il ne faudrait pas tirer la conséquence absurde qu'en faisant monter leur prix par la violence, on accroît leur utilité. La valeur échangeable ou appréciative n'est une indication de l'utilité donnée, de la production réelle, qu'autant que cette valeur est abandonnée à elle-même, et que l'action des hommes qui font un marché, est entièrement libre; de même qu'un baromètre n'indique la pesanteur de l'atmosphère, qu'autant que le mercure peut s'y mouvoir avec facilité.

En effet, lorsqu'un homme vend à un autre un produit quelconque, il lui vend l'utilité qui est dans ce produit; l'acheteur ne l'achète qu'à cause de son utilité, de l'usage qu'il en peut faire. Si, par une cause quelconque, l'acheteur est obligé de le payer au-delà de ce que vaut cette utilité, il paye une chose qu'on ne lui livre pas (1).

---

(1) Ceci recevra de nouveaux développemens. Il nous suffit, quant à présent, de savoir qu'en quelque état que

Ainsi quand des priviléges exclusifs, des impôts, des prohibitions, élèvent les prix, comme ils n'ajoutent rien à l'utilité des choses, leur effet n'est pas d'augmenter la masse des richesses, mais de faire payer aux acheteurs une valeur que les vendeurs ne livrent pas, et de faire ainsi passer gratuitement de l'argent de la main d'un individu dans celle d'un autre, ou bien de la poche des particuliers dans les coffres du fisc.

C'est ce qui arrive quand l'autorité accorde à une certaine classe de négocians le privilége exclusif de faire un certain commerce, celui des marchandises de l'Inde, par exemple ; le prix de ces marchandises en est plus élevé, sans que leur utilité, leur valeur intrinsèque soit plus grande. Cet excédant de prix est un argent qui passe de la bourse des consommateurs dans celle des négocians privilégiés, et qui n'enrichit les uns qu'en appauvrissant inutilement les autres exactement de la même somme.

De même quand le gouvernement met sur le vin, par exemple, un impôt qui fait vendre 15 sous une bouteille, qui sans cela se serait vendue 10 sous, que fait-il autre chose que faire passer, pour chaque bouteille, 5 sous de la main des producteurs ou des consommateurs de vin (1) dans celle du percepteur ?

---

se trouve la société, plus la liberté de produire et de contracter est entière, et plus les prix courans se rapprochent de la valeur réelle des choses.

(1) Au troisième Livre de cet ouvrage, on montre quelle

La marchandise n'est ici qu'un moyen d'atteindre plus ou moins commodément le contribuable, et sa valeur courante est composée de deux élémens, savoir : en premier lieu, sa valeur réelle fondée sur son utilité, et ensuite la valeur de l'impôt que le gouvernement juge à propos de faire payer pour la laisser fabriquer, passer ou consommer.

Il n'y a donc véritablement production de richesse que là où il y a création ou augmentation d'utilité.

Sachons comment cette utilité est produite.

---

portion de cet impôt paye le producteur, et quelle portion le consommateur.

CHAPITRE II.

Des différentes sortes d'industrie, et comment elles concourent à la production.

Parmi les choses qui sont à notre usage, les unes nous sont données gratuitement et sans mesure par la nature : tels sont l'air, et dans certains cas, l'eau, la lumière. Ce sont des espèces de richesses naturelles qu'on possède sans les acheter, et dont la nature seule fait les frais. Elles n'ont point de valeur échangeable, parce que les autres hommes les possédant de leur côté, n'ont jamais besoin de les acquérir. N'étant susceptibles ni d'être procurées par la production, ni d'être détruites par la consommation, elles sortent du domaine de l'économie politique.

Il en est d'autres, non moins essentielles, dont on ne jouirait jamais, si l'industrie humaine ne provoquait, secondait, achevait les opérations de la nature. Telles sont la plupart des denrées qui servent à notre nourriture, à notre vêtement, à notre logement.

Lorsque l'industrie se borne à les recueillir des mains de la nature, on la nomme *industrie agricole*, ou simplement *agriculture*.

Lorsqu'elle sépare, mélange, façonne les produits de la nature, pour les approprier à nos besoins, on la nomme *industrie manufacturière*.

Lorsqu'elle met à notre portée les objets de nos besoins qui n'y seraient pas sans cela, on la nomme *industrie commerciale*, ou simplement *commerce*.

C'est au moyen seulement de l'industrie que les hommes peuvent être pourvus, avec quelque abondance, des choses qui leur sont nécessaires, et de cette multitude d'autres objets dont l'usage, sans être d'une nécessité indispensable, marque cependant la différence d'une société civilisée à une horde de sauvages. La nature, abandonnée à elle-même, ne fournirait qu'imparfaitement à l'existence d'un petit nombre d'hommes. On a vu des pays fertiles, mais déserts, ne pouvoir nourrir quelques infortunés que la tempête y avait jetés par hasard; tandis que, grâces à l'industrie, on voit en beaucoup d'endroits une nombreuse population subsister à l'aise sur le sol le plus ingrat.

On donne le nom de *produits* aux choses que l'industrie nous procure.

Il est rare qu'un produit soit le résultat d'un seul genre d'industrie. Une table est un produit de l'industrie agricole qui a abattu l'arbre dont elle est faite, et de l'industrie manufacturière qui l'a façonnée. Le café est pour l'Europe un produit de l'agriculture qui a planté et recueilli cette graine en Arabie ou ailleurs, et de l'industrie commerciale qui la met entre les mains du consommateur.

Ces trois sortes d'industries, qu'on peut, si l'on veut, séparer en une foule de ramifications, concourent à la production exactement de la même manière.

Toutes donnent une utilité à ce qui n'en avait point, ou accroissent celle qu'une chose avait déjà. Le laboureur, en semant un grain de blé, en fait germer vingt autres; il ne les tire pas du néant : il se sert d'un outil puissant qui est la terre, et il dirige une opération par laquelle différentes substances, auparavant répandues dans le sol, dans l'eau, dans l'air, se changent en grains de blé.

La noix de galle, le sulfate de fer, la gomme arabique, sont des substances répandues dans la nature; l'industrie du négociant, du manufacturier, les réunit, et leur mélange donne cette liqueur noire qui permet de transmettre des connaissances utiles. Ces opérations du négociant, du manufacturier, sont analogues à celles du cultivateur, et celui-ci se propose un but et emploie des moyens du même genre que les deux autres.

Personne n'a le don de créer de la matière; la nature même ne le peut pas. Mais tout homme peut se servir des agens que lui offre la nature pour donner de l'utilité aux choses; et même toute industrie ne consiste que dans l'usage qu'on fait des agens fournis par la nature; le produit du travail le plus parfait, celui dont presque toute la valeur est en main-d'œuvre, n'est-il pas ordinairement le résultat de l'action de l'acier, dont les propriétés sont un don de la nature, s'exerçant sur une matière quelconque, autre don de la nature (1)?

---

(1) Algarotti, dans ses Opuscules, cite comme un exemple

C'est pour avoir méconnu ce principe, que la société qu'on nommait des *Économistes*, qui comptait dans son sein des écrivains d'ailleurs très-éclairés, est tombée dans de graves erreurs. Elle n'accordait le nom de productive qu'à l'industrie qui nous procure de nouvelles matières, à l'industrie de l'agriculteur, du pêcheur, du mineur. Elle ne considérait pas que ces matières n'étaient des richesses qu'en raison de leur valeur, car de la matière sans valeur n'est pas richesse; témoin l'eau, les cailloux, la poussière. Or, si c'est la valeur de la matière qui fait la richesse, on crée de la richesse en donnant de la valeur. Et en effet, un homme qui possède dans son magasin un quintal de laines fabriquées en beaux draps, est plus riche que celui qui possède un quintal de laine en balles.

A cet argument, les Économistes répliquaient que la valeur additionnelle répandue sur un produit par

---

du prodigieux accroissement de valeur donné à un objet par l'industrie, les ressorts spiraux qui ramènent le balancier des montres. Une livre de fer brut coûte environ cinq sous à la fabrique. On en fait de l'acier, et avec cet acier le petit ressort qui meut le balancier d'une montre. Chacun de ces ressorts ne pèse qu'un dixième de grain, et, quand il est parfait, il peut se vendre jusqu'à 18 fr. Avec une livre de fer, on peut fabriquer, en accordant quelque chose pour le déchet, quatre-vingt mille de ces ressorts, et porter par conséquent une matière qui vaut cinq sous, à une valeur de un million quatre cent quarante mille francs.

un manufacturier, était balancée par la valeur que ce manufacturier avait consommée pendant sa fabrication. Ils disaient que la concurrence des manufacturiers entre eux ne leur permettait pas d'élever leur prix au-delà de ce qui était nécessaire pour les indemniser de leurs propres consommations ; et qu'ainsi leurs besoins détruisant d'un côté ce que leur travail produisait de l'autre, il ne résultait de ce travail aucun accroissement de richesses pour la société (1).

Il aurait fallu que les Économistes prouvassent en premier lieu, que la production des artisans et ma-

---

(1) Mercier de la Rivière (*Ordre naturel des Sociétés politiques*, tome II, page 255), cherchant à prouver que le travail des manufactures est stérile, non productif, fait un argument que je crois utile de repousser, parce qu'il a été reproduit sous différentes formes, quelquefois assez spécieuses. Il dit que si l'on prend pour des *réalités* les *faux produits* de l'industrie, on doit, pour être conséquent, multiplier inutilement la main-d'œuvre pour multiplier les richesses. Mais, de ce que la main-d'œuvre produit une valeur quand elle a un résultat utile, il ne s'ensuit pas qu'elle produise une valeur quand elle a un résultat inutile, ou nuisible. Tout travail n'est pas productif; il ne l'est que lorsqu'il ajoute une valeur réelle à une chose quelconque ; et ce qui prouve encore mieux combien ce raisonnement des Économistes est vide de sens, c'est qu'il peut être employé contre leur propre système, tout aussi bien que contre le système opposé. Il suffirait de leur dire : *Vous convenez que l'industrie du cultivateur est productive; il n'a donc qu'à labourer ses terres dix fois par an, et les ensemencer aussi souvent, pour décupler leurs produits ;* ce qui est absurde.

nufacturiers était nécessairement balancée par leurs consommations. Or, ce n'est point un fait. Il y a sans doute plus d'épargnes faites et plus de capitaux accumulés sur les profits des manufacturiers et des négocians que sur ceux des cultivateurs.

En second lieu, les profits résultans de la production manufacturière, pour être consommés et servir à l'entretien des manufacturiers et de leurs familles, n'en sont pas moins réels et acquis. Ils ne servent même à leur entretien que parce que ce sont des richesses réelles, et tout aussi réelles que celles des propriétaires fonciers et des agriculteurs, qui se consomment de même en servant à l'entretien de ces classes.

L'industrie commerciale concourt à la production de même que l'industrie manufacturière, en élevant la valeur d'un produit par son transport d'un lieu dans un autre. Un quintal de coton du Brésil a acquis un usage de plus, et vaut davantage dans un magasin d'Europe que dans un magasin de Rio-Janeiro. C'est une façon que le commerçant donne aux marchandises; une façon qui rend propres à l'usage des choses qui ne l'étaient pas; une façon non moins utile, non moins compliquée et non moins hasardeuse qu'aucune de celles que donnent les deux autres industries. Il se sert dans le même but, et pour un résultat analogue, des propriétés naturelles du bois, des métaux dont ses navires sont construits, du chanvre qui compose ses voiles, du vent qui les enfle, de tous les agens natu-

rels qui peuvent concourir à ses desseins, de la même manière qu'un agriculteur se sert de la terre, de la pluie et des airs (1).

Ainsi, lorsque Raynal a dit du commerce, en l'opposant à l'agriculture et aux arts : *Le commerce ne produit rien par lui-même*, il ne s'était pas formé une idée complète du phénomène de la production. Raynal a commis dans cette occasion, relativement au commerce, la même erreur que les Économistes relativement au commerce et aux manufactures. Ils disaient : l'agriculture seule produit; Raynal prétend

---

(1) Genovesi, qui occupait à Naples une chaire d'économie politique, définit le commerce, l'*échange du superflu contre le nécessaire*. Il se fonde sur ce que, dans un échange, la marchandise qu'on veut avoir, est, pour l'un et l'autre contractant, plus nécessaire que celle qu'on veut donner. C'est une subtilité; et je la signale, parce qu'elle est souvent reproduite. Il serait difficile de prouver qu'un pauvre ouvrier, qui va le dimanche au cabaret, y donne son superflu en échange de son nécessaire. Dans tout commerce qui n'est pas une escroquerie, on échange entre elles deux choses qui, au moment et dans le lieu où se fait l'échange, valent autant l'une que l'autre. La production commerciale, c'est-à-dire, la valeur ajoutée aux marchandises échangées, n'est point le fait de l'échange, mais le fait des opérations commerciales qui les ont fait arriver.

Le comte de Verri est, à ma connaissance, le premier qui ait dit en quoi consistait le principe et le fondement du commerce. Il a dit en 1771 : « Le commerce n'est réellement » autre chose que le transport des marchandises d'un lieu » à un autre ». (*Meditazioni sulla Economia politica*, §. 4.)

que l'agriculture et les arts industriels seuls produisent. Il se trompe un peu moins, mais se trompe encore.

Condillac s'égare aussi lorsqu'il veut expliquer de quelle manière le commerce produit. Il prétend que toutes les marchandises, valant moins pour celui qui les vend que pour celui qui les achète, elles augmentent de valeur par cela seul qu'elles passent d'une main dans une autre. C'est une erreur; car une vente étant un échange où l'on reçoit une marchandise, de l'argent, par exemple, en retour d'une autre marchandise, la perte que chacun des contractans ferait sur l'une des deux, compenserait le gain qu'il ferait sur l'autre, et il n'y aurait point de *valeur produite*. Lorsqu'on achète à Paris du vin d'Espagne, on donne bien réellement valeur égale pour valeur égale : l'argent qu'on paye et le vin qu'on reçoit valent autant l'un que l'autre; mais le vin ne valait pas autant avant d'être parti d'Alicante; sa valeur s'est véritablement accrue entre les mains du commerçant, par le transport, et non pas au moment de l'échange; le vendeur ne fait point un métier de fripon, ni l'acheteur un métier de dupe, et Condillac n'est point fondé à dire, que *si l'on échangeait toujours valeur égale pour valeur égale, il n'y aurait point de gain à faire pour les contractans* (1).

---

(1) Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre. Ire partie, chap. 6.

Dans certains cas, les autres industries produisent d'une façon analogue à celle du commerce, en donnant une valeur à des choses auxquelles elles n'ajoutent absolument aucune qualité nouvelle que celle de les approcher du consommateur. Telle est l'industrie du mineur. Le métal ou la houille existent dans la terre aussi complets qu'ils peuvent l'être, et ils y sont sans valeur. Le mineur les en tire, et cette opération les rendant propres à l'usage, leur donne une valeur. Il en est ainsi du hareng. Dans la mer, hors de l'eau, c'est le même poisson; mais sous cette dernière forme il a acquis une utilité, une valeur qu'il n'avait pas (1).

---

(1) On peut considérer comme exerçant des industries du même genre, celui qui laboure les terres, celui qui élève des bestiaux, celui qui abat des arbres, et même celui qui pêche des poissons qu'il n'a point fait naître, ou qui puise dans les entrailles de la terre les métaux, les pierres, les combustibles que la seule nature y a placés; et, pour ne pas multiplier les dénominations, on désigne toutes ces occupations par le nom d'*industrie agricole*, parce que la culture des champs est la plus importante de toutes. Les mots sont de peu d'importance, une fois que les idées sont bien comprises. Le vigneron qui presse son raisin, fait une opération mécanique, qui tient de plus près aux arts manufacturiers qu'aux arts agricoles. Qu'on le nomme manufacturier ou agriculteur, peu importe, pourvu qu'on conçoive de quelle façon son industrie ajoute à la valeur d'un produit. Il y a, si l'on veut, une multitude d'industries, en considérant toutes les manières possibles de donner de la valeur aux choses; et, en généralisant tout-à-fait, il n'y en a qu'une seule, puisque toutes se réduisent à se servir des matières et

Les exemples pourraient se multiplier à l'infini, et tous se fondraient par nuances les uns dans les autres, comme les êtres naturels que le naturaliste sépare pourtant en différentes classes pour avoir plus de facilité à les décrire.

L'erreur fondamentale où sont tombés les économistes, et que je montre avoir été partagée même par leurs antagonistes, les a conduits à d'étranges conséquences. Selon eux, les manufacturiers et les négocians ne pouvant rien ajouter à la masse commune des richesses, ne vivent qu'aux dépens de ceux qui seuls produisent, c'est-à-dire, des propriétaires et cultivateurs des terres; s'ils ajoutent quelque valeur aux choses, ce n'est qu'en consommant une valeur équivalente qui provient des véritables producteurs; les nations manufacturières et commerçantes ne vivent que du salaire que leur payent les nations agricoles; ils donnent pour preuve que Colbert ruina la France parce qu'il protégea les manufactures, etc. (1).

Le fait est que, quelle que soit l'industrie qu'on exerce, on vit des profits qu'on fait en vertu de la valeur ou portion de valeur, quelle qu'elle soit, qu'on donne à un produit. La valeur toute entière des produits sert de cette manière à payer les gains des producteurs. Ce n'est pas le *produit net* seulement qui

---

des agens fournis par la nature, pour en composer des produits susceptibles d'être consommés.

(1) *Voyez* les nombreux écrits des Économistes.

satisfait aux besoins des hommes; c'est le *produit brut*, la totalité des valeurs créées.

Une nation, une classe d'une nation, qui exercent l'industrie manufacturière ou commerciale, ne sont ni plus ni moins salariées que d'autres qui exercent l'industrie agricole. Les valeurs créées par les unes ne sont pas d'une autre nature que les valeurs créées par les autres. Deux valeurs égales se valent l'une l'autre, quoiqu'elles proviennent de deux industries différentes; et quand la Pologne change sa principale production, qui est du blé, contre la principale production de la Hollande, qui se compose de marchandises des deux Indes, ce n'est pas plus la Pologne qui salarie la Hollande que ce n'est la Hollande qui salarie la Pologne.

Cette Pologne, qui exporte pour dix millions de blé par an, fait précisément ce qui, selon les économistes, enrichit le plus une nation; et cependant elle reste pauvre et dépeuplée. C'est parce qu'elle borne son industrie à l'agriculture, tandis qu'elle devrait être en même temps manufacturière et commerçante: elle ne salarie pas la Hollande; elle serait plutôt salariée par elle pour fabriquer, si je peux m'exprimer ainsi, chaque année pour dix millions de blé. Elle n'est pas moins dépendante que les nations qui lui achètent son blé; car elle a autant besoin de le vendre que ces nations ont besoin de l'acheter (1).

---

(1) On verra plus tard que si une nation devait passer

Enfin, il n'est pas vrai que Colbert ait ruiné la France. Il est de fait, au contraire, que, sous l'administration de Colbert, la France sortit de la misère où l'avaient plongée deux régences et un mauvais règne. Elle fut, à la vérité, ensuite ruinée de nouveau; mais c'est au faste et aux guerres de Louis XIV qu'il faut imputer ce malheur; et les dépenses mêmes de ce prince prouvent l'étendue des ressources que Colbert lui avait procurées. Elles auraient, à la vérité, été plus grandes encore, s'il eût protégé l'agriculture autant que les autres industries.

On voit que les moyens d'étendre et d'accroître ses richesses sont, pour chaque nation, bien moins bornés que ne l'imaginaient les économistes. Une nation, selon eux, ne pouvait produire annuellement d'autres valeurs que le produit net de ses terres; et il fallait que là-dedans se trouvassent, non-seulement l'entretien des propriétaires et des oisifs, mais celui des négocians, des manufacturiers, des artisans, et les consommations du gouvernement; tandis qu'on vient de voir que le produit annuel d'une nation se compose non-seulement du produit net de son agriculture, mais du produit brut de son agriculture, de ses manufactures et de son commerce réunis. N'a-t-elle pas, en effet, à consommer la valeur totale, c'est-à-dire,

---

pour être salariée par une autre, ce serait la plus dépendante; et que la plus dépendante n'est pas celle qui manque de terres, mais celle qui manque de capitaux.

la valeur *brute* de tout ce qu'elle a produit? Une valeur produite en est-elle moins une richesse parce qu'elle doit être nécessairement consommée? Sa valeur ne vient-elle même pas de ce qu'elle doit être consommée? (1)

L'Anglais Steuart, qu'on peut regarder comme le principal écrivain du système exclusif, du système qui suppose que les uns ne s'enrichissent que de ce que les autres perdent, Steuart ne s'est pas moins mépris de son côté, lorsqu'il a dit (2) qu'une fois que le commerce extérieur cesse, la masse des richesses intérieures ne peut être augmentée. Il semblerait que la richesse ne peut venir que du dehors. Mais au dehors, d'où viendrait-elle? encore du dehors. Il faudrait donc, en la cherchant de dehors en dehors, et en supposant les mines épuisées, sortir de notre globe; ce qui est absurde.

C'est sur ce principe évidemment faux que Forbonnais, aussi, bâtit son système prohibitif (3), et, disons-le franchement, qu'est fondé le système exclusif des négocians peu éclairés, celui de tous les gouvernemens de l'Europe et du monde. Tous s'imaginent que ce qui est gagné par un particulier est nécessairement perdu par un autre; que ce qui est gagné

(1) *Voyez* l'Epitome qui termine cet ouvrage, au mot *produit net*.

(2) *De l'Économie politique*, liv. II, chap. 26.

(3) *Élémens du Commerce.*

par un pays est inévitablement perdu par un autre pays, comme si les choses n'étaient pas susceptibles de croître en valeur, et comme si la propriété de plusieurs particuliers et des nations ne pouvait pas s'accroître sans être dérobée à personne. Si les uns ne pouvaient être riches qu'aux dépens des autres, comment tous les particuliers dont se compose un état pourraient-ils en même temps être plus riches à une époque qu'à l'autre, comme ils le sont évidemment en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, comparativement à ce qu'ils étaient? Comment toutes les nations en même temps seraient-elles de nos jours plus opulentes et mieux pourvues de tout qu'elles ne l'étaient au septième siècle? D'où auraient-elles tiré les richesses qu'elles possèdent maintenant, et qui alors n'étaient nulle-part? Serait-ce des mines du Nouveau-Monde? Ces mines ont à la vérité fourni aux nations des richesses métalliques qu'elles n'avaient pas alors; mais la valeur bien plus considérable de toutes les autres choses qu'elles possèdent de plus qu'alors, d'où l'ont-elles tirée? Il est évident que c'est une valeur créée.

Concluons donc que les richesses, qui consistent dans la valeur que l'industrie humaine, à l'aide des agens naturels, donne aux choses, que les richesses, dis-je, sont susceptibles d'être créées, détruites, d'augmenter, de diminuer, selon la manière dont on s'y prend pour opérer de tels effets. Vérité importante, puisqu'elle met à la portée des hommes

les biens dont ils sont avides avec raison, pourvu qu'ils sachent et qu'ils veuillent employer les vrais moyens de les obtenir. Le développement de ces moyens est le but de cet ouvrage.

CHAPITRE III.

Ce que c'est qu'un Capital productif, et de quelle manière les capitaux concourent à la production.

En continuant à observer les produits destinés à notre usage, on ne tardera pas à s'apercevoir que l'industrie seule, abandonnée à elle-même, n'aurait jamais suffi pour les produire. Il a fallu que l'homme industrieux possédât en outre des produits déjà existans, sans lesquels son industrie, quelque habile qu'on la suppose, serait toujours demeurée dans l'inaction. Ces choses sont :

1°. Les outils, les instrumens des différens arts. Le cultivateur ne saurait rien faire sans sa pioche ou sa bêche, le tisserand sans son métier, le navigateur sans son navire.

2°. Les produits qui doivent fournir à l'entretien de l'homme industrieux, jusqu'à ce qu'il ait achevé sa portion de travail dans l'œuvre de la production. Le produit dont il s'occupe, ou le prix qu'il en tirera, doit à la vérité rembourser cet entretien; mais il est obligé d'en faire continuellement l'avance.

3°. Les matières brutes que son industrie doit transformer en produits complets. Il est vrai que ces

matières lui sont quelquefois données gratuitement par la nature; mais le plus souvent elles sont des produits déjà créés par l'industrie, comme des semences que l'agriculture à fournies, des métaux que l'on doit à l'industrie du mineur et du fondeur, des drogues que le commerçant apporte des extrémités du globe. L'homme industrieux qui les travaille, est de même obligé de faire l'avance de leur valeur.

La valeur de toutes ces choses compose ce qu'on appelle un *capital productif.*

Il faut encore considérer comme un capital productif, la valeur de toutes les constructions, de toutes les améliorations répandues sur un bien-fonds et qui en augmentent le produit annuel, la valeur des bestiaux, des usines, qui sont des espèces de machines propres à l'industrie.

Les monnaies sont encore un capital productif toutes les fois qu'elles servent aux échanges sans lesquels la production ne pourrait avoir lieu. Semblables à l'huile qui adoucit les mouvemens d'une machine compliquée, les monnaies, répandues dans tous les rouages de l'industrie humaine, facilitent des mouvemens qui ne s'obtiendraient point sans elles. Mais, comme l'huile qui se rencontre dans les rouages d'une machine arrêtée, l'or et l'argent ne sont plus productifs dès que l'industrie cesse de les employer. Il en est de même au reste de tous les autres outils dont elle se sert.

On voit que ce serait une grande erreur de croire que le capital de la société ne consiste que dans sa monnaie. Un commerçant, un manufacturier, un cultivateur, ne possèdent ordinairement, sous la forme de monnaie, que la plus petite partie de la valeur qui compose leur capital; et même plus leur entreprise prospère, plus la portion de leur capital qu'ils ont en numéraire est petite relativement au reste. Si c'est un commerçant, ses fonds sont en marchandises sur les routes, sur les mers, dans des magasins répandus partout; si c'est un fabricant, ils sont principalement sous la forme de matières premières à différens degrés d'avancement, sous la forme d'outils, d'instrumens, de provisions pour ses ouvriers; si c'est un cultivateur, ils sont sous la forme de granges, de bestiaux, de clôtures. Tous évitent de garder de l'argent au-delà de ce que peuvent en exiger les usages courans.

Ce qui est vrai d'un individu, de deux individus, de trois, de quatre, l'est de la société toute entière. Le capital d'une nation se compose de tous les capitaux des particuliers; et plus la nation est industrieuse et prospère, plus son capital en argent est peu de chose, comparé avec la totalité de ses capitaux. *Necker* évalue à 2 milliards 200 millions la valeur du numéraire circulant en France vers 1784, et cette évaluation paraît fort exagérée par des raisons qui ne peuvent trouver leur place ici; mais qu'on estime la valeur de toutes les constructions, clôtures, bes-

tiaux, usines, machines, bâtimens de mer, marchandises et provisions de toute espèce, appartenant à des Français ou à leur gouvernement dans toutes les parties du monde; qu'on y joigne les meubles et les ornemens, les bijoux, l'argenterie et tous les effets de luxe ou d'agrément qu'ils possédaient à la même époque, et l'on verra que les 2 milliards 200 millions de numéraire ne sont qu'une assez petite portion de toutes ces valeurs (1).

Beeke, l'un des derniers auteurs qui aient écrit sur ces matières, et dont les calculs sont faits pour inspirer de la confiance, évalue la totalité des capitaux de l'Angleterre à 2 milliards 300 millions sterling (2) (plus de 55 milliards de nos francs), et la valeur totale du numéraire qui circule en Angleterre, suivant les personnes qui l'ont porté le plus haut, n'excède pas 47 millions sterling (3), c'est-à-dire, la 50ᵉ partie de son capital environ. Smith ne l'évalue qu'à 18 millions : ce ne serait pas la 127ᵉ partie de son capital.

(1) Arthur Young, dans son *Voyage en France*, malgré l'idée médiocre qu'il donne de l'agriculture française, évalue la somme des capitaux employés seulement dans l'agriculture de ce pays, à plus de 11 milliards. Il croit qu'en Angleterre elle s'élève proportionnellement au double de cette somme.

(2) *Observations on the produce of the income tax.*

(3) Pitt, qu'on soupçonne d'avoir exagéré la quantité du numéraire, l'évalue à 44 millions pour l'or; et Price, à 3 millions pour l'argent, ce qui fait bien 47 millions.

Les capitaux que possède le gouvernement d'une nation font partie des capitaux de cette nation.

Nous verrons plus loin comment les capitaux, perpétuellement usés et consommés dans la production, sont perpétuellement reproduits par l'action même de la production; ou plutôt comment leur valeur, qui se détruit sous une forme, reparaît sous une autre forme. Contentons-nous, quant à présent, de bien concevoir que sans eux l'industrie ne produirait rien. Il faut, pour ainsi dire, qu'ils travaillent de concert avec elle. C'est ce concours que je nomme le *service productif des capitaux*.

CHAPITRE IV.

Des agens naturels qui servent à la production des richesses, et notamment des fonds de terre.

LORSQU'ON examine attentivement le grand phénomène de la production, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'industrie, indépendamment des secours qu'elle tire des capitaux, c'est-à-dire des produits qu'elle a déjà créés, pour en créer d'autres, emploie le service et la puissance de divers agens qu'elle n'a point créés, que lui offre la nature; et qu'elle tire de l'action de ces agens naturels une portion de l'utilité qu'elle donne aux choses.

Ainsi, lorsqu'on laboure et qu'on ensemence un champ, outre les connaissances et le travail qu'on met dans cette opération, outre les valeurs déjà formées dont on fait usage, comme les valeurs de la charrue, de la herse, des semences, des vêtemens et des alimens consommés par les travailleurs pendant que la production a lieu, il y a un travail exécuté par le sol, par l'air, par l'eau, par le soleil, auquel l'homme n'a aucune part, et qui pourtant concourt à la création d'un nouveau produit qu'on recueillera au moment de la récolte. C'est ce travail que je nomme le *service productif des agens naturels*.

Cette expression, *agens naturels*, est prise ici dans un sens fort étendu, car elle comprend non-seulement les corps inanimés dont l'action travaille à créer des valeurs, mais encore les lois du monde physique, comme la gravitation qui fait descendre le poids d'une horloge, le magnétisme qui dirige l'aiguille d'une boussole, l'élasticité de l'acier, la pesanteur de l'atmosphère, la chaleur qui se dégage par la combustion, etc.

Souvent la faculté productive des capitaux s'allie si intimement avec la faculté productive des agens naturels, qu'il est difficile et même impossible d'assigner exactement la part que chacun de ces agens prend à la production. Une serre où l'on cultive des végétaux précieux, une terre où d'habiles irrigations ont répandu une eau fécondante, doivent la majeure partie de leur faculté productive à des travaux, à des constructions qui sont le fait d'une production antérieure, et qui font partie des capitaux consacrés à la production actuelle. Il en est de même des défrichemens, des bâtimens de ferme, des clôtures, et de toutes les améliorations répandues sur un fonds de terre. Ces valeurs font partie d'un capital, quoiqu'il soit désormais impossible de les séparer du fonds sur lequel elles sont fixées (1).

(1) C'est au propriétaire du fonds, c'est au propriétaire du capital, lorsqu'ils sont distincts l'un de l'autre, à débattre la valeur et l'influence de chacun de ces agens dans la production. Il nous suffit, à nous, de comprendre, sans être obligés de la mesurer, la part que chacun de ces agens prend à la production des richesses.

Dans le travail des machines par le moyen desquelles l'homme ajoute tant à sa puissance, une partie du produit obtenu est due à la valeur capitale de la machine, et une autre partie à l'action des forces de la nature. Qu'on suppose qu'en place des ailes d'un moulin à vent il y ait une roue à marcher (1) que dix hommes feraient tourner : alors le produit du moulin pourrait être considéré comme le fruit du service d'un capital, qui serait la valeur de la machine, et du service des dix hommes qui la feraient tourner; et si l'on substitue des ailes à la roue à marcher, il devient évident que le vent, qui est un agent fourni par la nature, exécute l'ouvrage de dix hommes.

Dans ce cas-ci, l'action d'un agent naturel pourrait être suppléée par une autre force; mais, dans beaucoup de cas, cette action ne saurait être suppléée par rien, et n'en est pas moins réelle. Telle est la force végétative du sol; telle est la force vitale qui concourt au développement des animaux dont nous sommes parvenus à nous emparer. Un troupeau de moutons est le résultat, non-seulement des soins du maître et du berger, et des avances qu'on a faites pour le nourrir, l'abriter, le tondre; mais il est aussi le résultat de l'action des viscères et des organes de ces animaux dont la nature a fait les frais.

C'est ainsi que la nature est presque toujours en

(1) Une roue en forme de tambour qu'on fait tourner en marchant dans son intérieur.

communauté de travail avec l'homme; et dans cette communauté nous gagnons d'autant plus, que nous réussissons mieux à épargner notre travail et celui de nos capitaux, qui est nécessairement coûteux, et que nous parvenons à faire exécuter à la nature une plus grande part des produits.

Smith s'est donné beaucoup de peine pour expliquer l'abondance des produits dont jouissent les peuples civilisés, comparée avec la pénurie des nations grossières, et nonobstant la multitude de désœuvrés et de travailleurs improductifs dont fourmillent nos sociétés. Il a cherché dans la division du travail la source de cette abondance (1); et il n'y a pas de doute que la séparation des occupations, ainsi que nous le verrons d'après lui, n'ajoute beaucoup à la puissance productive du travail; mais elle ne suffit pas pour expliquer ce phénomène, qui n'a plus rien de surprenant quand on considère le pouvoir des agens naturels que la civilisation et l'industrie font travailler à notre profit.

Smith convient que l'intelligence humaine et la connaissance des lois de la nature permettent à l'homme d'employer avec plus d'avantages les ressources qu'elle

---

(1) Voici les propres expressions de Smith : « It is the » great multiplication of the productions of all the different » arts, in consequence of the division of labour, which » occasions, in a well governed society, that universal opu- » lence which extends itself to the lowest ranks of the peo- » ple ». WEALTH OF NATIONS, *Book I, chap.* 1.

lui présente; mais il attribue à la séparation des occupations l'intelligence même et le savoir de l'homme; et il a raison jusqu'à un certain point, puisqu'un homme, en s'occupant exclusivement d'un art ou d'une science, a eu plus de moyens d'en avancer les progrès. Mais le procédé de la nature une fois connu, la production qui en résulte n'est pas le produit du travail de l'inventeur. Le premier homme qui a su amollir les métaux par le feu n'est pas le créateur actuel de la valeur que ce procédé ajoute au métal fondu. Cette valeur est le résultat de l'action physique du feu jointe à l'industrie et aux capitaux de ceux qui emploient le procédé. D'ailleurs, n'y a-t-il pas des procédés que l'homme doit au hasard, ou qui sont tellement évidens par eux-mêmes, qu'il n'a fallu aucun art pour les trouver? Lorsqu'on abat un arbre, produit spontané de la nature, n'a-t-on pas une valeur plus grande que celle du travail du bûcheron qui l'a renversé?

De cette erreur Smith a tiré cette fausse conséquence: c'est que toutes les valeurs produites représentent un travail récent ou ancien de l'homme, ou, en d'autres termes, que la richesse n'est que du travail accumulé; d'où, par une seconde conséquence tout aussi fausse, le travail est la seule mesure des richesses ou des valeurs produites.

On voit que ce système est l'opposé de celui des économistes du dix-huitième siècle, qui prétendaient au contraire que le travail ne produit aucune valeur

sans consommer une valeur équivalente; que par conséquent il ne laisse aucun excédant, aucun produit net, et que la terre seule, fournissant gratuitement une valeur, peut seule donner un produit net. Il y a du système dans l'une et l'autre thèse; je ne le fais remarquer que pour qu'on se mette en garde contre les conséquences dangereuses qu'on peut tirer d'une première erreur (1), et pour ramener la science à la simple observation des faits. Or, les faits nous montrent que les valeurs produites sont dues à l'action et au concours de l'industrie, des capitaux (2) et

---

(1) On sait qu'entre autres conséquences dangereuses que les Économistes ont tirées de leurs systèmes, est celle de remplacer tous les impôts par un impôt unique sur les terres, assurés qu'ils étaient que cet impôt atteindrait toutes les valeurs produites. Par un motif contraire, et en conséquence de cette partie systématique de Smith, on pourrait, et tout aussi injustement, décharger de toute contribution les profits nets des fonds de terre, dans la persuasion qu'ils ne présentent rien de gratuit.

(2) De même que Smith a méconnu le pouvoir productif des agens naturels, il a méconnu celui des valeurs capitales, qui cependant leur sont parfaitement analogues. Une machine, telle, par exemple, qu'un moulin à huile dans lequel on a employé une valeur capitale de vingt mille francs, et qui donne un produit net de mille francs par an, tous les autres frais payés, donne un produit précisément aussi réel que celui d'une terre de vingt mille francs qui donne mille francs de produit net ou de fermage, tous frais payés. Smith prétend qu'un moulin de vingt mille francs représente

des agens naturels, dont le principal, mais non pas le seul à beaucoup près, est la terre cultivable, et que nulle autre que ces trois sources ne produisent une valeur, une richesse nouvelle.

Parmi les agens naturels, les uns sont susceptibles d'appropriation, c'est-à-dire, de devenir la propriété de ceux qui s'en emparent, comme un champ, un cours d'eau; d'autres ne peuvent s'approprier, et demeurent à l'usage de tous, comme le vent, la mer et les fleuves qui servent de véhicules, l'action physique ou chimique des matières les unes sur les autres, etc.

Nous aurons occasion de nous convaincre que cette double circonstance d'être et de ne pas être susceptibles d'appropriation pour les agens de la production, est très-favorable à la multiplication des richesses. Les agens naturels, comme les terres, qui sont susceptibles d'appropriation, ne produiraient pas à beau-

---

un travail de vingt mille francs répandus à diverses époques sur les pièces dont se compose le moulin; et que, par conséquent, le produit net du moulin est le produit de ce travail antérieur. Smith se trompe : le produit de ce travail antérieur est la valeur du moulin lui-même, si l'on veut; mais la valeur produite par le moulin, est une autre valeur entièrement nouvelle; de même que le fermage d'une terre est une valeur autre que celle de la terre; une valeur qu'on peut consommer sans altérer celle du fonds. On s'apercevra plus tard que toutes ces idées ne sont pas de simples spéculations.

coup près autant, si un propriétaire n'était assuré d'en recueillir le fruit, et s'il n'y pouvait, avec sûreté, ajouter des valeurs capitales qui accroissent singulièrement leurs produits. Et d'un autre côté, la latitude indéfinie laissée à l'industrie de s'emparer de tous les autres agens naturels, lui permet d'étendre indéfiniment son action et ses produits. Ce n'est pas la nature qui borne le pouvoir productif de l'industrie, c'est l'ignorance des producteurs et la mauvaise administration.

Ceux des agens naturels qui sont susceptibles d'être possédés, ne cèdent pas leur concours sans rétribution, et cette rétribution fait partie, ainsi que nous le verrons plus tard, des frais de production. Contentons-nous, quant à présent, de comprendre l'action productive des agens naturels, quels qu'ils soient, déjà connus ou qui sont encore à découvrir.

CHAPITRE V.

Comment se joignent l'industrie, les capitaux et les agens naturels pour produire.

Nous avons vu de quelle manière l'industrie, les capitaux et les agens naturels concourent, chacun en ce qui les concerne, à la production; nous avons vu que ces trois élémens de la production sont indispensables pour qu'il y ait des produits créés; mais pour cela, il n'est point nécessaire qu'ils appartiennent à la même personne.

Une personne industrieuse peut prêter son industrie à celle qui ne possède qu'un capital et un fonds de terre.

Le possesseur d'un capital peut le prêter à une personne qui n'a qu'un fonds de terre et de l'industrie.

Le propriétaire d'un fonds peut le prêter à la personne qui ne possède que de l'industrie et un capital.

Soit qu'on prête de l'industrie, un capital, ou un fonds de terre, ces choses concourant à créer une valeur, leur usage a une valeur aussi, et se paye pour l'ordinaire.

Le payement d'une industrie prêtée se nomme un *salaire*.

Le payement d'un capital prêté se nomme un *intérêt*.

Le payement d'un fonds de terre prêté se nomme un *fermage* ou un *loyer*.

Le fonds, le capital et l'industrie se trouvent quelquefois réunis dans les mêmes mains. Un homme qui cultive à ses propres frais le jardin qui lui appartient, possède le fonds, le capital et l'industrie. Il fait, lui seul, le bénéfice du propriétaire foncier, du capitaliste et de l'homme industrieux.

Le rémouleur qui exerce une industrie pour laquelle il ne faut point de fonds de terre, porte sur son dos tout son capital, et toute son industrie dans ses doigts : il est à la fois entrepreneur, capitaliste et ouvrier.

Il est rare qu'il y ait des entrepreneurs si pauvres, qu'ils ne possèdent pas en propre une portion au moins de leur capital. L'ouvrier lui-même en fournit presque toujours une partie : le maçon ne marche point sans sa truelle; le garçon tailleur se présente muni de son dé et de ses aiguilles : tous sont vêtus, plus ou moins bien ; leur salaire doit suffire, à la vérité, à l'entretien constant de leur habit ; mais enfin ils en font l'avance.

Lorsque le *fonds* n'est la propriété de personne, comme certaines carrières d'où l'on tire des pierres, comme les rivières, les mers, où l'industrie va chercher du poisson, des perles, du corail, etc., alors on peut obtenir des produits avec de l'*industrie* et des *capitaux* seulement.

L'*industrie* et le *capital* suffisent également, lorsque l'industrie travaille sur des produits d'un fonds étranger, et qu'on peut se procurer avec des capitaux seuls ; comme lorsqu'elle fabrique chez nous des étoffes de coton, et beaucoup d'autres choses. Ainsi toute espèce de manufactures donne des produits, pourvu qu'il s'y trouve *industrie* et *capital ;* le *fonds* n'est pas absolument nécessaire, à moins qu'on ne donne ce nom au local où sont placés les ateliers, et qu'on tient à loyer ; ce qui serait juste à la rigueur. Mais si l'on appelle un *fonds* le local où s'exerce l'industrie, on conviendra du moins que sur un bien petit fonds, on peut exercer une bien grande industrie, pourvu qu'on ait un gros capital.

On peut tirer de là cette conséquence, c'est que l'industrie d'une nation n'est point bornée par l'étendue de son territoire, mais bien par l'étendue de ses capitaux.

Un fabricant de bas, avec un capital que je suppose égal à vingt mille francs, peut avoir sans cesse en activité dix métiers à faire des bas. S'il parvient à avoir un capital de quarante mille francs, il pourra mettre en activité vingt métiers ; c'est-à-dire, qu'il pourra acheter dix métiers de plus, payer un loyer double, se procurer une double quantité de soie ou de coton propres à être ouvrés, faire les avances qu'exige l'entretien d'un nombre double d'ouvriers, etc. etc.

Toutefois la partie de l'industrie agricole qui s'applique à la culture des terres, est nécessairement

bornée par l'étendue du territoire. Les particuliers et les nations ne peuvent rendre leur territoire ni plus étendu, ni plus fécond que la nature des choses ne l'admet; mais ils peuvent sans cesse augmenter leurs capitaux, par conséquent mettre en activité une plus grande masse d'industrie, par conséquent multiplier leurs produits, ou si l'on veut leurs richesses.

On a vu des peuples, comme les Genevois, dont le territoire ne produisait pas la vingtième partie de ce qui était nécessaire à leur subsistance, vivre néanmoins dans l'abondance. L'aisance habite dans les gorges infertiles du Jura, parce qu'on y exerce plusieurs arts mécaniques. Au 13e siècle, on vit la république de Venise, n'ayant pas encore un pouce de terre en Italie, devenir assez riche par son commerce pour conquérir la Dalmatie, la plupart des îles de la Grèce, et Constantinople. L'étendue et la fertilité du territoire d'une nation tiennent au bonheur de sa position. Son industrie et ses capitaux tiennent à sa conduite. Toujours il dépend d'elle de perfectionner l'une et d'accroître les autres.

Les nations qui ont peu de capitaux, ont un désavantage dans la vente de leurs produits; elles ne peuvent accorder à leurs acheteurs de l'intérieur ou du dehors de longs termes, des facilités pour le payement. Celles qui ont moins de capitaux encore, ne sont pas toujours en état de faire l'avance même de leurs matières premières et de leur travail. Voilà pourquoi on est obligé, aux Indes et en Russie,

d'envoyer quelquefois le prix de ce qu'on achète six mois et même un an avant le moment où les commissions peuvent être exécutées. Il faut que ces nations soient bien favorisées à d'autres égards, pour faire des ventes si considérables malgré ce désavantage.

Après que nous avons vu de quelle manière trois grands agens de la production, l'industrie humaine, les capitaux et les agens que nous offre la nature, concourent à créer des produits, c'est-à-dire, des choses à l'usage de l'homme, pénétrons plus avant dans l'action de chacun en particulier. Cette recherche est importante, puisqu'elle nous conduira insensiblement à savoir ce qui est plus ou moins favorable à la production, source de l'aisance des particuliers et de la puissance des nations.

CHAPITRE VI.

Des opérations communes à toutes les industries.

En observant attentivement les procédés de l'industrie humaine, quel que soit le sujet auquel elle s'applique, on s'aperçoit qu'elle se compose de trois opérations distinctes.

Pour obtenir un produit quelconque, il a fallu d'abord étudier la marche et les lois de la nature, relativement à ce produit. Comment aurait-on fabriqué une serrure, si l'on n'était parvenu à connaître les propriétés du fer, et par quels moyens on peut le tirer de la mine, l'épurer, l'amollir et le façonner?

Il a fallu ensuite appliquer ces connaissances à un usage utile, juger qu'en façonnant le fer d'une certaine façon, on pourrait clorre une porte pour tout le monde, excepté pour celui qui en aurait la clé.

Enfin, il a fallu exécuter le travail manuel indiqué par les deux opérations précédentes, c'est-à-dire, forger et limer les différentes pièces dont se compose une serrure.

Il est rare que ces trois opérations soient exécutées par la même personne.

Le plus souvent un homme étudie la marche et les lois de la nature. C'est le Savant.

Un autre profite de ces connaissances pour créer

des produits utiles. C'est l'Agriculteur, le Manufacturier ou le Commerçant.

Un autre enfin travaille suivant les directions données par les deux premiers. C'est l'Ouvrier.

Qu'on examine successivement tous les produits : on verra qu'ils n'ont pu exister qu'à la suite de ces trois opérations.

S'agit-il d'un sac de blé ou d'un tonneau de vin ? il a fallu que le naturaliste ou l'agronome connussent la marche que suit la nature dans la production du grain ou du raisin, le temps et le terrain favorables pour semer ou pour planter, et quels sont les soins qu'il faut prendre pour que ces plantes viennent à maturité. Le fermier ou le propriétaire ont appliqué ces connaissances à leur position particulière, ont rassemblé les moyens d'en faire éclore un produit utile, ont écarté les obstacles qui pouvaient s'y opposer. Enfin le manouvrier a remué la terre, l'a ensemencée, a lié et taillé la vigne. Ces trois genres d'opérations étaient nécessaires pour que le blé ou le vin fussent entièrement produits.

Veut-on un exemple fourni par le commerce extérieur ? prenons l'indigo. La science du géographe, celle du voyageur, celle de l'astronome, nous font connaître le pays où il se trouve, et nous montrent les moyens de traverser les mers. Le commerçant arme des bâtimens, et envoie chercher la marchandise. Le matelot, le voiturier, travaillent mécaniquement à cette production.

Que si l'on considère l'indigo seulement comme une des matières premières d'un autre produit, d'un drap bleu, on s'aperçoit que le chimiste fait connaître la nature de cette substance, la manière de la dissoudre, les mordans qui la font prendre sur la laine. Le manufacturier rassemble les moyens d'opérer cette teinture, et l'ouvrier suit ses ordres.

Partout l'industrie se compose de la théorie, de l'application, de l'exécution. Ce n'est qu'autant qu'une nation excelle dans ces trois genres d'opérations, qu'elle est parfaitement industrieuse. Si elle est inhabile dans l'une ou dans l'autre, elle ne peut se procurer des produits qui sont tous le résultat de toutes les trois. Dès-lors on aperçoit l'utilité des sciences qui, au premier coup-d'œil, ne paraissent destinées qu'à satisfaire une vaine curiosité (1).

Les nègres de la côte d'Afrique ont beaucoup

---

(1) Les lumières ne sont pas seulement indispensables au succès de l'industrie, par les secours directs qu'elles lui prêtent; elles lui sont encore favorables, en diminuant l'empire des préjugés. Elles enseignent à l'homme à compter plus sur ses propres efforts que sur les secours d'un pouvoir surhumain. L'ignorance est attachée à la routine, ennemie de tout perfectionnement; elle attribue à une cause surnaturelle une épidémie, un fléau qu'il serait facile de prévenir ou d'écarter; elle se livre à des pratiques superstitieuses, lorsqu'il faudrait prendre des précautions ou apporter des remèdes. En général, toutes les sciences, comme toutes les vérités, se tiennent et se prêtent un secours mutuel.

d'adresse : ils réussissent dans tous les exercices du corps et dans le travail des mains ; mais ils paraissent peu capables des deux premières opérations de l'industrie. Aussi sont-ils obligés d'acheter des Européens les étoffes, les armes, les parures dont ils ont besoin. Leur pays est si peu productif, malgré sa fécondité naturelle, que les vaisseaux qui vont chez eux pour s'y procurer des esclaves, n'y trouvent pas même les provisions nécessaires pour les nourrir pendant la route, et sont obligés de s'en pourvoir d'avance (1).

Les modernes plus que les anciens, et les Européens plus que les autres habitans du globe, ont possédé les qualités favorables à l'industrie. Le plus mince habitant de nos villes jouit d'une infinité de douceurs dont un monarque de sauvages est obligé de se passer. Les vitres seules qui laissent entrer dans sa chambre la lumière en même temps qu'elles le préservent des intempéries de l'air, les vitres sont le résultat admirable d'observations, de connaissances recueillies, perfectionnées depuis plusieurs siècles. Il a fallu savoir quelle espèce de sable était susceptible de se transformer en une matière étendue, solide et transparente ; par quels mélanges, par quels degrés de chaleur, on pouvait obtenir ce produit. Il a fallu connaître la meilleure forme à donner aux fourneaux. La charpente seule qui couvre une verrerie, est le fruit

(1) *Voyez* les Œuvres de Poivre, pag. 77 et 78.

des connaissances les plus relevées sur la force des bois et sur les moyens de l'employer avec avantage.

Ces connaissances ne suffisaient pas. Elles pouvaient n'exister que dans la mémoire de quelques personnes ou dans les livres. Il a fallu qu'un manufacturier vînt avec les moyens de les mettre en pratique. Il a commencé par s'instruire de ce qu'on savait sur cette branche d'industrie; il a rassemblé des capitaux, des constructeurs, des ouvriers, et il a assigné à chacun son emploi.

Enfin l'adresse des ouvriers dont les uns ont construit l'édifice et les fourneaux, dont les autres ont entretenu le feu, opéré le mélange, soufflé le verre, l'ont coupé, étendu, assorti, posé; cette adresse, dis-je, a completté l'ouvrage; et l'utilité, la beauté du produit qui en est résulté, passe tout ce que pourraient imaginer des hommes qui ne connaîtraient point encore cet admirable présent de l'industrie humaine.

Il convient d'observer que les connaissances du savant, si nécessaires au développement de l'industrie, circulent assez facilement d'une nation chez les autres. Les savans eux-mêmes sont intéressés à les répandre; elles servent à leur fortune, et font leur réputation qui leur est plus chère que leur fortune. Une nation par conséquent où les sciences seraient peu cultivées, pourrait néanmoins porter son industrie assez loin en profitant des lumières venues d'ailleurs. Il n'en est pas ainsi de l'art d'appliquer les connaissances de l'homme

à ses besoins, et du talent de l'exécution. Ces qualités ne profitent qu'à ceux qui les ont; aussi un pays où il y a beaucoup de négocians, de manufacturiers et d'agriculteurs habiles, a plus de moyens de prospérité que celui qui se distingue principalement par la culture des arts de l'esprit. A l'époque de la renaissance des lettres en Italie, les sciences étaient à Bologne, les richesses étaient à Florence, à Gênes, à Venise.

L'Angleterre, de nos jours, doit ses immenses richesses moins aux lumières de ses savans, quoiqu'elle en possède de très-recommandables, qu'au talent remarquable de ses entrepreneurs pour les applications utiles, et de ses ouvriers pour la bonne et prompte exécution. L'orgueil national qu'on reproche aux Anglais, ne les empêche pas d'être la plus souple des nations lorsqu'il s'agit de se ployer aux besoins des consommateurs; ils fournissent de chapeaux le nord et le midi, parce qu'ils savent les faire légers pour le midi, et chauds pour le nord. La nation qui ne sait les faire que d'une façon, n'en vend pas ailleurs que chez elle.

L'ouvrier anglais seconde l'entrepreneur : il est en général laborieux et patient; il n'aime pas que l'objet de son travail sorte de ses mains avant d'avoir reçu de lui toute la précision, toute la perfection qu'il comporte; il n'y met pas plus de temps; il y met plus d'attention, de soin, de diligence que la plupart des ouvriers des autres nations.

Au reste il n'est point de peuple qui doive désespérer d'acquérir les qualités qui lui manquent pour être parfaitement industrieux. Il y a cent cinquante ans que l'Angleterre elle-même était si peu avancée, qu'elle tirait de la Belgique presque toutes ses étoffes, et il n'y en a pas quatre-vingt que l'Allemagne fournissait des quincailleries à une nation qui maintenant en fournit au monde entier (1).

J'ai dit que l'agriculteur, le manufacturier, le négociant profitaient des connaissances acquises, et les appliquaient aux besoins des hommes; je dois ajouter qu'ils ont besoin de quelques autres connaissances qu'ils ne peuvent guère acquérir que dans la pratique de leur industrie, et qu'on pourrait appeler la science de leur état. Le plus habile naturaliste, s'il voulait amender lui-même sa terre, réussirait probablement moins bien que son fermier, quoiqu'il en sache beaucoup plus que lui. Un mécanicien très-distingué, quoiqu'il connût bien le mécanisme des machines à filer le coton, ferait probablement un assez mauvais fil avant d'avoir fait son apprentissage. Il y a dans les arts une certaine perfection qui naît de l'expérience et de plusieurs essais faits successivement dont les uns ont échoué et les autres ont réussi. Les sciences ne

(1) Il ne se fabriquait point de coton en Angleterre au 17e siècle. On voit par les registres des douanes anglaises, qu'en 1705 la quantité de coton brut fabriqué en Angleterre n'était encore que de 1,170,880 livres pesant. En 1799, elle était de 30,434,000 livres pesant.

suffisent donc pas à l'avancement des arts, il faut de plus des expériences plus ou moins hasardeuses dont le succès ne dédommage pas toujours de ce qu'elles ont coûté; lorsqu'elles réussissent, la concurrence ne tarde pas à modérer les bénéfices de l'entrepreneur; mais la société demeure en possession d'un produit nouveau, ou, ce qui revient exactement au même, d'un adoucissement sur le prix d'un produit ancien.

En agriculture, les expériences, outre la peine et les capitaux qu'on y consacre, coûtent la rente du terrain ordinairement pendant une année, et quelquefois pour plus long-temps.

Dans l'industrie manufacturière, elles reposent sur des calculs plus sûrs, occupent moins long-temps les capitaux; et, lorsqu'elles réussissent, les procédés étant moins exposés aux regards, l'entrepreneur a plus long-temps la jouissance exclusive de leur succès. En quelques endroits, leur emploi exclusif est garanti par un brevet d'invention. Aussi les progrès de l'industrie manufacturière sont-ils en général plus rapides et plus variés que ceux de l'agriculture.

Dans l'industrie commerciale, plus que dans les autres, les essais seraient hasardeux si les frais de la tentative n'avaient pas en même temps d'autres objets. Mais c'est pendant qu'il fait un commerce éprouvé, qu'un négociant essaie de transporter le produit d'un certain pays dans un autre où il est

inconnu. C'est ainsi que les Hollandais qui fesaient le commerce de la Chine essayèrent, sans compter sur beaucoup de succès, vers le milieu du 17e siècle, d'en rapporter une petite feuille sèche dont les Chinois tiraient une infusion, chez eux d'un grand usage. De là le commerce du thé dont on transporte actuellement en Europe chaque année au-delà de 45 millions de livres pesant, qui y sont vendues pour une somme de plus de trois cents millions (1).

Il y a quelques circonstances rares où l'audace est presque assurée du succès. Quand les Européens eurent doublé le cap de Bonne-Espérance et découvert l'Amérique, le monde se trouva agrandi tout à coup du côté du levant et du côté du couchant; et dans l'immense quantité d'objets nouveaux que présentaient deux hémisphères, dont l'un n'était qu'imparfaitement connu, et l'autre ne l'était pas du tout, il suffisait pour ainsi dire d'aller, pour trouver à échanger, revendre et beaucoup gagner.

Hors les cas extraordinaires, la sagesse conseille peut-être d'employer aux essais industriels, non les capitaux réservés pour une production éprouvée, mais les revenus que chacun peut, sans altérer sa fortune, dépenser selon sa fantaisie. Elles sont louables les fantaisies qui dirigent vers un but utile, des reve-

(1) Voyez le *Voyage commercial et politique aux Indes orientales*, par M. Félix Renouard de Sainte-Croix.

nus et un loisir que tant d'hommes consacrent à leur amusement ou à quelque chose de pis. Je ne crois pas qu'il y ait un plus noble emploi de la richesse et des talens. Un citoyen riche et philanthrope peut ainsi faire à la classe industrieuse et à celle qui consomme, c'est-à-dire au monde entier, des présens qui surpassent de beaucoup la valeur de ce qu'il donne, et même de sa fortune, quelque grande qu'elle soit. Qu'on calcule, si l'on peut, ce qu'a valu aux nations l'inventeur inconnu de la charrue (1)!

Un gouvernement éclairé sur ses devoirs, et qui dispose de ressources vastes, ne laisse pas aux particuliers toute la gloire des découvertes industrielles. Les dépenses que causent les essais, quand le gouvernement les fait, ne sont pas prises sur les capitaux de la nation, mais sur ses revenus, puisque les impôts ne

---

(1) Grâces à l'imprimerie, les noms des bienfaiteurs de l'humanité se perpétueront désormais, et, si je ne me trompe, avec plus d'honneur que ceux qui ne rappelleront que les déplorables exploits de la guerre. Parmi ces noms, on conservera ceux d'*Olivier de Serres*, le père de l'agriculture française, le premier qui ait eu une ferme expérimentale; ceux de *Duhamel*, de *Malsherbes*, à qui la France est redevable de tant de végétaux utiles naturalisés parmi nous; celui de *Lavoisier*, qui a fait dans la chimie une révolution qui en a entraîné une plus importante dans les arts; ceux enfin de plusieurs habiles voyageurs modernes; car on peut considérer les voyages comme des expériences industrielles.

sont, ou du moins ne devraient jamais être levés que sur les revenus. La portion des revenus qui par cette voie se dissipe en expériences est peu sensible, parce qu'elle est répartie sur un grand nombre de contribuables; et les avantages qui résultent des succès, étant des avantages généraux, il n'est pas contraire à l'équité que les sacrifices au prix desquels on les a obtenus soient supportés par tout le monde.

CHAPITRE VII.

Du travail de l'homme, du travail de la nature, et de celui des machines.

J'APPELLE *travail* l'action suivie à laquelle on se livre pour exécuter une des opérations de l'industrie, ou seulement une partie de ces opérations.

Quelle que soit celle de ces opérations à laquelle le *travail* s'applique, il est productif, puisqu'il concourt à la création d'un produit. Ainsi le travail du savant qui fait des expériences et des livres, est productif; le travail de l'entrepreneur, bien qu'il ne mette pas immédiatement la main à l'œuvre, est productif; enfin, le travail du manouvrier, depuis le journalier qui bêche la terre, jusqu'au matelot qui manœuvre un navire, est encore productif.

Il est rare qu'on se livre à un travail qui ne soit pas productif; c'est-à-dire, qui ne concoure pas aux produits de l'une ou de l'autre industrie. Le travail, tel que je viens de le définir, est une peine; et cette peine ne serait suivie d'aucune compensation, d'aucun profit; quiconque la prendrait, ferait une sottise ou une extravagance. Quand cette peine est employée à dépouiller, par force ou par adresse, une autre personne des biens qu'elle possède, ce n'est plus

une extravagance : c'est un crime. Le résultat n'en est pas une production, mais un déplacement de richesse.

Nous avons vu que l'homme forçait les agens naturels, et même les produits de sa propre industrie, à travailler de concert avec lui à l'œuvre de la production. On ne sera donc point surpris de l'emploi de ces expressions : le *travail* ou les *services productifs de la nature*, le *travail* ou les *services productifs des capitaux*.

Ce travail des agens naturels et ce travail des produits auxquels nous avons donné le nom de *capital*, ont entre eux la plus grande analogie, et sont perpétuellement confondus; car les outils et les machines qui font partie d'un capital ne sont en général que des moyens plus ou moins ingénieux de tirer parti des forces de la nature. La machine à vapeur, qu'on appelle vulgairement *pompe à feu*, n'est qu'un moyen compliqué de tirer parti alternativement de l'élasticité de l'eau vaporisée et de la pesanteur de l'atmosphère ; de façon qu'on obtient réellement d'une pompe à feu plus que le service du capital nécessaire pour l'établir, puisqu'elle est un moyen d'obtenir le service de plusieurs agens naturels dont l'emploi gratuit peut excéder beaucoup en valeur l'intérêt du capital que représente la machine.

Cela nous indique sous quel point de vue nous devons considérer toutes les machines, depuis le plus simple outil jusqu'au plus compliqué; depuis une

lime jusqu'au plus vaste appareil; car les outils ne sont que des machines simples, et les machines ne sont que des outils compliqués que nous ajoutons au bout de nos doigts pour en augmenter la puissance; et les uns et les autres ne sont, à beaucoup d'égards, que des moyens d'obtenir le concours des agens naturels (1). Leur résultat est évidemment de donner moins de travail pour obtenir les mêmes produits, ou, ce qui revient exactement au même, d'obtenir plus de produits pour le même travail humain. C'est le comble de l'industrie.

Lorsqu'une nouvelle machine, ou en général un procédé expéditif quelconque, remplace un travail humain déjà en activité, une partie des bras industrieux dont le service est utilement suppléé demeure sans ouvrage. Mais ce malheur, toujours passager, est promptement réparé. La grande multiplication d'un produit en fait baisser le prix : le bon marché en étend l'usage; et sa production, quoique devenue plus expéditive, ne tarde pas à occuper plus de travailleurs qu'auparavant. Il n'est pas douteux que le travail du coton occupe plus de bras en Angleterre, en France et en Allemagne, dans ce moment qu'avant

(1) On peut, en généralisant davantage, se représenter, si l'on veut, une terre comme une grande machine au moyen de laquelle nous fabriquons du blé, machine que nous remontons en la cultivant. On peut encore se représenter un troupeau comme une machine à faire de la viande ou de la laine.

l'introduction des machines qui ont singulièrement abrégé et perfectionné ce travail (1).

Un exemple assez frappant encore du même effet, est celui que présente la machine qui sert à multiplier

(1) Ce serait bien vainement, au surplus, qu'on chercherait à éviter le mal passager qui peut accompagner l'invention d'une machine nouvelle, en défendant d'en faire usage. Elle est ou sera exécutée quelque part dans l'étranger; ses produits seront moins chers que ceux que vos ouvriers continueront à créer laborieusement, et leur bon marché enlèvera toujours nécessairement à ces ouvriers leurs consommateurs et leur ouvrage. Si les fileurs de coton de la Normandie, qui brisèrent en 1789 les machines à filature qu'on introduisait alors dans cette province, avaient continué sur le même pied, il aurait fallu renoncer à fabriquer chez nous des étoffes de coton; on les aurait toutes tirées du dehors, ou remplacées par d'autres tissus, et les fileurs de Normandie seraient demeurés encore plus dépourvus d'occupation.

Remarquons qu'une administration économe et bienveillante trouve des moyens d'adoucir ce mal momentané et local. Elle peut restreindre, dans les commencemens, l'emploi d'une nouvelle machine à de certains cantons où les bras sont rares et réclamés par d'autres branches d'industrie. Elle peut préparer d'avance de l'emploi pour les bras inoccupés, en formant à ses propres frais des entreprises d'utilité publique, comme celle d'un canal, d'une route, d'un grand édifice. Elle peut enfin provoquer une colonisation, une translation de population d'un lieu dans un autre. L'emploi des bras qu'une machine laisse sans ouvrage est d'autant plus facile à trouver, que ce sont, pour l'ordinaire, des bras accoutumés au travail.

rapidement les copies d'un même écrit : je veux dire l'imprimerie.

Je ne parle pas de l'influence qu'a eue l'imprimerie sur le perfectionnement des connaissances humaines et sur la civilisation ; je ne veux la considérer que comme manufacture et sous ses rapports économiques. Au moment où elle fut employée, une foule de copistes dûrent rester inoccupés ; car on peut estimer qu'un seul ouvrier imprimeur fait autant de besogne que deux cents copistes. Il faut donc croire que 199 ouvriers sur 200 restèrent sans ouvrage. Hé bien, la facilité de lire les ouvrages imprimés, plus grande que pour les ouvrages manuscrits, le bas prix auquel les livres tombèrent, l'encouragement que cette invention donna aux auteurs pour en composer en bien plus grand nombre, soit d'instruction, soit d'amusement ; toutes ces causes firent qu'au bout de très-peu de temps, il y eut plus d'ouvriers imprimeurs employés qu'il n'y avait auparavant de copistes. Et si à présent on pouvait calculer exactement, non-seulement le nombre des ouvriers imprimeurs, mais encore des industrieux que l'imprimerie fait travailler, comme graveurs de poinçons, fondeurs de caractères, fabricans de papier, voituriers, correcteurs, relieurs, libraires, on trouverait peut-être que le nombre des personnes occupées par la fabrication des livres est cent fois plus grand que celui qu'elle occupait avant l'invention de l'imprimerie.

Mais quelques avantages que présente définitive-

ment l'emploi d'une nouvelle machine pour la classe même des entrepreneurs et celle des ouvriers, la classe qui en retire le principal avantage est celle des consommateurs, et c'est toujours la classe essentielle, parce qu'elle est la plus nombreuse, parce que les producteurs de tout genre viennent s'y ranger, et que le bonheur de cette classe composée de toutes les autres constitue le bien-être général, l'état de prospérité d'un pays (1). Je dis que ce sont les consommateurs qui retirent le principal avantage des machines : en effet, si leurs inventeurs jouissent exclusivement pendant quelques années du fruit de leur découverte, rien n'est plus juste; mais il est sans exemple que le secret ait pu être gardé long-temps. Tout se sait; principalement ce que l'intérêt personnel excite à découvrir, et ce qu'on est obligé de confier à la discrétion de plusieurs individus qui construisent la machine ou qui s'en servent. Dès-lors la concurrence abaisse la valeur du produit de toute l'économie qui est faite sur les frais de production; c'est là le profit du consommateur. La mouture du blé ne rapporte probablement pas plus aux meuniers d'à-présent qu'à

(1) Il peut sembler paradoxal, mais il n'est pas moins vrai que la classe ouvrière est, de toutes, la plus intéressée au succès des procédés qui épargnent la main-d'œuvre, parce que c'est elle, c'est la classe indigente qui jouit le plus du bas prix des marchandises, et souffre le plus de leur cherté.

ceux d'autrefois; mais la mouture coûte bien moins aux consommateurs (1).

Le bon marché n'est pas le seul avantage que l'introduction des procédés expéditifs procure aux consommateurs : ils y gagnent en général plus de perfection dans les produits. Des peintres pourraient exécuter au pinceau les dessins qui ornent nos indiennes, nos papiers pour tentures; mais les planches d'impression, mais les rouleaux qu'on emploie pour cet usage, donnent aux dessins une régularité, aux couleurs une uniformité que le plus habile artiste ne pourrait jamais atteindre.

En poursuivant cette recherche dans tous les arts industriels, on verrait que la plupart des machines ne se bornent pas à suppléer simplement le travail de l'homme, et qu'elles donnent un produit réellement nouveau en donnant une perfection nouvelle.

Enfin les machines font plus encore : elles multiplient même les produits auxquels elles ne s'appliquent pas. On ne croirait peut-être pas, si l'on ne prenait la peine d'y réfléchir, que la charrue, la herse et d'autres semblables machines, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ont puissamment concouru à procurer à l'homme une grande partie, non-seulement des nécessités de la vie, mais même des

(1) Il n'est pas question ici de la mouture que les riches citoyens de Rome ancienne fesaient faire par leurs esclaves; mais de celle qui se fesait par entreprise.

superfluités dont il jouit maintenant, et dont probablement il n'aurait jamais seulement conçu l'idée. Cependant, si les diverses façons que réclame le sol ne pouvaient se donner que par le moyen de la bêche, de la houe et d'autres instrumens aussi peu expéditifs; si nous ne pouvions faire concourir à ce travail des animaux qui, considérés en économie politique, sont des espèces de machines, il est probable qu'il faudrait employer, pour obtenir les denrées alimentaires qui soutiennent notre population actuelle, la totalité des bras qui s'appliquent actuellement aux arts industriels. La charrue a donc permis à un certain nombre de personnes de se livrer aux arts, même les plus futiles, et, ce qui vaut mieux, à la culture des facultés de l'esprit.

Les anciens ne connaissaient pas les moulins : de leur temps c'étaient des hommes qui broyaient le froment dont on fesait le pain; il fallait peut-être vingt personnes pour broyer autant de blé qu'un seul moulin peut en moudre (1). Or un seul meunier, deux au plus, suffisent pour alimenter et surveiller le moulin. Ces deux hommes, à l'aide de cette ingénieuse machine, donnent un produit égal à celui de vingt per-

---

(1) On voit, au 20e chant de l'*Odyssée*, que douze femmes étaient journellement occupées à moudre le grain nécessaire à la consommation du palais d'Ulysse, et ce palais n'est pas représenté comme étant plus considérable que la maison d'un particulier opulent de nos jours.

sonnes au temps de César. Nous forçons donc le vent ou un cours d'eau, dans chacun de nos moulins, à faire l'ouvrage de dix-huit personnes; et ces dix-huit personnes, que les anciens employaient de plus que nous, peuvent de nos jours trouver à subsister comme autrefois, puisque le moulin n'a pas diminué les produits de la société; et en même temps leur industrie peut s'appliquer à créer d'autres produits qu'elles donnent en échange du produit du moulin, et multiplie ainsi la masse des richesses.

CHAPITRE VIII.

Des avantages, des inconvéniens et des bornes qui se rencontrent dans la séparation des travaux.

Nous avons déjà remarqué que ce n'était pas ordinairement la même personne qui se chargeait des différentes opérations dont l'ensemble compose une même industrie : ces opérations exigent pour la plupart des talens divers, et des travaux assez considérables pour occuper un homme tout entier. Il est même telle de ces opérations qui se partage en plusieurs branches, dont une seule suffit pour occuper tout le temps et toute l'attention d'une personne.

C'est ainsi que l'étude de la nature se partage entre le chimiste, le botaniste, l'astronome et plusieurs autres classes de savans.

C'est ainsi que, lorsqu'il s'agit de l'application des connaissances de l'homme à ses besoins, dans l'industrie manufacturière, par exemple, nous trouvons que les étoffes, les faïences, les meubles, les quincailleries, etc., occupent autant de différentes classes de fabricans.

Enfin, dans le travail manuel de chaque industrie, il y a souvent autant de classes d'ouvriers qu'il y a

de travaux différens. Pour faire le drap d'un habit, il a fallu occuper des fileuses, des tisseurs, des fouleurs, des tondeurs, des teinturiers, et plusieurs autres sortes d'ouvriers, dont chacun exécute toujours la même opération.

Le célèbre Adam Smith a le premier fait remarquer que nous devions à cette séparation des différens travaux une augmentation prodigieuse dans la production, et une plus grande perfection dans les produits (1).

---

(1) *Beccaria*, dans un cours public d'économie politique qu'il fit à Milan en 1769, avait, dès avant la publication de l'ouvrage de *Smith*, remarqué que la séparation des travaux était favorable à la multiplication des produits. Voici ses expressions : *Ciascuno prova coll' esperienza, che applicando la mano e l'ingegne sempre allo stesso genere di opere e di prodotti, egli più facili, più abondanti, e migliori ne trova i resultati, di quello che se ciascuno isolatamente le cose tutte a se necessarie soltanto facesse : Onde altri pascono le pecore, altri ne cardano le lane, altri le tessono ; chi coltiva biade, chi ne fa il pane, chi veste, chi fabbrica agli agricoltori e lavoranti, crescendo e concatenandosi le arti, e dividendosi in tal maniera per la comune e privata utilità gli uomini in varie classi e condizioni.* « Chacun sait, par sa propre expérience, qu'en appliquant ses mains et son esprit toujours au » même genre d'ouvrage et de produits, il obtient des résul- » tats plus faciles, plus abondans et meilleurs que si chacun » terminait seul les choses dont il a besoin. C'est pour cette » raison que ce ne sont pas les mêmes personnes qui font » paître les brebis, qui cardent la laine, qui la tissent ; les

Il cite comme un exemple, entre beaucoup d'autres, la fabrication des épingles. Chacun des ouvriers qui s'occupent de ce travail ne fait jamais qu'une partie d'une épingle. L'un passe le laiton à la filière, un autre le coupe, un troisième aiguise les pointes; la tête seule de l'épingle exige deux ou trois opérations distinctes, exécutées par autant de personnes différentes.

Au moyen de cette séparation d'occupations diverses, une manufacture assez mal montée, et où dix ouvriers seulement travaillaient, était en état de fabriquer chaque jour, au rapport de Smith, quarante-huit mille épingles.

Si chacun de ces dix ouvriers avait été obligé de faire des épingles les unes après les autres, en commençant par la première opération et en finissant par la dernière, il n'en aurait peut-être terminé que vingt dans un jour; et les dix ouvriers n'en auraient fait que deux cent au lieu de quarante-huit mille.

» uns cultivent le blé, les autres font le pain, d'autres font » des vêtemens, ou bien des constructions pour les agricul- » teurs, pour les artisans; et c'est ainsi que s'enchaînent et » se multiplient les arts, et que les hommes se séparent en » diverses conditions pour l'utilité publique et particulière ».

J'ai néanmoins fait honneur à Smith de l'idée sur la séparation des occupations, parce que très-probablement il l'avait professée avant Beccaria, dans sa chaire de philosophie à Glascow, comme on sait qu'il a fait pour tous les principes qui servent de base à son ouvrage, et surtout parce que c'est lui qui en a tiré les conséquences les plus importantes.

Smith attribue ce prodigieux effet à trois causes.

Première cause. L'esprit et le corps acquièrent une habileté singulière dans les occupations simples et souvent répétées. Dans plusieurs fabrications, la rapidité avec laquelle sont exécutées de certaines opérations passe tout ce qu'on croirait pouvoir attendre de la dextérité de l'homme.

Deuxième cause. On évite le temps perdu à passer d'une occupation à une autre, à changer de place, de position et d'outils. L'attention, toujours paresseuse, n'a nul besoin de se porter vers un objet nouveau, de s'en occuper.

Troisième cause. C'est la séparation des occupations qui a fait découvrir les procédés les plus expéditifs; elle a naturellement réduit chaque opération à une tâche fort simple et sans cesse répétée : or, ce sont de pareilles tâches qu'on parvient plus aisément à faire exécuter par des outils ou machines.

Les hommes d'ailleurs trouvent bien mieux les manières d'atteindre un certain but, lorsque ce but est proche, et que leur attention est constamment tournée du même côté. La plupart des découvertes, même celles que les savans ont faites, doivent être attribuées originairement à la subdivision des travaux, puisque c'est par une suite de cette subdivision que des hommes se sont occupés à étudier de certaines branches de connaissances exclusivement à toutes les autres; ce qui leur a permis de les suivre beaucoup plus loin (1).

(1) Mais si l'on doit à la séparation des travaux plusieurs

Ainsi les connaissances nécessaires pour la prospérité de l'industrie commerciale, par exemple, sont bien plus perfectionnées quand ce sont des hommes différens qui étudient :

L'un, la géographie, pour connaître la situation des états et leurs produits ;

L'autre, la politique, pour connaître ce qui a rapport à leurs lois, à leurs mœurs, et quels sont les inconvéniens ou les secours auxquels on doit s'attendre en trafiquant avec eux ;

L'autre, la géométrie, la mécanique, pour déterminer la meilleure forme des navires, des chars, des machines ;

L'autre, l'astronomie, la physique, pour naviguer avec succès, etc.

S'agit-il de la partie de l'application dans la même industrie commerciale, on sentira qu'elle sera plus parfaite lorsque ce seront des négocians différens qui feront le commerce d'une province à l'autre, le commerce de la Méditerranée, celui des Indes orientales, celui d'Amérique, le commerce en gros, le commerce en détail, etc. etc.

Cela n'empêche nullement de cumuler les opéra-

---

découvertes importantes dans les arts, on ne lui doit pas les produits qui ont résulté, et qui résulteront à tout jamais de ces découvertes. On doit la multiplication de ces produits à la puissance productive des agens naturels, quelle que soit l'occasion par où on est venu à savoir les employer. *Voyez* le chapitre 4 de ce Livre I.

tions qui ne sont pas incompatibles, et surtout celles qui se prêtent un appui mutuel. Ce ne sont point deux négocians différens qui transportent dans un pays les produits que ce pays consomme, et qui en rapportent les produits qu'il fournit, parce que l'une de ces opérations n'exclut pas l'autre, et qu'elles peuvent au contraire être exécutées en se prêtant un appui mutuel.

La séparation des travaux, en multipliant les produits relativement aux frais de production, les procure à meilleur marché. Le producteur, obligé par la concurrence d'en baisser le prix de tout le montant de l'économie qui en résulte, en profite beaucoup moins que le consommateur; et lorsque le consommateur met obstacle à cette division, c'est à lui-même qu'il porte préjudice.

Un tailleur qui voudrait faire non-seulement ses habits, mais encore ses souliers, se ruinerait infailliblement (1).

On voit des personnes qui font, pour ce qui les regarde, les fonctions du commerçant, afin d'éviter de lui payer les profits ordinaires de son industrie; elles veulent, disent-elles, mettre ce bénéfice dans

(1) Le bas prix du sucre, à la Chine, vient probablement en partie de ce que l'agriculteur ne se mêle pas de l'extraction du sucre hors de la canne. Cette opération se fait par des manipulateurs ambulans, qui, munis d'un appareil peu dispendieux, vont offrir leur service d'habitations en habitations. Voyez *Macartney*, tome IV, page 198.

leur poche. Elles calculent mal : la séparation des travaux permet au commerçant d'exécuter pour elles ce travail à moins de frais qu'elles ne peuvent le faire elles-mêmes.

Comptez la peine que vous avez prise, le temps que vous avez perdu, les faux frais, toujours plus considérables à proportion dans les petites opérations que dans les grandes ; et voyez si ce que tout cela vous coûte n'excède pas deux ou trois pour cent que vous épargnerez sur un chétif objet de consommation, en supposant encore que ce bénéfice ne vous ait pas été ravi par la cupidité de l'agriculteur ou du manufacturier avec qui vous avez traité directement, et qui ont dû se prévaloir de votre inexpérience.

Il ne convient pas même à l'agriculteur et au manufacturier, si ce n'est dans des circonstances très-particulières, d'aller sur les brisées du commerçant, et de chercher à vendre sans intermédiaire leurs denrées au consommateur. Ils se détourneraient de leurs soins accoutumés, et perdraient un temps qu'ils peuvent employer plus utilement à leur affaire principale ; il faudrait entretenir des gens, des chevaux, des voitures dont les frais surpasseraient les bénéfices du négociant, communément très-réduits par la concurrence.

On ne peut jouir des avantages attachés à la subdivision des travaux que dans certains produits, et lorsque la consommation des produits s'étend au-delà d'un certain point.

Dix ouvriers peuvent fabriquer 48 mille épingles dans un jour; mais ce ne peut être que là où il se consomme chaque jour un pareil nombre d'épingles; car, pour que la division s'étende jusque-là, il faut qu'un seul ouvrier ne s'occupe absolument que du soin d'en aiguiser les pointes, pendant que chacun des autres ouvriers s'occupe d'une autre partie de la fabrication. Si l'on n'avait besoin dans le pays que de 24 mille épingles par jour, il faudrait donc qu'il perdît une partie de sa journée, ou qu'il changeât d'occupation; dès-lors la division du travail ne serait plus aussi grande.

Par cette raison, elle ne peut être poussée à son dernier terme que lorsque les produits sont susceptibles d'être transportés au loin, pour étendre le nombre de leurs consommateurs; ou lorsqu'elle s'exerce dans une grande ville qui offre par elle-même une grande consommation. C'est par la même raison que plusieurs sortes de travaux, qui doivent être consommés en même temps que produits, sont exécutés par une même main dans les lieux où la population est bornée.

Dans une petite ville, dans un village, c'est souvent le même homme qui fait l'office de barbier, de chirurgien, de médecin et d'apothicaire; tandis que dans une grande ville, non-seulement ces occupations sont exercées par des mains différentes, mais l'une d'entre elles, celle de chirurgien, par exemple, se subdivise en plusieurs autres, et c'est là seulement

qu'on trouve des dentistes, des oculistes, des accoucheurs; lesquels, n'exerçant qu'une seule partie d'un art étendu, y deviennent beaucoup plus habiles qu'ils ne pourraient jamais l'être sans cette circonstance.

Il en est de même relativement à l'industrie commerciale. Voyez un épicier de village : la consommation bornée de ses denrées l'oblige à être en même temps marchand de merceries, marchand de papier, cabaretier, que sais-je? écrivain public peut-être; tandis que dans de grandes villes la vente, non pas des seules épiceries, mais même d'une seule drogue, suffit pour faire un commerce. A Amsterdam, à Londres, à Paris, il y a des boutiques où l'on ne vend autre chose que du thé, ou des huiles, ou des vinaigres; aussi chacune de ces boutiques est bien mieux assortie dans ces différentes denrées que les boutiques où l'on vend en même temps un grand nombre d'objets différens.

C'est ainsi que, dans un pays riche et populeux, le voiturier, le marchand en gros, en demi-gros, en détail, exercent différentes parties de l'industrie commerciale, et qu'ils y portent, et plus de perfection et plus d'économie. Plus d'économie, bien qu'ils gagnent tous; et si les explications qui en ont été données ne suffisaient pas, l'expérience nous fournirait son témoignage irrécusable; car c'est dans les lieux où toutes les branches de l'industrie commerciale sont divisées entre plus de mains que le consommateur achète à meilleur marché. A qualités égales, on n'ob-

tient pas dans un village une denrée venant de la même distance à un aussi bon prix que dans une grande ville ou dans une foire.

Le peu de consommation des bourgs et villages non-seulement oblige les marchands à y cumuler plusieurs occupations, mais elle est même insuffisante pour que la vente de certaines denrées y soit constamment ouverte. Il y en a qu'on n'y trouve que les jours de marché ou de foire; il s'en achète ce jour-là seul tout ce qui s'en consomme dans la semaine, ou même dans l'année. Les autres jours le marchand va faire ailleurs son commerce, ou bien s'occupe d'autre chose. Dans un pays très-riche et très-populeux, les consommations sont assez fortes pour que le débit d'un genre de marchandise occupe une profession pendant tous les jours de la semaine. Les foires et les marchés appartiennent à un état encore peu avancé de prospérité publique, de même que le commerce par caravanes appartient à un état encore peu avancé des relations commerciales; mais ce genre de relations vaut encore mieux que rien (1).

(1) Non-seulement nos marchés de campagne indiquent que la consommation de certains objets est languissante, mais il suffit de les parcourir pour voir combien le nombre des produits qu'on y vend est borné, et leur qualité grossière. Dans ce qui est au-delà des produits ruraux du canton, on n'y voit guère que quelques outils, quelques étoffes, quelques merceries et quincailleries des qualités les plus inférieures. Dans un état de prospérité plus avancé, on y verrait

De ce qu'il faut nécessairement une consommation considérable pour que la séparation des occupations soit poussée à son dernier terme, il résulte qu'elle ne peut pas s'introduire dans la fabrique des produits qui par leur haut prix ne sont qu'à la portée d'un petit nombre d'acheteurs. Elle se réduit à peu de chose dans la bijouterie, surtout dans la bijouterie recherchée; et comme nous avons vu qu'elle est une des causes de la découverte et de l'application des procédés ingénieux, il arrive que c'est précisément dans les productions d'un travail exquis que de tels procédés se rencontrent plus rarement. En visitant l'atelier d'un lapidaire, on sera ébloui de la richesse des matières, de la patience et de l'habileté de l'ouvrier; mais c'est dans les ateliers où se préparent en grand

---

quelques-unes des choses qui contribuent à satisfaire aux besoins d'une vie un peu plus raffinée: des meubles plus commodes et moins dépourvus d'élégance; des étoffes plus fines et plus variées; quelques denrées de bouche un peu plus chères, soit par leur préparation, soit par la distance d'où elles seraient amenées; quelques objets d'instruction ou d'amusement délicats; des livres autres que des livres de dévotion ou des almanachs de sorcier, etc. etc. Dans un état encore plus avancé, la consommation de toutes ces choses serait assez courante, assez étendue pour qu'on y trouvât des boutiques constamment ouvertes et assorties en ces différens genres. On voit en quelques parties de l'Europe des exemples de ce degré de richesse, notamment dans quelques cantons de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne.

les choses d'un usage commun, qu'on sera frappé d'une méthode heureusement imaginée pour expédier la fabrication et la rendre plus parfaite. En voyant un bijou, on s'imagine aisément les outils et les procédés par lesquels on est parvenu à le faire; mais en voyant un lacet de fil, il est peu de personnes qui se doutent qu'il ait été fabriqué par un cheval ou par un courant d'eau; ce qui est pourtant vrai.

L'industrie agricole est celle des trois qui admet le moins de division dans les travaux. Un grand nombre de cultivateurs ne sauraient se rassembler dans un même lieu pour concourir tous ensemble à la fabrication d'un même produit. La terre qu'ils travaillent est étendue sur tout le globe, et les force à se tenir à de grandes distances les uns des autres. De plus, l'agriculture n'admet pas la continuité d'une même opération. Un même homme ne saurait labourer toute l'année tandis qu'un autre récolterait constamment. Enfin il est rare qu'on puisse s'adonner à une même culture dans toute l'étendue de son terrain, et la continuer pendant plusieurs années de suite; la terre ne la supporterait pas; et si la culture était uniforme sur toute une propriété, les façons à donner aux terres et les récoltes tomberaient aux mêmes époques; tandis que dans d'autres instans les ouvriers resteraient oisifs (1).

---

(1) On ne voit pas, en général, dans l'agriculture, des entreprises aussi considérables que dans le commerce et les

La nature des travaux et des produits de la campagne veut encore qu'il convienne au cultivateur de produire lui-même les légumes, les fruits, les bestiaux, et même une partie des instrumens et des constructions qui servent à la consommation de sa maison, quoique ces productions soient d'ailleurs l'objet des travaux exclusifs de plusieurs professions.

Dans les genres d'industrie qui s'exercent en ateliers, et où le même entrepreneur donne toutes les façons à un produit, il ne peut, sans de gros capitaux, subdiviser beaucoup ses opérations. Cette subdivision réclame de plus fortes avances en salaires, en matières premières, en outils. Si dix-huit ouvriers ne fesaient que 20 épingles chacun, c'est-à-dire, 360

---

manufactures. Un fermier ou un propriétaire ne font pas valoir ordinairement plus de 4 à 500 arpens; exploitation qui, pour l'importance des capitaux et la grandeur des produits, n'excède pas celles d'un négociant et d'un manufacturier médiocres. Cela tient à plusieurs causes, et principalement à l'étendue du théâtre qu'exige cette industrie; à l'encombrement de ses produits qui ne peuvent pas être rentrés de trop loin au chef-lieu de l'entreprise, ni aller chercher des débouchés trop distans; à la nature même de l'industrie, qui ne permet à l'entrepreneur d'établir aucun ordre constant et uniforme, et qui exige de lui une suite de jugemens partiels, en raison de la différence des cultures, des assolemens, des engrais, de la variété des occupations d'un même ouvrier, laquelle dépend de la marche des saisons, des vicissitudes même du temps, etc.

épingles à la fois, pesant à peine une once, une once de cuivre successivement renouvelée suffirait pour les occuper. Mais si, au moyen de la séparation des occupations, les dix-huit ouvriers font par jour, ainsi qu'on vient de le voir, 86,400 épingles, la matière première nécessaire pour occuper ces dix-huit ouvriers devra être constamment du poids de 240 onces; elle exigera par conséquent une avance plus considérable. Et si l'on considère qu'il se passe peut-être un mois et plus, depuis le moment où le manufacturier achète le cuivre jusqu'à celui où il rentre dans cette avance par la vente des épingles, on sentira qu'il est obligé d'avoir constamment trente fois 240 onces de cuivre en fabrication à différens degrés, et que la portion de son capital, occupée par cette matière première seulement, est égale à la valeur de 450 livres de cuivre. Enfin la séparation des occupations ne peut avoir lieu qu'au moyen de plusieurs instrumens et machines qui sont eux-mêmes une partie importante du capital. Aussi voit-on fréquemment, dans les pays pauvres, le même travailleur commencer et achever toutes les opérations qu'exige un même produit, faute d'un capital suffisant pour bien séparer les occupations.

Mais il ne faut pas s'imaginer que la séparation des travaux ne puisse avoir lieu qu'au moyen des capitaux d'un seul entrepreneur et dans l'enceinte d'un même établissement. Toutes les façons d'une paire de bottes ne sont pas données par le bottier seulement,

mais aussi par le nourrisseur de bestiaux, par le mégissier, par le corroyeur, par tous ceux qui fournissent de près ou de loin quelque matière ou quelque outil propres à la fabrication des bottes; et quoiqu'il y ait une assez grande subdivision de travail dans la confection de ce produit, la plupart de ces producteurs y concourent avec d'assez petits capitaux.

Après avoir examiné les avantages et les bornes de la subdivision des différens travaux de l'industrie, si nous voulons avoir une vue complète du sujet, il convient d'observer les inconvéniens qu'elle traîne à sa suite.

Un homme qui ne fait, pendant toute sa vie, qu'une même opération, parvient à coup sûr à l'exécuter mieux et plus promptement qu'un autre homme; mais en même temps il devient moins capable de toute autre occupation, soit physique, soit morale; ses autres facultés s'éteignent, et il en résulte une dégénérescence dans l'homme considéré individuellement. C'est un triste témoignage à se rendre, que de n'avoir jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle; et qu'on ne s'imagine pas que ce soit uniquement l'ouvrier qui toute sa vie conduit une lime ou un marteau, qui dégénère ainsi de la dignité de sa nature; c'est encore l'homme qui par état exerce les facultés les plus déliées de son esprit. C'est bien par une suite de la séparation des occupations que près des tribu-

naux il y a des procureurs dont l'unique occupation est de représenter les plaideurs, et de suivre pour eux tous les détails de la procédure. On ne refuse pas en général à ces hommes de loi l'adresse ni l'esprit de ressources dans les choses qui tiennent à leur métier; cependant il est tel procureur, même parmi les plus habiles, qui ignore les plus simples procédés des arts dont il fait usage à tout moment; s'il faut qu'il raccommode le moindre de ses meubles, il ne saura par où s'y prendre; il lui sera impossible même d'enfoncer un clou sans faire sourire le plus médiocre apprenti : et qu'on le mette dans une situation plus importante; qu'il s'agisse de sauver la vie d'un ami qui se noie, de préserver sa ville des embûches de l'ennemi, il sera bien autrement embarrassé; tandis qu'un paysan grossier, l'habitant d'un pays demi-sauvage, se tirera avec honneur d'une semblable difficulté.

Dans la classe des ouvriers, cette incapacité pour plus d'un emploi rend plus dure, plus fastidieuse et moins lucrative la condition des travailleurs. Ils ont moins de facilité pour réclamer une part équitable dans la valeur totale du produit. L'ouvrier qui porte dans ses bras tout un métier peut aller partout exercer son industrie, et trouver des moyens de subsister; l'autre n'est qu'un accessoire qui, séparé de ses confrères, n'a plus ni capacité, ni indépendance, et qui se trouve forcé d'accepter la loi qu'on juge à propos de lui imposer.

En résultat, on peut dire que la séparation des tra-

vaux est un habile emploi des forces de l'homme, qu'elle accroît en conséquence les produits de la société, c'est-à-dire sa puissance et ses jouissances, mais qu'elle ôte quelque chose à la capacité de chaque homme pris individuellement.

CHAPITRE IX.

Des différentes manières d'exercer l'industrie commerciale, et comment elles concourent à la production.

TOUTES les denrées ne viennent pas indifféremment partout. Celles qui sont le produit du sol dépendent des qualités du sol et du climat, qui varient d'un endroit à l'autre. Celles qui sont le produit de l'industrie ne viennent elles-mêmes que dans de certains lieux plus favorables à leur fabrication.

Il en résulte que dans les lieux où elles ne *croissent* pas naturellement (et n'oublions pas que j'applique ce mot aux productions de l'industrie comme aux productions du sol); il en résulte, dis-je, que, pour parvenir en ces lieux-là, pour y être complètement produites, pour être mises au point d'y être consommées, il leur manque une façon, et cette façon c'est d'y être transportées.

Elle est l'objet de l'industrie que nous avons nommée commerciale.

Les négocians qui vont chercher ou qui font venir des marchandises (1) de l'étranger, et qui portent ou

(1) On appelle *marchandise* un produit qu'on achète dans le but de le revendre; et *denrée*, une marchandise qu'on achète pour la consommer.

envoient des marchandises dans l'étranger, font le *commerce extérieur.*

Ceux qui achètent des marchandises de leur pays pour les revendre dans leur pays font le *commerce intérieur.*

Ceux qui achètent des marchandises par grosses parties pour les revendre aux petits marchands font le commerce en gros. Ceux qui les achètent en gros pour les revendre aux consommateurs font le commerce de détail.

Le banquier reçoit ou paye pour le compte d'autrui, ou bien fournit des lettres-de-change payables en d'autres lieux que ceux où l'on est; ce qui conduit au commerce de l'or et de l'argent.

Le courtier cherche pour le vendeur des acheteurs, et pour les acheteurs des vendeurs.

Tous font le commerce, tous exercent une industrie qui tend à rapprocher la denrée du consommateur. Le détailleur qui vend du poivre à l'once fait un commerce aussi indispensable pour le consommateur que le négociant qui envoie, pour l'acheter, un navire aux Moluques; et si ces diverses fonctions ne sont pas exercées par le même commerçant, c'est parce qu'elles le sont plus commodément et à moins de frais par plusieurs. Développer les procédés de toutes ces industries, serait l'objet d'un *Traité du Commerce* (1). Ici nous devons seulement chercher

---

(1) C'est un ouvrage encore à faire, malgré celui de Melon

de quelle façon et jusqu'à quel point elles influent sur la production des valeurs.

Nous verrons au second Livre comment la demande qu'on fait d'un produit, fondée sur l'utilité dont il est, se trouve bornée par l'étendue des frais de production, et suivant quel principe s'établit en chaque lieu sa valeur. Il nous suffit ici, pour comprendre ce qui a rapport au commerce, de regarder la valeur du produit comme une *quantité donnée*. Ainsi, sans examiner encore pourquoi l'huile d'olive vaut trente sous par livre à Marseille, et quarante sous à Paris, je dis que celui qui en fait venir de Marseille à Paris augmente de dix sous la valeur de chaque livre d'huile.

Et qu'on ne s'imagine pas que sa valeur intrinsèque n'en est pas augmentée; elle l'est bien réellement, de même que la valeur intrinsèque de l'argent est plus grande à Paris qu'elle ne l'est à Lima.

En effet, le transport des marchandises ne peut s'opérer sans le concours de divers moyens, qui tous ont leur valeur intrinsèque aussi, et parmi lesquels le transport proprement dit n'est pas ordinairement le plus dispendieux. Ne faut-il pas un établissement commercial au lieu où l'on rassemble la marchandise, un autre au lieu où elle arrive, des magasins, des emballages? Ne faut-il pas des capitaux pour faire

---

et celui de Forbonnais, parce qu'on n'a point encore bien connu le principe et le résultat du commerce.

l'avance de sa valeur ? N'y a-t-il pas des commissionnaires, des assureurs, des courtiers à payer ? Ce sont là des services vraiment productifs, puisque sans eux il est impossible au consommateur de jouir de la denrée, et que, si on les suppose réduits par la concurrence à leur taux le plus bas, aucun autre moyen ne pourrait l'en faire jouir à meilleur marché.

Dans le commerce, de même que dans l'industrie manufacturière, la découverte d'un procédé expéditif ou économique, un meilleur emploi des agens naturels, comme celui d'un canal au lieu d'une grande route, la destruction d'un obstacle, d'un renchérissement opposé par la nature ou par les hommes, diminuent les frais de production, et procurent au consommateur un gain qui ne coûte rien au producteur, qui baisse son prix sans perte, parce que, s'il fait payer moins cher, c'est qu'il est tenu à moins dépenser.

Les mêmes principes s'appliquent au commerce avec l'étranger comme au commerce intérieur. Le négociant qui envoie des soieries en Allemagne, en Russie, et qui vend à Pétersbourg 8 francs une aune d'étoffe qui vaut 6 francs à Lyon, crée une valeur de 2 francs par aune. Si le même négociant fait venir en retour des fourrures de Russie, et s'il vend au Hâvre pour 1200 francs, ce qui lui aura coûté à Riga mille francs, ou une valeur équivalente à mille francs, il y aura eu une nouvelle valeur de deux cents francs, créée et partagée par les divers agens de cette pro-

duction, quelles que soient les nations auxquelles ils appartiennent et leur importance dans les fonctions productives, depuis le gros négociant jusqu'au simple crocheteur (1). La nation française s'enrichit de ce que gagnent là-dedans les industrieux et les capitaux français; la nation russe, de ce que gagnent les industrieux et les capitaux russes. Ce pourrait être même une nation étrangère à la France et à la Russie qui fît les bénéfices du commerce mutuel de ces deux nations, et ces deux nations n'y perdraient rien, si leurs industrieux avaient chez eux d'autres emplois également lucratifs de leur temps et de leurs capitaux. Or, la circonstance d'un commerce extérieur actif, quels qu'en soient les agens, est très-propre à vivifier l'industrie intérieure. Les Chinois, qui laissent faire à d'autres nations tout leur commerce extérieur, n'en font pas moins des profits bien considérables, puisqu'ils suffisent, sur la même surface territoriale, à l'entretien d'un nombre d'habitans double de ce qu'en contient l'Europe. Un marchand dont la boutique est bien achalandée, ne fait pas de moins bonnes affaires que le porte-balle qui va offrant la sienne par le pays (2). Les jalousies commerciales ne sont guère

(1) On voit au Livre II, chap. 7, dans quelles proportions ce partage a lieu ordinairement.

(2) On dit à ce sujet : *Pourquoi ne joindrions-nous pas à la production agricole et manufacturière la production commerciale?* Par la même raison qui fait qu'un fileur de coton en grand, s'il a du temps et des capitaux de reste, trouve

que des préjugés, des fruits sauvages qui tomberont quand ils seront parvenus à maturité.

En tout pays le commerce extérieur qui se fait est peu considérable, comparé au commerce intérieur. Il suffit pour s'en convaincre, de remarquer, soit dans un rassemblement considérable, soit sur les tables même les plus somptueuses, combien la valeur des choses tirées du dehors qu'on peut apercevoir, est modique, en comparaison de la valeur des choses qui viennent de l'intérieur, surtout si l'on y comprend, comme on le doit, la valeur des bâtimens et autres constructions où l'on habite, et qui sont bien un produit de l'intérieur (1).

---

souvent mieux son compte à donner de l'extension à sa filature, plutôt que d'employer ses soins et ses capitaux à faire avec son fil des mousselines ou des toiles peintes.

(1) L'évaluation exacte en serait impossible à faire, même dans les pays où les calculs de ce genre sont en grande vénération. Elle serait, du reste, bien superflue; et en général les évaluations statistiques, qui, fussent-elles exactes, ne sont jamais permanentes, ont en elles-mêmes peu d'utilité. Ce qui est vraiment utile, c'est de bien connaître les faits généraux, les lois générales, c'est-à-dire, la chaîne qui lie les effets aux causes. Cela seulement peut indiquer les mesures qu'il convient de prendre dans chaque situation où l'on se trouve. La statistique ne peut fournir à l'économie politique que des exemples pour faire comprendre des principes ou leur servir de preuves. Elle ne saurait fonder des principes. Ceux-ci ne peuvent être fondés que sur la nature des choses. La meilleure statistique ne fait connaître que la quantité des choses.

Outre qu'en tout pays le commerce intérieur, quoique moins aperçu (parce qu'il est en toutes sortes de mains), est le plus considérable, c'est aussi le plus avantageux. Les envois et les retours de ce commerce sont nécessairement les produits du pays.

Il y a un commerce qu'on appelle de spéculation, et qui consiste à acheter des marchandises dans un temps pour les revendre au même lieu et intactes, à une époque où l'on suppose qu'elles se vendront plus cher. Ce commerce, à proprement parler, n'est pas productif, en ce qu'il n'ajoute aucune nouvelle propriété à la marchandise; mais il peut être utile en ce qu'il retire de la circulation une marchandise trop abondante dans un temps, pour la remettre dans la circulation lorsqu'elle sera devenue plus rare. Il empêche que le prix de cette marchandise ne s'avilisse au point de porter le découragement parmi ses producteurs; et plus tard, que ce prix ne s'élève au point d'en interdire l'usage au consommateur.

Le commerce de transport consiste à acheter des marchandises hors de son pays pour les revendre hors de son pays. Cette industrie est favorable non-seulement au négociant qui l'exerce, mais aux deux nations chez lesquelles il va l'exercer, par les raisons que j'ai exposées en parlant du commerce extérieur. Ce commerce convient peu aux nations où les capitaux sont rares, et qui en manquent pour exercer leur industrie intérieure, celle qui mérite d'être favorisée de préfé-

rence. Les Hollandais, en temps ordinaire, le font avec avantage, parce qu'ils ont une population et des capitaux surabondans. Les Français l'ont fait avec succès, en temps de paix, d'un port du Levant à l'autre, leurs armateurs pouvant se procurer des capitaux à meilleur compte que les Levantins, et se trouvant peut-être moins exposés aux avanies de leur abominable gouvernement ; d'autres ont succédé aux Français, et ce commerce de transport, loin d'être funeste aux sujets du Turc, contribue à entretenir le peu d'industrie de ces contrées.

Des gouvernemens moins sages en cela que celui de Turquie ont interdit aux armateurs étrangers le commerce de transport chez eux. Si les nationaux pouvaient faire ce transport à meilleur compte que les étrangers, il était superflu d'en exclure ces derniers ; si les étrangers pouvaient le faire à moins de frais, on se privait volontairement du profit qu'il y avait à les employer.

Rendons cela plus sensible par un exemple.

Le transport des chanvres de Riga au Hâvre revient, dit-on, à un navigateur hollandais à 35 fr. par tonneau. Nul autre ne pourrait les transporter si économiquement ; je suppose que le Hollandais peut le faire. Il propose au gouvernement français, qui est consommateur du chanvre de Russie, de se charger de ce transport pour 40 fr. par tonneau. Il se réserve, comme on voit, un bénéfice de 5 fr. Je suppose encore que le gouvernement français, voulant favoriser

les armateurs de sa nation, préfère d'employer des vaisseaux français auxquels le même transport reviendra à 50 fr., et qui, pour se ménager le même bénéfice, le feront payer 55 fr. Qu'en résultera-t-il? Le gouvernement aura fait un excédant de dépense de 15 fr. par tonneau pour en faire gagner 5 à ses compatriotes; et comme ce sont des compatriotes également qui payent les contributions sur lesquelles se prennent les dépenses publiques, cette opération aura coûté 15 fr. à des Français pour faire gagner 5 fr. à d'autres Français.

D'autres données donneront d'autres résultats; mais telle est la méthode à suivre dans ce calcul.

Il n'est pas besoin d'avertir que je n'ai considéré jusqu'à ce moment l'industrie nautique que dans ses rapports avec la richesse publique; elle en a d'autres avec la sûreté de l'État. L'art de la navigation qui sert au commerce, sert encore à la guerre. La manœuvre d'un bâtiment de mer est une évolution militaire; de sorte qu'une nation qui possède beaucoup d'ouvriers marins, est militairement plus puissante qu'une nation qui en possède peu. Il en est résulté que toujours on a vu des considérations militaires et politiques se mêler aux vues industrielles et commerciales dans ce qui a eu rapport à la navigation; et lorsque l'Angleterre, par son acte de navigation, a interdit à tout bâtiment dont les armateurs et l'équipage ne seraient pas au moins pour les trois quarts Anglais, de faire le commerce de transport pour elle, son but a été

non pas autant de recueillir le bénéfice qui en pouvait résulter, que d'augmenter ses forces navales et de diminuer celles des autres puissances, particulièrement de la Hollande, qui fesait alors un grand commerce de transport, et qui était à cette époque le principal objet de la jalousie anglicane.

On ne peut nier que cette vue ne soit celle d'une habile administration, en supposant toutefois qu'il convienne de dominer sur les mers par la force plutôt que par l'ascendant d'une convenance réciproque.

CHAPITRE X.

Quelles transformations subissent les capitaux dans le cours de la production.

Nous avons vu (Chapitre III) de quoi se composent les capitaux productifs d'une nation, et quels sont leurs usages. Il fallait le dire alors pour embrasser l'ensemble des moyens de production. Nous allons observer maintenant ce qui leur arrive dans le cours de la production, comment ils se conservent et comment ils s'accroissent.

Pour ne point fatiguer l'esprit du lecteur par des abstractions, je commencerai par des exemples, et je les choisirai dans les faits les plus communs. Les principes généraux en sortiront ensuite d'eux-mêmes, et le lecteur sentira la possibilité de les appliquer à tous les autres cas sur lesquels il voudra porter un jugement sain.

Lorsqu'un cultivateur fait lui-même valoir ses terres, outre la valeur de sa terre, il doit posséder un capital, c'est-à-dire une valeur quelconque composée en premier lieu des défrichemens et constructions qu'on peut, si l'on veut, considérer comme fesant partie de la valeur du fonds, mais qui sont cependant des produits de l'industrie humaine et un accroisse-

ment de la valeur du fonds (1). Cette portion du capital s'use peu ; quelques réparations faites à mesure suffisent pour lui conserver son entière valeur. Si le cultivateur trouve chaque année, sur les produits de l'année, de quoi subvenir à ces réparations, cette portion du capital se trouve par là perpétuellement maintenue.

Une seconde partie du capital de ce même cultivateur se compose d'outils aratoires, d'ustensiles, de bestiaux qui s'usent plus rapidement, mais qui s'entretiennent et au besoin se renouvellent de même aux dépens des produits annuels de l'entreprise, et conservent ainsi leur valeur entière.

Enfin il faut des provisions de plusieurs espèces, des semences, des denrées, des fourrages pour l'entretien des hommes et des animaux, de l'argent pour

(1) Arthur Young, dans sa *Revue de l'Agriculture française*, ne donne point d'évaluation de la portion permanente et fixée du capital employé sur les terres de l'ancienne France, seulement il estime qu'elle est inférieure d'environ 36 livres tournois par acre anglais, à la portion équivalente des capitaux ainsi employés en Angleterre. Ainsi, en admettant la supposition modeste que les améliorations des terres, en France, s'élèvent à la moitié seulement de celles d'Angleterre, on évaluerait le capital ainsi fixé dans l'ancienne France, à 36 livres par acre ; ce qui, en comptant 131 millions d'acres en France, donnerait 4 milliards 716 millions de livres tournois pour cette portion seulement du capital français.

le salaire des manouvriers, etc. (1). Remarquez que cette portion du capital se dénature tout-à-fait dans le cours d'une année, et même plusieurs fois par an. L'argent, les grains, les provisions de tous genres se dissipent en totalité; mais il le faut, et nulle partie du capital n'est perdue, si le cultivateur (indépendamment des profits qui payent le service productif du terrain (ou le fermage), le service productif du capital lui-même (ou l'intérêt), et le service productif de l'industrie qui les a mis en jeu) est parvenu, au moyen de ses produits de l'année, à rétablir ses approvisionnemens en argent, en grains, en bestiaux, fût-ce même en fumier, jusqu'à former une valeur égale à celle avec laquelle il a commencé l'année auparavant.

On voit que, quoique presque toutes les parties du capital aient reçu des atteintes, et que quelques-unes aient même été anéanties tout-à-fait, le capital a néanmoins été conservé; car un capital ne consiste

(1) Arthur Young estime qu'en France ces deux dernières portions du capital employé à l'agriculture (j'entends les outils, bestiaux, provisions d'entretien, etc.), peuvent être évaluées à 48 livres tournois par acre, soit à 6 milliards 288 millions pour toute la France, le fort portant le faible. En ajoutant cette portion du capital français à la précédente, nous trouverions qu'on peut évaluer à 11 milliards la portion du capital de l'ancienne France qui est employée à l'industrie agricole. Le même auteur évalue au double ce même capital en Angleterre, proportion gardée de l'étendue du territoire.

pas en telle ou telle matière, mais en la valeur de ces matières.

On conçoit même aisément, si cette terre a été assez vaste et conduite avec assez d'ordre, d'économie et d'intelligence, que les profits du cultivateur, après que son capital a été rétabli à son entière valeur, et que toutes ses dépenses et celles de sa famille ont été payées, lui aient fourni un excédant à mettre de côté. Les conséquences qui résulteront de l'emploi de cet excédant, sont fort importantes, et feront la matière du chapitre suivant. Il suffit, quant à présent, de bien concevoir que la valeur du capital, quoique consommée, n'est point détruite, parce qu'elle a été consommée de manière à se reproduire, et qu'une entreprise peut se perpétuer et donner tous les ans de nouveaux produits avec le même capital, quoiqu'il soit consommé sans cesse.

Après avoir suivi les transformations que subit un capital dans l'industrie agricole, on suivra sans peine les transformations qu'il subit dans les manufactures et le commerce.

Dans les manufactures il y a, comme dans l'agriculture, des portions du capital qui durent plusieurs années, comme les bâtimens des usines, les machines et de certains outils, tandis que d'autres portions changent totalement de forme; c'est ainsi que les huiles, la soude que consomment les savonniers, cessent d'être de l'huile, de la soude, pour devenir du savon. C'est ainsi que les drogues pour la teinture

cessent d'être de l'indigo, du bois d'Inde, du rocou, et font partie des étoffes qu'elles colorent. Les salaires et l'entretien des ouvriers sont dans le même cas.

Dans le commerce, la presque totalité des capitaux subit, et souvent plusieurs fois par année, des transmutations complètes. Un négociant, avec des espèces, achète des étoffes et des bijoux : première transmutation. Il les envoie en Turquie, et sur la route une autre partie de son capital se transforme en salaires de voituriers. La marchandise arrivée à Constantinople, il la vend à des marchands en gros, qui la payent en lettres de change sur Smyrne : seconde transmutation. Le capital est alors en effets de commerce, dont il se sert à Smyrne pour acheter des cotons : troisième transmutation. Les cotons sont apportés et vendus en France : quatrième transmutation qui reproduit le capital, et probablement avec bénéfice, sous sa première forme, celle d'une monnaie française.

On voit que les choses fesant office de capital sont innombrables ; si, dans un moment donné, on voulait connaître de quoi se compose le capital d'une nation, on trouverait qu'il consiste en une multitude d'objets, de denrées, de matières dont il serait absolument impossible d'assigner avec quelque exactitude la valeur totale, et dont quelques-unes même sont à plusieurs milliers de lieues de ses frontières. On voit en même temps que les denrées les plus fugitives et les

plus viles sont non-seulement une partie, mais une partie souvent indispensable de ce capital; que, quoique perpétuellement consommées et détruites, elles ne supposent point que le capital lui-même soit consommé et détruit, pourvu que sa valeur soit conservée; et que par conséquent l'introduction, l'importation qui peut avoir lieu de ces denrées viles et fugitives, peut avoir le même avantage que l'introduction des marchandises plus durables et plus précieuses, comme l'or et l'argent; qu'elles en ont vraisemblablement davantage du moment qu'on les préfère; que les producteurs sont les seuls juges compétens de la transformation, de l'extraction, de l'introduction de ces diverses denrées et matières, et que toute autorité qui intervient là-dedans, tout système qui veut influer sur la production, ne peut qu'y être nuisible.

Il y a des entreprises où le capital est entièrement rétabli, et recommence de nouveaux produits plusieurs fois par année. Dans les manufactures où trois mois suffisent pour confectionner et vendre un produit complet, le même capital peut remplir le même office quatre fois par an. Le profit qu'il rapporte est ordinairement proportionné au temps qu'il est occupé. On comprend qu'un capital qui rentre au bout de trois mois, ne rapporte pas un profit aussi grand que celui qui n'est rétabli qu'au bout d'une année; si cela était, le profit serait quadruple dans l'année, et attirerait dans cet emploi une masse de capitaux dont la concurrence ferait baisser les profits.

Par la raison du contraire, les produits qui exigent plus d'une année de confection, comme les cuirs, doivent rendre les profits de plus d'une année en même temps que la valeur capitale; autrement, qui voudrait s'en occuper?

Dans le commerce que l'Europe fait avec l'Inde et la Chine, le capital est occupé pendant deux ou trois années avant de se remontrer. Et dans le commerce, dans les manufactures, comme dans l'entreprise agricole que nous avons prise pour exemple, il n'est point nécessaire qu'un capital soit réalisé et transformé en numéraire, pour reparaître dans son intégrité; la plupart des négocians et des manufacturiers *réalisent* tout au plus au moment où ils quittent les affaires; et ils n'en savent pas moins chaque fois qu'ils veulent le savoir, au moyen d'un inventaire de toutes les valeurs qu'ils possèdent, si leur capital est diminué ou s'il est augmenté.

CHAPITRE XI.

De quelle manière se forment et se multiplient les capitaux.

Le chapitre qui précède a montré comment les capitaux productifs, perpétuellement occupés, tourmentés, usés pendant la production, s'en tirent lorsqu'elle est terminée avec leur valeur entière. Or, comme c'est la valeur de la matière, et non la matière elle-même qui constitue la richesse, on a compris, j'espère, comment le capital productif, quoiqu'il ait plusieurs fois changé de forme, est cependant toujours le même capital.

On comprendra avec la même facilité que, comme c'est la valeur produite qui a remplacé la valeur consommée, cette valeur produite a pu être moindre, égale, ou supérieure à la valeur consommée. Si elle a été égale, le capital a été seulement rétabli et entretenu; si elle a été moindre, le capital a été entamé; et si elle a été supérieure, il y a eu augmentation, accroissement de capital. C'est la position où nous avons laissé l'entrepreneur-cultivateur qui nous a servi d'exemple au chapitre précédent. Nous avons supposé qu'après avoir rétabli son capital dans son entière valeur, tellement entière, qu'il pouvait recommencer une autre année avec des moyens égaux, ce

cultivateur a eu un excédant de ses produits sur ses consommations pour une valeur quelconque, que nous ferons monter à mille écus, pour fixer nos idées.

Observons maintenant tous les emplois qu'il peut faire de cet excédant de mille écus, et ne méprisons point une observation qui paraît si simple : j'avertis qu'il n'en est point qui exerce une aussi grande influence sur le sort des hommes, et point dont les résultats soient plus méconnus.

Quels que soient les produits qui composent cet excédant, dont nous estimons la valeur mille écus, il peut l'échanger contre de la monnaie d'or et d'argent, et l'enfouir dans la terre pour la retrouver au besoin. Cet enfouissement ôte-t-il mille écus à la masse des capitaux de la société ? Non, puisque nous venons de voir que la valeur de son capital a été auparavant rétablie complètement. A-t-il fait tort de cette somme à quelqu'un ? Pas davantage ; car il n'a volé ni dupé personne, et n'a jamais reçu aucune valeur qu'il n'ait donné une valeur égale en échange. On dira peut-être : *Il a donné du blé en échange des mille écus enfouis ; ce blé n'a pas tardé à être consommé, et les mille écus n'en demeurent pas moins soustraits au capital de la société.* Mais on n'a pas oublié, je pense, que du blé, comme de l'argent, peut faire partie du capital de la société ; nous venons de voir même qu'une partie du capital productif de la société est nécessairement en blé et en beaucoup d'autres matières, qui toutes se consomment, et quel-

ques-unes en totalité, sans que ce capital en soit altéré, parce que la reproduction rétablit l'entière valeur des choses consommées, en y comprenant les profits des producteurs dont le service productif fait partie des choses consommées.

Du moment donc que le capital de notre cultivateur a été rétabli à son ancienne valeur, et qu'il recommence avec les mêmes moyens qu'auparavant, les mille écus d'excédant qu'il a épargnés, fussent-ils jetés à la mer, le capital social n'en serait point diminué.

Mais continuons toutes les suppositions possibles relativement à l'emploi de ces mille écus.

Par une nouvelle supposition, ils n'ont pas été enfouis; le cultivateur s'en est servi pour donner une très-belle fête. Cette valeur a été détruite dans une soirée; un festin magnifique, les ornemens d'un bal, et un feu d'artifice, ont absorbé la somme. Cette valeur, ainsi détruite, n'est point restée dans la société; elle n'a plus continué à faire partie de la richesse générale, car les personnes entre les mains de qui les mille écus en espèces ont passé, ont fourni une valeur équivalente en viandes, en vins, en rafraîchissemens, en poudre, et de toute cette valeur il ne reste rien; mais la masse des capitaux n'a pas été diminuée par cet emploi plus que par le précédent. Il y avait eu un excédant de valeur produite, cet excédant a été détruit. Les choses sont restées au même point.

Par une troisième supposition, les mille écus ont servi à acheter des meubles, du linge, de l'argenterie. Point encore de diminution dans le capital productif de la nation; mais aussi point d'accroissement. Il n'y a de plus, dans cette supposition, que les jouissances additionnelles que procure au cultivateur et à sa famille le supplément de mobilier qu'ils ont acquis.

Enfin, par une quatrième supposition, qui est la dernière, le cultivateur ajoute à son capital productif les mille écus qu'il a épargnés, c'est-à-dire, les réemploie productivement selon les besoins de sa ferme; il achète quelques bestiaux, nourrit un plus grand nombre d'ouvriers, et il en résulte, au bout de l'année, un produit qui a conservé ou rétabli avec profit l'entière valeur des mille écus, de manière qu'ils peuvent servir l'année suivante, et perpétuellement, à donner chaque année un nouveau produit.

C'est alors, et seulement alors, que le capital productif de la société est véritablement augmenté de la valeur de cette somme.

Il est bien essentiel qu'on remarque, que de manière ou d'autre, soit qu'on dépense improductivement une épargne, soit qu'on la dépense productivement, elle est toujours dépensée et consommée; et ceci détruit une opinion bien fausse, quoique bien généralement répandue, c'est que l'épargne nuit à la consommation. Toute épargne, pourvu qu'elle soit replacée, ne diminue en rien la consommation, et, au contraire, elle donne lieu à une consommation

qui se reproduit et se renouvelle à perpétuité, tandis qu'une consommation improductive ne se répète point.

On remarquera aussi que la forme sous laquelle la valeur épargnée se trouve être épargnée et réemployée, ne change rien au fond de la question ; elle l'est avec plus ou moins d'avantage, selon l'intelligence et la position de l'entrepreneur. Rien ne s'oppose à ce que cette portion de capital ait été accumulée sans avoir été un seul instant sous la forme de monnaie d'argent. Un des produits épargnés peut avoir été planté ou semé avant d'avoir subi aucun échange ; le bois qui aurait inutilement chauffé des appartemens superflus, peut se montrer en palissades, s'élever en charpente ; et d'une portion de revenu qu'il était au moment de la coupe, devenir un capital après avoir été employé.

Or, c'est cette épargne, ou ce réemploi des produits créés au-delà de ceux qu'on a consommés, qui est la *seule manière* d'augmenter le capital productif des particuliers, ainsi que la masse de tous les capitaux de la société. Accumuler des capitaux productifs, ce n'est pas entasser des valeurs sans les consommer, c'est les soustraire à une consommation stérile pour les vouer à une consommation reproductive. L'accumulation des capitaux, présentée sous ses véritables traits, ne présente rien d'odieux : on verra tout à l'heure qu'elle est suivie des plus heureux effets.

La nature des besoins de chaque nation, sa position géographique, et le génie de ses habitans, déterminent communément la forme sous laquelle s'amassent ses capitaux. La plus grande partie des accumulations d'une société naissante consiste en constructions, en outils d'agriculture, en bestiaux, en améliorations de son fonds de terre; la plupart de celles d'une nation manufacturière consiste en matières brutes, ou qui sont dans un état plus ou moins ouvragés, entre les mains de ses fabricans. Ses capitaux se composent encore des usines et des machines propres à façonner les produits.

Chez une nation principalement commerçante, la plus grande partie des capitaux accumulés est en marchandises brutes ou manufacturées que les négocians ont achetées, et qu'ils se proposent de revendre.

Une nation qui cultive à la fois l'industrie agricole, l'industrie manufacturière et l'industrie commerciale, voit son capital composé de produits de toutes ces différentes sortes, de cette masse de provisions de tout genre que nous voyons actuellement entre les mains des peuples policés, et qui, employés avec intelligence, sont perpétuellement entretenus, et même augmentés, malgré l'immense consommation qui s'en fait, pourvu que l'industrie de ces peuples produise plus de valeurs que leur consommation n'en détruit.

Ce n'est point à dire que chaque nation ait précisément produit et mis en réserve les choses qui composent actuellement son capital; elle a pu mettre en

réserve des valeurs quelconques qui, par la voie des transmutations, ont pris la forme qui lui convenait le mieux ; un boisseau de blé épargné peut nourrir également un maçon et un brodeur. Dans le premier cas, le boisseau de blé se sera reproduit sous la forme d'une portion de maison ; dans le second, sous celle d'un habit brodé.

Tout entrepreneur d'industrie, fesant lui-même travailler son capital, trouve avec facilité les moyens d'occuper productivement ses épargnes. S'il est cultivateur, il achète des portions de terre, ou augmente par des bonifications le pouvoir productif de celles qu'il a. S'il est négociant, il achète et revend une plus grande masse de marchandise. Les capitalistes ont à peu près les mêmes moyens ; ils augmentent de tout le montant de leurs épargnes leur capital déjà placé, ou bien ils cherchent de nouveaux placemens, pour eux d'autant plus faciles à trouver, que, connus pour avoir des fonds à placer, ils reçoivent plus que d'autres des propositions pour l'emploi de leurs épargnes. Mais les propriétaires de terres affermées, et les personnes qui vivent de leurs rentes ou du salaire de leur main-d'œuvre n'ont pas la même facilité, et ne peuvent placer utilement un capital qu'autant qu'il se monte à une certaine somme. Beaucoup d'épargnes sont, par cette raison, consommées, qui auraient pu grossir les capitaux particuliers, et par conséquent la masse du capital national. Les caisses et les associations qui se chargent de recevoir, de réunir, et de

faire valoir les petites épargnes des particuliers, sont en conséquence (toutes les fois qu'elles offrent une sûreté parfaite) très-favorables à la multiplication des capitaux.

L'accroissement des capitaux est lent de sa nature, car il n'a jamais lieu que là où il y a des valeurs véritablement produites, et des valeurs ne se créent pas sans qu'on y mette, outre les autres élémens, du temps et de la peine (1). Et comme les producteurs, tout en créant des valeurs, sont obligés d'en consommer, ils ne peuvent jamais accumuler, c'est-à-dire, employer reproductivement que la portion des valeurs produites qui excède leurs besoins; c'est le montant de cet excédant qui constitue l'enrichissement des particuliers et des sociétés. Un pays marche d'autant plus rapidement vers la prospérité, que chaque année il s'y trouve plus de valeurs épargnées et employées reproductivement. Ses capitaux augmentent; la masse d'industrie mise en mouvement devient plus considérable; et de nouveaux produits

(1) Les épargnes que font un riche traitant, un spoliateur du bien d'autrui, un favori comblé de priviléges, de pensions et de places, sont bien des accumulations véritables et quelquefois assez faciles. Mais ces valeurs, accumulées par un petit nombre de privilégiés, sont le produit très-réel des travaux, des capitaux et des terres d'un grand nombre de producteurs qui auraient pu les épargner, et les accumuler eux-mêmes à leur profit, si l'injustice et la force ne les leur avaient ravies.

pouvant être créés par cette addition de capitaux et d'industrie, de nouvelles épargnes deviennent toujours plus faciles.

Toute épargne, tout accroissement de capital, prépare un gain annuel et perpétuel, non-seulement à celui qui a fait cette accumulation, mais à tous les gens dont l'industrie est mise en mouvement par cette portion de capital. Aussi le célèbre Adam Smith compare-t-il un homme frugal, qui augmente ses fonds productifs, ne fût-ce que dans une seule occasion, au fondateur d'une maison d'industrie où une société d'hommes laborieux seraient nourris à perpétuité des fruits de leur travail; et un prodigue, au contraire, qui mange une partie de son capital, il le compare à l'administrateur infidèle qui dilapiderait les biens d'une fondation pieuse, et laisserait sans ressources, non-seulement ceux qui y trouvaient leur subsistance, mais tous ceux qui l'y auraient trouvée par la suite. Il n'hésite pas à nommer le dissipateur un fléau public, et tout homme frugal et rangé, un bienfaiteur de la société (1).

---

(1) *Rich. des Nat.* Liv. II, chap. 3.

Milord Lauderdale, dans un livre intitulé, *Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique*, a cru prouver, contre Smith, que l'accumulation des capitaux était nuisible à l'accroissement de la richesse. Il se fonde sur ce que l'accumulation retire de la circulation des valeurs qui seraient favorables à l'industrie. C'est une erreur. Ni le capital productif, ni ses accroissemens, ne sont retirés de la circulation. Autre-

Il est heureux que l'intérêt personnel veille sans cesse à la conservation des capitaux des particuliers, et qu'on ne puisse en aucun temps distraire un capital d'un emploi productif, sans se priver d'un revenu proportionné.

Smith pense qu'en tout pays, la profusion ou l'impéritie de certains particuliers et des administrateurs de la fortune publique est plus que compensée par la frugalité de la majorité des citoyens, et par le soin qu'ils prennent de leurs intérêts (1). Il paraît certain du moins que, de notre temps, presque toutes les nations européennes croissent en opulence; ce qui ne peut avoir lieu sans que chacune, prise en masse, ne consomme improductivement moins qu'elle ne produit (2).

---

ment, ce capital demeurerait oisif, et ne rapporterait aucun profit. Bien au contraire, l'entrepreneur qui en fait usage, l'emploie, le dépense, le consomme tout entier, mais c'est de manière à le reproduire, et même avec profit. Je fais remarquer cette erreur de milord Lauderdale, parce qu'elle sert de base à d'autres ouvrages d'Économie politique, dont, par conséquent, toutes les déductions sont fausses, partant d'un principe faux.

(1) *Rich. des Nat.* Liv. II, chap. 3.

(2) Sauf cependant dans des instans de guerres cruelles ou de dilapidations excessives, comme celles qui ont eu lieu en France sous la domination de Buonaparte. On ne peut guère douter que, pendant cette époque désastreuse pour le pays, même dans les momens de triomphes militaires, il n'y ait eu beaucoup plus de capitaux entamés que de ceux qui ont été grossis par des épargnes. Les réquisitions, les

Les révolutions modernes même, n'ayant pas été suivies d'invasions durables, de ravages prolongés, comme les anciennes, et d'un autre côté ayant détruit certains préjugés, aiguisé les esprits et renversé d'incommodes barrières, semblent avoir été favorables plutôt que contraires aux progrès de l'opulence. Mais cette frugalité dont Smith fait honneur aux particuliers n'est-elle pas (en raison de quelques vices dans l'organisation politique) forcée chez la classe la plus nombreuse? Est-il bien sûr que sa part des produits soit exactement proportionnée à la part qu'elle prend à la production? Dans les pays qu'on regarde comme les plus riches, combien d'individus vivent dans une disette perpétuelle! Combien de ménages, dans les villes comme dans les campagnes, dont la vie entière se compose de privations, et qui, entourés de tout ce qui est capable d'exciter les désirs, sont réduits à ne pouvoir satisfaire que leurs besoins les plus grossiers, comme s'ils vivaient dans un temps de barbarie, au milieu des nations les plus indigentes!

J'en conclus que, quoiqu'il y ait incontestablement, dans presque tous les états de l'Europe, des produits épargnés chaque année, cette épargne ne porte pas en général sur les consommations inutiles, ainsi que le voudraient la politique et l'humanité, mais sur des

---

destructions de la guerre, jointes aux dépenses forcées des particuliers, et aux impôts excessifs, ont indubitablement plus détruit de valeurs que les épargnes de quelques particuliers n'ont pu en replacer productivement.

besoins véritables; ce qui accuse le système politique et économique de beaucoup de gouvernemens.

Smith pense encore que les richesses des modernes sont dues plutôt à l'étendue des économies qu'à l'accroissement de la production. Je sais bien que certaines profusions folles sont peut-être plus rares qu'autrefois (1); mais qu'on fasse attention au petit nombre

(1) Il ne faut pourtant pas s'imaginer que la différence entre les systèmes économiques des anciens états, et ceux des états modernes, soit aussi grande qu'on serait tenté de le croire. On aperçoit des ressemblances frappantes entre les progrès et le déclin des peuples opulens de Tyr, de Carthage, d'Alexandrie, et des républiques de Venise, de Florence, de Gênes, de Hollande. Partout, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Nous entendons faire de grands récits des richesses de Crésus, roi de Lydie, dès avant la conquête que ce roi fit de quelques états voisins; nous devons en conclure que les Lydiens étaient une nation industrieuse et économe, car son roi ne put tirer ses ressources que de son peuple. L'étude de l'Économie politique suffirait seule pour appuyer cette opinion; mais on en trouve dans Justin la confirmation formelle. Il appelle les Lydiens, nation dès long-temps puissante par son industrie (*gens industriâ quondam potens*); et quant à son activité, il dit que Cyrus ne parvint à la soumettre complètement que lorsqu'il l'eut accoutumée à l'oisiveté des cabarets, aux jeux et à la débauche. (*Jussique cauponias et ludicras artes et lenocinia exercere*). Donc, elle avait auparavant les qualités opposées. Si Crésus ne s'était pas livré au faste et à l'ambition des conquêtes, il aurait probablement conservé une grande puissance, et n'aurait pas terminé ses jours dans l'infortune. L'art de lier les effets

de personnes à qui de semblables profusions étaient permises; qu'on prenne la peine de considérer combien les jouissances d'une consommation plus abondante et plus variée se sont répandues, surtout parmi la classe mitoyenne de la société; on trouvera, ce me semble, que les consommations et les économies se sont accrues en même temps; ce qui n'est pas contradictoire : combien d'entrepreneurs en tous les genres d'industrie produisent assez dans les temps prospères pour augmenter à la fois leurs dépenses et leurs épargnes! Ce qui est vrai d'une entreprise particulière peut l'être de la majeure partie des entreprises d'une nation. Les richesses de la France s'accrurent pendant les quarante premières années du règne de Louis XIV, malgré les profusions du gouvernement et des particuliers excitées par le faste de la cour. Le mouvement imprimé à la production par Colbert multipliait les ressources plus vite encore que la cour ne les dissipait. Quelques personnes s'imaginent qu'elles se multipliaient *par la raison* que la cour les dissipait; c'est une erreur grossière, et la preuve en est, qu'après la mort de Colbert, les profusions de la cour allant du même pas, et la production ne pouvant plus les suivre, le royaume tomba dans un épuisement affreux. Rien ne fut plus triste que la fin de ce règne.

---

aux causes, et l'étude de l'Économie politique, ne sont pas moins importans pour le bonheur personnel des rois que pour celui de leurs peuples.

Depuis la mort de Louis XIV les dépenses publiques et particulières ont encore augmenté (1), et il me paraît incontestable que les richesses de la France ont augmenté aussi : Smith lui-même en convient ; et ce qui est vrai de la France, l'est, à différens degrés, de la plupart des autres états de l'Europe.

Turgot partage l'opinion de Smith (2). Il croit qu'on épargne plus qu'on ne fesait autrefois, et fonde cette opinion sur le raisonnement suivant : le taux de l'intérêt, en temps ordinaire, est, dans la plupart des pays de l'Europe, plus bas qu'il n'a jamais été; cela indique qu'il y a plus de capitaux qu'il n'y en a jamais eu; donc on a plus épargné pour les amasser qu'on ne l'a fait à aucune autre époque.

Cela prouve ce dont on convient, c'est-à-dire, qu'il y a plus de capitaux qu'autrefois; mais cela ne prouve rien sur la manière dont ils ont été acquis, et je viens de montrer qu'ils peuvent l'avoir été par une produc-

---

(1) Cette augmentation dans les dépenses n'est pas seulement nominale, et ne tient pas uniquement à ce que la même quantité d'argent a pour dénomination un plus grand nombre de livres ou de francs. L'augmentation des dépenses est réelle. On consomme une plus grande variété de produits, et des produits plus fins et plus recherchés; et, quoique l'argent fin vaille intrinsèquement à peu près autant qu'il valait sous Louis XIV (puisque la même quantité d'argent achète la même quantité de blé), dans les mêmes états de la société, on dépense une plus grande quantité d'argent, non pas en nom seulement, mais en poids.

(2) *Réflex. sur la form. et la distribut. des Rich.* §. 81.

tion supérieure, aussi-bien que par une économie plus grande.

Je ne nie pas au surplus qu'on n'ait, à beaucoup d'égards, perfectionné l'art d'épargner comme l'art de produire. On n'aime pas à se procurer moins de jouissances qu'autrefois; mais il y en a plusieurs qu'on sait se procurer à moins de frais. Quoi de plus joli, par exemple, que les papiers-tentures qui ornent les murs de nos appartemens? La grâce des dessins y reçoit un nouveau lustre de la fraîcheur des nuances. Autrefois on n'avait chez les classes de la société qui font maintenant usage de papiers peints, que des murs blanchis ou des tapisseries en point de Hongrie fort laides, et d'un prix supérieur à la plupart de nos tentures actuelles.

Dans ces dernières années, on est parvenu, en détruisant par l'acide sulfurique la partie mucilagineuse des huiles végétales, à pouvoir les brûler dans les lampes à double courant d'air, qu'on ne pouvait, avant cette découverte, alimenter qu'avec de l'huile de poisson, qui coûte deux ou trois fois autant. Cette seule économie a mis en France ce bel éclairage à la portée de presque toutes les fortunes (1).

(1) Il est à craindre que l'impôt ne parvienne à détruire l'effet, si favorable au consommateur, de ces perfectionnemens. L'augmentation des droits de patentes, de ceux qui grèvent les transports, etc., a déjà rapproché le prix de ces huiles économiques de celui des huiles qu'on avait si heureusement remplacées.

Cet art d'épargner est dû aux progrès de l'industrie qui, d'une part, a découvert un grand nombre de procédés économiques, et qui, de l'autre, a partout sollicité des capitaux et offert aux capitalistes, petits et grands, de meilleures conditions et des chances plus sûres (1). Dans les temps où il n'y avait encore que peu d'industrie, un capital ne portant aucun profit, n'était presque jamais qu'un trésor enfermé dans un coffre-fort ou caché dans la terre, et qui se conservait pour le moment du besoin; que ce trésor fût considérable ou non, il ne donnait pas un profit plus ou moins grand, puisqu'il n'en donnait aucun; ce n'était autre chose qu'une précaution plus ou moins grande. Mais quand le trésor a pu donner un profit proportionné à sa masse, alors on a été doublement intéressé à le grossir; et ce n'a pas été en vertu d'un intérêt éloigné, d'un intérêt de précaution, mais d'un intérêt actuel, sensible à tous les instans, puisque le profit donné par le capital a pu, sans rien ôter au fonds, être consommé et procurer de nouvelles jouissances.

(1) Je n'ai pas besoin de faire remarquer que, dans quelques mains que s'accumulent les capitaux, les avantages qu'en retirent l'industrie et la nation sont les mêmes, pourvu qu'ils s'accumulent dans des mains qui les fassent valoir et les mettent ainsi dans la classe des capitaux productifs. Le placement à intérêt suffit pour garantir qu'ils sont dans cette classe; car nul ne pourrait long-temps payer l'intérêt d'un capital, s'il ne l'avait mis sous une forme productive, pour le faire travailler.

Dès-lors on a plus étroitement songé qu'on ne le fesait auparavant, à se créer un capital productif quand on n'en avait point, à l'augmenter quand on en avait un; et l'on a considéré des fonds portant intérêt comme une propriété aussi lucrative et quelquefois aussi solide qu'une terre rapportant un fermage.

Que si l'on s'avisait de regarder l'accumulation des capitaux comme un mal, en ce qu'elle tend à augmenter l'inégalité des fortunes, je prierais d'observer que si l'accumulation tend sans cesse à accroître les grandes fortunes, la marche de la nature tend sans cesse à les diviser. Un homme, qui a augmenté son capital et celui de son pays, finit par mourir, et il est rare qu'une succession ne devienne pas le partage de plusieurs héritiers ou légataires, excepté dans les pays où les lois reconnaissent des substitutions et des droits de primogéniture. Hors les pays où de pareilles lois exercent leur funeste influence, et partout où la marche bienfesante de la nature n'est pas contrariée, les richesses se divisent naturellement, pénètrent dans toutes les ramifications de l'arbre social, et portent la vie et la santé jusqu'à ses extrémités les plus éloignées. Le capital total du pays s'augmente en même temps que les fortunes particulières se divisent.

On doit donc non-seulement voir sans jalousie, mais regarder comme une source de prospérité générale, l'enrichissement d'un homme, toutes les fois que son bien, acquis légitimement, s'emploie d'une façon

productive. Je dis *acquis légitimement*, car une fortune, fruit de la rapine, n'est pas un accroissement de fortune pour l'État; c'est un bien qui était dans une main, et qui a passé dans une autre, sans qu'il mette en jeu plus d'industrie qu'auparavant. Il est même, au contraire, assez commun qu'un capital mal acquis soit mal dépensé.

La faculté d'amasser des capitaux, ou si l'on veut, maintenant des valeurs, est, ce me semble, une des causes de la très-grande supériorité de l'homme sur les animaux. Les capitaux, considérés en masse, sont un instrument puissant dont l'usage est réservé à lui seul. Il peut diriger, vers un emploi quelconque, des forces accumulées, accrues de père en fils depuis des siècles. L'animal ne peut disposer que du petit nombre de choses que l'individu a recueillies, et même seulement de celles qu'il a recueillies depuis quelques jours, tout au plus depuis une saison, ce qui n'est jamais bien considérable; ainsi, en lui supposant même le degré d'intelligence qu'il n'a pas, cette intelligence demeurerait à peu près sans effets, faute d'instrumens suffisans pour la mettre en œuvre.

Remarquez en outre qu'il est impossible d'assigner une borne à la puissance qui résulte pour l'homme de la faculté de former des capitaux; car les capitaux qu'il peut amasser avec le temps, l'épargne et son industrie, n'ont point de bornes.

CHAPITRE XII.

Des Capitaux improductifs.

Nous avons vu que les valeurs produites peuvent être consacrées, soit à la satisfaction de ceux qui les ont acquises, soit à une nouvelle production. Elles peuvent encore, après avoir été soustraites à une consommation improductive, n'être pas consacrées à une consommation reproductive, demeurer cachées, enfouies.

Le propriétaire de ces valeurs, après s'être privé, en les épargnant, des jouissances, de la satisfaction que cette consommation lui aurait procurées, se prive encore des profits qu'il pourrait retirer du service productif de son capital épargné. Il prive en même temps l'industrie des profits qu'elle pourrait faire en le mettant en œuvre.

Parmi beaucoup d'autres causes de la misère et de la faiblesse où l'on voit les états soumis à la domination ottomane, on ne peut douter que la quantité de capitaux qui y sont retenus dans l'inaction n'en soit une des principales. La défiance, l'incertitude où chacun est sur son sort futur, engagent les gens de tous les ordres, depuis le pacha jusqu'au paysan, à soustraire une partie de sa propriété aux regards avides du pouvoir; or, on ne peut soustraire une

valeur à la vue que par son inaction. C'est un malheur partagé à différens degrés par tous les pays soumis au pouvoir arbitraire, surtout lorsqu'il est violent. Aussi remarque-t-on dans les vicissitudes que présentent les orages politiques, un certain resserrement de capitaux, une stagnation d'industrie, une absence de profits, une gêne universelle, lorsque la crainte s'empare des esprits; et, au contraire, un mouvement, une activité très-favorables à la prospérité publique, du moment que la confiance renaît.

Les madones, les saints des pays superstitieux, les idoles richement ornées et pompeusement servies des peuples de l'Orient, ne fécondent point d'entreprises agricoles ou manufacturières. Avec les richesses qui les couvrent, et le temps qu'on perd à les solliciter, on se procurerait en réalité les biens que ces images n'ont garde d'accorder à de stériles prières.

Il y a beaucoup de capitaux oisifs dans les pays où les mœurs obligent à mettre beaucoup d'argent en meubles, en habits, en ornemens. Le vulgaire, qui, par sa sotte admiration, encourage les emplois improductifs, se fait tort à lui-même; car le riche qui place cent mille francs en dorures, en vaisselles, en un mobilier immense, ne peut plus placer à intérêt cette somme, qui dès-lors n'entretient aucune industrie. La nation perd le revenu annuel de ce capital, et le profit annuel de l'industrie que ce capital aurait animée.

Jusqu'à ce moment, nous avons considéré l'espèce

de valeur qu'on pouvait, après l'avoir créée, attacher pour ainsi dire à la matière, et qui, ainsi incorporée, était susceptible de se conserver plus ou moins longtemps. Mais toutes les valeurs produites par l'industrie humaine n'ont pas cette propriété. Il en est de très-réelles, puisqu'on les paye fort bien, et en échange desquelles on donne des matières précieuses et durables, mais qui ne sont pas de nature à pouvoir durer elles-mêmes au-delà du moment de leur production. Ce sont celles qui vont être définies dans le Chapitre suivant, et auxquelles nous donnerons le nom de *produits immatériels*.

CHAPITRE XIII.

Des Produits immatériels, ou des Valeurs qui sont consommées au moment de leur production.

Un médecin vient visiter un malade, observe les symptômes de son mal, lui prescrit un remède, et sort sans laisser aucun produit que le malade ou sa famille puisse transmettre à d'autres personnes, ni même conserver pour la consommation d'un autre temps.

L'industrie du médecin a-t-elle été improductive? Qui pourrait le penser? le malade a été sauvé. Cette production était-elle incapable de devenir la matière d'un échange? Nullement, puisque le conseil du médecin a été échangé contre ses honoraires; mais le besoin de cet avis a cessé dès le moment qu'il a été donné. Sa production était de le dire : sa consommation de l'entendre; il a été consommé en même temps que produit.

C'est ce que je nomme un *produit immatériel* (1).

---

(1) J'avais d'abord eu l'intention de nommer ces produits *indurables*, et c'était sans doute le mot propre. *Intransmissibles* l'est moins; car ces produits se transmettent du producteur au consommateur. *Transitoire* signifie passager,

L'industrie d'un musicien, d'un acteur, donne un produit du même genre ; elle vous procure un divertissement, un plaisir, qu'il vous est impossible de conserver, de retenir, pour le consommer plus tard, ou pour l'échanger de nouveau contre d'autres jouissances. Celle-ci a bien son prix ; mais elle ne subsiste plus, si ce n'est dans le souvenir, et n'a plus aucune valeur échangeable, passé le moment de sa production.

Smith refuse aux résultats de ces industries le nom de *produits*. Il donne au travail auquel elles se livrent le nom d'*improductif*, et c'est une conséquence du sens qu'il attache au mot *richesse ;* au lieu de donner ce nom à toutes les choses qui ont une valeur échangeable, il ne le donne qu'aux choses qui ont une valeur échangeable *susceptible de se conserver*, et par conséquent il le refuse aux produits dont la consommation a lieu à l'instant même de leur création. Cependant l'industrie d'un médecin, et, si l'on veut multiplier les exemples, l'industrie d'un administrateur de la chose publique, d'un avocat, d'un juge, qui sont du même genre, satisfont à des besoins tellement nécessaires, que, sans leurs travaux, nulle

---

mais n'exclut pas l'idée de toute espèce de durée. On en peut dire autant du mot *momentané*. *Immatériels* a quelque chose de mystique, et qui, de plus, dans l'usage que j'en fais, s'applique bizarrement à quelques jouissances très-sensuelles ; cependant, j'ai mieux aimé employer ce dernier nom que d'en fabriquer un qui aurait pu paraître trop étrange.

société ne pourrait subsister. Les fruits de ces travaux ne sont-ils pas réels ? Ils sont tellement réels, qu'on se les procure au prix d'un autre produit matériel, auquel Smith accorde le nom de richesse, et que, par ces échanges répétés, les producteurs de produits immatériels acquièrent des fortunes (1).

Si l'on descend aux choses de pur agrément, on ne peut nier que la représentation d'une bonne comédie ne procure un plaisir aussi réel qu'une livre de bonbons, ou une fusée d'artifice, qui, dans la doctrine de Smith, portent le nom de *produits*. Je ne trouve pas raisonnable de prétendre que le talent du peintre soit productif, et que celui du musicien ne le soit pas (2).

Smith a combattu les Économistes qui n'appelaient du nom de *richesse* que ce qu'il y avait dans chaque produit de valeur en matière brute; il a fait faire un grand pas à l'Économie politique, en démontrant que la richesse était cette matière, plus la valeur qu'y ajoutait l'industrie; mais puisqu'il a élevé au rang des richesses une chose abstraite, la *valeur*, pourquoi la compte-t-il pour rien, bien que réelle et échangeable,

(1) C'est donc à tort que le comte de Verri prétend que les emplois de prince, de magistrats, de militaires, de prêtres, ne tombent pas immédiatement dans la sphère des objets dont s'occupe l'économie politique. (*Meditazioni sulla Economia politica*, §. 24.)

(2) M. Germain Garnier a déjà relevé cette erreur dans les notes qu'il a jointes à sa traduction de Smith.

quand elle n'est fixée dans aucune matière? Cela est d'autant plus surprenant, qu'il va jusqu'à considérer le travail, en fesant abstraction de la chose travaillée, qu'il examine les causes qui influent sur sa valeur, et qu'il propose cette valeur comme la mesure la plus sûre et la moins variable de toutes les autres.

De la nature des produits immatériels, il résulte qu'on ne saurait les accumuler, et qu'ils ne servent point à augmenter le capital national. Une nation où il se trouverait une foule de musiciens, de prêtres, d'employés, pourrait être une nation fort divertie, bien endoctrinée, et admirablement bien administrée; mais voilà tout. Son capital ne recevrait de tout le travail de ces hommes industrieux aucun accroissement direct, parce que leurs produits seraient consommés à mesure qu'ils seraient créés.

En conséquence, lorsqu'on trouve le moyen de rendre plus nécessaire le travail d'une de ces professions, on ne fait rien pour la prospérité publique; en augmentant ce genre de travail productif, on en augmente en même temps la consommation. Quand cette consommation est une jouissance, on peut s'en consoler; mais quand elle-même est un mal, il faut convenir qu'un semblable système est déplorable.

C'est ce qui arrive partout où l'on complique la législation. Le travail des gens de loi, devenant plus considérable et plus difficile, occupe plus de monde, et se paye plus cher. Qu'y gagne-t-on? d'avoir ses droits mieux défendus? Non, certes: la complication

des lois est bien plutôt favorable à la mauvaise foi, en lui offrant de nouveaux subterfuges, tandis qu'elle n'ajoute presque jamais rien à la solidité du bon droit. On y gagne de plaider plus souvent et plus long-temps.

On peut appliquer le même raisonnement aux places superflues instituées dans l'administration publique. Administrer ce qui devrait être abandonné à soi-même, c'est faire du mal aux administrés, et leur faire payer le mal qu'on leur fait comme si c'était un bien (1).

Il est donc impossible d'admettre l'opinion de M. Garnier (2), qui conclut de ce que le travail des médecins, des gens de loi et autres personnes semblables, est productif, qu'il est aussi avantageux à une nation de le multiplier que tout autre. Il en est de cela comme de la main-d'œuvre qu'on répandrait sur un produit, par-delà ce qui est nécessaire pour l'exécuter. Le travail productif de produits immatériels n'est productif, comme tout autre travail, que jusqu'au point où il augmente l'utilité, et par-là la valeur d'un produit : au-delà de ce point, c'est un travail purement improductif.

---

(1) Que penser, d'après cela, de tant de phrases qu'on entend prononcer, analogues à celle-ci ? *Telle formalité, tel impôt produisent toujours un bien, qui est de faire vivre un bon nombre d'employés, de percepteurs.*

(2) Traduction de Smith, note 20.

Compliquer les lois pour les faire débrouiller par des légistes, c'est se donner une maladie pour avoir besoin du médecin.

Les produits immatériels sont le fruit de l'industrie humaine, puisque nous avons appelé industrie toute espèce de travail productif. On voit moins clairement comment ils sont en même temps le fruit d'un capital. Cependant la plupart de ces produits sont le résultat d'un talent; tout talent suppose une étude préalable, et aucune étude n'a pu avoir lieu sans des avances.

Pour que le conseil du médecin ait été donné et reçu, il a fallu que le médecin ou ses parens aient fait, pendant plusieurs années, les frais de son instruction; il a fallu qu'il ait été entretenu tout le temps qu'ont duré ses études; il a fallu acheter des livres, faire des voyages peut-être : ce qui suppose l'emploi d'un capital précédemment accumulé (1).

Il en est de même de la consultation de l'avocat,

---

(1) Pour ne pas anticiper sur ce que je dois dire en traitant des profits de l'industrie et des capitaux, je me bornerai à faire remarquer, en passant, que ce capital est placé à *fonds perdu* sur la tête du médecin, et que ses honoraires ne sont pas équitablement réglés, s'ils ne comprennent pas, outre la récompense de son travail actuel et celle de son talent (qui est un agent naturel dont la nature l'a gratifié), un intérêt du capital qui fut consacré à son instruction; et que cet intérêt ne doit pas être simple, mais viager.

de la chanson du musicien, etc. : ces produits ne peuvent avoir lieu sans le concours d'une industrie et d'un capital. Le talent d'un fonctionnaire public lui-même est un capital accumulé. Les frais nécessaires pour élever un ingénieur, civil ou militaire sont du même genre que les avances qu'il a fallu faire pour élever un médecin. Il est même à supposer qu'on trouve bien placés les fonds qui mettent un jeune homme en état de devenir fonctionnaire public, et bien payés les travaux qui composent son industrie, puisqu'il y a dans presque toutes les parties de l'administration plus de postulans que de places, dans les pays même où les places sont plus multipliées qu'elles ne devraient l'être.

On retrouve dans l'industrie qui donne des produits immatériels, les mêmes opérations que nous avons remarquées, dans l'analyse qui a été faite au commencement de cet ouvrage, des opérations de toute espèce d'industrie (1). Prouvons cela par un exemple : Pour qu'une simple chanson fût exécutée, il a fallu que l'art du compositeur et celui du musicien exécutant fussent des arts professés et connus, de même que les méthodes convenables pour les acquérir : voilà le travail du savant. L'application de cet art, de ces méthodes, a été faite par le compositeur et le musicien qui ont jugé, l'un en composant son air, l'autre en l'exécutant, qu'il en pouvait résulter un plaisir

(1) *Voyez* plus haut, Liv. I, chap. 6.

auquel les hommes attacheraient un prix quelconque. Enfin l'exécution offre la dernière des opérations de l'industrie.

Il est cependant des productions immatérielles où les deux premières opérations jouent un si petit rôle, qu'on peut n'en tenir aucun compte. Tel est le service d'un domestique. La science du service est rien ou peu de chose; et l'application des talens du serviteur étant faite par celui qui l'emploie, il ne reste guère au serviteur que l'exécution matérielle, qui est la dernière des opérations de l'industrie.

Par une conséquence nécessaire dans ce genre d'industrie, et dans quelques autres, dont on trouve des exemples dans les dernières classes de la société, comme dans l'industrie des portefaix, des courtisannes, etc., l'apprentissage se réduisant à rien, les produits peuvent être regardés non-seulement comme les fruits d'une industrie très-grossière, mais encore comme des productions où les capitaux n'ont aucune part; car je ne pense pas que les avances nécessaires pour élever la personne industrieuse depuis sa première enfance jusqu'au moment où elle se tire d'affaire elle-même, doivent être regardées comme un capital dont les profits qu'elle fait ensuite payent les intérêts. J'en dirai les raisons en parlant des salaires (1).

---

(1) Les salaires du simple manouvrier se bornent à ce qui lui est nécessaire pour vivre, à ce qui est nécessaire pour

Les plaisirs dont on jouit au prix d'un travail quelconque, sont des produits immatériels consommés, au moment de leur production, par la personne même qui les a créés. Tels sont les plaisirs que procurent les arts qu'on ne cultive que pour son agrément. Si j'apprends la musique, je consacre à cette étude un petit capital, une portion de mon temps et quelque travail ; c'est au prix de toutes ces choses que je goûte le plaisir de chanter un air nouveau ou de faire ma partie dans un concert.

Le jeu, la danse, la chasse, sont des travaux du même genre. L'amusement qui en résulte est consommé à l'instant même par ceux mêmes qui les ont exécutés. Quand un amateur fait pour son amusement un tableau, ou quand il exécute un ouvrage de menuiserie ou de serrurerie, il crée à la fois un produit de valeur durable, et un produit immatériel qui est son amusement (1).

---

que son travail se continue et se renouvelle. Il ne reste rien pour l'intérêt d'aucun capital; mais, dans l'entretien du simple manouvrier, se trouve compris celui de ses enfans, jusqu'à l'âge où ils gagnent leur vie.

(1) Une nation indolente et paresseuse fait peu d'usage des divertissemens qui sont le fruit de l'exercice des facultés personnelles. Le travail est pour elle une si grande peine, qu'il y a peu de plaisirs capables de l'en dédommager. Les Turcs nous jugent fous, de nous tant agiter pour avoir du plaisir; ils ne voient pas que cette fatigue nous coûte beaucoup moins qu'à eux. Ils préfèrent les plaisirs qui leur sont

Nous avons vu, en traitant des capitaux, que les uns étaient productifs de produits matériels, et que d'autres étaient absolument improductifs. Il en est d'autres qui sont productifs d'utilité ou d'agrément, et qu'on ne peut par conséquent mettre ni dans la classe des capitaux servant à la production d'objets matériels, ni dans celle des capitaux absolument inutiles. De ce nombre sont les maisons d'habitation, les meubles, les ornemens, qui ne servent qu'à augmenter les agrémens de la vie. L'utilité qu'on en tire est un produit immatériel.

Quand un jeune ménage s'établit, l'argenterie dont il se pourvoit ne peut pas être considérée comme un capital absolument inutile, puisque la famille s'en sert habituellement ; elle ne peut pas être considérée non plus comme un capital productif de produits matériels ; ce n'est pas non plus un objet de consommation annuelle, puisqu'elle peut durer pendant la vie des époux et passer à leurs enfans : c'est un capital productif d'utilité et d'agrément. Ce sont des valeurs accumulées, c'est-à-dire, soustraites à la consommation improductive, soustraites à la consommation reproductive, et à ce titre ne donnant point de profits, d'intérêt, mais productives d'un service, d'une utilité

---

préparés par la fatigue des autres ; dans ce pays-là, il y a bien autant de travail employé à procurer des plaisirs ; mais ce travail est fait, en général, par des esclaves qui n'ont aucune part à son produit.

que l'on consomme à mesure ; utilité qui n'en a pas moins une valeur positive, puisqu'on la paye dans l'occasion ; témoin ce que coûte le loyer d'une maison, d'un meuble.

Si c'est mal entendre ses intérêts que de laisser la plus petite partie de son capital sous une forme absolument improductive, ce n'est pas les méconnaître que de placer une partie de son capital, proportionnée à sa fortune, sous une forme productive d'utilité ou d'agrément. Depuis les meubles grossiers d'un ménage indigent, jusqu'aux ornemens recherchés, aux bijoux éblouissans du riche, il y a une foule de degrés dans la quantité de capitaux que chacun consacre à cet usage. Quand un pays est riche, la famille la plus pauvre y possède un capital de cette espèce, non pas considérable, mais suffisant pour satisfaire des désirs modestes et des besoins peu recherchés. Quelques meubles utiles et agréables qu'on rencontre dans toutes les habitations ordinaires, annoncent par tout pays une bien plus grande masse de richesse, que cet amas d'ameublemens magnifiques et d'ornemens fastueux qui remplissent les palais de quelques hommes à grande fortune, ou que ces diamans et ces parures qui peuvent éblouir lorsqu'on les voit accumulés dans une grande ville, et quelquefois rassemblés presque tous à la fois dans l'enceinte d'un spectacle ou d'une fête ; mais dont la valeur est peu de chose, comparée au mobilier de toute une grande nation.

Les choses qui composent le capital productif d'uti-

lité ou d'agrément, quoiqu'elles s'usent lentement, s'usent néanmoins. Lorsqu'on ne prend pas sur ses revenus annuels de quoi entretenir ce capital, il se dissipe, et la fortune s'altère.

Cette observation paraît triviale ; et cependant combien de gens croient ne manger que leurs revenus, lorsqu'ils consomment en même temps une partie de leur fonds ! Qu'une famille, par exemple, habite une maison qu'elle aura fait bâtir ; si la maison a coûté cent mille francs à établir, et si elle doit durer cent ans, elle coûte à cette famille, outre les intérêts de cent mille francs, une somme de mille francs par année, puisqu'au bout de cent ans il ne restera rien, ou il ne restera du moins que peu de chose de ce capital de cent mille francs.

Ce même raisonnement peut être appliqué à toute autre partie d'un capital productif d'utilité et d'agrément, à un meuble, à un bijou, à tout ce que la pensée peut ranger sous cette dénomination.

Par la raison contraire, quand on prend sur ses revenus annuels, quelle qu'en soit la source, pour augmenter son capital utile ou agréable, on augmente ses capitaux, sa fortune, quoiqu'on n'augmente pas ses revenus.

Les capitaux de cette sorte se forment, comme tous les autres sans exception, par l'accumulation d'une partie des produits annuels. Il n'y a pas d'autre manière d'avoir des capitaux, que de les accumuler soi-même, ou de les tenir de quelqu'un qui les a

accumulés. Ainsi je renvoie, à ce sujet, au Chapitre XI, où j'ai traité de l'accumulation des capitaux.

Un édifice public, un pont, une grande route, sont des revenus épargnés, accumulés, formant un capital dont la rente est un produit immatériel consommé par le public. Si la construction d'un pont ou d'une route, jointe à l'acquisition du fonds de terre sur lequel s'est faite cette construction, a coûté un million, le payement de l'usage que le public en fait chaque année peut être évalué cinquante mille francs (1).

Il y a des produits immatériels auxquels un fonds de terre a la principale part. Telle est la jouissance qu'on retire d'un parc, d'un jardin d'agrément. Cette jouissance est le fruit d'un service journalier rendu par le jardin d'agrément, et qui se consomme à mesure qu'il est produit.

On voit qu'il ne faut pas confondre un terrain pro-

---

(1) S'il y a, en outre, pour mille francs d'entretien annuel, la consommation que le public fait de cette construction peut alors être évaluée 51 mille francs par an. Il faut nécessairement calculer ainsi, lorsqu'on veut comparer le profit que retirent les contribuables par l'usage, avec les sacrifices qu'on a exigés d'eux. Cet usage, qui coûte ici, par supposition, 51 mille francs, est un bon marché pour le public, s'il lui procure annuellement, sur ses frais de production, une épargne qui excède cette somme, ou, ce qui revient au même, une augmentation de produits. Dans le cas contraire, c'est un mauvais marché que l'administration a fait faire au public.

ductif d'agrément avec des terres absolument improductives, des terres en friche. Nouvelle analogie qui se trouve entre les fonds de terre et les capitaux, puisqu'on vient de voir que, parmi ceux-ci, il s'en trouve qui sont de même productifs de produits immatériels.

Dans les jardins et les parcs d'agrément, il y a toujours quelque dépense faite en embellissemens. Dans ce cas, il y a un capital réuni au fonds de terre pour donner un produit immatériel.

Il y a des parcs d'agrément qui produisent en même temps des bois et des pâturages. Ceux-là donnent des produits de l'un et de l'autre genre. Les anciens jardins français ne donnaient aucun produit matériel. Les jardins modernes sont un peu plus profitables; ils le seraient davantage, si les produits du potager et ceux du verger s'y montraient un peu plus souvent. Sans doute ce serait être trop sévère que de reprocher à un propriétaire aisé les portions de son héritage qu'il consacre au pur agrément. Les doux momens qu'il y passe entouré de sa famille, le salutaire exercice qu'il y prend, la gaîté qu'il y respire, sont des biens aussi, et ce ne sont pas les moins précieux. Qu'il dispose donc son terrain selon sa fantaisie; qu'on y voie l'empreinte de son goût, et même de son caprice; mais si, jusque dans ses caprices, il y a un but d'utilité; si, sans recueillir moins de jouissances, il recueille aussi quelques fruits, alors son jardin a bien un autre mérite; le philosophe et

l'homme d'état s'y promèneront avec plus de plaisir.

J'ai vu un petit nombre de jardins riches de cette double production. Le tilleul, le marronier, le sycomore, les autres arbres d'agrément n'en étaient point exclus, non plus que les fleurs et les gazons; mais les arbres fruitiers, embellis d'espérances au printemps, et chamarrés de fruits en été, contribuaient à la variété des teintes et à la beauté du lieu. Tout en cherchant l'exposition qui leur était favorable, ils suivaient les sinuosités des clôtures et des allées. Les plates-bandes, les planches garnies de légumes n'étaient pas constamment droites, égales, uniformes, mais se prêtaient aux légères ondulations des plantations et du terrain; on pouvait se promener dans la plupart des sentiers tracés pour la commodité de la culture. Jusqu'au puits couronné de vigne, où le jardinier venait remplir ses arrosoirs, était un ornement. Tout semblait avoir été mis là pour convaincre que ce qui est joli peut être utile, et que le plaisir peut croître au même lieu que la richesse.

Un pays tout entier peut de même s'enrichir de ce qui fait son ornement. Si l'on plantait des arbres partout où ils peuvent venir sans nuire à d'autres produits (1), non-seulement le pays en serait fort em-

(1) Dans beaucoup de pays, on croit trop aisément que les arbres nuisent aux autres produits. Il faut bien qu'ils augmentent plus qu'ils ne diminuent les revenus des terres, puisque les pays les mieux plantés, comme la ci-devant Nor-

belli, non-seulement il serait rendu plus salubre (1), non-seulement ces arbres multipliés provoqueraient des pluies fécondantes, mais le seul produit de leur bois, dans une contrée un peu étendue, s'éleverait à des valeurs considérables.

Les arbres ont cet avantage, que leur production est due presque entièrement au travail de la nature, celui de l'homme se bornant à l'acte de la plantation. Mais planter ne suffit pas : il faut n'être pas tourmenté du désir d'abattre. Alors cette tige, maigre et frêle dans l'origine, se nourrit peu à peu des sucs précieux de la terre et de l'atmosphère; sans que l'agriculture s'en mêle, son tronc s'enfle et se durcit, sa taille s'élève, ses vastes rameaux se balancent dans l'air. L'arbre ne demande à l'homme que d'en être oublié pendant quelques années; et pour récompense (lors même qu'il ne donne pas de récoltes annuelles), parvenu à l'âge de la force, il livre à la charpente,

---

mandie, l'Angleterre, la Belgique, la Lombardie, sont en même temps les plus productifs.

(1) Les feuilles des arbres absorbent le gaz acide carbonique qui compose en partie l'air que nous respirons, et qui n'est pas lui-même respirable. C'est ce gaz qui, lorsqu'il est trop abondant, jette l'homme dans l'asphyxie, et le tue. Les plantes rendent, au contraire, de l'oxygène, qui est cette partie de l'air la plus propre à la respiration et à la santé. Les villes les plus saines, toutes choses d'ailleurs égales, sont celles où l'on trouve beaucoup d'espaces ouverts avec des arbres. On devrait en mettre sur tous les quais.

à la menuiserie, au charronnage, à nos foyers, le trésor de son bois.

De tout temps, la plantation et le respect des arbres ont été fortement recommandés par les meilleurs esprits. L'historien de Cyrus met au nombre des titres de gloire de ce prince, d'avoir planté toute l'Asie mineure. Dans les États-Unis, quand un cultivateur se voit père d'une fille, il plante un petit bois qui grandit avec l'enfant, et fournit sa dot au moment où elle se marie. Sully, qui avait tant de vues économiques, a planté, dans presque toutes les provinces de France, un très-grand nombre d'arbres : j'en ai vu plusieurs auxquels la vénération publique attachait encore son nom, et ils me rappelaient ce mot d'Addison, qui, chaque fois qu'il voyait une plantation, s'écriait : *Un homme utile a passé par-là.*

Jusqu'ici, nous nous sommes occupés des agens essentiels de la production, des agens sans lesquels l'homme n'aurait d'autres moyens d'exister et de jouir que ceux que lui offre spontanément la nature, et qui sont bien rares et bien peu variés. Après avoir exposé la manière dont ces agens, chacun en ce qui les concerne, et tous réunis, concourent à la production, nous avons repris l'examen de l'action de chacun d'eux en particulier, pour en acquérir une connaissance plus complète. Nous allons examiner maintenant les causes accidentelles et étrangères à la production, qui favorisent ou contrarient l'action des agens productifs.

CHAPITRE XIV.

Du Droit de Propriété.

Le philosophe spéculatif peut s'occuper à chercher les vrais fondemens du droit de propriété ; le jurisconsulte peut établir les règles qui président à la transmission des choses possédées ; la science politique peut montrer quelles sont les plus sûres garanties de ce droit ; quant à l'économie politique, elle ne considère la propriété que comme le plus puissant des encouragemens à la multiplication des richesses. Elle s'occupera peu de ce qui la fonde et la garantit, pourvu qu'elle soit assurée. On sent en effet que ce serait en vain que les lois consacreraient la propriété, si le Gouvernement ne savait pas faire respecter les lois; s'il était au-dessus de son pouvoir de réprimer le brigandage ; s'il l'exerçait lui-même ; si la complication des dispositions législatives et les subtilités de la chicane rendaient tout le monde incertain dans sa possession. On ne peut dire que la propriété existe, que là où elle existe, non-seulement de droit, mais de fait.

C'est là, et ce n'est que là, que les sources de la production, les terres, les capitaux, l'industrie, atteignent le plus haut terme de leur fécondité.

Il y a des vérités tellement évidentes, qu'il paraît tout-à-fait superflu d'entreprendre de les prouver. Celle-là est du nombre. Qui ne sait que la certitude de jouir du fruit de ses terres, de ses capitaux, de son labeur, ne soit le plus puissant encouragement qu'on puisse trouver à les faire valoir? Qui ne sait que nul ne connaît mieux que le propriétaire le parti qu'on peut tirer de sa chose? Mais en même temps combien, dans la pratique, ne s'écarte-t-on pas de ce respect des propriétés qu'on juge si avantageux en théorie! Sur quels faibles motifs n'en propose-t-on pas souvent la violation! Et cette violation, qui devrait exciter naturellement quelque indignation, qu'elle est facilement excusée! tant il y a peu de gens qui sentent avec quelque vivacité ce qui ne les blesse pas directement, ou qui, sentant vivement, sachent agir comme ils savent penser!

Il n'y a point de propriété assurée partout où un despote peut s'emparer, sans leur consentement, de la propriété de ses sujets. La propriété n'est guère plus assurée, lorsque le consentement n'est qu'illusoire. Si, en Angleterre, où les impôts ne peuvent être établis que par les représentans de la nation, le ministère disposait de la majorité des votes, soit au moyen de l'influence qu'il exerce sur les élections, soit en raison de la multitude de places dont on lui a imprudemment laissé la distribution, alors l'impôt ne serait réellement pas voté par des représentans de la nation; ceux qu'on qualifierait ainsi, ne seraient dans

le fait que les représentans du ministère, et le peuple anglais ferait forcément des sacrifices énormes pour soutenir des desseins qui pourraient ne lui être favorables sous aucun rapport (1).

Je remarquerai qu'on peut violer le droit de propriété, non-seulement en s'emparant des produits qu'un homme doit à ses terres, à ses capitaux ou à son industrie, mais encore en le gênant dans le libre emploi de ces mêmes moyens de production; car le droit de propriété, ainsi que le définissent les jurisconsultes, est le droit d'user, et même d'abuser.

Ainsi c'est violer la propriété territoriale que de prescrire à un propriétaire ce qu'il doit semer ou planter; que de lui interdire telle culture ou tel mode de culture;

C'est violer la propriété du capitaliste que de lui interdire tel ou tel emploi de capitaux, comme lorsqu'on ne lui permet pas de faire des magasins de blé, ou lorsqu'on l'oblige de porter son argenterie à la monnaie, ou bien qu'on l'empêche de bâtir sur son terrain, ou lorsqu'on lui prescrit la manière de bâtir;

C'est encore violer la propriété du capitaliste, lorsque, après qu'il a des capitaux engagés dans une industrie quelconque, on prohibe ce genre d'indus-

---

(1) *Adam Smith* a dit que la protection accordée par les lois anglaises à la propriété a fait plus de bien à ce pays que les fautes du Gouvernement ne lui ont jamais fait de mal. Je ne sais si *Adam Smith* répéterait ce propos maintenant.

trie, ou qu'on le surcharge de droits tellement onéreux, qu'ils équivalent à une prohibition. Il est évident que si l'on prohibait le sucre, par exemple, on ferait perdre la majeure partie des capitaux engagés en fourneaux, en ustensiles, etc., dans les raffineries (1);

C'est violer la propriété industrielle d'un homme que de lui interdire l'usage de ses talens et de ses facultés, si ce n'est dans le cas où ils attentent aux droits d'un autre homme (2);

---

(1) Ce serait mal à propos qu'on dirait: Employez ces constructions, ces ustensiles à une autre manipulation. Telle localité, tels ustensiles étaient très-propres à une raffinerie, qui ne sauraient être appliqués à une autre entreprise sans une grosse perte.

(2) Les talens industriels sont la plus incontestable des propriétés, puisqu'on les tient immédiatement de la nature ou de ses propres soins. Ils établissent un droit supérieur à celui des propriétaires de terre, qui remonte à une spoliation (car on ne peut pas supposer qu'une terre ait toujours été transmise légitimement depuis le premier occupant jusqu'à nos jours); un droit supérieur à celui du capitaliste, car, en supposant même que le capital ne soit le fruit d'aucune spoliation, mais d'une accumulation lente pendant plusieurs générations, il faut encore, de même que pour la terre, le concours de la législation pour en consacrer l'hérédité, concours qu'elle a pu n'accorder qu'à certaines conditions. Mais quelque sacrée que soit la propriété des talens industriels, des facultés naturelles et acquises, elle est méconnue non-seulement dans l'esclavage qui viole ainsi la plus indisputable des propriétés, mais dans bien d'autres cas beaucoup moins rares.

C'est encore violer la propriété industrielle que de mettre un homme en réquisition pour de certains travaux, lorsqu'il a jugé à propos de se consacrer à d'autres travaux; comme lorsqu'on force un homme qui a étudié les arts ou le commerce à suivre le métier de la guerre, ou simplement à faire un service militaire accidentel.

Je sais fort bien que le maintien de l'ordre social qui garantit la propriété, va devant la propriété même; aussi n'y a-t-il que la nécessité de maintenir l'ordre social évidemment menacé qui puisse autoriser toutes ces différentes violations du droit des particuliers; et c'est ce qui fait sentir la nécessité de donner dans l'ordre politique aux propriétaires, une garantie qui les assure que jamais le prétexte du bien public ne serve de masque aux passions et à l'ambition des Gouvernemens.

C'est ainsi que les contributions (qui même lorsqu'elles sont consenties par la nation, sont une violation des propriétés, puisqu'on ne peut lever des valeurs qu'en les prenant sur celles qu'ont produites les terres, les capitaux et l'industrie des particuliers); c'est ainsi, dis-je, que les contributions, lorsqu'on ne veut pas qu'elles entraînent le découragement et la misère, doivent être jugées indispensables au maintien de l'ordre social, et que tout impôt, levé au-delà de ce but, est une véritable spoliation.

Il y a cependant quelques cas excessivement rares, où l'on peut, avec quelque avantage pour la produc-

tion elle-même, intervenir entre le particulier et sa propriété. C'est ainsi que dans les pays où l'on reconnaît ce malheureux droit de l'homme sur l'homme, droit qui blesse tous les autres, on pose cependant de certaines bornes aux droits du maître sur l'esclave; c'est encore ainsi que la nécessité de procurer à la société des bois de marine ou de charpente dont on ne saurait se passer, fait tolérer des règlemens relatifs à la coupe des forêts particulières (1); et que la crainte de perdre les minéraux qu'enferme le sol, impose quelquefois au Gouvernement l'obligation de se mêler de l'exploitation des mines. On sent en effet que, si la manière d'exploiter restait entièrement libre, un défaut d'intelligence, une avidité trop impatiente, ou des capitaux insuffisans, pourraient conseiller à un propriétaire des fouilles superficielles qui épuiseraient les portions les plus apparentes et souvent les moins fécondes d'une veine, et feraient perdre la trace des plus riches filons. Quelquefois une veine minérale passe au-dessous du sol de plusieurs propriétaires, mais l'accès n'en est praticable que par une seule propriété; il faut bien dans ce cas vaincre

(1) Peut-être, au reste, que, sans les guerres maritimes, dont les unes ont pour cause des vanités puériles, et les autres des intérêts mal entendus; peut-être, dis-je, que le commerce fournirait à très-bon compte les meilleurs bois de marine, et que l'abus de réglementer les forêts particulières n'est que la conséquence d'un autre abus plus cruel et moins excusable.

la volonté d'un propriétaire récalcitrant, et déterminer le mode d'exploitation; encore n'oserais-je pas répondre qu'il ne fût préférable de respecter son travers, et que la société ne gagnât davantage à maintenir inviolablement les droits d'un propriétaire, qu'à jouir de quelques mines de plus.

Enfin la sûreté publique exige quelquefois impérieusement le sacrifice de la propriété particulière, et l'indemnité qu'on donne en pareil cas, n'empêche pas qu'il n'y ait violation de propriété: car le droit de propriété embrasse la libre disposition du bien; et le sacrifice du bien, moyennant une indemnité, est une disposition forcée.

Lorsque l'autorité publique n'est pas spoliatrice elle-même, elle procure aux nations le plus grand des bienfaits, celui de les garantir des spoliateurs (1). Sans cette protection, qui prête le secours de tous aux besoins d'un seul, il est impossible de concevoir aucun développement important des facultés productrices de l'homme, des terres et des capitaux; il est impossible de concevoir l'existence des capitaux eux-mêmes, puisqu'ils ne sont que des valeurs accumulées et travaillant sous la sauvegarde de l'autorité. C'est pour cette raison que jamais aucune nation n'est par-

(1) On peut être dépouillé par la fraude comme par la force, par un jugement inique, par une vente illusoire, par des terreurs religieuses, de même que par la rapacité des gens de guerre, ou par l'audace des brigands.

venue à quelque degré d'opulence sans avoir été soumise à un gouvernement régulier ; c'est à la sûreté que procure l'organisation politique, que les peuples policés doivent, non-seulement les productions innombrables et variées qui satisfont à leurs besoins, mais encore les beaux-arts, les loisirs, fruits de quelques accumulations, et sans lesquels ils ne pourraient pas cultiver les dons de l'esprit, ni par conséquent s'élever à toute la dignité que comporte la nature de l'homme.

Le pauvre lui-même, celui qui ne possède rien, n'est pas moins intéressé que le riche au respect des droits de la propriété. Il ne peut tirer parti de ses facultés qu'à l'aide des accumulations qui ont été faites et protégées ; tout ce qui s'oppose à ces accumulations, ou les dissipe, nuit essentiellement à ses moyens de gagner ; et la misère, le dépérissement des classes indigentes, suit toujours le pillage et la ruine des classes riches. C'est par un sentiment confus de cette utilité du droit de propriété, autant qu'à cause de l'intérêt privé des riches, que, chez toutes les nations civilisées, l'atteinte portée aux propriétés est poursuivie et punie comme un crime. L'étude de l'économie politique est très-propre à justifier et à fortifier cette législation, et elle explique pourquoi les heureux effets du droit de propriété sont d'autant plus frappans, qu'il est mieux garanti par la constitution politique.

CHAPITRE XV.

Des Débouchés.

Les entrepreneurs des diverses branches d'industrie ont coutume de dire que la difficulté n'est pas de produire, mais de vendre; qu'on produirait toujours assez de marchandise, si l'on pouvait facilement en trouver le débit. Lorsque le placement de leurs produits est lent, pénible, peu avantageux, ils disent que *l'argent est rare*; l'objet de leurs désirs est une consommation active qui multiplie les ventes et soutienne les prix. Mais si on leur demande quelles circonstances, quelles causes sont favorables au placement de leurs produits, on s'aperçoit que le plus grand nombre n'a que des idées confuses sur ces matières, observe mal les faits, et les explique plus mal encore, tient pour constant ce qui est douteux, souhaite ce qui est directement contraire à ses intérêts, et cherche à obtenir de l'autorité une protection féconde en mauvais résultats.

Pour nous former des idées plus sûres, et d'une haute application, relativement à ce qui ouvre des débouchés aux produits de l'industrie, poursuivons l'analyse des faits les plus connus, les plus constans; rapprochons-les de ce que nous avons déjà appris par la même voie; et peut-être découvrirons-nous des vérités neuves, importantes, propres à éclairer les désirs des hommes industrieux, et de nature à assurer

la marche des Gouvernemens jaloux de les protéger.

L'homme dont l'industrie s'applique à donner de la valeur aux choses, en leur créant un usage quelconque, ne peut espérer que cette valeur sera appréciée et payée, que là où d'autres hommes auront les moyens d'en faire l'acquisition. Ces moyens, en quoi consistent-ils? en d'autres valeurs, d'autres produits, fruits de leur industrie, de leurs capitaux, de leurs terres : d'où il résulte, quoiqu'au premier aperçu cela semble un paradoxe, que c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits.

Que si un marchand s'avisait de dire : *Ce ne sont pas d'autres produits que je demande en échange des miens, c'est de l'argent;* on lui prouverait aisément que son acheteur n'a pu se procurer de l'argent qu'au moyen des produits qu'il a créés de son côté. Lorsqu'il a troqué son blé contre de l'argent, et cet argent contre vos étoffes, il a dans la réalité échangé du blé contre des étoffes.

Vous-même, vous dites que c'est de l'argent que vous demandiez : cependant, avec l'argent que vous a payé le cultivateur, vous avez acheté des matières premières pour alimenter votre industrie, ou des comestibles pour votre bouche. Vous voyez bien que ce n'était pas l'argent qui vous était définitivement nécessaire, et que dans le fait vous avez acheté des produits avec vos produits (1).

(1) Autrement comment ferait-on pour acheter maintenant

Dans tout cela ce n'est pas l'argent qui est produit; il ne l'a été qu'une première fois par l'entrepreneur des mines qui l'a versé dans la circulation. Les mille échanges qu'il a subis depuis ce premier instant, n'ont point accru sa valeur; il n'a pu acheter une denrée qu'après avoir été acheté lui-même; et il n'a pu être acheté qu'en s'échangeant avec une autre valeur, laquelle était un produit.

Lors donc qu'on dit, *La vente ne va pas, parce que l'argent est rare*, on prend le moyen pour la cause; on commet une erreur qui provient de ce que presque tous les produits se résolvent en argent avant de s'échanger contre d'autres marchandises, et de ce qu'une marchandise qui se montre si souvent, paraît au vulgaire être la marchandise par excellence, le terme de toutes les transactions dont elle n'est que l'intermédiaire. On ne devrait pas dire : La vente ne va pas, parce que l'argent est rare, mais parce que les autres produits le sont. Il y a toujours assez d'argent pour servir à la circulation et à l'échange réciproque des autres valeurs, lorsque ces valeurs existent réellement. Quand l'argent vient à manquer à la masse des affaires, on y supplée aisément, et

---

en France, dans une année, six ou huit fois plus de choses qu'on n'en achetait sous le règne misérable et infortuné de Charles VI? Il est évident que c'est parce qu'on y produit annuellement six ou huit fois plus de valeurs, et qu'on y achète ces valeurs les unes avec les autres.

la nécessité d'y suppléer est l'indication d'une circonstance bien favorable : elle est une preuve qu'il y a une grande quantité de valeurs produites, avec lesquelles on désire se procurer une grande quantité d'autres valeurs. La marchandise intermédiaire, qui facilite tous les échanges (la monnaie), se remplace dans ces cas-là avec la plus grande facilité par des moyens connus des négocians (1), et bientôt la monnaie afflue, par la raison que toute espèce de marchandise se rend aux lieux où l'on en a besoin. C'est un bon signe quand l'argent manque aux transactions, de même que c'est un bon signe quand les magasins manquent aux marchandises.

Lorsqu'une marchandise surabondante ne trouve point d'acheteurs, c'est si peu le défaut d'argent qui en arrête la vente, que les vendeurs de cette marchandise s'estimeraient heureux d'en recevoir la valeur en ces denrées qui servent à leur consommation, évaluées au cours du jour; ils ne chercheraient point de numéraire, et n'en auraient nul besoin, puisqu'ils ne le souhaitaient que pour le transformer en denrées de leur consommation (2).

---

(1) Des effets au porteur, des billets de banque, des crédits ouverts, des compensations de créances, comme à Amsterdam et à Londres.

(2) Par leur consommation, j'entends toute celle qu'ils font, de quelque nature qu'elle soit : aussi-bien celle qui est improductive et qui satisfait à leurs besoins et à ceux de leur

Ce que je viens de dire peut s'appliquer à tous les cas où il y a des marchandises ou des services offerts. Ils trouveront toujours plus de débit dans tous les lieux où il y aura plus de valeurs produites, parce que dans ces lieux-là se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire *la valeur*. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange; et les échanges terminés, il se trouve toujours qu'on a payé des produits avec des produits.

Il est bon de remarquer qu'un produit créé offre, *dès cet instant*, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur. En effet, lorsque le dernier producteur a terminé un produit, son plus grand désir est de le vendre, pour que la valeur de ce produit ne chôme pas entre ses mains. Mais il n'est pas moins empressé de se défaire de l'argent que lui procure sa vente, pour que la valeur de l'argent ne chôme pas non plus. Or, on ne peut se défaire de son argent qu'en demandant à acheter un produit quelconque. On voit donc que le fait seul de la formation d'un produit ouvre, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits.

---

famille, que celle qui est reproductive et alimente leur industrie. Un fabricant de laine, un fabricant de coton consomment à la fois de la laine et du coton pour leur usage et pour celui de leurs manufactures; mais, quel que soit le but de leur consommation, soit qu'ils consomment pour reproduire, ou que ce soit pour jouir, ils cherchent à acheter ce qu'ils consomment avec ce qu'ils produisent.

Cela étant ainsi, d'où vient, dira-t-on, cette prodigieuse difficulté qu'on éprouve, surtout quand la situation des affaires générales est peu prospère, pour l'écoulement des produits de l'industrie, d'où il résulte qu'on en tire alors un parti peu avantageux?

Cette question est naturelle, mais la réponse qu'on peut y faire ne saurait être unique; elle est multiple, et se trouve répandue dans tout cet ouvrage, qui développe ce qui est favorable ou contraire aux débouchés, en développant ce qui est favorable ou contraire à la production. Je me bornerai à faire remarquer ici qu'un défaut d'écoulement d'un produit, ou même d'un grand nombre de produits, n'est que le résultat d'un engorgement dans un ou plusieurs des canaux de l'industrie; qu'il se trouve alors dans ces canaux une plus grande quantité de ces produits que n'en réclament les besoins généraux, et que c'est toujours parce que d'autres canaux, loin d'être engorgés, sont au contraire dépourvus de plusieurs produits qui, en raison de leur rareté, sont aussi recherchés que les premiers le sont peu. C'est parce que la production des *produits manquans* a souffert, que les *produits surabondans* ne trouvent point de débit, et que leur valeur s'est altérée. En termes plus vulgaires, beaucoup de gens ont moins acheté, parce qu'ils ont moins gagné (1); et ils ont moins gagné,

(1) Les gains se composent, dans tous les états, depuis le plus gros négociant, jusqu'au plus simple manœuvre, de la

parce qu'ils ont trouvé des difficultés dans l'emploi de leurs moyens de production, ou bien parce que ces moyens leur ont manqué.

Aussi l'on peut remarquer que les temps où certaines denrées ne se vendent pas bien, sont précisément ceux où d'autres denrées montent à des prix excessifs (1); et comme ces prix élevés seraient des motifs pour en favoriser la production, il faut que des causes majeures ou des moyens violens, comme des désastres naturels ou politiques, l'avidité ou l'impéritie des gouvernemens, maintienne forcément cette pénurie d'un côté, qui cause un engorgement de l'autre. Cette cause de maladie politique vient-elle à cesser, les moyens de production se portent vers les canaux vacans, et le produit de ceux-ci absorbe le trop-plein des autres; l'équilibre se rétablit, et cesserait rarement d'exister, si les moyens de production étaient toujours laissés à leur entière liberté (2).

---

part qu'on obtient dans les valeurs produites. Les proportions suivant lesquelles cette distribution se fait, forment la matière du second Livre de cet ouvrage.

(1) Il est facile à tout lecteur d'appliquer ces observations générales aux pays et aux époques dont il a connaissance. Nous en avons eu un exemple bien frappant en France, dans les années 1811, 1812 et 1813, où l'on a vu marcher de front le prix exorbitant des denrées coloniales, du blé, et de plusieurs autres produits, avec l'avilissement de beaucoup de denrées qui ne trouvaient que des débouchés désavantageux.

(2) Ces considérations, qui sont fondamentales pour tout

Le producteur qui croirait que ses consommateurs se composent, outre ceux qui produisent de leur côté, de beaucoup d'autres classes qui ne produisent pas matériellement, comme des fonctionnaires publics, des médecins, des gens de loi, des prêtres, etc., et qui de là tireraient cette induction qu'il y a des débouchés autres que ceux que présentent les personnes qui produisent elles-mêmes; le producteur, dis-je, qui raisonnerait ainsi, prouverait qu'il s'attache aux apparences, et ne pénètre pas le fond des choses. En effet, le fonctionnaire public qui porte son argent chez un marchand, ne tire lui-même son argent que d'un producteur; car avec quelle valeur a pu être payé le traitement de l'homme en place? sans doute avec les contributions des particuliers. Avec quoi les particuliers ont-ils acheté l'argent de leurs contributions? avec les valeurs qu'ils avaient produites. Si l'homme en place se sert de cet argent pour acheter l'objet de ses consommations, il se substitue au particulier producteur, qui est privé par-là d'acheter pour lui-même ce qu'il aurait obtenu avec son

---

Traité ou Mémoire écrit sur des matières commerciales, et pour toute opération de l'administration relative aux mêmes objets, y sont restées jusqu'à présent presque entièrement étrangères. Il semble qu'on n'ait rencontré la vérité que par hasard, et qu'on n'ait pris la bonne route (quand par bonheur on l'a fait) que par un sentiment confus de ce qui convenait, sans être convaincu, et sans avoir les moyens de convaincre les autres.

produit. Ce n'est pas moins avec le fruit de l'industrie de ce particulier que ces achats ont été faits, et il n'en demeure pas moins constant que même ceux qui ne produisent pas, ne peuvent rien acheter qu'avec des produits (1).

La première conséquence qu'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que, dans tout état, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes; et par une suite toute naturelle, plus ils sont lucratifs, car la demande élève les prix. Mais cet avantage n'est le fruit que d'une production véritable, et non d'une circulation forcée; car une valeur acquise ne double pas en passant d'une main dans une autre, ni lorsqu'elle est levée et dépensée par le Gouvernement, au lieu de l'être par les particuliers; l'homme qui vit sur les productions des autres, ne multiplie pas les débouchés: il se substitue au producteur; et c'est, comme on le verra ailleurs, au grand détriment de la production (2).

(1) Le capitaliste, qui dépense l'intérêt qu'il retire de ses capitaux, dépense sa part des produits auxquels ses capitaux ont concouru. Le Livre II développe les lois suivant lesquelles il prend part aux produits; et lorsqu'il dissipe le fonds de ses capitaux eux-mêmes, ce sont toujours des produits qu'il dépense, puisque ses capitaux ne sont eux-mêmes que des produits, à la vérité réservés pour une consommation reproductive, mais très-susceptibles d'être dépensés improductivement, comme ils le sont toutes les fois qu'on les dissipe.

(2) Lorsqu'on divise une nation en producteurs et en con-

Une seconde conséquence du même principe, c'est que chacun est intéressé à la prospérité de tous, et que la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de tous les autres. En effet, quelle que soit l'industrie qu'on cultive, le talent qu'on exerce, on en trouve d'autant mieux l'emploi, et l'on en tire un profit d'autant meilleur, qu'on est plus entouré de gens qui gagnent eux-mêmes. Un homme à talent, que vous voyez tristement végéter dans un pays qui décline, trouverait mille emplois de ses facultés dans un pays prospère, où l'on pourrait employer et payer sa capacité. Un marchand, placé dans une ville industrieuse et riche, vend pour des sommes bien plus considérables que celui qui habite un canton pauvre, où dominent l'insouciance et la paresse. Que feraient un actif manufacturier, un habile négociant dans une ville mal peuplée et mal civilisée de certaines portions de la Westphalie ou de la Pologne? Quoiqu'il n'y rencontrât aucun concurrent, il y vendrait peu, parce qu'on y produit peu; tandis qu'à Paris, à Amsterdam, à Londres, malgré la concurrence de cent marchands

sommateurs, on fait la plus sotte des distinctions. Tout le monde, sans exception, consomme. A très-peu d'exceptions près, tout le monde produit du plus au moins, les uns par leurs travaux personnels, les autres par les travaux de leurs capitaux ou de leurs terres; et il serait à désirer qu'on produisît encore plus généralement et plus activement; alors on dépenserait moins souvent le fruit des travaux des autres, qui auraient eux-mêmes plus à consommer.

comme lui, il pourra faire d'immenses affaires. La raison en est simple : il est entouré de gens qui produisent beaucoup dans une multitude de genres, et qui font des achats avec ce qu'ils ont produit, c'est-à-dire avec l'argent provenant de la vente de ce qu'ils ont produit.

Telle est la source des profits que les gens des villes font sur les gens des campagnes, et que ceux-ci font sur les premiers : les uns et les autres ont d'autant plus de quoi acheter qu'ils produisent davantage. Une ville entourée de riches campagnes y trouve de nombreux et riches acheteurs, et dans le voisinage d'une ville opulente, les produits de la campagne ont bien plus de valeur. C'est par une distinction futile qu'on classe les nations en nations agricoles, manufacturières et commerçantes. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que ses manufactures et son commerce prospèrent; si ses manufactures et son commerce sont florissans, son agriculture s'en trouvera mieux (1).

---

(1) Tout grand établissement productif vivifie tout son voisinage. « Au Mexique, les champs les mieux cultivés, ceux » qui rappellent à l'esprit du voyageur les plus belles cam» pagnes de la France, sont les plaines qui s'étendent de Sala» manca jusque vers Silao, Guanaxuato et Villa de Léon, et » qui entourent les mines les plus riches du monde connu. » Partout où des filons metalliques ont été découverts, dans » les parties les plus incultes des Cordilières, sur des plateaux » isolés et déserts, l'exploitation des mines, bien loin d'en-

Une nation, par rapport à la nation voisine, est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province, qu'une ville par rapport aux campagnes : elle est intéressée à les voir prospérer, et assurée de profiter de leur opulence. C'est donc avec grande raison que le gouvernement des États-Unis a entrepris, en 1802, de civiliser les Creeks, ses sauvages voisins. Il a voulu leur donner de l'industrie, et en faire des producteurs, pour qu'ils pussent donner quelque chose en échange aux confédérés, car on ne gagne rien avec un peuple qui n'a pas de quoi payer. Il est précieux pour l'humanité qu'une nation, entre tant d'autres, se conduise, en chaque circonstance, d'après des principes libéraux. Il sera démontré, par les brillans résultats qu'elle en obtiendra, que les *vains systèmes*, les *funestes théories*, sont les maximes exclusives et jalouses des vieux états de l'Europe qu'ils décorent effrontément du nom de *vérités pratiques*, parce qu'ils les mettent malheureusement en pratique. La confédération américaine aura la gloire de prouver, par l'expérience, que la plus haute polititique

---

» traver la culture du sol, l'a singulièrement favorisée.... La
» fondation d'une ville suit immédiatement la découverte d'une
» mine considérable.... des fermes s'établissent autour, et une
» mine qui paraissait d'abord isolée au milieu de montagnes
» désertes et sauvages, se rattache en peu de temps aux terres
» anciennement labourées ». (HUMBOLDT, *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*.)

est d'accord avec la modération et avec l'humanité (1).

Une troisième conséquence de ce principe fécond, c'est qu'on ne nuit pas à la production et à l'industrie des indigènes ou nationaux, quand on achète et qu'on importe les marchandises de l'étranger; car on n'a pu acheter à l'étranger qu'avec des produits indigènes, auxquels ce commerce a par conséquent procuré un débouché. — C'est en argent, dira-t-on, que l'achat des marchandises étrangères s'est opéré. — Quand cela serait, notre sol ne produit point d'argent; il a fallu acheter cet argent avec des produits de notre industrie; ainsi donc, soit que les achats qu'on fait à l'étranger aient été faits en marchandises ou en argent, ils ont procuré à l'industrie nationale les mêmes débouchés (2).

---

(1) Avant les derniers progrès de l'Économie politique, ces vérités si importantes étaient méconnues, non-seulement du vulgaire, mais des esprits les plus judicieux et les plus éclairés On lit dans Voltaire : « Telle est la condition humaine, que » souhaiter la grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal » à ses voisins.... Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans » qu'un autre perde ». (*Dict. phil.* article PATRIE.) Il ajoute que, pour être citoyen de l'univers, il ne faut vouloir sa patrie ni plus grande, ni plus petite, ni plus riche, ni plus pauvre; c'est une suite de la même erreur. Le vrai cosmopolite ne désire pas que sa patrie étende sa domination, parce qu'ainsi elle compromet son propre bonheur; mais il désire qu'elle devienne plus riche, car la prospérité de son pays est favorable à tous les autres.

(2) Cet effet a été bien sensible au Brésil dans la présente

Par une quatrième conséquence du même principe, on concevra que ce n'est point favoriser le commerce que d'encourager la consommation; car il s'agit bien moins de donner l'envie de consommer que d'en procurer les moyens; et nous avons vu que la production qui donne les moyens de consommer suffit pour que la consommation ait lieu, soit reproductivement, soit improductivement, puisque le fruit de cette production serait perdu s'il n'était employé, et que le retard même de son emploi est une perte. Aussi ce sont les mauvaises administrations qui excitent à consommer : les bonnes excitent à produire.

La même raison, qui fait qu'un nouveau produit créé est un débouché ouvert, veut qu'un produit consommé ou détruit soit un débouché fermé. Ce n'est point un mal quand la destruction du produit a servi à ses fins, qui sont de procurer la satisfaction de nos besoins, ou de nouveaux produits, qui tendront à ce

---

année (1816). La grande quantité de marchandises d'Europe que la liberté des mers a fait importer au Brésil, y a été si favorable aux produits du sol et du commerce de ce pays-là, que les produits brésiliens se sont mieux vendus qu'à aucune autre époque. Voilà donc une grande importation qui procure à un pays de gros bénéfices. Peut-être eût-il mieux valu, pour l'observer en passant, que les prix des marchandises du Brésil et les profits de leurs producteurs eussent été plus lents et plus modérés; car aucun commerce durable ne s'établit avec des prix exagérés : il faut gagner plutôt en multipliant ses produits qu'en exagérant ses prix.

but. D'ailleurs les produits perpétuellement créés, si la situation est prospère, surpassent la valeur des produits perpétuellement détruits. Ceux-ci ont rempli leur office : rien de mieux; mais leur consommation n'a point ouvert de nouveaux débouchés : au contraire (1).

Après avoir compris que la demande des produits en général est d'autant plus vive que la production est plus active, vérité constante, malgré sa tournure paradoxale, on doit peu se mettre en peine de savoir vers quelle branche d'industrie il est à désirer que la production se dirige. Les produits créés font naître des demandes diverses, déterminées par les mœurs, les besoins, l'état des capitaux, de l'industrie, des agens naturels du pays; les marchandises demandées présentent, par la concurrence des demandeurs, de plus forts intérêts pour les capitaux qui y sont consacrés, de plus gros profits pour les entrepreneurs, de meilleurs salaires pour les ouvriers; et ces moyens de production, attirés par de tels avantages, affluent naturellement vers ce genre d'industrie.

Dans une société, ville, province, ou nation, qui

(1) Si déjà c'est un mal pour la reproduction, si c'est fermer un débouché, que de consommer un produit, quel nom donner à ce degré de démence (le brûlement des marchandises étrangères) qui le détruirait de propos délibéré, et qui ravirait ainsi à la consommation improductive le seul dédommagement qu'elle présente : la satisfaction d'un besoin ?

produit beaucoup, et où la masse des produits augmente à chaque instant, presque tous les genres de commerce, de fabrication, d'industrie, donnent de beaux bénéfices, parce que les demandes y sont considérables, et qu'il y a toujours beaucoup de produits disposés à payer de nouveaux services productifs. Par la raison contraire, dans tout état où la production marche péniblement, et ne remplace jamais la quantité des valeurs consommées, les demandes allant en déclinant, il y a toujours plus de marchandise offerte que de marchandise vendue; les profits, les salaires diminuent, l'emploi des capitaux devient hasardeux; les familles opulentes, si elles ne prennent part à aucune déprédation, tombent dans la médiocrité; celles qui jouissaient d'une honnête aisance connaissent la gêne, la classe indigente reçoit de maigres salaires, ne trouve pas toujours de l'ouvrage, elle souffre, dépérit; et si cet état dure, la dépopulation, le besoin et la barbarie prennent la place de l'abondance et du bonheur, auquel toute nation peut atteindre quand elle veut.

CHAPITRE XVI.

Quels avantages résultent de l'activité de circulation (1) *de l'argent et des marchandises.*

On entend souvent vanter les avantages d'une active circulation, c'est-à-dire, de ventes rapides et multipliées. Il s'agit de les apprécier à leur juste valeur.

Les valeurs employées dans le cours de la production ne peuvent se *réaliser* en argent, et servir à une production nouvelle, que lorsqu'elles sont parvenues à l'état de produit complet, et vendues au consommateur. Plus tôt un produit est terminé et vendu, plus tôt aussi cette portion de capital peut être appliquée à un nouvel usage productif. Ce capital, occupé moins long-temps, coûte moins d'intérêts; il y a économie sur les frais de production; dès-lors il est avantageux que les transactions, qui ont lieu dans le cours de la production, se fassent activement.

(1) Ce mot, comme la plupart des termes de l'Économie politique, est journellement employé, même par des personnes qui attachent quelque prix à la précision, absolument au hasard : « Plus la circulation est également répartie, dit » un académicien, moins il y a d'indigence dans une nation ». J'en demande pardon à Laharpe : dans cette phrase, extraite d'un de ses ouvrages, le mot *circulation* ne signifie rien, et ne peut rien signifier.

Suivons, dans l'exemple d'une pièce de toile peinte, les effets de cette activité de circulation.

Un négociant de Lisbonne fait venir des cotons du Brésil. Il lui convient que ses agens en Amérique fassent promptement ses achats et ses expéditions; il lui convient de vendre promptement son coton à un négociant français, afin de rentrer plus tôt dans ses avances, et de pouvoir recommencer une opération nouvelle et également lucrative. Jusqu'à présent c'est le Portugal qui a profité de l'activité de cette circulation, maintenant ce sera la France; et si le négociant français ne garde pas long-temps dans son magasin ce coton du Brésil, et le vend promptement au fileur; si le fileur, après l'avoir réduit en fil, le vend promptement au tisseur; si celui-ci vend promptement sa toile à l'indienneur; si ce dernier la vend sans beaucoup de retard au marchand détailleur, et le détailleur au consommateur, cette circulation active aura occupé moins long-temps la portion de capital employée par ces différens producteurs; il y aura eu moins d'intérêts perdus, par conséquent moins de frais, et le capital, plus promptement rendu à de nouvelles fonctions, aura pu concourir à quelque nouveau produit.

Toutes ces différentes ventes, tous ces achats, et bien d'autres que je supprime pour abréger (1), ont été

(1) Comme, par exemple, l'achat des façons données par les divers ouvriers (car le payement d'un salaire est l'achat

nécessaires pour que le coton du Brésil fût porté en robes de toile peinte; ce sont autant de façons productives données à ce produit; et plus ces façons auront été rapides, plus cette production se sera faite avec avantage; mais si, dans une même ville, on achetait et vendait plusieurs fois, une année durant, la même marchandise, sans lui donner une nouvelle façon, cette circulation serait funeste au lieu d'être avantageuse, et augmenterait les frais au lieu de les épargner.

C'est ainsi que l'agiotage sur les marchandises cause nécessairement une perte, soit à l'agioteur, si l'agiotage ne fait pas renchérir la denrée, soit au consommateur, s'il l'a fait renchérir (1).

La circulation est aussi active qu'elle peut l'être utilement, quand une marchandise, du moment qu'elle est en état de subir une nouvelle façon, passe aux mains d'un nouvel agent de production, et que, du moment qu'elle a subi toutes ses façons, elle passe aux mains de celui qui doit la consommer. Toute

---

d'une façon); l'achat des matières qui ont servi dans les diverses périodes de la fabrication, et dont la revente est comprise dans la vente qui est faite du produit dans ses divers degrés de perfection, etc. etc.

(1) Le commerce de spéculation est quelquefois utile, en retirant de la circulation une marchandise, lorsque son prix trop bas décourage le producteur, pour la remettre dans la circulation, lorsque sa rareté en élèverait trop le prix aux dépens du consommateur.

agitation, tout mouvement qui ne marche pas vers ce but, loin d'être un accroissement d'activité dans la circulation, est un retard dans la marche du produit, un obstacle à la circulation, une circonstance à éviter.

Quant à la rapidité qu'une industrie plus parfaite peut introduire dans la confection des produits, c'est une augmentation de rapidité, non dans la circulation, mais dans les opérations productives. L'avantage qui en résulte est au reste du même genre : c'est un emploi moins prolongé des capitaux.

Je n'ai fait nulle différence entre la circulation des marchandises et celle de la monnaie, parce qu'en effet il n'y en a aucune. Quand une somme d'argent séjourne dans les coffres d'un négociant, c'est une portion de son capital qui reste oisive, de même que la portion de son capital qui est dans son magasin sous la forme de marchandises en état d'être vendues.

Une consommation stérile ne contribue en rien à l'activité de la circulation. Un produit consommé ne circule plus; il est devenu pour la circulation encore plus nul que celui qui reste au fond d'une boutique dans l'attente d'un consommateur. La valeur, le prix, dira-t-on, du produit consommé, passant entre les mains du marchand, est jeté dans la circulation, et met le marchand en état de recommencer de nouvelles affaires. C'est vrai; mais cette valeur, ce prix, cette marchandise, cet argent qu'on donne au marchand en échange de son produit, était déjà dans la circulation, cherchait un emploi; et l'emploi le plus

favorable à la circulation qu'on en pouvait faire, n'était pas de s'en servir pour retirer de la circulation et détruire sans reproduction un produit quelconque; mais de le consommer reproductivement, et de tirer de sa destruction même une nouvelle valeur qu'on aurait livrée à une nouvelle circulation (1).

Le meilleur des encouragemens, pour la circulation utile, est le désir que chacun a, surtout les producteurs, de ne perdre que le moins possible l'intérêt des fonds engagés dans l'exercice de leur industrie. La circulation se ralentit bien plutôt par les contrariétés qu'elle éprouve, que par le défaut d'encouragemens qu'elle reçoit. Ce sont les guerres, les embargos, les droits pénibles à acquitter, le danger ou la difficulté des communications, qui l'entravent. Elle est lente encore dans les momens de craintes et d'incertitudes; quand l'ordre public est menacé, et que toute espèce d'entreprise est hasardeuse. Elle est lente quand on se croit exposé aux contributions arbitraires, et que chacun s'efforce de cacher ses facultés. Elle est lente dans un temps d'agiotage, où les variations subites occasionnées par le jeu sur les marchandises font espérer à quelques personnes un bénéfice fondé sur une simple variation dans les prix; alors la marchandise attend à l'affût d'une hausse; l'argent à l'affût d'une baisse :

---

(1) Cela rentre, comme on voit, dans les avantages déjà assignés (chap. 11) à la consommation reproductive, qu'on peut appeler aussi l'emploi des capitaux épargnés.

des deux parts, capitaux oisifs, inutiles à la production.

A de telles époques, il n'existe guère de circulation que celle des produits qui risqueraient de se détériorer dans l'attente, comme les fruits, les légumes, les grains, et tout ce qui se gâte à être gardé. On aime mieux alors passer par-dessus les inconvéniens attachés à la circulation, que risquer de perdre une portion considérable, et quelquefois la totalité des denrées qu'on possède. Et quand c'est la monnaie qui se détériore, on cherche à l'échanger, à s'en défaire par toutes sortes de moyens. C'est en partie ce motif qui fut cause de la prodigieuse circulation qui eut lieu pendant que le discrédit des assignats allait en croissant. Tout le monde était ingénieux à trouver un emploi pour un papier-monnaie dont la valeur s'évaporait d'heure en heure : on ne le recevait que pour le placer; il semblait qu'il brûlât quiconque le touchait. Dans ce temps-là des personnes, qui n'avaient jamais fait le commerce, s'en mêlèrent; on fonda des manufactures, on bâtit, on répara des maisons, on meubla ses appartemens, on n'avait regret à aucune dépense, même pour ses plaisirs, jusqu'à ce qu'enfin on eût achevé de consommer, ou de placer, ou de perdre tout ce qu'on avait de valeurs sous forme d'assignats.

CHAPITRE XVII.

Des effets des Règlemens de l'administration qui ont pour objet d'influer sur la production.

Il n'est, à vrai dire, aucun acte du gouvernement qui n'exerce quelque influence sur la production ; je me contenterai, dans ce Chapitre, de parler de ceux qui ont pour objet spécial d'y influer, me réservant de développer les effets du système monétaire, des emprunts, des impôts, quand je traiterai de ces matières pour elles-mêmes.

L'objet des gouvernemens, en cherchant à influer sur la production, est, ou de déterminer la production de certains produits qu'ils croient plus favorables que d'autres produits ; ou bien de prescrire des manières de produire qu'ils jugent préférables à d'autres manières. Les résultats de cette double prétention, relativement à la richesse nationale, seront examinés dans les deux premiers paragraphes de ce Chapitre. Dans les deux paragraphes suivans, j'appliquerai les mêmes principes à deux cas particuliers, les compagnies privilégiées, et le commerce des grains, à cause de leur grande importance, et afin de fournir de nouvelles preuves et de nouveaux développemens aux principes. Chemin fesant, nous verrons quels sont les circonstances où des raisons suffisantes semblent

commander quelques déviations des principes généraux. En administration, les grands maux ne viennent pas des exceptions qu'on croit devoir faire aux règles qu'on s'est prescrites ; ils viennent des fausses notions qu'on se forme de la nature des choses, et des fausses règles qu'on s'impose en conséquence. Alors on fait le mal en grand, on agit systématiquement de travers ; car il est bon de savoir que nul n'a plus de systèmes que les gens qui se vantent de n'en point avoir (1).

§. I[er].

Effets des règlemens qui déterminent la nature des produits.

La nature des besoins de la société détermine à

(1) Les personnes qui ont le plus la prétention de ne suivre que des notions pratiques, commencent par poser des principes généraux, et disent, par exemple : *Vous devez convenir qu'un particulier ne peut gagner que ce que perd un autre particulier, et qu'un pays ne profite que de ce qui est perdu par un autre.* Mais cela même est un système ; et, si on le soutient, tout faux qu'il est, c'est parce que ceux qui le soutiennent, loin d'avoir plus de connaissances pratiques que d'autres, sont dans une parfaite ignorance de plusieurs faits qu'il faudrait prendre en considération pour se former une opinion juste. Dans cet exemple-ci, une personne qui saurait ce que c'est que la production, qui se ferait des idées nettes de la façon dont elle s'opère, et qui en connaîtrait les résultats, n'avancerait jamais comme principe une semblable ineptie.

chaque époque, et, selon les circonstances, une demande plus ou moins vive de tels ou tels produits. Il en résulte que, dans ces genres de production, les services productifs sont un peu mieux payés que dans les autres branches de la production, c'est-à-dire que les profits qu'on y fait sur l'emploi de la terre, des capitaux et du travail, y sont un peu meilleurs. Ces profits attirent de ce côté des producteurs, et c'est ainsi que la nature des produits se conforme toujours naturellement aux besoins de la société. On a déjà vu (Chap. XV) que ces besoins sont d'autant plus étendus, que la production est plus grande, et que la société en général achète d'autant plus qu'elle a plus de quoi acheter.

Lorsqu'au travers de cette marche naturelle des choses, l'autorité se montre et dit : *Le produit qu'on veut créer, celui qui donne les meilleurs profits, et par conséquent celui qui est le plus recherché, n'est pas celui qui convient; il faut qu'on s'occupe de tel autre*, elle dirige évidemment une partie de la production vers un genre dont le besoin se fait moins sentir, aux dépens d'un autre dont le besoin se fait sentir davantage.

En France, en 1794, il y eut des personnes persécutées, et même conduites à l'échafaud, pour avoir transformé des terres labourées en prairies artificielles. Cependant, du moment que ces personnes trouvaient plus d'avantages à élever des bestiaux qu'à cultiver des grains, on peut être certain que les besoins de

la société réclamaient plus de bestiaux que de grains, et qu'elles pouvaient produire une plus grande valeur dans la première de ces denrées que dans la seconde.

L'administration disait que la valeur produite importait moins que la nature des produits, et qu'elle préférait qu'il y eût du blé produit pour cinquante francs, plutôt que de la viande pour cent francs. En cela, elle se montrait peu éclairée : elle ignorait que le produit le plus grand est toujours le meilleur; et qu'une terre qui produit en viande de quoi acheter en blé le double de ce qu'elle en pourrait produire, produit réellement deux fois autant de blé que si on l'avait semée en grains, puisque avec son produit on peut se procurer cette quantité de blé. — *Cette manière d'obtenir du blé*, poursuit-on, *n'en augmente pas la quantité*. — C'est vrai, si on ne l'achète pas des mains de l'étranger; mais aussi cette denrée est, dans ce moment-là, moins rare que la viande, puisqu'on consent à donner le produit de deux arpens de blé pour celui d'un arpent de prairie (1). Que si le blé est assez rare et assez recherché pour que le pro-

(1) A l'époque dont il est question, le blé ne manquait réellement pas; le cultivateur avait seulement de la répugnance à le vendre contre du papier-monnaie. En échange d'une valeur réelle, on avait du blé à très-bon compte, et cent mille cultivateurs auraient transformé en terres labourables leurs prairies, qu'ils n'auraient pas donné plus de grains contre un papier-monnaie qui ne leur inspirait aucune confiance.

duit des terres labourées vaille plus que celui des prairies, alors l'ordonnance est superflue; l'intérêt personnel du producteur suffit pour faire cultiver le blé.

Il ne reste donc plus qu'à savoir qui, de l'administration ou du cultivateur, sait le mieux quel genre de culture rapportera davantage; et il est permis de supposer que le cultivateur qui vit sur le terrain, l'étudie, l'interroge, qui plus que personne est intéressé à en tirer le meilleur parti, en sait à cet égard plus que l'administration.

Si l'on insiste, et si l'on dit que le cultivateur ne connaît que le prix courant du marché, et ne saurait prévoir, comme l'administration, les besoins futurs du peuple, on peut répondre que l'un des talens des producteurs, talent que leur intérêt les oblige de cultiver avec soin, est non-seulement de connaître, mais de prévoir les besoins (1).

Lorsqu'à une autre époque, on a forcé les particuliers à planter des betteraves ou du pastel dans des

(1) On sent bien que, dans le cas d'une ville assiégée, d'un pays bloqué, et dans tous les cas extraordinaires, on ne doit pas se conduire d'après les règles ordinaires. Aux violences qui troublent la marche naturelle des choses on doit quelquefois opposer des moyens violens, quelque fâcheuse que soit d'ailleurs cette nécessité, de même que la médecine emploie avec succès les poisons comme remède; mais il faut, dans l'un et l'autre cas, bien de la prudence et de l'habileté pour les administrer.

terrains qui produisaient du blé, on a fait un mal du même genre; et je ferai remarquer, en passant, que c'est un bien mauvais calcul que de vouloir obliger la zone tempérée à fournir des produits de la zone torride. Nos terres produisent péniblement, en petite quantité et en qualités médiocres, des matières sucrées et colorantes qu'un autre climat donne avec profusion (1); mais elles produisent au contraire, avec facilité, des fruits, des céréales, que leur poids et leur volume ne permettent pas de tirer de bien loin. Lorsque nous condamnons nos terres à nous donner ce qu'elles produisent avec désavantage, aux dépens de ce qu'elles produisent plus volontiers; lorsque nous achetons par conséquent fort cher ce que nous payerions à fort bon marché, si nous le tirions des lieux où il est produit avec avantage, nous devenons nous-mêmes victimes de notre propre folie. Le comble de l'habileté est de tirer le parti le plus avantageux des forces de la nature, et le comble de la démence est de lutter contre elles; car c'est employer nos peines à détruire une partie des forces que la nature voudrait nous prêter.

On dit encore qu'il vaut mieux payer plus cher un produit, lorsque son prix ne sort pas du pays, que

(1) M. de Humboldt a remarqué que sept lieues carrées de terrain, dans les contrées équinoxiales, fournissent tout le sucre que la France a jamais consommé dans les temps de sa plus grande consommation.

de le payer moins cher lorsqu'il faut l'acheter au-dehors. Mais qu'on se reporte aux procédés de la production que nous avons analysés : on y verra que les produits ne s'obtiennent que par le sacrifice, la consommation d'une certaine quantité de matières et de services productifs, dont la valeur est par ce fait aussi complètement perdue pour le pays que si elle était envoyée au-dehors (1).

Je ne présume pas qu'un gouvernement quelconque veuille objecter ici que le profit résultant d'une

---

(1) On verra également plus loin, dans ce même Chapitre, que les valeurs envoyées au-dehors donnent à l'industrie intérieure précisément le même encouragement que si elles étaient consommées dans l'intérieur. Dans l'exemple qui nous occupe, je suppose qu'on eût planté et recueilli du vin au lieu de sucre de betteraves ou d'indigo de pastel, on eût par-là encouragé au même degré l'industrie agricole et intérieure ; mais comme on aurait sollicité un produit plus analogue au climat, avec la quantité de vin produite, on aurait obtenu par le commerce, fût-ce même par l'intermédiaire du commerce des ennemis, plus de sucre ou d'indigo des îles que n'en a produit notre terrain. Le sucre et l'indigo des îles, obtenu en échange de nos vins, auraient, en résultat, été produits sous forme de vin dans nos terres ; seulement la même quantité de terre en aurait donné de meilleurs et de plus abondans : du reste, l'encouragement de l'industrie intérieure aurait été le même ; il eût été supérieur, parce qu'un produit supérieur en valeur paye plus amplement le service des terres, des capitaux, de l'industrie, employés à sa production.

meilleure production lui est indifférent, puisqu'il devient le partage des particuliers; les plus mauvais gouvernemens, ceux qui séparent leurs intérêts des intérêts de la nation, savent maintenant que les revenus des particuliers sont la source renaissante où se puisent les tributs du fisc, et que, même dans les pays gouvernés despotiquement ou militairement, et où les impôts ne sont qu'un pillage organisé, les particuliers ne peuvent payer qu'avec ce qu'ils gagnent.

Les raisonnemens que nous venons d'appliquer à l'agriculture sont applicables aux manufactures. Quelquefois un gouvernement s'imagine que le tissage des étoffes faites avec une matière première indigène est plus favorable à l'industrie nationale que celui des étoffes fabriquées avec une matière d'origine étrangère. Nous avons vu, conformément à ce système, favoriser les tissus de laine et de lin préférablement aux tissus de coton. C'était borner, relativement à nous, les bienfaits de la nature : elle nous fournit en différens climats une foule de matières dont les propriétés variées s'accommodent à nos divers besoins. Chaque fois que nous parvenons à répandre sur ces matières, soit par leur transport au milieu de nous, soit par les préparations que nous leur fesons subir, une valeur qui est le résultat de leur utilité, nous fesons un acte utile, et duquel la richesse nationale reçoit quelque accroissement. Le sacrifice au prix duquel nous obtenons des étrangers cette matière.

première, n'a rien de plus fâcheux que le sacrifice des avances et des consommations que nous fesons en chaque genre de production pour obtenir un nouveau produit. L'intérêt personnel est toujours le meilleur juge de l'étendue de ce sacrifice et de l'étendue du dédommagement qu'on peut s'en promettre; et quoique l'intérêt personnel se trompe quelquefois, c'est au demeurant le juge le moins dangereux, et celui dont les jugemens coûtent le moins (1).

---

(1) A chaque instant, on se sent arrêté par la nécessité de combattre des objections qui ne seraient pas faites, si les principes de l'Économie politique étaient plus répandus. On dira dans cette occasion-ci, par exemple : *Nous convenons que le sacrifice que fait un négociant pour se procurer la matière première d'une manufacture de lin, est pour lui un sacrifice aussi réel que celui qu'il fait pour se procurer la matière première d'une manufacture de coton; mais, dans le premier cas, le montant de son sacrifice, dépensé et consommé dans le pays, tourne au profit du pays; tandis que, dans la dernière supposition, il tourne au profit de l'étranger.* — Dans les deux cas, le sacrifice du négociant tourne au profit du pays; car il ne peut acheter de l'étranger la matière première exotique (le coton) qu'avec une valeur produite dans le pays, et qu'il achetera de ses compatriotes, pour s'en servir à acheter le coton; et cette marchandise, quelque nom qu'elle porte, est un produit indigène, aussi-bien que le lin qu'il aurait acheté. — *Mais s'il envoie de l'argent*, dira-t-on, *pour payer son coton?* — Il n'aura pu se procurer cet argent, c'est-à-dire, acheter la monnaie, qu'au moyen d'un produit, d'une marchandise qu'il aura dû auparavant se procurer, et qui

Mais l'intérêt personnel n'indique plus rien, lorsque les intérêts particuliers ne servent pas de contre-poids les uns pour les autres. Du moment qu'un particulier ou une classe de particuliers peuvent s'étayer de l'autorité pour s'affranchir d'une concurrence, ils acquièrent un privilége aux dépens de la société; ils peuvent s'assurer des profits qui ne dérivent pas entièrement des services productifs qu'ils ont rendus, mais dont une partie est un véritable impôt mis à leur profit sur les consommateurs; impôt dont ils partagent presque toujours quelque portion avec l'autorité qui leur a prêté son injuste appui.

Le législateur a d'autant plus de peine à se défendre d'accorder ces sortes de priviléges, qu'ils sont vivement sollicités par les producteurs qui doivent en profiter, et qui peuvent représenter, d'une manière assez plausible, leurs gains comme un gain pour la classe industrieuse et pour la nation, puisque leurs ouvriers et eux-mêmes font partie de la classe industrieuse et de la nation (1).

---

aura encouragé l'industrie indigène, comme aurait fait l'achat du lin. De toutes manières, il faut toujours remonter là. Il n'y a de gain fait que par des valeurs produites, et de pertes, que par des valeurs consommées; et c'est toujours (sauf les dépouilles obtenues par la force) de ses propres fonds, c'est-à-dire, de ses terres, de ses capitaux et de son industrie, qu'une nation tire TOUT ce qu'elle consomme, même ce qu'elle fait venir de l'étranger.

(1) Comme on ignore, en général, quels sont ceux qui

Lorsqu'on commença à fabriquer des cotonnades en France, le commerce tout entier des villes d'Amiens, de Reims, de Beauvais, etc., se mit en réclamation, et représenta toute l'industrie de ces villes comme détruite. Il ne paraît pas cependant qu'elles soient moins industrieuses ni moins riches qu'elles ne l'étaient il y a un demi-siècle; tandis que l'opulence de Rouen et de la Normandie a reçu un grand accroissement des manufactures de coton.

Ce fut bien pis quand la mode des toiles peintes vint à s'introduire : toutes les chambres de commerce se mirent en mouvement; de toutes parts il y eut des convocations, des délibérations, des mémoires, des députations, et beaucoup d'argent répandu. Rouen peignit à son tour la misère qui allait assiéger ses portes, *les enfans, les femmes, les vieillards dans la désolation, les terres les mieux cultivées du royaume restant en friche, et cette belle et riche province devenant un désert.*

La ville de Tours fit voir les députés de tout le royaume dans les gémissemens, et prédit *une commotion qui occasionnera une convulsion dans le gouvernement politique....* Lyon ne voulut point se taire sur un projet *qui répandait la terreur dans*

---

payent ces gains du monopole, souvent personne ne réclame. Les consommateurs eux-mêmes qui en souffrent, sentent le mal sans pouvoir en assigner la cause, et sont quelquefois les premiers à outrager les personnes éclairées qui élèvent la voix en leur faveur.

toutes les fabriques (1). Paris ne s'était jamais présenté au pied du trône, *que le commerce arrosait de ses larmes*, pour une affaire aussi importante. Amiens regarda *la permission des toiles peintes comme le tombeau dans lequel toutes les manufactures du royaume devaient être anéanties*. Son mémoire délibéré au bureau des marchands des trois corps réunis, et signé de tous les membres, était ainsi terminé : *Au reste il suffit, pour proscrire à jamais l'usage des toiles peintes, que tout le royaume frémit d'horreur quand il entend annoncer qu'elles vont être permises. VOX POPULI, VOX DEI.*

« Or, existe-t-il maintenant, dit à ce sujet Roland » de La Platière, qui avait recueilli ces plaintes comme » inspecteur-général des manufactures, existe-t-il un » seul homme assez insensé pour dire que les manu- » factures de toiles peintes n'ont pas répandu en » France une main-d'œuvre prodigieuse, par la pré- » paration et la filature des matières premières, le » tissage, le blanchîment, l'impression des toiles ? Ces » établissemens ont plus hâté le progrès des teintures » en peu d'années, que toutes les autres manufac- » tures en un siècle ».

---

(1) Lorsque Henri IV favorisa l'établissement des manufactures de Lyon et de Tours, d'autres professions adressaient à ce prince, contre les étoffes de soie, les mêmes réclamations que Tours et Lyon ont faites depuis contre les toiles peintes. Voyez les *Mémoires de Sully*.

Je prie qu'on s'arrête un moment à considérer ce qu'il faut de fermeté dans une administration, et de vraies lumières sur ce qui fait la prospérité de l'état, pour résister à une clameur qui paraît si générale, et qui était appuyée auprès des agens principaux de l'autorité par d'autres moyens encore que par des motifs d'utilité publique....

Quoique les gouvernemens aient trop souvent présumé qu'ils pouvaient, utilement pour la richesse générale, déterminer les produits de l'agriculture et des manufactures, ils s'en sont cependant beaucoup moins mêlés que des produits commerciaux, surtout des produits commerciaux étrangers. C'est la suite d'un système général, qu'on désigne par le nom de *système exclusif* ou *mercantile*, et qui fonde les gains d'une nation sur ce qu'on appelle dans ce système une balance favorable du commerce.

Avant d'observer le véritable effet des règlemens qui ont pour objet d'assurer à une nation cette balance favorable, il convient de nous former une idée de ce qu'elle est en réalité, et du but qu'elle se propose. Ce sera l'objet de la digression suivante.

DIGRESSION

Sur ce qu'on nomme LA BALANCE DU COMMERCE.

La comparaison que fait une nation de la valeur des marchandises qu'elle vend à l'étranger, avec la

valeur des marchandises qu'elle achète de l'étranger, forme ce qu'on appelle la balance de son commerce. Si elle a envoyé au-dehors plus de marchandises qu'elle n'en a reçu, on suppose qu'elle a un excédant à recevoir en or ou en argent; on dit que la balance du commerce lui est favorable : dans le cas opposé, on dit que la balance du commerce lui est contraire.

Le système exclusif croit d'une part, que le commerce d'une nation *est d'autant plus avantageux* qu'elle exporte plus de marchandises, qu'elle en importe moins, et qu'elle a un plus fort excédant à recevoir de l'étranger en numéraire ou en métaux précieux; et d'une autre part, il suppose que, par le moyen des droits d'entrées, des prohibitions et des primes, un gouvernement *peut* rendre la balance plus favorable, ou moins contraire à sa nation.

Ce sont ces deux suppositions qu'il s'agit d'examiner; et d'abord il convient de savoir comment se passent les faits.

Quand un négociant envoie des marchandises dans l'étranger, il les y fait vendre, et reçoit de l'acheteur, par les mains de ses correspondans, le montant de la vente en monnaie étrangère. S'il espère pouvoir gagner sur les retours des produits de sa vente, il fait acheter une marchandise dans l'étranger, et se la fait adresser. L'opération est à peu près la même quand elle commence par la fin, c'est-à-dire, lorsqu'un négociant fait d'abord acheter dans l'étranger, et paye ses achats par les marchandises qu'il y envoie.

Ces opérations ne sont pas toujours exécutées pour le compte du même négociant. Celui qui fait l'envoi quelquefois ne veut pas faire l'opération du retour; alors il fait des traites ou lettres-de-change sur le correspondant qui a vendu sa marchandise; il négocie ou vend ces traites à une personne qui les envoie dans l'étranger, où elles servent à acquérir d'autres marchandises que cette dernière personne fait venir (1).

Dans l'un et l'autre cas, une valeur est envoyée, une autre valeur revient en échange; mais nous n'avons point encore examiné si une portion des valeurs envoyées ou revenues était composée de métaux

(1) Ce que nous avons supposé d'un négociant, on peut le supposer de deux, de trois, de tous les négocians d'une nation. Leurs opérations, relativement à la balance du commerce, se réduisent toutes à ce que je viens de dire. Si quelques marchés de dupes ou des banqueroutes causent des pertes à quelques-uns des négocians des deux pays, il est présumable que la somme n'en est pas considérable, comparée avec la masse des affaires qui se font; et d'ailleurs les pertes que supporte de cette manière l'un des deux pays se balancent avec les pertes de l'autre.

Il importe peu pour notre objet de savoir quels sont ceux qui supportent les frais de transport : ordinairement le négociant anglais, qui fait des achats en France, paie les frais de transport de ses marchandises; et le négociant français en fait autant pour les marchandises qu'il achète en Angleterre; l'un et l'autre sont dédommagés de cette avance par la valeur qu'acquièrent les marchandises au moyen de leur transport.

précieux. On peut raisonnablement supposer que lorsque les négocians sont libres de choisir les marchandises sur lesquelles portent leurs spéculations, ils préfèrent celles qui leur présentent le plus d'avantage, c'est-à-dire, celles qui, rendues à leur destination, auront le plus de valeur. Ainsi, lorsqu'un négociant français envoie en Angleterre des eaux-de-vie, et que par suite de cet envoi il a mille livres sterling à faire venir, il compare ce que produiront en France ces mille livres sterling, dans le cas où il les fera venir en métaux précieux, avec ce qu'elles produiront, s'il les fait venir en quincailleries (1).

---

(1) Il convient d'écarter ici une erreur grossière que font quelques partisans du système exclusif. Ils regardent comme un bénéfice fait par une nation, seulement la solde qu'elle reçoit en espèces : c'est comme s'ils disaient qu'un marchand de chapeaux qui vend un chapeau 24 francs, gagne 24 francs sur cette vente, parce qu'il est payé en numéraire. Il n'en est pas ainsi : l'argent est une marchandise comme toute autre ; le négociant français qui envoie en Angleterre pour 20 mille francs d'eaux-de-vie, envoie une marchandise qui représentait en France une somme de 20 mille francs : s'il la vend en Angleterre mille livres sterling, et si, fesant venir en argent ou en or ces mille livres sterling en France, elles y valent 24 mille francs, le bénéfice est seulement de 4 mille francs, quoique la France ait reçu 24 mille francs de métaux précieux. Et dans le cas où le négociant français ferait acheter des quincailleries avec les mille livres sterling dont il peut disposer, et pourrait, les fesant venir en France, les y vendre 28 mille francs ; alors il y aurait pour le négociant et pour la

Nous n'examinerons pas dans ce moment si la valeur du retour doit être plus ou moins forte en marchandise-monnaie qu'en toute autre marchandise. Pour

---

France un bénéfice de 8 mille francs, quoiqu'il ne fût point entré de numéraire en France. En un mot, le bénéfice n'est que l'excédant de la valeur reçue au-dessus de la valeur envoyée, sous quelque forme que ces deux valeurs aient été transportées.

Ce qui est digne de remarque, c'est que plus le commerce qu'on fait avec l'étranger est lucratif, plus la somme des importations doit excéder la somme des exportations, et qu'on doit désirer précisément ce que les partisans du système exclusif regardent comme une calamité. Je m'explique : quand on exporte pour dix millions, et qu'on importe pour onze millions, il y a dans la nation une valeur d'un million de plus qu'auparavant. Malgré tous les tableaux de la balance du commerce, cela arrive même toujours ainsi, ou bien les négocians qui trafiquent avec l'étranger, ne gagneraient rien : en effet, on estime la valeur des marchandises exportées selon la valeur qu'elles ont en sortant ; mais cette valeur est plus forte lorsqu'elles sont arrivées à leur destination ; cette valeur plus forte achète une marchandise étrangère, dont la valeur augmente encore en arrivant chez nous : elle est évaluée à son entrée selon sa valeur nouvellement acquise. Voilà donc une valeur exportée qui a amené une valeur importée plus forte de tout le bénéfice fait sur l'allée et le retour. On voit par-là que, dans un pays qui prospère, la somme de toutes les marchandises importées doit excéder celle de toutes les marchandises exportées. Un rapport du Ministre de l'Intérieur de France, présenté en 1813, suivant lequel la somme des exportations est portée à 383 millions, et celle des importations, le numéraire compris, à 350 millions, donne ce

dégager de la question tout ce qui pourrait la compliquer, nous supposerons que la valeur de ce retour, sous l'une de ces formes, est parfaitement égale à sa valeur sous l'autre forme. La question alors se réduit à ceci :

Valeur égale pour valeur égale, convient-il à une nation de recevoir en paiement des métaux précieux, préférablement à toute autre marchandise?

Pour résoudre cette question, nous sommes obligés de nous retracer quelques notions élémentaires.

Quelles sont les fonctions des métaux précieux dans la société? Façonnés en bijoux, en ustensiles,

---

résultat comme le plus beau qui eût encore été obtenu; il constate, au contraire, ce qu'on savait d'ailleurs, l'état déplorable du commerce français à cette époque.

Je lis, dans un Mémoire sur la province de Navarre en Espagne (1), que, comparaison faite de la valeur des importations et des exportations de cette province, la balance contre la province est de près de 600 mille francs par an. L'auteur ajoute : « S'il y a une VÉRITÉ INCONTESTABLE, c'est » que tout pays qui s'enrichit ne saurait importer plus qu'il » n'exporte, sans quoi son CAPITAL DIMINUERAIT visiblement. » Et comme la Navarre est dans un état de prospérité crois- » sante, ce qui est démontré par les progrès de la population » et de l'aisance, il est clair que.... ». L'auteur devait ajouter ici, pour conséquence : *Il est clair que je n'y connais rien, puisque je cite un fait démontré qui dément un principe incontestable.* On lit tous les jours des choses de cette force.

(1) *Annales des Voyages*, tome 2, page 312.

ils servent à l'ornement de nos personnes, de nos maisons, et à plusieurs usages domestiques. Sous cette forme, ils font partie de cette portion du capital de la société, que l'on peut regarder comme productif d'utilité et d'agrément.

Façonnés en monnaie, ils deviennent du numéraire, et servent aux échanges que les hommes font des valeurs qu'ils possèdent; c'est-à-dire, que, lorsqu'une personne qui possède une valeur en blé, par exemple, veut, en échange de cette valeur, se procurer une valeur en habillement, elle commence par échanger son blé contre du numéraire, pour échanger ensuite son numéraire contre un habit (1). Sous la forme de

---

(1) *Voyez* plus bas (Livre I, chap. 21, §. 3) la valeur que la qualité d'être monnaie ajoute au métal. Avec le métal monnayé, on peut se procurer les choses dont on a besoin par un seul échange au lieu de deux. Il n'est pas nécessaire alors, comme lorsqu'on possède toute autre espèce de marchandise, de vendre sa marchandise-monnaie pour en racheter ce qu'on veut avoir : on achète immédiatement; ce qui, avec la facilité que donne la monnaie par ses coupures, de la proportionner exactement à la valeur de la chose achetée, la rend éminemment propre aux échanges; elle a donc pour consommateurs tous ceux qui ont quelque échange à faire, c'est-à-dire, tout le monde; et c'est la raison pour laquelle tout le monde est disposé à recevoir, dans les échanges, de la monnaie plutôt que toute autre marchandise.

Mais cet avantage de la monnaie, dans les relations entre particuliers, n'en est plus un de nation à nation. Dans ces dernières relations, la monnaie, et encore plus les métaux

numéraire, les métaux précieux font partie du capital de la société, c'est-à-dire, qu'ils font partie de l'*avoir*,

---

non monnayés perdent l'avantage que leur qualité de monnaie leur donne aux yeux des particuliers ; ils rentrent dans la classe des autres marchandises. Le négociant qui a des retours à attendre de l'étranger, ne considère autre chose que le gain qu'il pourra faire sur ces retours, et ne regarde les métaux précieux qu'il en pourrait recevoir, que comme une marchandise dont il se défera avec plus ou moins de bénéfice ; il ne redoute point, lui, une marchandise, parce qu'elle réclamera encore un échange, puisque son métier est de faire des échanges, pourvu qu'ils lui soient profitables.

Un particulier aime à recevoir de l'argent plutôt que de la marchandise, parce qu'il sait mieux ainsi la valeur de ce qu'il reçoit : un négociant, qui connaît le prix courant des marchandises dans les principales villes de l'Europe, ne se méprend pas sur la valeur qu'on lui paie, quelle que soit la forme matérielle sous laquelle on lui présente cette valeur.

Un particulier peut être appelé à liquider sa fortune pour lui donner une autre direction, pour faire des partages, etc. : une nation n'est jamais dans ce cas-là. Les liquidations qui se font dans un pays, se font avec les monnaies qui y circulent, et ne les occupent que passagèrement : les monnaies qui ont servi à les faire, vont bientôt servir à en faire d'autres, ou d'autres échanges.

On a vu (Livre I, chapitre 15) que l'abondance de l'argent n'est pas même nécessaire en un pays pour y faciliter les ventes ; que ceux qui achètent, n'achètent en réalité qu'avec des produits ; que c'est avec leur part des produits auxquels ils ont coopéré, qu'ils achètent l'argent qui leur sert ensuite à acheter d'autres produits ; et que cet échange opéré, l'argent qui y a été employé n'a fait que passer entre leurs

tantôt d'un particulier, tantôt d'un autre, qui tous sont membres de la société.

Ces deux principaux usages de l'or et de l'argent leur établissent, par tout pays, une valeur qui varie selon les circonstances, mais qui indique assez fidèlement le besoin que la société a de cette marchandise dans la position où elle se trouve. Si elle est fort riche, et si conséquemment elle est en état d'avoir beaucoup d'ustensiles et de bijoux en or et en argent, elle recherche davantage ces métaux, et les paie plus chèrement, c'est-à-dire, qu'elle livre en échange des métaux précieux, une plus forte quantité de quelque autre marchandise que ce soit; elle a besoin en même temps de plus de numéraire, parce que la masse des valeurs à échanger est plus considérable. Les usages de l'or et de l'argent établissent donc en chaque lieu un certain besoin de cette marchandise; et lorsque le pays en possède la quantité nécessaire pour satisfaire à ce besoin, ce qui s'introduit de plus, n'étant re-

---

mains, comme une voiture dont on s'est servi pour un transport, et qui va ensuite servir à d'autres. Si la monnaie devient plus rare, toutes les mêmes transactions du pays ne se font pas moins : la seule différence est qu'il faut employer un peu moins d'argent dans les échanges, parce qu'alors il vaut un peu plus relativement aux autres marchandises, et cela n'est pas un inconvénient. On peut donc conclure que les avantages que les particuliers trouvent à recevoir des monnaies préférablement à des marchandises, ne sont rien pour les nations.

cherché de personne, forme des valeurs dormantes, qui sont à charge à leurs possesseurs (1). La valeur relative de ces métaux recevant de cette circonstance quelque altération, les personnes qui en font spécialement le commerce, cherchent à les faire passer dans les lieux où ils valent relativement davantage, c'est-à-dire, où ils peuvent trouver à s'échanger contre une plus forte quantité de marchandises.

Si maintenant on répète la question : *Convient-il de recevoir des métaux précieux préférablement à toute autre marchandise?* la réponse deviendra plus facile : oui, si l'état de la société en réclame plus qu'elle n'en possède; non, dans le cas contraire. Mais en même temps on s'apercevra que, si les besoins de la société réclament de l'or et de l'argent, le taux de leur valeur, relativement aux autres marchandises,

(1) Il n'y a que des personnes tout-à-fait étrangères à ce genre de connaissances qui pourraient objecter ici que l'argent n'est jamais à charge, et qu'on trouve toujours aisément à s'en débarrasser. Rien n'est plus facile, en effet, lorsqu'on consent à en perdre la valeur, ou du moins à l'échanger avec désavantage. Un confiseur peut de même manger ou donner ses bonbons lorsqu'il ne les vend pas; mais alors il en perd la valeur. Il est à remarquer que l'abondance du numéraire peut s'allier avec la misère publique; car c'est avec des produits qu'on achète l'argent nécessaire pour acheter du pain. Dans les circonstances défavorables à la production, on manque d'argent, non pas parce que l'argent est rare (car souvent il ne l'est pas), mais parce qu'on crée avec désavantage les produits qui servent à s'en procurer.

assure dès-lors des bénéfices aux négocians qui en feront venir; et que si l'état de la société n'en réclame pas, on la condamnerait à perdre en l'obligeant à recevoir des métaux précieux, plutôt que toute autre chose qui vaut relativement davantage, puisque ses négocians en trouvent la défaite plus lucrative.

On pourrait peut-être en rester là sur la balance du commerce; mais ces idées sont encore si peu familières, je ne dirai pas au vulgaire, mais même à des écrivains et à des administrateurs recommandables par la pureté de leurs intentions et par des connaissances d'ailleurs très-variées, qu'il peut être à propos de mettre le lecteur à portée de signaler le vice de certains raisonnemens, bien fréquemment opposés aux principes libéraux, et qui malheureusement servent de base à la législation des principaux états de l'Europe. Je réduirai toujours les objections aux termes les plus simples et les plus clairs, afin qu'on juge plus aisément de leur importance.

On dit qu'en augmentant par une balance favorable du commerce la masse du numéraire, on augmente la masse des capitaux du pays; et qu'en le laissant écouler, on la diminue. Il faut donc répéter ici qu'un capital ne consiste pas dans une somme d'argent, mais qu'il consiste dans des valeurs consacrées à la consommation reproductive, et qui se trouvent successivement sous différentes formes. Lorsqu'on veut employer un capital dans une entreprise quelconque, ou, lorsqu'on veut le prêter, on commence à la vérité

par le réaliser et par transformer en argent comptant, les différentes valeurs dont on peut disposer. La valeur de ce capital, qui se trouve ainsi passagèrement sous la forme d'une somme d'argent, ne tarde pas à se transformer, par des échanges, en diverses constructions et en matières consommables nécessaires à l'entreprise projetée. L'argent comptant momentanément employé sort de nouveau de cette affaire, et va servir à d'autres échanges, après avoir rempli son office passager, de même que beaucoup d'autres matières sous la forme desquelles s'est trouvée successivement cette valeur capitale. Ce n'est donc point perdre ou altérer un capital que de disposer de sa valeur, sous quelque forme matérielle qu'elle se trouve, pourvu qu'on en dispose de manière à s'assurer le remplacement de cette valeur.

Qu'un Français, négociant en marchandises d'outremer, envoie dans l'étranger un capital de cent mille francs en espèces pour avoir du coton : son coton arrivé, il possède cent mille francs en coton au lieu de cent mille francs en espèces (sans parler du bénéfice). Quelqu'un a-t-il perdu cette somme de numéraire? non, certes; le spéculateur l'avait acquise à titre légitime. Un fabricant de coton achète cette marchandise, et la paie en numéraire : est-ce lui qui perd la somme? pas davantage. Au contraire, cette valeur de cent mille francs sera portée à deux cent mille francs entre ses mains; ses avances payées, il y gagnera encore. Si aucun des capitalistes n'a perdu les cent mille francs

de numéraire exporté, qui peut dire que l'état les a perdus? Le consommateur les perdra, dira-t-on: en effet, les consommateurs perdront la valeur des étoffes qu'ils achèteront et qu'ils consommeront; mais les cent mille francs de numéraire n'eussent pas été exportés, et les consommateurs auraient consommé en place des étoffes de lin et de laine pour une valeur équivalente, qu'il y aurait toujours eu une valeur de cent mille francs détruite, perdue, sans qu'il fût sorti un sou du pays. La perte de valeur dont il est ici question, n'est pas le fait de l'exportation, mais de la consommation qui aurait eu lieu tout de même. Je suis donc fondé à dire que l'exportation du numéraire n'a rien fait perdre à l'état (1).

---

(1) Un particulier qui fait son inventaire deux années de suite, peut se trouver plus riche la seconde année que la première, quoiqu'il se trouve posséder moins de numéraire lors de son deuxième inventaire. Supposons que le premier contienne les articles suivans :

En terrains et bâtimens..................	40,000 fr.
En machines et mobilier..................	20,000
En marchandises au cours................	15,000
En bonnes créances, les dettes déduites.....	5,000
Et finalement en espèces.................	20,000
Le montant de sa propriété sera de........	100,000 fr.

Supposons encore qu'à l'inventaire suivant, les mêmes articles donnent les sommes suivantes :

Vous voulez, dites-vous, empêcher les capitaux de sortir : vous ne les arrêterez point en emprisonnant le numéraire. Celui qui veut envoyer ses capitaux au-dehors, y réussit aussi-bien en expédiant des marchandises dont l'exportation est permise (1). Tant mieux, dites-vous; ces marchandises auront fait gagner nos fabricans. Oui, mais la valeur de ces marchandises n'existe plus dans le pays, puisqu'elle n'entraîne point de retours avec lesquels on puisse faire de nouveaux achats; c'est une valeur capitale de moins chez vous, et qui féconde l'industrie étrangère au lieu de la vôtre. Voilà un vrai sujet de crainte. Les capi-

---

En terrains et bâtimens..................	40,000 fr.
En machines et mobilier.................	25,000
En marchandises au cours...............	30,000
En bonnes créances, les dettes déduites.....	10,000
Et finalement en espèces................	5,000
Sa propriété s'élevant à.................	110,000 fr.

se trouvera augmentée de dix mille francs, quoiqu'il ne possède en numéraire que le quart de ce qu'il avait auparavant.

Étendez par la pensée, et dans des proportions différentes, cette supposition à tous les particuliers d'un pays, et le pays se trouvera évidemment plus riche, quoique possédant beaucoup moins de numéraire.

(1) Quand on fait sortir des capitaux en prenant des lettres de change sur l'étranger, cela revient exactement au même : on ne fait que se substituer à la place de celui qui y a fait des expéditions de marchandises. Il vous donne le droit d'en recevoir la valeur, et cette valeur reste dans l'étranger.

taux cherchent les lieux où ils trouvent de la sûreté et des emplois lucratifs, et abandonnent peu à peu les lieux où l'on ne sait pas leur offrir de tels avantages; mais pour déserter, ils n'ont nul besoin de se transformer en numéraire.

Si l'exportation du numéraire ne fait rien perdre aux capitaux de la nation, pourvu qu'elle amène des retours, son importation ne leur fait rien gagner. En effet, on ne peut faire entrer du numéraire sans l'avoir acheté par une valeur équivalente, et il a fallu exporter celle-ci pour importer l'autre.

On dit à ce sujet que si l'on envoie à l'étranger des marchandises au lieu de numéraire, on procure par-là à ces marchandises un débouché qui fait gagner à leurs producteurs les profits de cette production. Pour comprendre que le débouché offert aux marchandises indigènes n'est pas moindre, malgré le numéraire exporté, il faut se retracer ce qui a été dit au Chap. 15, où l'on a vu que c'est avec des produits qu'on achète des produits; et pour faire l'application de ce principe à l'exemple que nous venons de voir (de ce négociant qui a envoyé dans l'étranger pour payer des cotons cent mille francs, non en marchandises, mais en espèces), on comprend que s'il n'a malgré cela rien perdu de son capital, si au contraire son capital s'est accru par les bénéfices qu'il a faits sur cette opération, il a non-seulement les mêmes moyens, mais plus de moyens pour acheter des marchandises intérieures.

Il vaut mieux, dit-on encore, envoyer à l'étranger des denrées qui se consomment, comme des produits manufacturés, et garder les produits qui ne se consomment pas, comme le numéraire. Mais les produits qui se consomment, s'ils sont les plus recherchés, sont plus profitables que les produits qui ne se consomment pas. Forcer un producteur à remplacer une portion de son capital soumise à une consommation rapide, par une autre valeur d'une consommation plus lente, serait lui rendre souvent un fort mauvais service. Si un maître de forges avait fait un marché pour qu'on lui livrât à une époque déterminée des charbons, et que, le terme étant arrivé, et dans l'impossibilité de les lui livrer, on lui en donnât la valeur en argent, on serait fort mal venu à lui prouver qu'on lui a rendu service, en ce que l'argent qu'on lui offre est d'une consommation plus lente que le charbon.

Si un teinturier avait donné dans l'étranger une commission pour du bois de campêche, on lui ferait un tort réel de lui envoyer de l'or, sous prétexte qu'à égalité de valeur c'est une marchandise plus durable. Il a besoin, non d'une marchandise durable, mais de celle qui, périssant dans sa cuve, doit bientôt reparaître dans la teinture de ses étoffes (1).

---

(1) On peut voir, au Livre III, où il est traité des Consommations, que, dans les consommations improductives, les plus lentes sont en général mieux entendues que les plus

S'il ne fallait importer que la portion la plus durable des capitaux productifs, d'autres objets très-durables, le fer, les pierres devraient partager cette faveur avec l'argent et l'or.

Ce qu'il importe de voir durer, ce n'est aucune matière en particulier : c'est la valeur du capital. Or, la valeur du capital se perpétue, malgré le fréquent changement des formes matérielles dans lesquelles réside cette valeur. Il ne peut même rapporter un profit, un intérêt, que lorsque ces formes changent perpétuellement; et vouloir le conserver en argent, ce serait le condamner à être improductif.

Après avoir montré qu'il n'y a aucun avantage à importer de l'or et de l'argent préférablement à toute autre marchandise, j'irai plus loin, et je dirai que, dans la supposition où il serait désirable qu'on obtînt une balance constamment favorable, il serait impossible d'y parvenir.

L'or et l'argent, comme toutes les autres matières dont l'ensemble forme les richesses d'une nation, ne

---

rapides ; mais ceci n'est pas vrai des consommations reproductives. Ici, les plus rapides sont les meilleures, parce que plus tôt le capital est reproduit, et moins on perd d'intérêts, plus on recommence souvent la production avec le même capital. La rapidité des consommations, d'ailleurs, ne regarde pas particulièrement les importations ; car, sous ce rapport, l'inconvénient des consommations rapides est le même, soit que les produits viennent du dedans ou qu'ils viennent du dehors.

sont utiles à cette nation que jusqu'au point où ils n'excèdent pas les besoins de cette nation. Le surplus occasionnant plus d'offres de cette marchandise qu'il n'y en a de demandes, en avilit la valeur d'autant plus que l'offre est plus grande, et il en résulte un puissant encouragement pour s'en procurer au-dedans à bon compte, afin d'en tirer parti au-dehors avec bénéfice.

Rendons ceci sensible par un exemple.

Supposons pour un instant que les communications intérieures d'un pays et l'état de ses richesses soient tels, qu'ils exigent l'emploi constant de mille voitures de tout genre; supposons que, par un système commercial quelconque, on parvînt à y faire entrer plus de voitures qu'il ne s'en détruirait annuellement, de manière qu'au bout d'un an il s'en trouvât quinze cents au lieu de mille, n'est-il pas évident qu'il y aurait dès-lors cinq cents voitures inoccupées sous différentes remises, et que les propriétaires de ces voitures, plutôt que d'en laisser dormir la valeur, chercheraient à s'en défaire au rabais les uns des autres, et pour peu que la contrebande en fût aisée, les feraient passer dans l'étranger pour en tirer un meilleur parti? On aurait beau faire des traités de commerce pour assurer une plus grande importation de voitures, on aurait beau favoriser à grands frais l'exportation de beaucoup de marchandises pour en faire rentrer la valeur sous forme de voitures, plus la législation chercherait à en faire entrer, et plus les particuliers chercheraient à en faire sortir.

Ces voitures sont le numéraire. On n'en a besoin que jusqu'à un certain point; nécessairement il ne forme qu'une partie des richesses sociales. Il ne peut pas composer toutes les richesses sociales, parce qu'on a besoin d'autre chose que de numéraire. Il en faut plus ou moins selon la situation des richesses générales, de même qu'il faut plus de voitures à une nation riche qu'à une nation pauvre. Quelles que soient les qualités brillantes ou solides de cette marchandise, elle ne vaut que d'après ses usages, et ses usages sont bornés. Ainsi que les voitures, elle a une valeur qui lui est propre, valeur qui diminue si elle est abondante par rapport aux objets avec lesquels on l'échange, et qui augmente si elle devient rare par rapport aux mêmes objets.

On dit qu'avec de l'or et de l'argent on peut se procurer de tout: c'est vrai; mais à quelles conditions? Ces conditions sont moins bonnes quand, par des moyens forcés, on multiplie cette denrée au-delà des besoins; de là les efforts qu'elle fait pour s'employer au-dehors. Il était défendu de faire sortir de l'argent d'Espagne, et l'Espagne en fournissait à toute l'Europe. En 1812, le papier-monnaie d'Angleterre ayant rendu superflu tout l'or qui servait de monnaie, et les matières d'or en général étant dès-là devenues surabondantes par rapport aux emplois qui restaient pour cette marchandise, sa valeur relative avait baissé dans ce pays-là; les guinées passaient d'Angleterre en France, malgré la facilité de garder les frontières,

d'une île, et malgré la peine de mort infligée aux contrebandiers.

De quoi servent donc tous les soins que prennent les gouvernemens pour faire pencher en faveur de leur nation la balance du commerce? A peu près à rien, si ce n'est à former de beaux tableaux démentis par les faits (1).

Pourquoi faut-il que des notions si claires, si conformes au simple bon sens, et à des faits constatés par tous ceux qui s'occupent de commerce, aient néanmoins été rejetées dans l'application par tous les gouvernemens de l'Europe (2), et combattues par plu-

---

(1) Les tableaux de la balance du commerce anglais, depuis le commencement du 18e siècle jusqu'au papier-monnaie actuel, présentent chaque année des excédans plus ou moins considérables, reçus en numéraire par l'Angleterre, et dont la totalité se monte à la somme énorme de 347 millions sterling (plus de 8 milliards de francs). En ajoutant à cette somme le numéraire qui se trouvait déjà dans le pays lorsque le siècle a commencé, on trouvera que l'Angleterre, à ce compte, doit posséder un numéraire approchant de bien près 400 millions sterling. Comment se fait-il que les évaluations ministérielles les plus exagérées n'aient pu trouver en Angleterre que 47 millions de numéraire, à l'époque même où il y en avait le plus? (*Voyez* ci-dessus, chap. 3.)

(2) Tous se sont conduits d'après la persuasion où ils étaient, en premier lieu, que les métaux précieux sont la seule richesse désirable, tandis qu'ils ne jouent qu'un rôle secondaire dans la production des richesses; et, en second lieu, qu'il était en leur pouvoir d'en faire entrer d'une ma-

sieurs écrivains qui ont fait preuve d'ailleurs et de lumières et d'esprit? C'est, disons-le, parce que les premiers principes de l'économie politique sont encore presque généralement ignorés; parce qu'on élève sur de mauvaises bases des raisonnemens ingénieux dont se paient trop aisément, d'une part, les passions des gouvernemens (qui emploient les prohibitions comme une arme offensive ou comme une ressource fiscale), et d'une autre part l'avidité de plusieurs classes de négocians et de manufacturiers qui trouvent dans les priviléges un avantage particulier, et s'inquiètent peu de savoir si leurs profits sont le résultat d'une production réelle ou d'une perte supportée par d'autres classes de la nation.

Vouloir mettre en sa faveur la balance du commerce, c'est-à-dire, vouloir donner des marchandises

---

nière régulière et constante par des moyens forcés. Nous avons vu, par l'exemple de l'Angleterre (dans la note précédente), combien peu ils y ont réussi. Le spectacle imposant de l'opulence de cette nation n'est donc pas dû à la balance avantageuse de son commerce. A quoi doit-on l'attribuer? répondra-t-on; à l'immensité de ses productions. A quoi sont-elles dues? je le répète : à l'épargne qui a grossi les capitaux des particuliers, au génie de la nation, éminemment porté vers l'industrie et les applications utiles; à la sûreté des personnes et des propriétés, à la facilité de la circulation intérieure, et à une liberté industrielle qui, malgré ses entraves, est, à tout prendre, supérieure à celle des autres états de l'Europe.

et se les faire payer en or, c'est ne vouloir point de commerce ; car le pays avec lequel vous commercez ne peut vous donner en échange que ce qu'il a. Si vous lui demandez exclusivement des métaux précieux, il est fondé à vous en demander aussi ; et du moment qu'on prétend de part et d'autre à la même marchandise, l'échange devient impossible. Si l'accaparement des métaux précieux était exécutable, il ôterait toute possibilité de relations commerciales avec la plupart des états du monde.

Lorsqu'un pays vous donne en échange ce qui vous convient, que demandez-vous de plus? que peut l'or davantage? pourquoi voudriez-vous avoir de l'or, si ce n'est pour acheter ensuite ce qui vous convient?

Un temps viendra où l'on sera bien étonné qu'il ait fallu se donner tant de peine pour prouver la sottise d'un système aussi creux, et pour lequel on a livré tant de guerres.

Fin de la Digression sur la Balance du Commerce.

Nous venons de voir que les avantages qu'on cherche par le moyen d'une balance favorable du commerce sont absolument illusoires, et que, fussent-ils réels, aucune nation ne pourrait les obtenir d'une manière permanente. Quel effet produisent donc en réalité les règlemens faits dans ce but? C'est ce qui nous reste à examiner.

Un gouvernement, qui défend absolument l'introduction de certaines marchandises étrangères, établit un monopole *en faveur de ceux* qui produisent cette marchandise dans l'intérieur, *contre ceux* qui la consomment; c'est-à-dire, que ceux de l'intérieur qui la produisent, ayant le privilége exclusif de la vendre, peuvent en élever le prix au-dessus du taux naturel, et que les consommateurs de l'intérieur, ne pouvant l'acheter que d'eux, sont obligés de la payer plus cher.

Quand, au lieu d'une prohibition absolue, on oblige seulement l'importateur à payer un droit, alors on donne au producteur de l'intérieur le privilége d'élever les prix des produits analogues, de tout le montant du droit, et l'on fait payer cette prime par le consommateur. Ainsi, quand, à l'introduction d'une douzaine d'assiettes de faïence qui vaut trois francs, on fait payer à la douane un franc, le négociant qui les fait venir, quelle que soit sa nation, est forcé d'exiger quatre francs du consommateur; ce qui permet au fabricant de l'intérieur de faire payer les assiettes de même qualité jusqu'à quatre francs la douzaine. Il ne le pourrait pas, s'il n'y avait point de droits, puisque le consommateur en trouverait de pareilles pour trois francs : on donne donc au fabricant une prime égale au droit, et cette prime est payée par le consommateur.

Dira-t-on qu'il est bon que la nation supporte l'inconvénient de payer plus cher la plupart des denrées

pour jouir de l'avantage de les produire ; que du moins alors nos ouvriers, nos capitaux sont employés à ces productions, et que nos concitoyens en retirent les profits ?

Je répondrai que les produits étrangers que nous aurions achetés n'auraient pu l'être gratuitement ; nous les aurions payés avec des valeurs de notre propre création, qui auraient employé de même nos ouvriers et nos capitaux ; il ne faut pas perdre de vue qu'en résultat nous achetons toujours des produits avec des produits. Ce qui nous convient le plus, c'est d'employer nos producteurs, non aux productions où l'étranger réussit mieux que nous, mais à celles où nous réussissons mieux que lui, et avec celles-ci d'acheter les autres. C'est ici le cas du particulier qui voudrait faire lui-même ses souliers et ses habits. Que dirait-on si, à la porte de chaque maison, on établissait un droit d'entrée sur les souliers et sur les habits, pour mettre le propriétaire dans l'heureuse nécessité de les fabriquer lui-même ? Ne serait-il pas fondé à dire : Laissez-moi faire mon commerce, et acheter ce qui m'est nécessaire avec mes produits, ou, ce qui revient au même, avec l'argent de mes produits ? — Ce serait exactement le même système, mais seulement poussé plus loin.

On s'étonnera que chaque nation soit si empressée à solliciter des prohibitions, s'il est vrai qu'elle n'en recueille point de profit ; et, se fondant sur ce que le propriétaire d'une maison n'a garde de solliciter

pour sa maison une pareille faveur, on en voudra conclure peut-être que les deux cas ne sont pas parfaitement semblables.

La seule différence vient de ce que le propriétaire est un être unique, qui ne saurait avoir deux volontés, et qui est encore plus intéressé, comme consommateur de ses habits, à les acheter à bon marché, qu'il n'est intéressé comme fabricant à les faire payer au-dessus de leur valeur.

Qui est-ce qui sollicite des prohibitions ou de forts droits d'entrée dans un état? Ce sont les producteurs de la denrée dont il s'agit de prohiber la concurrence, et non pas ses consommateurs. Ils disent : c'est pour l'intérêt de l'état; mais il est clair que c'est pour le leur uniquement. — N'est-ce pas la même chose, continuent-ils, et ce que nous gagnons n'est-il pas autant de gagné pour notre pays? — Point du tout : ce que vous gagnez de cette manière est tiré de la poche de votre voisin, d'un habitant du même pays; et si l'on pouvait compter l'excédant de dépense fait par les consommateurs, en conséquence de votre monopole, on trouverait qu'il surpasse le gain que le monopole vous a valu.

L'intérêt particulier est ici en opposition avec l'intérêt général, et l'intérêt général lui-même n'est bien compris que par les personnes très-instruites. Faut-il être surpris que le système prohibitif soit vivement soutenu?

On fait en général beaucoup trop peu d'attention

au grave inconvénient de faire payer chèrement les denrées aux consommateurs. Ce mal ne frappe guère les yeux, parce qu'il se fait sentir très en détail et par petites portions chaque fois qu'on achète quelque chose; mais il devient bien important par sa fréquente répétition, et parce qu'il pèse universellement. La fortune de chaque consommateur est perpétuellement en rivalité avec tout ce qu'il achète. Il est d'autant plus riche, qu'il achète à bon marché, et d'autant plus pauvre, qu'il paie plus cher. Quand il n'y aurait qu'une seule denrée qui renchérît, il serait plus pauvre relativement à cette seule denrée. Si toutes les denrées renchérissent, il est plus pauvre relativement à toutes les denrées; et comme la classe des consommateurs embrasse la nation toute entière, dans ces cas-là, la nation entière est plus pauvre.

Et qu'on ne dise pas que, dans le renchérissement des denrées, ce que l'un perd l'autre le gagne : cela n'est vrai que dans les monopoles (et encore ce n'est que très-partiellement vrai, parce que les monopoleurs ne profitent jamais de la totalité de ce qui est payé par les consommateurs). Quand c'est le droit d'entrée ou l'impôt, sous quelque forme que ce soit, qui renchérit la denrée, le producteur qui vend plus cher n'en profite pas (c'est le contraire, ainsi que nous le verrons ailleurs) (1); de sorte qu'en sa qualité de producteur, il n'en est pas plus riche; et en sa

(1) Liv. III, chap. 7.

qualité de consommateur, il en est plus pauvre.

C'est une des causes les plus générales de l'appauvrissement des nations, ou du moins une des causes qui contrarie le plus essentiellement les progrès qu'elles font d'ailleurs.

Par la même raison, on sentira qu'on ne doit pas avoir plus de répugnance à tirer de l'étranger les objets qui servent à nos consommations stériles, que celles qui servent de matières premières à nos manufactures. Si nous les tirons de l'étranger, c'est parce que nous ne pourrions pas les produire au même prix. Nous consommerions des produits analogues plus chers; et la valeur avec laquelle nous fesons cette acquisition, a mis en jeu notre industrie intérieure, autant que si nous en avions consommé immédiatement le produit, et avec plus d'avantage. L'argent n'a servi qu'à faire aller toutes ces valeurs à leur destination; mais c'est seulement l'acte de la production ou de la consommation de ces valeurs, qui a influé sur les richesses.

Défendant toujours les droits d'entrée, on insiste et l'on dit: « L'intérêt de l'argent est élevé chez nous; » il est bas chez l'étranger; il faut donc balancer par » un droit d'entrée l'avantage qu'a l'étranger sur nos » producteurs ». Il semble toujours qu'en permettant à la nation d'acheter chez l'étranger, on la prive de produire, comme si elle pouvait acheter avec autre chose qu'avec ce qu'elle produit. — Elle achète alors avec de l'argent, répète-t-on. — Mais n'a-t-il pas fallu

qu'elle achetât cet argent avec quelque chose qui eût de la valeur ? et cette chose ayant de la valeur, n'a-t-il pas fallu qu'elle la produisît ? La crainte que l'usage des denrées étrangères ne laisse nos travailleurs sans emploi, est donc tout aussi chimérique que celle de voir la nation s'appauvrir en payant en argent. Il est très-vrai, au contraire, que l'activité commerciale qu'établissent de telles relations, multiplie les valeurs produites (1), et par conséquent augmente les richesses de la nation et ses facultés pour se pourvoir des choses dont elle a besoin.

On a dit (car que n'a-t-on pas dit pour obscurcir toutes ces questions !) que la plupart des consommateurs étant en même temps producteurs, les prohibitions, les monopoles leur font gagner, sous cette dernière qualité, ce qu'ils perdent sous l'autre ; que le producteur qui fait un gain-monopole sur l'objet de son industrie, est victime d'un gain de la même espèce fait sur les denrées qui sont l'objet de sa consommation, et qu'ainsi la nation se compose de dupeurs et de dupés qui n'ont plus rien à se reprocher. Et il est bon de remarquer que chacun se croit plutôt dupeur que dupé ; car, quoique chacun soit consommateur en même temps qu'il est producteur, les profits excessifs qu'on fait sur une seule espèce de denrée, celle qu'on produit, sont bien plus sensibles que les pertes multipliées, mais petites, qu'on fait

---

(1) *Voyez* ci-dessus, Liv. I, chap. 9.

sur mille denrées différentes qu'on consomme. Qu'on mette un droit d'entrée sur les toiles de coton : c'est, pour un citoyen d'une fortune médiocre, une augmentation de dépense de 12 à 15 francs par an, tout au plus, augmentation de dépense qui n'est même pas, dans son esprit, bien claire et bien assurée, et qui le frappe peu, quoiqu'elle soit répétée plus ou moins sur chacun des objets de sa consommation; tandis que si ce particulier est fabricant de chapeaux, et qu'on mette un droit sur les chapeaux étrangers, il saura fort bien que ce droit enchérira les chapeaux de sa manufacture, et augmentera annuellement ses profits peut-être de plusieurs milliers de francs.

C'est ainsi que l'intérêt personnel, lorsqu'il est peu éclairé (même en supposant tout le monde frappé dans sa consommation, plus encore que favorisé dans sa production), se déclare en faveur des prohibitions.

Mais, même sous ce point de vue, le système prohibitif est fécond en injustices. Tous les producteurs ne sont pas à portée de profiter du système de prohibition que j'ai supposé général, mais qui ne l'est pas, et qui, quand il le serait par les lois, ne le serait pas par le fait. Quelques droits d'entrée qu'on mît sur les bêtes à cornes, sur les poissons frais, ils ne feraient pas renchérir ces denrées, puisqu'on n'en tire jamais du dehors. On en peut dire autant des produits du maçon, du charpentier, et de tous les arts nécessairement exercés dans l'intérieur, comme ceux des ouvriers en boutique et en chambre, des voituriers,

des marchands détailleurs et de beaucoup d'autres. Les producteurs de produits immatériels, les fonctionnaires publics, les rentiers, sont dans le même cas. Toutes ces classes ne peuvent jouir d'aucun monopole par suite des droits d'entrée, et elles souffrent des monopoles que ces droits établissent en faveur de plusieurs autres producteurs (1).

En second lieu, les gains du monopole ne se partagent pas équitablement entre tous ceux qui concourent à la production que favorise le monopole : les chefs d'entreprises, soit agricoles, soit manufacturières, soit commerciales, exercent un monopole

---

(1) Il peut être piquant de remarquer à ce sujet que les gens qui établissent les prohibitions, sont au nombre de ceux sur qui leur poids tombe principalement. Ils ne s'en dédommagent souvent que par une autre injustice ; et lorsqu'ils ont l'autorité en main, ils augmentent leurs traitemens. D'autres fois, et lorsqu'ils s'aperçoivent que le monopole pèse spécialement sur eux, ils le font abolir. En 1599, les fabricans de Tours demandèrent à Henri IV de défendre l'entrée des étoffes de soie, d'or et d'argent, que jusqu'à cette époque on avait en totalité tirées de l'étranger. Ils flattaient le Gouvernement qu'ils fourniraient à toute la consommation qui se fesait en France de ces étoffes. Henri, beaucoup trop facile sur ce point, comme sur plusieurs autres, leur accorda tout ce qu'ils voulurent ; mais les consommateurs, qui étaient principalement la haute société et les gens de la cour, jetèrent les hauts cris. On leur fesait payer plus cher des étoffes qu'ils achetaient auparavant à meilleur marché. L'édit fut révoqué au bout de six mois. (*Voyez* les *Mémoires de Sully*, Liv. II.)

non-seulement à l'égard des consommateurs, mais encore, et par d'autres causes, à l'égard des ouvriers et de plusieurs agens de la production, ainsi qu'on le verra au Livre II; de manière que ceux-ci participent au désavantage qu'ils partagent avec tous les consommateurs, et ne participent pas aux gains forcés des chefs d'entreprises.

Quelquefois les prohibitions non-seulement blessent les intérêts pécuniaires des consommateurs, mais elles les soumettent à des privations pénibles. On a vu, j'ai honte de le dire, les fabricans de chapeaux de Marseille solliciter la prohibition d'entrée des chapeaux de paille venant de l'étranger, sous prétexte qu'ils nuisaient au débit de leurs chapeaux de feutre (1)! C'était vouloir priver les gens de la campagne, ceux qui cultivent la terre à l'ardeur du soleil, d'une coiffure légère, fraîche, peu coûteuse, et qui les garantit bien, lorsqu'au contraire il serait à désirer que l'usage s'en propageât et s'étendît partout.

Quelquefois l'administration, pour satisfaire à des vues qu'elle croit profondes, ou bien à des passions qu'elle croit légitimes, interdit ou change le cours d'un commerce, et porte des coups irréparables. Lorsque Philippe II, devenu maître du Portugal, défendit à ses nouveaux sujets toute communication avec les Hollandais qu'il détestait, qu'en arriva-t-il?

---

(1) *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale*, n° 4.

les Hollandais, qui allaient chercher à Lisbonne les marchandises de l'Inde, dont ils procuraient un immense débit, voyant cette ressource manquer à leur industrie, allèrent chercher ces mêmes marchandises aux Indes mêmes, dont ils finirent par chasser les Portugais; et cette malice faite dans le dessein de leur nuire fut l'origine de leur grandeur. Le commerce, suivant une expression de Fénelon, est semblable aux fontaines naturelles qui tarissent bien souvent quand on veut en changer le cours (1).

Tels sont les principaux inconvéniens des entraves mises à l'importation, et qui sont portés au plus haut degré par les prohibitions absolues. On voit des nations prospérer même en suivant ce système, parce que chez elles les causes de prospérité sont plus fortes que les causes de dépérissement. Les nations ressemblent au corps humain; il existe en nous un principe de vie qui rétablit sans cesse notre santé, que nos

(1) La Convention nationale de France défendit l'entrée des cuirs bruts d'Espagne, sous prétexte qu'ils nuisaient au commerce de ceux de France. Elle ne fit pas attention que la France renvoyait en Espagne ces mêmes cuirs après qu'ils étaient tannés. Les tanneries de France, forcées de s'approvisionner trop chèrement, abandonnèrent leur industrie, qui passa en Espagne avec une bonne partie des capitaux et des ouvriers français. Il est presque impossible qu'un gouvernement puisse, je ne dis pas se mêler utilement de l'industrie, mais éviter, quand il s'en mêle, de lui faire du mal.

excès tendent à altérer sans cesse. La nature cicatrise les blessures et guérit les maux que nous attirent notre maladresse et notre intempérance. Ainsi les états marchent, souvent même prospèrent, en dépit des plaies de tous genres qu'ils ont à supporter de la part de leurs ennemis, et surtout de leurs amis. Remarquez que ce sont les nations les plus industrieuses qui reçoivent le plus de ces outrages, parce que ce sont les seules qui peuvent les supporter. On dit alors : *Notre système est le bon, puisque la prospérité va croissant.* Mais lorsqu'on observe d'un œil éclairé les circonstances qui depuis trois siècles ont favorisé le développement des facultés humaines, lorsqu'on mesure des yeux de l'esprit les progrès de la navigation, les découvertes, les inventions importantes qui ont eu lieu dans les arts; le nombre des végétaux, des animaux utiles propagés d'un hémisphère dans l'autre; lorsqu'on voit les sciences et leurs applications qui s'étendent et se consolident chaque jour par des méthodes plus sûres, on demeure convaincu, au contraire, que notre prospérité n'est rien, comparée à ce qu'elle pourrait être, qu'elle se débat dans les liens et sous les fardeaux dont on l'accable, et que les hommes, même dans les parties du globe où ils se croient éclairés, passent une grande partie de leur temps et usent une partie de leurs facultés à détruire une portion de leurs ressources au lieu de les multiplier, et à se piller les uns les autres au lieu de s'aider mutuellement; le tout faute de lumières, faute de

savoir en quoi consistent leurs vrais intérêts (1).

Revenons à notre sujet. Nous venons de voir quelle est l'espèce de tort que reçoit un pays, des entraves qui empêchent les denrées étrangères de pénétrer dans son intérieur. J'ai jugé superflu de faire remarquer le tort que les mêmes entraves causent au pays dont on prohibe les marchandises : celui-là est senti de tout le monde. On le prive des profits de son industrie agricole, manufacturière et commerciale, que de telles relations lui auraient procurés; on le prive de l'avantage de varier ses jouissances, en lui ôtant la faculté de recevoir les produits qui lui manquent, en échange de ceux avec lesquels il aurait pu les payer.

Quand on établit dans l'intérieur d'un même pays de pareilles entraves, comme il y en avait en France avant la révolution, on fait supporter à la fois à ce pays, et les dommages que reçoit la nation qui prohibe les marchandises étrangères, et les dommages

---

(1) On ne prétend pas dire ici qu'il soit à désirer que tous les genres de connaissances soient répandus dans tous les esprits, mais que chacun n'ait que des idées justes des choses dont il est appelé à s'occuper. Il n'est pas même nécessaire, pour retirer de très-heureux effets des lumières, qu'elles soient généralement et complètement répandues. Le bien qu'on en retire se proportionne à l'extension qu'elles prennent, et les nations jouissent du bonheur, à différens degrés, à proportion des justes notions qu'elles se forment des choses qui leur importent le plus.

qui retombent sur celle dont les marchandises sont prohibées.

Je ne parle point de plusieurs autres inconvéniens très-graves, tels que celui de créer un crime de plus : la contrebande ; c'est-à-dire, de rendre criminelle par les lois une action qui est innocente en elle-même, et d'avoir à punir des gens qui, dans le fait, travaillent à la prospérité générale.

Smith admet deux circonstances qui peuvent déterminer un gouvernement sage à avoir recours aux droits d'entrée.

La première est celle où il s'agit d'avoir une branche d'industrie nécessaire à la défense du pays, et pour laquelle il ne serait pas prudent de ne pouvoir compter que sur des approvisionnemens étrangers. C'est ainsi qu'un gouvernement peut prohiber l'importation de la poudre à canon, si cela est nécessaire à l'établissement des poudrières de l'intérieur ; car il vaut mieux payer cette denrée plus cher, que de s'exposer à en être privé au moment du besoin.

La seconde est celle où un produit intérieur, d'une consommation analogue, est déjà chargé de quelque droit. On sent qu'alors un produit extérieur par lequel il pourrait être remplacé, et qui ne serait chargé d'aucun droit, aurait sur le premier un véritable privilége. Faire payer un droit dans ce cas, ce n'est point détruire les rapports naturels qui existent entre les diverses branches de production : c'est les rétablir.

Ce sujet touche à l'un des points les plus délicats

de l'économie politique. Les impôts mis dans l'intérieur sur les objets de première nécessité font hausser les prix non-seulement des choses imposées, mais de plusieurs autres produits, de presque tous les autres produits. Faut-il en conséquence, pour rétablir l'équilibre entre les avantages naturels des produits du dedans et de ceux du dehors, faut-il, dis-je, taxer tous ceux du dehors?

Smith ne le pense pas; voici en très-peu de mots ses motifs auxquels il donne un très-long développement. (*Rich. des Nat.*, Liv. IV, ch. 2.)

D'abord existe-t-il un moyen de savoir à quel point un impôt mis dans l'intérieur sur un produit de première nécessité influe sur le prix de chacun des autres produits? Et s'il est impossible de le savoir, quel moyen aurait-on de proportionner à cette augmentation de prix dans l'intérieur, les droits d'entrée sur chacune des denrées venant du dehors?

En second lieu, les impôts sur les nécessités de la vie sont un malheur absolument du même genre qu'un mauvais sol ou un mauvais climat. Ils font qu'avec le même travail et la même dépense, on obtient moins de produits que si les circonstances accidentelles étaient plus favorables. Or, à ce malheur naturel que l'habitant supporte en sa qualité de producteur, faut-il en ajouter un second, qui serait de lui faire payer plus cher, comme consommateur, une partie des denrées dont il a besoin?

Les impôts sur les objets de consommation sont

un mal : les droits d'entrée sur les objets d'importation en sont un autre. De ce qu'on est exposé au premier de ces maux, il ne s'ensuit pas qu'on doive se donner volontairement le second.

Telle est sur ce point la doctrine de Smith ; mais il écrivait en Angleterre, où les impôts directs, les impôts qui portent sur les choses de première nécessité, et qui, comme on le verra au Livre III, font le plus hausser les produits de l'intérieur, sont les plus modérés. Les impôts qui se perçoivent sur les denrées au moment de leur consommation, ou fort près de là, et qui jouent un grand rôle dans les finances anglaises, tombant à la fois et sur les produits du dedans et sur ceux du dehors, ne changent rien à leurs rapports entre eux. Un cabaretier qui paie fort cher la faculté de vendre des boissons, fait payer cet impôt à ses pratiques, soit qu'il leur vende des boissons du pays, soit qu'il leur vende des vins étrangers ; et il le leur fait payer probablement en proportion de la valeur de ces vins. Les vins étrangers sont donc atteints par-là. D'un autre côté, les impôts qui portent sur les produits intérieurs sont restitués pour la plupart sous le nom de *drawbacks* (remboursemens de droits) ou de primes, quand les produits vont à l'étranger ; de sorte que les marchandises que l'Angleterre exporte sont pour ainsi dire dégrevées de presque toutes contributions.

Il en résulte qu'en France, l'abolition des droits d'entrée placerait tous les produits de l'intérieur sous

l'influence d'un désavantage réel par rapport aux produits anglais. La rareté des capitaux en France, et la nature de la plupart des impôts, exercent sur la valeur de la totalité des marchandises indigènes une influence qui ne pèse pas de même sur les marchandises étrangères. Les droits d'entrée ne sont donc, pour la plupart de ces dernières, qu'un équivalent des impôts dont les premières sont grevées. Telle marchandise anglaise qui viendrait, sans payer aucune entrée, se faire consommer en France, esquiverait et les droits de première production qui n'existent pas en Angleterre, et les droits sur la consommation qui n'existent pas en France, et au milieu de deux nations chargées d'impôts, ferait ainsi le chemin de sa naissance à sa destruction, avec un avantage que n'ont point les marchandises nées et consommées dans un de ces deux pays.

Toutefois les impôts qui enchérissent notre production ayant des bornes, les droits d'entrée qui servent à les balancer doivent en avoir également; autrement on rompt, dans un autre sens, l'équilibre qu'il convient de tenir entre les intérêts du producteur et ceux du consommateur. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue qu'il y a toujours une prime d'encouragement accordée par la nature même des choses au producteur indigène : ce sont les frais de commerce, les risques, les retards qu'ont à supporter les produits étrangers.

On a presque toujours considéré les droits d'en-

trée et les prohibitions comme une représaille : *Votre nation met des entraves à l'introduction des produits de la nôtre ; ne sommes-nous pas autorisés à charger des mêmes entraves les produits de la vôtre?* Tel est l'argument qu'on fait valoir le plus souvent, et qui sert de base à la plupart des traités de commerce ; on se trompe sur l'objet de la question. On prétend que les nations sont autorisées à se faire tout le mal qu'elles peuvent ; je l'accorde, quoique je n'en sois pas convaincu ; mais il ne s'agit pas ici de leurs droits. Il s'agit de leurs intérêts.

Une nation qui vous prive de la faculté de commercer chez elle, vous fait tort incontestablement : elle vous prive des avantages du commerce extérieur par rapport à elle ; et en conséquence, si en lui fesant craindre pour elle-même un tort pareil, vous pouvez la déterminer à renverser les barrières qu'elle vous oppose, sans doute on peut approuver un tel moyen comme une mesure purement politique. Mais cette représaille, qui est préjudiciable à votre rivale, est aussi préjudiciable à vous-même. Ce n'est point une défense de vos propres intérêts que vous opposez à une précaution intéressée prise par vos rivaux ; c'est un tort que vous vous faites pour leur en faire un autre. Il ne s'agit plus que de savoir à quel point vous chérissez la vengeance, et combien vous consentez qu'elle vous coûte.

Malgré les inconvéniens que nous avons signalés dans les prohibitions de denrées étrangères, il serait

sans doute téméraire de les abolir brusquement. Un malade ne se guérit pas en un jour. Une nation veut être traitée avec de semblables ménagemens, même dans le bien qu'on lui fait. Que de capitaux, que de mains industrieuses employés dans des fabrications monopoles qu'il faut dès-lors ménager, quoiqu'elles soient des abus! Ce n'est que peu à peu que ces capitaux et cette main-d'œuvre peuvent trouver des emplois plus avantageusement productifs pour leur nation. Peut-être n'est-ce pas trop de toute l'habileté d'un grand homme d'état pour cicatriser les plaies qu'occasionne l'extirpation de cette loupe dévorante qu'on appelle système réglementaire et exclusif; et quand on considère mûrement le tort qu'il cause quand il est établi, et les maux auxquels on peut être exposé en l'abolissant, on est conduit naturellement à cette réflexion: s'il est si difficile de rendre la liberté à l'industrie, combien ne doit-on pas être réservé lorsqu'il s'agit de l'ôter!

Les gouvernemens ne se sont pas contentés de mettre des entraves à l'introduction des produits étrangers. Toujours persuadés qu'il fallait que leur nation vendît sans acheter, comme si la chose était possible, en même temps qu'ils ont assujetti à une espèce d'amende ceux qui achetaient de l'étranger, ils ont souvent offert des gratifications sous le nom de *primes d'encouragement* à celui qui vendait à l'étranger.

Le gouvernement anglais surtout, plus jaloux encore que les autres de favoriser l'écoulement des produits du commerce et des manufactures de la Grande-Bretagne, a fait un grand usage de ce moyen d'encouragement (1). On comprend que le négociant qui reçoit une gratification à la sortie peut, sans perte pour lui-même, donner dans l'étranger sa marchandise à un prix inférieur à celui auquel elle lui revient lorsqu'elle y est rendue. « Nous ne pouvons, » dit Smith à ce sujet, forcer les étrangers à acheter » de nous exclusivement les objets de leur consom- » mation ; en conséquence nous les payons pour qu'ils » nous accordent cette faveur ».

En effet, si une certaine marchandise envoyée par un négociant anglais en France y revient à ce négociant, en y comprenant le profit de son industrie, à 100 francs, et si ce prix n'est pas au-dessous de celui auquel on peut se procurer la même marchandise en France, il n'y aura pas de raison pour

(1) Les Anglais, entraînés par leur politique à soutenir des armées et à payer des subsides sur le continent, sont plus excusables que d'autres d'avoir cherché à faire passer, sous la forme d'objets manufacturés, des valeurs qui ne devaient point entraîner de retour. Le mal est de faire des frais pour cela. Si les Anglais prenaient, comme ils le devraient, un droit de fabrication sur les monnaies, ils pourraient, même en ayant des subsides à payer, ne point s'inquiéter de la forme sous laquelle les valeurs sortiraient ; car alors les guinées elles-mêmes seraient un objet manufacturé.

qu'il vende la sienne exclusivement à toute autre. Mais si le gouvernement anglais accorde, au moment de l'exportation, une prime de 10 francs, et si, au moyen de cette prime, la marchandise est donnée pour 90 francs au lieu de 100 qu'elle vaudrait, elle obtient la préférence; mais n'est-ce pas un cadeau de 10 francs que le gouvernement anglais fait au consommateur français?

On conçoit que le négociant puisse trouver son compte à cet ordre de chose. Il fait le même profit que si la nation française payait la chose selon sa pleine valeur; mais la nation anglaise perd, à ce marché, dix pour cent avec la nation française. Celle-ci n'envoie qu'un retour de la valeur de 90 francs en échange d'une marchandise qui en vaut cent (1).

Quand une prime est accordée, non au moment de l'exportation, mais dès l'origine de la production, le produit pouvant être vendu aux nationaux de même qu'aux étrangers, c'est un présent dont profitent les consommateurs nationaux comme ceux de l'étranger. Si, comme cela arrive quelquefois, le producteur la met dans sa poche, et n'en maintient pas moins la marchandise à son prix naturel, alors c'est un présent

(1) Le gouvernement anglais n'a pas fait attention que les ventes les plus profitables sont celles qu'une nation se fait à elle-même, parce qu'elles ne peuvent avoir lieu qu'autant qu'il y a, par cette nation, deux valeurs produites: la valeur qu'on vend, et celle avec laquelle on achète.

fait par le gouvernement au producteur, qui est en outre payé du profit ordinaire de son industrie.

Quand une prime engage à créer, soit pour l'usage intérieur, soit pour l'usage de l'étranger, un produit qui n'aurait pas lieu sans cela, il en résulte une production fâcheuse, car elle coûte plus qu'elle ne vaut.

Qu'on suppose une marchandise qui, terminée, puisse se vendre 24 francs et rien de plus; supposons encore qu'elle coûte (en y comprenant toujours le profit de l'industrie qui la produit) 27 francs : il est clair que personne ne voudra se charger de la fabriquer, afin de ne pas supporter une perte de 3 francs. Mais si le gouvernement, *pour encourager cette branche d'industrie*, consent à supporter cette perte, c'est-à-dire, s'il accorde sur la fabrication de ce produit une prime de 3 francs, alors la fabrication aura lieu, et le trésor public, c'est-à-dire la nation, aura supporté une perte de 3 francs.

On voit, par cet exemple, l'espèce d'avantage qui résulte d'un encouragement donné à une branche d'industrie quelconque qui ne peut pas se tirer d'affaire elle-même. C'est vouloir qu'on s'occupe d'une production désavantageuse, et où l'on fait un échange défavorable des avances contre les produits.

S'il y a quelque bénéfice à retirer d'une industrie, elle n'a pas besoin d'encouragement; s'il n'y a point de bénéfice à en retirer, elle ne mérite pas d'être encouragée. Ce serait en vain qu'on dirait que l'état peut profiter d'une industrie qui ne donnerait aucun bé-

néfice aux particuliers : comment l'état peut-il faire un profit, si ce n'est par les mains des particuliers ?

On avancera peut-être que le gouvernement retire plus en impositions sur tel produit, qu'il ne lui coûte en encouragemens; mais alors il paie d'une main pour recevoir de l'autre ; qu'il diminue l'impôt de tout le montant de la prime, l'effet demeurera le même pour la production, et l'on épargnera les frais de l'administration des primes, et partie de ceux de l'administration des impôts.

Quoique les primes soient une chose coûteuse, et qui diminue la masse des richesses que possède une nation, il est cependant des cas où il lui convient de supporter cette perte; comme celui, par exemple, où l'on veut s'assurer des produits nécessaires à la sûreté de l'état, dussent-ils coûter au-delà de leur valeur. Louis XIV, voulant remonter la marine française, accorda 5 francs par chaque tonneau (1) à tous ceux qui équiperaient des navires. Il voulait créer des matelots.

Tel est encore le cas où la prime n'est que le remboursement d'un droit précédemment payé. C'est ainsi que les Anglais accordent, à l'exportation du sucre raffiné, une prime qui n'est au fond que le remboursement des droits d'entrée payés par les cassonnades et par les sucres bruts.

Peut-être un gouvernement fait-il bien encore

(1) Dans le langage du navigateur, un *tonneau* est un poids qui équivaut à deux milliers pesant.

d'accorder quelques encouragemens à une production, qui, bien que donnant de la perte dans les commencemens, doit pourtant donner évidemment des profits au bout de peu d'années. Smith n'est pas de cet avis.

« Il n'est aucun encouragement, dit-il, qui puisse » porter l'industrie d'une nation au-delà de ce que le » capital de cette nation peut en mettre en activité. » Il ne peut que détourner une portion de capital » d'une certaine production, pour la diriger vers une » autre, et il n'est pas à supposer que cette pro- » duction forcée soit plus avantageuse à la société, » que celle qui aurait été naturellement préférée.... » L'homme d'état qui voudrait diriger les volontés » des particuliers, quant à l'emploi de leur industrie » et de leurs capitaux, se chargerait non-seulement » d'un inutile soin, mais encore d'un soin qu'il serait » très-malheureux de voir confier à un seul homme, à » un conseil, quelque sages qu'on veuille les supposer, » et qui surtout ne saurait être en de plus mauvaises » mains que dans celles d'administrateurs assez fous » pour imaginer qu'ils sont capables de le prendre..... » Quand même la nation, faute de tels règlemens, » devrait ne jamais acquérir une certaine branche » d'industrie, elle n'en serait pas plus pauvre à l'ave- » nir, puisque c'est une preuve que, même dans » l'avenir, elle a pu employer ses capitaux d'une ma- » nière plus avantageuse (1) ».

(1) *Rich. des Nat.* Liv. IV, chap. 2.

Smith a certainement raison au fond ; mais il est des circonstances qui peuvent modifier cette proposition, généralement vraie, que chacun est le meilleur juge de l'emploi de son industrie et de ses capitaux.

Smith a écrit dans un temps et dans un pays où l'on était et où l'on est encore fort éclairé sur ses intérêts, et fort peu disposé à négliger les profits qui peuvent résulter des emplois de capitaux et d'industrie quels qu'ils soient. Mais toutes les nations ne sont pas encore parvenues au même point. Combien n'en est-il pas où, par des préjugés que le gouvernement seul peut vaincre, on est éloigné de plusieurs excellens emplois de capitaux ! Combien n'y a-t-il pas de villes et de provinces où l'on suit routinièrement les mêmes usages pour les placemens d'argent ! Ici on ne sait placer qu'en rente sur des terres ; là qu'en maisons ; plus loin, que dans les charges et les emprunts publics. Toute application neuve de la puissance d'un capital est, dans ces lieux-là, un objet de méfiance ou de dédain, et la protection accordée à un emploi de travail et d'argent vraiment profitable peut devenir un bienfait pour le pays.

Enfin telle industrie peut donner de la perte à un entrepreneur qui la mettrait en train sans secours, et qui pourtant est destinée à procurer de très-gros bénéfices quand les ouvriers y seront façonnés et que les premiers pas auront été faits.

On possède actuellement en France les plus belles manufactures de soieries et de draps qu'il y ait au

monde : peut-être les doit-on aux sages encouragemens de Colbert. Il avança 2000 francs aux manufacturiers par chaque métier battant ; et, pour le remarquer en passant, cette espèce d'encouragement avait un avantage tout particulier : communément le gouvernement lève, sur les produits de l'industrie privée, des contributions dont le montant est perdu pour la production. Ici une partie des contributions était réemployée d'une manière productive. C'était une partie du revenu des particuliers qui allait grossir les capitaux productifs du royaume. A peine aurait-on pu espérer autant de la sagesse et de l'intérêt personnel des particuliers eux-mêmes (1).

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner combien les encouragemens, en général, ouvrent d'entrées aux dilapidations, aux faveurs injustes et à tous les abus qui s'introduisent dans les affaires des gouvernemens. Un homme d'état habile, après avoir conçu le plan le plus évidemment bon, est souvent retenu par les vices qui doivent nécessairement se glisser dans son exécution. Un de ces inconvéniens est d'accorder, comme cela arrive presque toujours, les encouragemens et les autres faveurs dont les gouvernemens

(1) Je suis bien éloigné d'approuver également tous les encouragemens, donnés sous le même ministère, et surtout les dépenses faites en faveur de plusieurs établissemens purement de faste, et qui, comme la manufacture des Gobelins, ont constamment plus dépensé qu'ils n'ont produit.

disposent, non à ceux qui sont habiles à les mériter, mais à ceux qui sont habiles à les solliciter.

Je ne prétends point, au reste, blâmer les distinctions ni même les récompenses pécuniaires accordées publiquement à des artistes ou à des artisans, pour prix d'un effort extraordinaire de leur génie ou de leur adresse. Les encouragemens de ce genre excitent l'émulation et accroissent la masse des lumières générales, sans détourner l'industrie et les capitaux de leur emploi le plus avantageux. Ils occasionnent d'ailleurs une dépense peu considérable auprès de ce que coûtent, en général, les autres encouragemens. La prime pour favoriser l'exportation des blés a coûté à l'Angleterre, suivant Smith, dans certaines années, plus de sept millions de nos francs. Je ne crois pas que jamais le gouvernement anglais, ni aucun autre, ait dépensé en prix d'agriculture la cinquantième partie de cette somme dans une année.

§. 2.

Effet des Règlemens qui déterminent le mode de production.

Lorsque les gouvernemens se sont occupés des procédés de l'industrie agricole, leur intervention a presque toujours été favorable. L'impossibilité de diriger les procédés variés de l'agriculture, la multiplicité des gens qu'elle occupe souvent isolément sur toute l'étendue d'un territoire et dans une multitude

d'entreprises séparées, depuis les grandes fermes jusqu'aux jardins des plus petits villageois, le peu de valeur de ses produits relativement à leur volume, toutes ces circonstances, qui tiennent à la nature de la chose, ont heureusement rendu impossibles les règlemens qui auraient gêné les industrieux. Les gouvernemens animés de l'amour du bien public ont dû en conséquence se borner à distribuer des prix et des encouragemens, et à répandre des instructions qui, souvent, ont contribué très-efficacement aux progrès de cet art. L'école vétérinaire d'Alfort, la ferme expérimentale de Rambouillet, l'introduction des mérinos, sont, pour l'agriculture française, de véritables bienfaits dont elle doit l'extension et le perfectionnement à la sollicitude des diverses administrations qui, du sein des orages politiques, ont gouverné la France.

Quand l'administration veille à l'entretien des communications, lorsqu'elle protége les récoltes, lorsqu'elle punit les négligences coupables, comme le défaut d'échenillage des arbres, elle produit un bien analogue à celui qu'elle opère par le maintien de l'ordre et des propriétés qui sont si favorables, ou plutôt si indispensables pour la production (1).

(1) Dans l'ancien canton de Berne, on obligeait chaque propriétaire, dans la saison des hannetons, à fournir un nombre de boisseaux de ces insectes, proportionné à l'étendue de ses possessions. Les riches propriétaires achetaient ces boisseaux d'hannetons à de pauvres gens qui fesaient métier de les prendre, et y réussissaient si bien, que le pays

Les règlemens sur l'aménagement des bois en France, qui, du moins dans plusieurs de leurs parties, sont peut-être indispensables au maintien de cette espèce de produit, paraissent à d'autres égards introduire des gênes décourageantes pour ce genre de culture.

Mais aucune industrie n'a été, quant à ses procédés, en proie à la manie réglementaire autant que celle qui s'occupe des manufactures.

L'objet de beaucoup de règlemens a été de réduire le nombre des producteurs, soit en le fixant d'office, soit en exigeant d'eux de certaines conditions pour exercer leur industrie. C'est de là que sont nées les *jurandes*, les *maîtrises*, les *corps d'arts et métiers*. Quel que soit le moyen employé, l'effet est le même : on établit par-là aux dépens du consommateur une sorte de monopole, de privilége exclusif dont les producteurs privilégiés se partagent le bénéfice. Ils peuvent d'autant plus aisément concerter des mesures favorables à leurs intérêts, qu'ils ont des assemblées légales, des syndics et d'autres officiers. Dans les réunions de ce genre, on appelle *prospérité du commerce*, *avantage de l'état*, la prospérité et l'avantage

---

n'était plus exposé à leurs ravages. Mais, ce qui prouve combien il est difficile, même aux bons gouvernemens, de faire le bien en se mêlant de la production, on m'a assuré que ce soin paternel excitait une singulière espèce de fraude ; et que par le lac Léman, on transportait des sacs de hannetons de la Savoie dans le pays de Vaud.

de la corporation; et la chose dont on s'y occupe le moins, c'est d'examiner si les bénéfices qu'on se promet, sont le résultat d'une production véritable, ou bien, simplement, un argent qui change de poche, un argent qui passe des consommateurs aux producteurs privilégiés.

C'est pourquoi les gens exerçant une profession quelconque sont ordinairement portés à solliciter des règlemens de la part de l'autorité publique, et l'autorité publique, y trouvant toujours de son côté l'occasion de lever de l'argent, est fort disposée à les accorder. Les règlemens, d'ailleurs, flattent l'amour-propre de ceux qui disposent du pouvoir; ils leur donnent l'air de la sagesse et de la prudence; ils confirment leur autorité, qui paraît d'autant plus indispensable, qu'elle est plus souvent exercée.

Aussi n'existe-t-il peut-être pas un seul pays en Europe où il soit libre à un homme de disposer de son industrie et de ses capitaux selon ses convenances; dans la plupart, on ne peut changer de place et de profession à son gré. Il ne suffit pas qu'on ait la volonté et le talent nécessaires pour être fabricant et marchand d'étoffes de laine ou de soie, de quincailleries ou de liqueurs, il faut encore qu'on ait acquis la maîtrise ou qu'on fasse partie d'un corps de métiers(1).

---

(1) Lorsque l'industrie commençait à naître au moyen âge, et que les négocians se trouvaient exposés aux avanies d'une noblesse avide et peu éclairée, les corps d'arts et métiers

Ce système a des avantages comme des inconvéniens, mais avec cette différence, que ses inconvéniens sont positifs, inévitables, et que ses avantages sont incertains.

L'avantage principal, et celui sur lequel on appuie le plus volontiers, est de procurer au consommateur des produits d'une exécution plus parfaite, garantie qui est favorable au commerce national, et assure la continuation de la faveur des étrangers.

Mais cet avantage l'obtient-on par les maîtrises? sont-elles une garantie suffisante que le corps de métiers n'est composé, je ne dis pas seulement d'honnêtes gens, mais de gens très-délicats, comme il faudrait qu'ils fussent pour ne jamais tromper ni leurs concitoyens, ni l'étranger?

Les maîtrises, dit-on, facilitent l'exécution des règlemens qui vérifient et attestent la bonne qualité des produits; mais, même avec les maîtrises, ces vérifications et ces attestations ne sont-elles pas illusoires? et dans le cas où elles sont absolument nécessaires, n'y a-t-il aucun moyen plus simple de l'obtenir?

La longueur de l'apprentissage ne garantit pas mieux la perfection du travail : c'est l'aptitude de

---

furent très-utiles pour procurer à l'industrie l'appui que peut donner une corporation. Ce genre d'utilité a complètement cessé depuis, parce que les gouvernemens sont, de nos jours, ou trop éclairés pour altérer les sources qui alimentent leurs finances, ou trop puissans pour être obligés de ménager de telles associations.

l'ouvrier et un salaire proportionné au mérite de son travail, qui seuls garantissent efficacement cette perfection. « Il n'est point de profession mécanique, dit » Smith, dont les procédés ne puissent être enseignés » en quelques semaines, et pour quelques-unes des » plus communes, quelques jours sont suffisans. La » dextérité de la main ne peut, à la vérité, être ac- » quise que par une grande pratique ; mais cette » pratique elle-même ne s'acquerrait-elle pas plus » promptement, si un jeune homme, au lieu de tra- » vailler comme apprenti, c'est-à-dire de force, non- » chalamment et sans intérêt, était payé selon le mé- » rite et la quantité de son ouvrage, sauf par lui à » rembourser au maître les matériaux que son inex- » périence ou sa maladresse gâterait (1) ? » Les frais de la longue et coûteuse éducation d'un apprenti sont un capital qui renchérit les denrées que cet apprenti, devenu ouvrier, produit dans la suite, parce qu'il faut qu'indépendamment de tout le reste, le prix des produits ultérieurs en paie l'intérêt.

Si les apprentissages étaient un moyen d'obtenir des produits plus parfaits, les produits de l'Espagne vaudraient ceux de l'Angleterre. N'est-ce pas depuis l'abolition des maîtrises et des apprentissages forcés que la France a réussi à atteindre des perfectionnemens dont elle était bien loin avant cette époque ?

De tous les arts mécaniques, le plus difficile, peut-être, est celui du jardinier et du laboureur, et c'est le

(1) *Rich. des Nat.* Liv. I, ch. 10.

seul qu'on permette partout d'exercer sans apprentissage. En recueille-t-on des fruits moins beaux et des légumes moins abondans? S'il y avait un moyen de former une corporation de cultivateurs, on nous aurait bientôt persuadés qu'il est impossible d'avoir des laitues bien pommées, et des pêches savoureuses, sans de nombreux règlemens composés de plusieurs centaines d'articles.

Enfin ces règlemens, en les supposant utiles, sont illusoires du moment qu'on peut les éluder; or il n'est pas de ville manufacturière où l'on ne soit dispensé de toutes les épreuves avec de l'argent; et elles deviennent ainsi, non-seulement une garantie inutile, mais une occasion de passe-droits et d'injustices; ce qui est odieux.

Ceux qui soutiennent le système réglementaire, citent, à l'appui de leur opinion, la prospérité des manufactures d'Angleterre, où l'on sait qu'il y a beaucoup d'entraves à l'exercice de l'industrie manufacturière; mais ils méconnaissent les véritables causes de cette prospérité. « Les causes de la prospérité de l'in» dustrie dans la Grande-Bretagne, dit Smith (1),
» sont cette liberté de commerce, qui, malgré nos
» restrictions, est pourtant égale, et peut-être supé» rieure à celle dont on jouit dans quelque pays du
» monde que ce soit; cette faculté d'exporter, sans
» droits, presque tous les produits de l'industrie do» mestique, quelle que soit leur destination : et, ce

(1) *Rich. des Nat.* Liv. IV, ch. 7.

» qui est plus important encore, cette liberté illimitée » de les transporter d'un bout à l'autre du royaume, » sans être obligé de rendre aucun compte, sans être » exposé dans aucun bureau au moindre examen, à » la plus simple question, etc. ». Qu'on y joigne le respect inviolable de toutes les propriétés, soit de la part de tous les agens du gouvernement sans exception, soit de la part des particuliers, d'immenses capitaux accumulés par le travail et l'économie, l'habitude enfin, inculquée dès l'enfance, de mettre du jugement et du soin à ce qu'on fait, et l'on aura une explication suffisante de la prospérité manufacturière de l'Angleterre.

Les personnes qui citent l'Angleterre pour justifier les chaînes dont elles voudraient charger l'industrie, ignorent que les villes d'Angleterre où l'industrie fleurit le plus, et qui ont porté les manufactures de ce pays à un très-haut point de splendeur, sont précisément les villes qui n'ont point de corps de métiers (1), telles que Manchester, Birmingham, Liverpool, qui n'étaient que des bourgades il y a deux siècles, et qui se placent maintenant, relativement à la population et aux richesses, immédiatement après Londres, et fort avant York, Cantorbéry, et même Bristol, villes anciennes, favorisées, et capitales des principales provinces, mais où l'industrie était soumise à de gothiques entraves.

« La ville et la paroisse de Halifax, dit un auteur

(1) Baert, *Tableau de la Grande-Bretagne*, tome I, p. 107.

» anglais qui passe pour bien connaître son pays, » John Nickols (1), ont vu, depuis quarante ans, » quadrupler le nombre de leurs habitans; et plu» sieurs villes sujettes aux corporations ont éprouvé » des diminutions sensibles. Les maisons situées dans » l'enceinte de la cité à Londres, se louent mal; tan» dis que Westminster, Southwark et les autres fau» bourgs, prennent un accroissement continuel. Ils » sont libres; et la cité a quatre-vingt-douze compa» gnies exclusives de tous genres, dont on voit les » membres orner tous les ans la marche triomphale » du lord-maire ».

On connaît la prodigieuse activité des manufactures de quelques faubourgs de Paris, et principalement du faubourg Saint-Antoine, où l'industrie jouissait de quelques franchises. Il y a tel produit qu'on ne savait faire que là. Comment arrivait-il donc qu'on y fût plus habile, sans apprentissage, sans compagnonage forcé, que dans le reste de la ville où l'on était assujetti à ces règles qu'on cherche à faire envisager comme si essentielles? C'est que l'intérêt privé est le plus habile des maîtres.

De même que des villes fleurissent au milieu de plusieurs autres qui déclinent, ou qui du moins font des progrès moins sensibles, une nation qui, au milieu de beaucoup d'autres nations réglementées, établirait

(1) *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne.*

chez elle la même liberté, en recueillerait probablement les mêmes fruits. Celles qui ont eu le moins d'entraves, s'en sont le mieux trouvées. Ce qui est vrai d'une ville, d'une province, est vrai d'une nation relativement à toutes les autres. Sully, qui passait sa vie à étudier et à mettre en pratique les moyens de prospérité de la France, avait la même opinion. Il regarde, dans ses Mémoires (1), la multiplicité des édits et des règlemens inutiles, comme un obstacle direct à la prospérité de l'état (2).

Si toutes les professions étaient libres, dira-t-on, *un grand nombre de ceux qui les embrasseraient, écrasés par la concurrence, se ruineraient.* Cela

(1) Liv. XIX.

(2) Colbert, élevé jeune dans le magasin des Mascrani, riches marchands de Lyon, s'y était imbu de bonne heure des principes des manufacturiers. Il fit grand bien au commerce et aux manufactures, parce qu'il leur accorda une protection puissante et éclairée; mais, tout en les affranchissant d'une foule d'oppressions, il ne fut pas assez sobre d'ordonnances; il fit peser sur l'agriculture les encouragemens qu'il donna aux fabriques, et les profits brillans de certains monopoles furent payés par le peuple.

Qu'on ne s'y méprenne pas : c'est, en grande partie, ce système, plus ou moins suivi depuis Colbert jusqu'à nos jours, qui a procuré à la France de très-grandes fortunes et une très-grande misère; des manufactures florissantes sur quelques points de son territoire, et des chaumières hideuses sur mille autres; ce ne sont point ici des abstractions : ce sont des faits dont l'étude des principes donne l'explication.

pourrait arriver, quoiqu'il fût peu probable qu'un grand nombre de concurrens se précipitassent dans une carrière où il y aurait peu de chose à gagner; mais ce malheur dût-il arriver quelquefois, le mal serait moins grand que de soutenir d'une manière permanente le prix des produits à un taux qui nuit à leur consommation et qui appauvrit, relativement à ces produits, la masse entière des consommateurs.

Si les principes d'une saine politique condamnent les actes de l'administration qui limitent la faculté que chacun doit avoir, de disposer en liberté de ses talens et de ses capitaux, il est encore plus difficile de justifier de telles mesures en suivant les principes du droit naturel. « Le patrimoine du pauvre, dit l'auteur » de la *Richesse des nations*, est tout entier dans la » force et l'adresse de ses doigts; ne pas lui laisser la » libre disposition de cette force et de cette adresse, » toutes les fois qu'il ne l'emploie pas au préjudice » des autres hommes, c'est attenter à la plus indispu» table des propriétés ».

Cependant, comme il est aussi de droit naturel qu'on soumette à des règles une industrie qui, sans ces règles, pourrait devenir préjudiciable aux autres citoyens, c'est très justement qu'on assujettit les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, à des épreuves qui sont des garans de leur habileté. La vie de leurs concitoyens dépend de leurs connaissances : on peut exiger que leurs connaissances soient constatées; mais il ne paraît pas qu'on doive fixer le nombre des prati-

ciens, ni la manière dont ils doivent s'instruire. La société a intérêt de constater leur capacité, et rien de plus.

Par la même raison, les règlemens sont bons et utiles, lorsqu'au lieu de déterminer la nature des produits et les procédés de leur fabrication, ils se bornent à prévenir une fraude, une pratique qui nuit évidemment à d'autres productions, ou à la sûreté du public.

Il ne faut pas qu'un fabricant puisse annoncer sur son étiquette une qualité supérieure à celle qu'il a fabriquée; sa fidélité intéresse le consommateur indigène à qui le gouvernement doit sa protection; elle intéresse le commerce que la nation fait au-dehors, car l'étranger cesse bientôt de s'adresser à une nation qui le trompe.

Et remarquez que ce n'est point le cas d'appliquer l'intérêt personnel du fabricant, comme la meilleure des garanties. A la veille de quitter sa profession, il peut vouloir en forcer les profits aux dépens de la bonne foi, et sacrifier l'avenir dont il n'a plus besoin, au présent dont il jouit encore. C'est ainsi que dès l'année 1783 les draperies françaises perdirent toute faveur dans le commerce du Levant, et furent supplantées par les draperies allemandes et anglaises (1).

(1) On a faussement attribué cet effet à la liberté introduite par la révolution; on voit, dans le *Tableau du Commerce de la Grèce*, par Félix Beaujour, qu'il date de plus loin, malgré les règlemens.

Ce n'est pas tout. Le nom seul de l'étoffe, celui même de la ville où une étoffe est fabriquée, sont souvent une étiquette. On sait par une longue expérience que les étoffes qui viennent de tel endroit, ont telle largeur, que les fils de la chaîne sont en tel nombre. Fabriquer, dans la même ville, une étoffe de même nom, et s'écarter de l'usage reçu, c'est y mettre une fausse étiquette.

Cela suffit, je crois, pour indiquer jusqu'où peut s'étendre l'intervention utile du gouvernement. Il doit certifier la vérité de l'étiquette, et, du reste, ne se mêler en rien de la production. Je voudrais même qu'on ne perdît pas de vue que cette intervention, même utile, est un mal (1). Elle est un mal, d'abord parce qu'elle vexe et tourmente les particuliers, et ensuite parce qu'elle est coûteuse, soit pour le peuple quand l'intervention du gouvernement est gratuite, c'est-à-dire, quand elle a lieu aux frais du trésor public; soit pour le consommateur, quand on prélève les frais en une taxe sur la marchandise. L'effet de cette taxe est de la faire renchérir, et le renchérissement est, pour le consommateur indigène, une charge de plus, et pour le consommateur étranger, un motif d'exclusion.

(1) « Chaque mouvement que le législateur fait pour restreindre la liberté des actions des hommes emporte toujours une portion de l'activité du corps politique, et nuit à la reproduction annuelle ». VERRI, *Réflex. sur l'Écon. pol.* ch. 12.

Si l'intervention du gouvernement est un mal, un bon gouvernement la rendra aussi rare qu'il sera possible. Il ne garantira point la qualité des marchandises sur lesquelles il serait moins facile de tromper l'acheteur que lui-même; il ne garantira point celles dont la qualité n'est pas susceptible d'être vérifiée par ses agens, car un gouvernement a le malheur d'être toujours obligé de compter sur la négligence, l'incapacité et les coupables condescendances de ses agens; mais il admettra, par exemple, le contrôle de l'or et de l'argent. Le titre de ces métaux ne saurait être constaté que par une opération chimique très-compliquée, que la plupart des acheteurs ne sont pas capables d'exécuter, et qui, pussent-ils en venir à bout, leur coûterait plus qu'ils ne paient au gouvernement pour l'exécuter à leur place.

En Angleterre, quand un particulier invente un produit nouveau, ou bien découvre un procédé inconnu, il obtient un privilége exclusif de fabriquer ce produit, ou de se servir de ce procédé, privilége que nous nommons *brevet d'invention*.

Comme il n'a point dès-lors de concurrens dans ce genre de production, il peut, pendant la durée de son brevet, en porter le prix fort au-dessus de ce qui serait nécessaire pour le rembourser de ses avances avec les intérêts, et pour payer les profits de son industrie. C'est une récompense que le gouvernement accorde aux dépens des consommateurs du nouveau

produit; et dans un pays aussi prodigieusement productif que l'Angleterre, et où, par conséquent, il y a beaucoup de gens à gros revenus et à l'affût de tout ce qui peut leur procurer quelque nouvelle jouissance, cette récompense est souvent très-considérable.

Il y a quelques années qu'un homme inventa un ressort en spirale, qui, placé entre les courroies des soupentes des voitures, en adoucit singulièrement les secousses. Un privilége exclusif, pour un si mince objet, a fait la fortune de cet homme.

Qui pourrait raisonnablement se plaindre d'un semblable privilége? il ne détruit ni ne gêne aucune branche d'industrie précédemment connue. Les frais n'en sont payés que par ceux qui le veulent bien; et quant à ceux qui ne jugent pas à propos de les payer, leurs besoins, de nécessité ou d'agrément, n'en sont pas moins complètement satisfaits qu'auparavant.

Cependant, comme tout gouvernement doit tendre à améliorer sans cesse le sort de sa nation, il ne peut pas priver à jamais les autres producteurs de la faculté de consacrer une partie de leurs capitaux et de leur industrie à cette production, qui, plus tard, pouvait être inventée par eux, ni priver long-temps les consommateurs de l'avantage de s'en pourvoir au prix où la concurrence peut la faire descendre.

Les nations étrangères, sur lesquelles il n'a aucun pouvoir, admettraient sans restrictions cette branche

d'industrie, et seraient ainsi plus favorisées que la nation où elle aurait pris naissance.

Les Anglais, qui en cela ont été imités par la France (1), ont donc fort sagement établi que de tels priviléges ne durent qu'un certain nombre d'années, au bout desquelles la fabrication de la marchandise qui en est l'objet, est mise à la disposition de tout le monde.

Quand le procédé privilégié est de nature à pouvoir demeurer secret, le même acte statue que, le terme du privilége expiré, il sera rendu public. Le producteur privilégié (qui, dans ce cas, semblerait n'avoir aucun besoin de privilége) y trouve cet avantage, que si quelque autre personne venait à découvrir le procédé secret, elle ne pourrait néanmoins en faire usage avant l'expiration du privilége.

Il n'est point nécessaire que l'autorité publique discute l'utilité du procédé, ou sa nouveauté; s'il n'est pas utile, tant pis pour l'inventeur; s'il n'est pas nouveau, tout le monde est admis à prouver qu'il était connu, et que chacun avait le droit de s'en servir: tant pis encore pour l'inventeur, qui a payé inutilement les frais du brevet d'invention.

Le public n'est donc pas lésé par ce genre d'encouragement, et il peut en recueillir de grands avantages. Il a réussi dans la pratique.

(1) *Voyez* les lois du 7 janvier et 25 mai 1791, du 20 septembre 1792, et l'arrêté du gouvernement du 5 vendémiaire an IX.

Les considérations précédentes sur les règlemens qui ont rapport, soit à la nature des produits, soit aux moyens employés pour produire, n'ont pas pu embrasser la totalité des mesures de ce genre adoptées dans tous les pays civilisés; et quand j'aurais soumis à l'examen la totalité de ces mesures, dès le lendemain l'examen aurait été incomplet, parce que chaque jour voit naître de nouveaux règlemens. L'essentiel était d'établir les principes d'après lesquels on peut prévoir leurs effets.

Je crois néanmoins devoir m'arrêter encore sur deux genres de commerce qui ont été le sujet de beaucoup de règlemens : ce sera la matière de deux paragraphes particuliers.

§. 3.

Des Compagnies privilégiées.

Le gouvernement accorde quelquefois à des particuliers, mais plus souvent à des compagnies de commerce, le droit exclusif d'acheter et de vendre de certaines denrées, comme le tabac, par exemple; ou de trafiquer avec une certaine contrée, comme l'Inde.

Les concurrens se trouvant écartés par la force du gouvernement, les commerçans privilégiés élèvent leurs prix au-dessus du taux qu'établirait le commerce libre. Ce taux est quelquefois déterminé par le gouvernement lui-même, qui met ainsi des bornes à la faveur qu'il accorde aux producteurs, et à l'injus-

tice qu'il exerce envers les consommateurs ; d'autres fois la compagnie privilégiée ne borne l'élévation de ses prix que lorsque la réduction dans la quotité des ventes lui cause plus de préjudice que la cherté des marchandises ne lui procure de profits. Dans tous les cas, le consommateur paie la denrée plus cher qu'elle ne vaut, et communément le gouvernement se réserve une part dans les profits de ce monopole.

Comme il n'y a pas de mesure fâcheuse qui ne puisse être, et qui n'ait été appuyée par des argumens plausibles, on a dit que, pour commercer avec de certains peuples, il y a des précautions à prendre, qui ne peuvent être bien prises que par des compagnies. Tantôt ce sont des forteresses, une marine à entretenir; comme s'il fallait entretenir un commerce qu'on ne peut faire qu'à main armée! comme si l'on avait besoin d'armée quand on veut être juste, et comme si l'état n'entretenait pas déjà à grands frais des forces pour protéger ses sujets! Tantôt ce sont des ménagemens diplomatiques à avoir. Les Chinois, par exemple, sont un peuple si attaché à de certaines formes, si soupçonneux, si indépendant des autres nations par l'éloignement, l'immensité de son empire et la nature de ses besoins, que ce n'est que par une faveur spéciale, et qu'il serait facile de perdre, qu'on peut négocier avec eux. Il faut nous passer de leur thé, de leurs soies, de leurs nankins, ou bien prendre les précautions qui seules peuvent continuer à nous les procurer. Or des relations particulières risqueraient de

troubler l'harmonie nécessaire au commerce qui se fait entre les deux nations.

Mais est-il bien sûr que les agens d'une compagnie, souvent très-hautains, et qui se sentent protégés par les forces militaires, soit de leur nation, soit de leur compagnie; est-il bien sûr, dis-je, qu'ils soient plus propres à entretenir des relations de bonne amitié, que des particuliers nécessairement plus soumis aux lois des peuples qui les reçoivent; que des particuliers à qui l'intérêt personnel interdit tout mauvais procédé, à la suite duquel leurs biens, et peut-être leurs personnes pourraient être exposés (1)? Enfin, mettant les choses au pis, et supposant que sans une compagnie privilégiée le commerce de la Chine fût impossible, serait-on pour cela privé des produits de cette contrée? Non, assurément. Le commerce des denrées de Chine se fera toujours, par la raison que ce commerce convient aux Chinois et à la nation qui le fera. Paierait-on ces denrées un prix extravagant? on ne doit pas le supposer, quand on voit les trois quarts des nations d'Europe qui n'envoient pas un seul vaisseau à la Chine, et qui n'en sont pas moins bien pour-

(1) C'est ce qui a été prouvé par les relations commerciales des États-Unis avec la Chine. Les négocians des États-Unis se conduisent à Canton avec plus de discrétion, et y sont mieux vus du gouvernement que les agens de la compagnie anglaise. Pendant plus d'un siècle, les Portugais ont fait, sans compagnie, le commerce de l'Asie avec plus de succès qu'aucune autre nation à la même époque.

vues de thé, de soies et de nankin, à des prix fort raisonnables.

Un autre argument plus généralement applicable, et dont on a tiré plus de parti, est celui-ci : Une compagnie achetant seule dans les pays dont elle a le commerce exclusif, n'y établit point de concurrence d'acheteurs, et par conséquent obtient les denrées à meilleur marché.

D'abord il n'est pas exact de dire que le privilége écarte toute concurrence. Il écarte, à la vérité, la concurrence des compatriotes, qui serait fort utile à la nation ; mais il n'exclut pas du même commerce les compagnies privilégiées, ni les négocians libres des autres états.

En second lieu, il est beaucoup de denrées dont les prix n'augmenteraient pas en raison de la concurrence qu'on affecte de redouter et qui, au fond, est assez peu de chose.

S'il partait de Marseille, de Bordeaux, de l'Orient, des vaisseaux pour aller acheter du thé à la Chine, il ne faut pas croire que les armateurs de tous ces navires réunis achetassent plus de thé que la France n'en peut consommer ou vendre ; ils auraient trop de peur de ne pouvoir s'en défaire. Or, s'ils n'en achètent pour nous que ce qui s'en achète pour nous par d'autres négocians, le débit du thé en Chine n'en sera pas augmenté : cette denrée n'y deviendra pas plus rare. Pour que nos négocians la payassent plus cher, il faudrait qu'elle renchérît pour les Chinois eux-

mêmes; et dans un pays où il se vend cent fois plus de thé que n'en consomment tous les Européens ensemble, ce ne serait pas l'enchère de quelques négocians de France qui en ferait monter sensiblement le prix.

Mais quand il serait vrai qu'il y eût dans l'Orient des sortes de marchandises que la concurrence européenne pourrait faire renchérir, pourquoi serait-ce un motif d'intervertir, à l'égard de ces contrées seulement, les règles que l'on suit partout ailleurs? Afin de payer moins cher aux Allemands les quincailleries et les merceries que nous leur achetons, donne-t-on à une compagnie le privilége exclusif d'aller les acheter en Allemagne et de les revendre parmi nous?

Si l'on suivait avec l'Orient la marche qu'on suit avec toutes les autres contrées étrangères, le prix de certaines marchandises n'y resterait pas long-temps au-dessus du taux où les portent naturellement en Asie les frais de leur production; car ce prix trop élevé exciterait à les produire, et la concurrence des vendeurs se mettrait bien vite au niveau de celle des acheteurs.

Supposons néanmoins que l'avantage d'acheter à bon marché fût aussi réel qu'on le représente, il faudrait du moins que la nation participât à ce bon prix, et que les consommateurs nationaux payassent moins cher ce que la compagnie paie moins cher. Or c'est exactement le contraire qui arrive, et la raison en est simple: la compagnie, qui n'est réellement pas débar-

rassée de concurrens dans ses achats, puisqu'elle a pour concurrens les autres nations, l'est effectivement dans ses ventes, puisque ses compatriotes ne peuvent acheter que d'elle les marchandises qui font l'objet de son commerce, et que les marchandises de même sorte qui pourraient être apportées par des négocians étrangers, sont écartées par une prohibition. Elle est maîtresse des prix, surtout lorsqu'elle a soin, comme son intérêt l'y invite, de tenir le marché non complètement approvisionné, *understocked*, comme disent les Anglais; de manière que, la demande se trouvant un peu supérieure à l'approvisionnement, la concurrence des acheteurs soutienne le prix de la marchandise (1).

C'est ainsi que les compagnies, non-seulement font un gain usuraire sur le consommateur, mais qu'elles lui font encore payer les dégâts et les fraudes inévitables dans une si grande machine, gouvernée par des directeurs et des agens sans nombre, dispersés aux deux bouts de la terre. Le commerce interlope (2) et la contrebande peuvent seuls mettre des bornes aux énormes abus des compagnies privilégiées; et, sous ce rapport, le commerce interlope et la contrebande ne sont pas sans utilité.

---

(1) On sait que les Hollandais, maîtres du commerce des Moluques, brûlaient une partie des épiceries qui s'y recueillaient, afin d'en soutenir le prix en Europe.

(2) Un commerce *interlope* est un commerce non permis.

Or ce gain, tel qu'il vient d'être analysé, est-il un gain pour la nation qui a une compagnie privilégiée? Nullement : il est en entier levé *sur cette nation*; toute la valeur que le consommateur paie au-delà du prix où le commerce le plus libre porterait la marchandise, n'est plus une valeur produite; c'est une valeur dont le gouvernement gratifie le commerçant aux dépens du consommateur.

Au moins, ajoutera-t-on peut-être, ce gain reste au sein de la nation, et s'y dépense — Fort bien; mais qui est-ce qui le dépense? Cette question vaut la peine d'être faite. Si dans une famille, un des membres s'emparait du principal revenu, se fesait faire les plus beaux habits, et mangeait les meilleurs morceaux, serait-il bien venu à dire aux autres individus de la même famille : *Que vous importe que ce soit vous ou moi qui dépensions? le même revenu total n'est-il pas dépensé? Tout cela revient au même....*

Ce gain, tout à la fois exclusif et usuraire, procurerait aux compagnies privilégiées des richesses immenses, s'il était possible que leurs affaires fussent bien gérées; mais la cupidité des agens, la longueur des entreprises, l'éloignement des comptables, l'incapacité des intéressés, sont pour elles des causes sans cesse agissantes de ruine. L'activité et la clairvoyance de l'intérêt personnel sont encore plus nécessaires dans les affaires longues et délicates que dans toutes les autres. Et quelle surveillance active et clair-

voyante peuvent exercer des actionnaires qui sont quelquefois au nombre de plusieurs centaines, et qui ont presque tous des intérêts plus chers à soigner (1)?

Telles sont les suites des priviléges accordés aux compagnies commerçantes ; et il est à remarquer que ce sont des conséquences nécessaires, résultant de la nature de la chose, tellement que certaines circonstances peuvent les modifier, non les détruire. C'est ainsi que la compagnie anglaise des Indes n'a pas été si mal que les trois ou quatre compagnies françaises qu'on a essayé d'établir à différentes époques (2); elle est en même temps souveraine, et les plus détestables souverainetés peuvent subsister plusieurs siècles ; témoin celle des Mamelouks sur l'Égypte.

Quelques autres inconvéniens d'un ordre inférieur marchent à la suite des industries privilégiées. Souvent un privilége exclusif fait fuir et transporte à l'étranger des capitaux et une industrie qui ne demandaient qu'à se fixer dans le pays. Dans les derniers

---

(1) On se souvient qu'un des directeurs de la compagnie des Indes demandant à La Bourdonnais comment il avait mieux fait ses affaires que celles de la compagnie, celui-ci répondit : *C'est que je règle ce qui me concerne selon mes lumières, et que je suis obligé de suivre vos instructions pour ce qui concerne la compagnie.*

(2) Ce fut sous le règne de Henri IV, en 1604, que fut établie en France la première compagnie pour le commerce des Indes orientales. Elle fut formée par un Flamand, nommé Gérard-Leroi, et n'eut pas de succès.

temps du règne de Louis XIV, la compagnie des Indes ne pouvant se soutenir malgré son privilége exclusif, en céda l'exercice à quelques armateurs de Saint-Malo, moyennant une légère part dans leur bénéfice. Ce commerce commençait à se ranimer sous l'influence de la liberté ; et l'année 1714, époque où expirait entièrement le privilége de la compagnie, lui aurait donné toute l'activité que comportait la triste situation de la France ; mais la compagnie sollicita une prolongation de privilége et l'obtint, tandis que des négocians avaient déjà commencé des expéditions pour leur compte. Un vaisseau marchand de Saint-Malo, commandé par un Breton nommé *Lamerville*, arriva sur les côtes de France revenant de l'Inde. Il voulut entrer dans le port ; on lui dit qu'il n'en avait pas le droit, et que ce commerce n'était plus libre. Il fut contraint de poursuivre son chemin jusqu'au premier port de la Belgique. Il entra dans celui d'Ostende, où il vendit sa cargaison. Le gouverneur de la Belgique, instruit du profit immense qu'il avait fait, proposa au même capitaine de retourner dans l'Inde avec des vaisseaux qu'on équiperait exprès. Lamerville fit en conséquence plusieurs voyages pour différens individus, et ce fut là l'origine de la compagnie d'Ostende (1).

Nous avons vu que les consommateurs français ne pouvaient que perdre à ce monopole, et certaine-

---

(1) Taylor, *Lettres sur l'Inde.*

ment ils y perdirent; mais du moins les intéressés devaient y gagner : ils y perdirent aussi, malgré le monopole du tabac et celui des loteries, et d'autres encore que le gouvernement leur accorda (1). « Enfin, dit Voltaire (2), il n'est resté aux Français dans » l'Inde que le regret d'avoir dépensé pendant plus » de quarante ans des sommes immenses pour entre» tenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre » profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires ni » à ses créanciers du produit de son négoce, et qui » dans son administration indienne n'a subsisté que » d'un secret brigandage ».

Le privilége exclusif d'une compagnie est justifiable, quand il est l'unique moyen d'ouvrir un commerce tout neuf avec des peuples éloignés ou barbares. Il devient alors une espèce de *brevet d'invention*, dont l'avantage couvre les risques d'une entreprise hasardeuse et les frais de première tentative; les consommateurs ne peuvent pas se plaindre de la cherté des produits, qui seraient bien plus chers sans cela, puisqu'ils ne les auraient pas du tout. Mais, de même que les brevets d'invention, ce privilége ne doit durer que le temps nécessaire pour indemniser complètement les entrepreneurs de leurs avances et de leur risque. Passé ce terme, il ne serait plus qu'un

(1) Raynal, *Hist. ph. et polit. des étab. des Européens dans les deux Indes*, Liv. IV, §. 19.

(2) *Siècle de Louis XV*.

don qu'on leur ferait gratuitement aux dépens de leurs concitoyens, qui tiennent de la nature le droit de se procurer les denrées dont ils ont envie, où ils peuvent, et au plus bas prix possible.

On pourrait faire sur les manufactures privilégiées à peu près les mêmes raisonnemens que sur les priviléges relatifs au commerce. Ce qui fait que les gouvernemens se laissent entraîner si facilement dans ces sortes de mesures, c'est, d'une part, qu'on leur présente le gain sans s'embarrasser de rechercher comment et par qui il est payé ; et, d'une autre part, que ces prétendus gains peuvent être, bien ou mal, à tort ou à raison, appréciés par des calculs numériques ; tandis que l'inconvénient, tandis que la perte, affectant plusieurs parties du corps social, et l'affectant d'une manière indirecte, compliquée et générale, échappe entièrement au calcul. On a dit qu'en économie politique, il ne fallait s'en rapporter qu'aux chiffres ; quand je vois qu'il n'y a pas d'opération détestable qu'on n'ait soutenue et déterminée par des calculs arithmétiques, je croirais bien plutôt que ce sont les chiffres qui tuent les états.

§. 4.

Des Règlemens relatifs au commerce des grains.

Il semble que des principes aussi généralement applicables doivent être pour les grains ce qu'ils sont pour toutes les autres marchandises. Mais le blé a,

comme marchandise, des propriétés particulières, et qui méritent toute notre attention.

Il y a des pays où les propriétés du blé conviennent à d'autres denrées, telles que le riz, les châtaignes, les patates, les bananes, etc.; on peut, si l'on veut, appliquer à ces divers alimens ce que j'ai à dire du blé.

D'abord c'est, de toutes les denrées, la plus abondante, celle dont la production annuelle dans nos climats se monte à la plus grande valeur.

C'est en outre la denrée la plus généralement consommée; tellement qu'en chaque pays on aurait peut-être de la peine à trouver une seule personne qui n'en consommât pas. Elle a non-seulement pour consommateurs tous les individus, mais elle fait le fond de la nourriture du plus grand nombre. De ces deux circonstances, il en résulte une troisième: c'est que, dans la disette de cette denrée, il est impossible de la suppléer par une autre. Elle est à la fois indispensable, et, jusqu'à un certain point, irremplaçable.

De là il résulte encore que son prix influe sur celui de *tous* les autres produits. Un chef d'entreprise, fermier, manufacturier ou négociant, emploie un certain nombre d'ouvriers, qui tous ont besoin de consommer une certaine quantité de blé. Si le prix du blé augmente, il est obligé d'augmenter dans la même proportion le prix de ses produits.

C'est par toutes ces raisons que nulle denrée n'a été le sujet de plus violentes disputes entre les *éco-*

nomistes et les partisans du *système réglementaire*. Les premiers n'étaient point fâchés que le prix du blé fût élevé, parce que le produit net de la culture devait alors, selon eux, être plus considérable. On verra plus loin (Liv. II, Chap. 4) s'ils se fesaient de justes idées du prix des choses. Les partisans du *système réglementaire* voulaient au contraire maintenir le blé à bas prix, et c'était avec grande raison; mais prenaient-ils de bons moyens pour cela? C'est de quoi il est permis de douter. Le commerce étant la principale voie par laquelle nous sommes approvisionnés de toutes choses, on est fondé à croire que le meilleur moyen d'être bien approvisionné en blé, est d'en favoriser la circulation et le commerce: or, la liberté, la sûreté sont, comme on sait, les meilleurs de tous les encouragemens.

L'ignorance populaire a presque toujours eu en horreur ceux qui ont fait le commerce des grains; et à cet égard les gouvernemens ont trop souvent partagé les préjugés et les terreurs populaires; cependant ce commerce est aussi utile que tout autre; il est le plus utile, si l'on regarde l'approvisionnement en grains comme le plus important de tous. Quand on n'a pas accusé les marchands d'accaparer les blés, on a du moins été persuadé que les profits qu'ils fesaient n'avaient d'autre effet que de faire renchérir la marchandise et de lever une contribution gratuite sur le consommateur; aussi a-t-on cherché à supprimer, autant qu'on a pu, tout intermédiaire entre le

producteur et le consommateur. Tel a été le but d'une infinité de lois, de règlemens et d'ordonnances rendus en tout pays, et souvent sollicités par la clameur publique.

Le peuple et les gouvernemens ont agi en cela directement contre leur intention et contre leurs intérêts.

Et d'abord, de toutes les marchandises de produit intérieur, il n'y en a pas qui soit plus difficile à accaparer que les blés. Il faut, pour un tel accaparement, des capitaux immenses; car c'est, même dans les plus mauvaises années, la denrée dont la valeur totale est le plus considérable, au moins chez les nations d'Europe que j'ai principalement en vue en ce moment. C'est la denrée dont la production a lieu sur le plus de points différens, qui occupe le plus d'espace, et qui est entre les mains de plus de gens; de sorte qu'elle ne peut être accaparée sans établir des pratiques sur presque toute l'étendue d'un territoire et au moyen d'une multitude d'agens; ce qui entraîne des frais et des risques considérables. C'est de plus une des denrées les plus volumineuses, une des denrées par conséquent dont le voiturage et l'emmagasinement sont le plus difficile et le plus dispendieux. Enfin c'est une denrée qui n'est pas de garde, qui exige des soins pour la conserver, et qui est exposée à des altérations qui causent à son propriétaire des pertes d'autant plus sérieuses, qu'il spécule sur de plus grandes quantités.

Rien ne décourage la production commerciale ou agricole autant que l'injustice et la violence, et rien n'est plus trompeur que les avantages momentanés qu'on en retire. Cependant, on ne s'est pas contenté de prendre des mesures violentes contre les négocians en blé, sous prétexte d'accaparemens; on a taxé le prix des blés; ce qui a toujours fait disparaître ceux que l'injustice et la violence n'amenaient pas au marché. Le mépris et le danger qu'on a attirés sur les spéculateurs en blé, ont livré ce commerce aux traficans du plus bas étage, soit pour les sentimens, soit pour les facultés, et il en est résulté ce qui arrive toujours : c'est que le même trafic s'est fait, mais obscurément, mais beaucoup plus chèrement, parce qu'il fallait bien que les gens à qui il était abandonné, se fissent payer les inconvéniens et les dangers de leur industrie.

On a excité, forcé les fermiers à porter leurs blés au marché; on a mis les consommateurs dans la nécessité de courir les campagnes pour s'approvisionner. On a cru épargner le profit qu'aurait fait le marchand, le spéculateur, et l'on dépensait davantage. La façon nécessaire pour que le blé qui est destiné, par exemple, à la consommation d'une grande ville, soit rassemblé, apporté, distribué aux particuliers, boulangers, pâtissiers ou consommateurs, exige des soins, un travail, une industrie, en un mot, et des capitaux; ce travail et ces capitaux ne peuvent s'obtenir de personne à meilleur marché que du marchand de blé, par la

raison que nul n'exécute mieux et à si bon compte une besogne, que celui qui s'en occupe exclusivement. S'il faut que le fermier soit marchand de blé, il sera forcé de diviser ses capitaux, d'en employer une partie à sa culture, et l'autre à former des magasins pour la vente; il sera forcé de négliger en partie son occupation principale, pour faire des voyages, tenir des écritures, se procurer des moyens de transport. Ce sont ces capitaux, ce temps, cette peine que le consommateur paiera plus cher qu'il ne les paierait au marchand. Si l'acheteur est obligé de prendre lui-même une partie de ces soins et de faire une partie de ces avances, il y perdra plus que par le profit, proportionné à sa consommation, qu'il aurait payé au marchand. Les frais qu'on fait soi-même, ou qu'on paie au producteur pour éviter de passer par les mains des marchands, sont supérieurs au profit du marchand, d'autant plus qu'ils ne sont pas, comme celui-ci, soumis à la concurrence qui existe toujours entre personnes fesant le même commerce.

On a encore, pour prévenir les accaparemens et pour assurer à un prix modéré des blés au consommateur, formé des greniers d'abondance où l'on a mis en réserve le grain, lorsqu'il était à bon marché, pour le revendre lorsqu'il deviendrait cher. Mais que font les marchands autre chose? — Ils le font pour gagner, dira-t-on, et outre les frais, ils se ménagent un bénéfice considérable. — Un bénéfice, d'accord; pour considérable, cela n'est pas possible dès-lors que

tout le monde a la faculté d'en faire autant. Turgot a fort bien prouvé, dans ses Lettres sur le commerce des grains, que les frais de l'administration, en ces sortes d'affaires, excèdent toujours les frais joints au bénéfice du marchand. Jamais on n'a vu une administration servie à bon marché, tout le monde étant intéressé à grossir ses frais, et personne ne l'étant à les diminuer. Les marchands ne sont-ils pas d'ailleurs, plus promptement que qui que ce soit, avertis des besoins, et plus à portée d'y pourvoir? C'est leur métier, et ce n'est pas celui de l'administration. Qu'un législateur considère d'un peu haut les marchands, grands et petits : il les verra s'agiter en tout sens et sur toute l'étendue du territoire, à l'affût des bons marchés, à l'affût des besoins, rétablissant, par leur concurrence, les prix là où ils sont trop bas pour la reproduction, et là où ils sont trop élevés pour la commodité de la consommation. De quel administrateur peut-on attendre une activité si utile et si grande? Ce sont toutes ces considérations qui ont sans doute fait dire à Smith qu'après l'industrie du cultivateur, nulle n'est plus favorable à la production des blés que celle des marchands de blé.

Les marchands, dira-t-on encore, inspirés par leurs intérêts, et même sans se communiquer, retiendront la marchandise entre leurs mains, pour ne la revendre que lorsqu'elle sera montée à un prix exorbitant.

Cela n'est pas si facile qu'on le suppose. Il faut

qu'un marchand ait bien peu besoin de ses capitaux et en attende un bien gros bénéfice, pour pouvoir les laisser long-temps dans des magasins ; et quand plusieurs négocians prendraient ce parti, il y en aurait toujours quelques-uns aux vues et aux facultés desquels il ne saurait convenir. Mais que dirait-on, si ce calcul même, tout affreux qu'on le représente, se trouvait utile à la distribution la plus favorable des approvisionnemens, et par conséquent conforme aux véritables intérêts du consommateur? Ceci demande une explication.

La consommation augmente avec le bon marché; le renchérissement au contraire met chacun sur ses gardes; les petits consommateurs surtout, qui réunis font la plus grosse consommation, y trouvent des motifs d'épargne et de frugalité; on se retranche une partie de la nourriture qui renchérit; on n'en laisse perdre aucune parcelle; on tâche de la remplacer par d'autres alimens.

Qu'on daigne suivre ce raisonnement que j'emprunte à Smith (1).

Quelle époque un spéculateur en grains choisit-il pour faire ses achats? Celle, sans doute, où le grain n'étant pas rare encore, il prévoit qu'il doit le devenir. Sa prévoyance est la plus éclairée de toutes. Son intérêt lui ordonne de rassembler toutes les informations, de combiner toutes les possibilités. A cette époque,

(1) *Rich. des Nat.* Liv. IV, ch. 5. *Digression*, etc.

les achats qu'il fait diminuent l'abondance, et occasionnent un renchérissement qui en préviendra d'autres, qui préviendra la famine peut-être, pire que tous les renchérissemens; car dès ce moment et pendant que l'abondance existe encore, il réduit la consommation, ainsi qu'on vient de le voir; et quand survient la véritable rareté, c'est alors qu'il rend à la circulation ce qu'il avait mis en réserve. La plus haute prudence produirait à peine d'aussi bons effets.

Mais si l'administration consent à supporter des pertes, et donne le grain au prix où elle l'a acheté, ou même au-dessous, ne produit-elle pas plus de bien encore que l'intérêt personnel des marchands?

Il faudrait pour cela que l'administration, ce qui n'est pas praticable, subvînt seule, dans le moment d'une disette, aux besoins de tout le pays; car si les ventes qu'elle fait font baisser le prix du grain au-dessous du taux naturel où l'établissent sa rareté et les autres circonstances, elle arrête toute espèce d'approvisionnement libre : personne n'est disposé comme elle à faire le commerce pour y perdre. Je ne sais d'ailleurs ce que c'est que les générosités de l'administration. Quelles générosités peut-elle faire, si ce n'est aux dépens des administrés? et que gagnent ceux-ci à payer leur grain au-dessous du cours, s'il faut qu'ils paient la différence sous la forme de contributions?

Pendant la disette qui eut lieu en 1775 dans diverses parties de la France, la municipalité de Lyon

et quelques autres, pour fournir aux besoins de leurs administrés, fesaient acheter du blé dans les campagnes, et le revendaient à perte dans la ville. En même temps elles obtinrent, pour payer les frais de cette opération, une addition aux octrois, ou droits d'entrée à leurs portes. La disette augmenta, et il y avait de bonnes raisons pour cela. On n'offrait plus aux marchands qu'un marché où les denrées se vendaient au-dessous de leur valeur, et on leur fesait payer aux portes une amende lorsqu'ils les y apportaient!

Plus une denrée est nécessaire, et moins il convient d'en faire tomber le prix au-dessous de son taux naturel.

On conçoit maintenant comment les mesures mêmes qu'on a prises, en différens temps, pour faire trop baisser le prix des grains, ont précisément été celles qui l'ont trop fait monter, soit à l'instant même, soit un peu plus tard. Or, il ne faut pas oublier que le renchérissement est sur le chemin de la disette, que la disette est sur celui de la famine, et qu'à chaque point de cette route, tout effort qui tend à produire une plus grande rareté, est un acheminement direct vers le plus grand des malheurs. Un renchérissement accidentel dans le prix du blé est une circonstance fâcheuse sans doute, mais qui tient à des causes qu'il n'est pas ordinairement au pouvoir de l'homme d'écarter (1); il ne faut pas qu'à ce malheur il en

(1) La guerre est une grande cause de famine, parce

ajoute un autre par son impéritie, et fasse de mauvaises lois, parce qu'il a eu une mauvaise saison. La famine est, comme la peste et la plupart des autres fléaux, d'autant plus redoutable qu'on la redoute plus.

Si l'on ne juge pas à propos de s'en rapporter à l'intérêt personnel du soin d'approvisionner de grains une nation, comment s'en rapporte-t-on à lui de la plus importante des précautions nécessaires pour cela, celle d'ensemencer les terres ?

Les peuples seraient moins exposés aux disettes, s'ils mettaient plus de variétés dans leurs alimens. Lorsqu'un seul produit fait le fonds de la nourriture de tout un peuple, il est misérable du moment que ce produit vient à manquer. C'est ce qui arrive quand le blé devient rare en France, ou le riz dans l'Indostan. Lorsque plusieurs substances jouent un rôle dans sa nourriture, comme les viandes de boucherie, les animaux de basse-cour, les racines, les légumes, les fruits, les poissons, suivant les localités, sa subsistance est plus assurée, parce qu'il est difficile que toutes ces denrées manquent à la fois (1).

---

qu'elle nuit à la production et gaspille les produits. Il dépendrait de l'homme d'écarter ce fléau ; mais on ne peut se flatter de voir les guerres plus rares, qu'autant que les gouvernans deviendront très-éclairés sur leurs vrais intérêts comme sur ceux du public, et que les peuples n'auront plus l'imbécillite d'attacher de la gloire à des dangers courus sans nécessité.

(1) La routine, toute puissante sur les esprits médiocres, qui forment le grand nombre, surtout dans les basses classes,

Les disettes seraient plus rares, si l'on étendait et perfectionnait l'art de conserver, sans beaucoup de frais, de certains alimens fort abondans à de certaines époques, et dans de certains lieux, comme les poissons : ce qui s'en trouve de trop dans ces occasions servirait dans celles où l'on en manque. Une très-grande liberté dans les relations maritimes des nations procurerait, sans beaucoup de frais, à celles qui occupent des latitudes tempérées, les fruits que la nature accorde avec tant de profusion à la zône torride (1).

---

rend fort difficile l'introduction de nouveaux alimens. J'ai vu, dans certaines provinces de France, une répugnance des plus marquées pour manger des pâtes façon d'Italie, qui sont pourtant une excellente nourriture, et qui offrent un fort bon moyen de conserver les farines; et, sans les disettes qui ont accompagné nos troubles politiques, la culture et l'usage des pommes de terre pour la nourriture des hommes n'auraient point encore pénétré dans certains cantons, où elles sont maintenant d'une grande ressource. Elles réussiraient plus généralement encore, si l'on mettait à leur culture un soin plus soutenu qui les empêchât de dégénérer, et surtout si l'on s'imposait la loi de les renouveler régulièrement de graines.

(1) On voit dans Humboldt (*Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, ch. 9), que la même étendue de terrain produit :

en bananes, un poids de	106000 kilogrammes,
en pommes de terre....	2400 k.
en froment..........	800 k.

Les bananiers donnent donc un produit 133 fois plus con-

J'ignore jusqu'à quel point on pourrait parvenir à conserver et à transporter les bananes; mais ce moyen n'est-il pas trouvé pour le sucre, qui, sous tant de formes, présente un aliment agréable et sain, et qui est produit avec tant d'abondance par toute la terre jusqu'au 38e degré de latitude, que nous pourrions, sans nos mauvaises lois, l'obtenir communément, malgré les frais de commerce, fort au-dessous du prix de la viande, et sur le même pied que plusieurs de nos fruits et de nos légumes (1).

---

sidérable que le froment, et 44 fois plus que la pomme de terre, sauf pourtant la partie aqueuse.

Dans un pays fertile au Mexique, un demi-hectare, cultivé en bananes de la grande espèce, peut nourrir plus de cinquante individus, tandis qu'en Europe le même terrain, en supposant le huitième grain, ne donne par an que 576 kilogrammes de farine de froment, quantité insuffisante pour la nourriture de deux individus. Aussi, rien ne frappe plus l'Européen récemment arrivé dans la zone torride, que l'étendue extrêmement bornée des terrains cultivés autour d'une cabane qui renferme une famille nombreuse d'indigènes.

(1) Le même auteur, dont les ouvrages sont si féconds en observations curieuses, nous dit qu'à Saint-Domingue on évalue le produit d'un carreau de terre qui a 3403 toises carrées, à 4 milliers de sucre; et que tout le sucre consommé en France, temps ordinaire, en l'évaluant à 20 millions de kilogrammes, pourrait être produit sur un terrain de sept lieues carrées. Quelle immense quantité de denrées équinoxiales ne pourrait-on pas, si l'on s'y prenait bien, tirer des côtes d'Afrique, qui sont si près de nous!

Pour en revenir au commerce des grains, je ne voudrais pas qu'on se prévalût de ce que j'ai dit des avantages de la liberté, pour l'appliquer sans mesure à tous les cas. Rien n'est plus dangereux qu'un système absolu, et qui ne se ploie jamais, surtout lorsqu'il s'agit de l'appliquer aux besoins et aux erreurs de l'homme. Le mieux est de tendre toujours vers les principes qu'on reconnaît bons, et d'y ramener par des moyens dont l'action agisse insensiblement, et par-là même plus infailliblement. Lorsque le prix des grains vient à excéder un certain taux fixé d'avance, on s'est bien trouvé d'en défendre l'exportation, ou du moins de la soumettre à un droit un peu fort (car il vaut mieux que ceux qui sont déterminés à faire la contrebande, paient leur prime d'assurance à l'état qu'à des assureurs); mais il faut que ce taux soit le plus haut possible. Si l'on promet une prime d'importation lorsque le prix atteint un certain taux, il faut que ce taux soit plus haut encore; car, quand un remède est lui-même un mal, il faut ne l'employer qu'au moment de l'indispensable nécessité.

Jusqu'à présent, dans ce paragraphe, la trop grande cherté des grains a été regardée comme le seul inconvénient qui fût à craindre. En 1815, l'Angleterre a redouté d'en voir trop baisser le prix par l'introduction des grains étrangers. La production des grains, comme toute autre production, est beaucoup plus dispendieuse chez les Anglais que chez leurs voisins. Cela dépend de plusieurs causes qu'il est inutile d'exa-

miner ici, et principalement de l'énormité des impôts. Les grains étrangers pouvaient être vendus en Angleterre, par le commerce, pour les deux tiers du prix auquel ils revenaient au cultivateur-producteur. Fallait-il laisser l'importation libre, et en exposant le cultivateur à perdre pour soutenir la concurrence des importateurs de blé, le mettre dans l'impossibilité d'acquitter son fermage, ses impôts, le détourner de la culture du blé, et mettre pour sa subsistance l'Angleterre à la merci des étrangers, et peut-être de ses ennemis? Ou bien fallait-il, en prohibant les grains étrangers, donner aux fermiers une prime aux dépens des consommateurs; et par le haut prix des denrées de première nécessité, renchérir encore tous les produits manufacturés de l'Angleterre, et leur ôter la possibilité de soutenir la concurrence de ceux de l'étranger?

Cette question a donné lieu à des débats très-animés, soit dans les assemblées délibérantes, soit dans des écrits imprimés; et ces débats, où deux partis opposés avaient raison tous deux, prouvent par parenthèse que le vice principal était hors de la question elle même: je veux dire dans le système des impôts excessifs.

Quoi qu'il en soit, ces discussions, soutenues de part et d'autres avec de grandes connaissances et beaucoup de capacité, ont contribué à jeter un nouveau jour sur les effets de l'intervention de l'autorité dans l'approvisionnement, et ont été peut-être favorables au système de la liberté.

En effet, que disaient de plus fort les partisans de la prohibition des grains étrangers?

Qu'il fallait, même aux dépens des consommateurs, encourager la culture du pays, pour qu'il ne pût pas être affamé par les étrangers. On assignait deux cas où ce risque était principalement redoutable : le cas d'une guerre où une puissance influente pourrait empêcher une importation devenue indispensable; et le cas où la disette se ferait sentir dans les pays à blé eux-mêmes, et où ils retiendraient, pour leur subsistance, leurs propres récoltes (1).

On répondait à cela, que l'Angleterre devenant un pays régulièrement et constamment importateur de blé, plusieurs contrées du monde prendraient l'habitude de lui en vendre; ce qui favoriserait et étendrait la culture du blé dans certaines provinces de France, de Pologne, d'Espagne, de Barbarie, ou de l'Amérique septentrionale; que dès-lors ces contrées ne pourraient pas plus se dispenser de vendre que l'Angleterre d'acheter; que Buonaparte lui-même, le plus furieux ennemi de l'Angleterre, au plus fort des hostilités, lui avait fait passer du grain pour en recevoir de l'argent; que jamais la récolte ne manque à la fois en plusieurs pays distans les uns des autres, et qu'un grand commerce de blé, bien établi, oblige à des approvisionnemens préparés d'avance, à des dé-

---

(1) Malthus : *An Inquiry into the nature and progress of rent. The grounds of an opinion*, etc. *on foreign corn.*

pôts considérables qui éloigneraient plus que toute autre cause la possibilité des disettes; tellement qu'on peut affirmer, d'après le raisonnement et l'expérience de la Hollande, et de quelques autres états, que ce sont précisément ceux où il ne vient pas de blé qui ne sont jamais exposés à des disettes, ni même à des chertés bien considérables (1).

---

(1) Ricardo : *An Essay on the influence of the low price of corn*, etc.

CHAPITRE XVIII.

Si le gouvernement augmente la richesse nationale en devenant producteur lui-même.

Une entreprise industrielle quelconque donne de la perte, lorsque les valeurs consommées pour la production excèdent la valeur des produits (1). Que ce soient les particuliers ou bien le gouvernement qui fassent cette perte, elle n'en est pas moins réelle pour la nation; c'est une valeur qui se trouve de moins dans le pays.

Ce serait en vain qu'on prétendrait que, tandis que le gouvernement y perd, les agens, les hommes industrieux, les ouvriers qu'il emploie, y ont gagné. Si l'entreprise ne se soutient pas par elle-même, ne paie pas ses frais, les sommes qu'on en retire n'égalent pas celles qu'on y met; et la différence est payée par ceux qui fournissent aux dépenses des gouvernemens: par les contribuables (2).

---

(1) Il ne faut pas perdre de vue que la consommation de la valeur des services productifs, qui se fait dans la production, est une consommation aussi réelle que la consommation qui se fait des matières premières. Les services productifs comprennent ceux des capitaux, aussi-bien que ceux de l'industrie.

(2) Si le gouvernement consacre à ses entreprises des re-

La manufacture de tapisserie des Gobelins, qui est entretenue par le gouvernement de France, consomme des laines, des soies, des teintures; elle consomme la rente de son local, l'entretien de ses ouvriers; toutes choses qui devraient être remboursées par ses produits, et qui sont loin de l'être. La manufacture des Gobelins, loin d'être une source de richesses, je ne dis pas seulement pour le gouvernement, qui sait bien qu'il y perd, mais pour la nation toute entière, est pour elle une cause toujours subsistante de perte. La nation perd annuellement toute la valeur dont les consommations de cette manufacture, en y comprenant les traitemens, qui sont une de ses consommations, excèdent ses produits. On en peut dire autant de la manufacture de porcelaine de Sèvres, et je crains qu'on n'en puisse dire autant de toutes les manufactures exploitées pour le compte des gouvernemens.

On assure que ce sacrifice est nécessaire pour fournir au gouvernement les moyens de faire des présens et d'orner ses palais. Ce n'est point ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point une nation est mieux gouvernée quand elle fait des présens et quand elle orne des palais; je tiens pour assuré, puisqu'on le veut,

---

venus qui lui sont propres, comme le produit des domaines, la perte n'existe pas moins, et même elle ne retombe pas moins sur les peuples; car si une partie du produit des domaines n'était pas consacrée à cet usage, ce serait autant de moins qu'on aurait à lever sur les contribuables.

que ces ornemens et ces présens sont nécessaires : dans ce cas, il ne convient pas à une nation d'ajouter aux sacrifices que réclament sa magnificence et sa libéralité les pertes qu'occasionne un emploi mal combiné de ses moyens. Il lui convient d'acheter tout bonnement ce qu'elle juge à propos de donner ; avec moins d'argent sacrifié, elle aura probablement un produit aussi précieux ; car les particuliers fabriquent à moins de frais que le gouvernement.

Les efforts de l'état pour créer des produits ont un autre inconvénient ; ils sont nuisibles à l'industrie des particuliers, non des particuliers qui traitent avec lui, et qui s'arrangent pour ne rien perdre, mais à l'industrie des particuliers qui sont ses concurrens. L'état est un agriculteur, un cultivateur, un négociant qui a trop d'argent à sa disposition et s'intéresse trop peu à ses propres affaires. Il peut consentir à vendre un produit au-dessous du prix coûtant ; il peut consommer, produire, accaparer en peu de temps une quantité de produits telle, que la proportion qui s'établit naturellement entre les prix des choses, soit violemment dérangée ; or, tout changement brusque dans le prix des choses est funeste. Le producteur assied ses calculs sur la valeur présumable des produits au moment où ils seront achevés. Rien ne le décourage comme une variation qui se joue de tous les calculs. Les pertes qu'il fera seront aussi peu méritées que les profits extraordinaires que de telles variations peuvent lui procurer. Si les pertes

tombent sur les producteurs, les profits non mérités de ceux-ci retombent sur les consommateurs; et par des raisons qu'on a vues (1), l'un est aussi funeste que l'autre à la richesse publique.

Je sais qu'il y a des entreprises que le gouvernement ne peut éviter d'administrer par lui-même. Il ne saurait s'en rapporter à des particuliers du soin de construire ses vaisseaux, ni peut-être de fabriquer la poudre à canon; cependant, en France, on fait faire les canons, les fusils, les chariots et les caissons par des entrepreneurs particuliers, et l'on s'en trouve bien. Peut-être pourrait-on étendre plus loin le même système. Un gouvernement ne peut agir que par procureurs, c'est-à-dire par l'intermédiaire de gens qui ont un intérêt particulier différent du sien, et qui leur est beaucoup plus cher. Si, par une conséquence de sa position désavantageuse, il est presque toujours dupe dans les marchés qu'il fait, il ne doit pas multiplier les occasions de l'être, en devenant entrepreneur lui-même, c'est-à-dire en embrassant une profession qui multiplie à l'infini les occasions de traiter avec les particuliers.

Si le gouvernement est un mauvais producteur par lui-même, il peut du moins favoriser puissamment la production des particuliers par des établissemens publics bien conçus, bien exécutés et bien entretenus,

(1) Chap. 17, page 199 de ce volume.

et notamment par les routes, les canaux et les ports.

Les moyens de communication favorisent la production précisément de la même manière que les machines qui multiplient les produits de nos manufactures et en abrègent la production. Ils procurent le même produit à moins de frais, ce qui équivaut exactement à un plus grand produit obtenu avec les mêmes frais. Ce calcul, appliqué à l'immense quantité de marchandises qui couvrent les routes d'un empire populeux et riche, depuis les légumes qu'on porte au marché jusqu'aux produits de toutes les parties du globe, qui, après avoir été débarqués dans les ports, se répandent ensuite sur la surface d'un continent; ce calcul, dis-je, s'il pouvait se faire, donnerait pour résultat une économie presque inappréciable dans les frais de production. La facilité des communications équivaut à la valeur toute entière d'un produit, lorsque cette facilité est appliquée à ceux auxquels il faudrait entièrement renoncer sans cet avantage. Qu'on suppose des moyens de transporter de la montagne jusque dans la plaine de très-beaux arbres qui se perdent dans certains endroits escarpés des Alpes ou des Pyrénées: la valeur de ces bois se trouvera créée toute entière, car maintenant ils pourrissent au lieu où ils tombent.

Les académies, les bibliothèques, les écoles publiques, les musées, fondés par des gouvernemens éclairés, contribuent à la production des richesses en dé-

couvrant de nouvelles vérités, en propageant celles qui sont connues, et en mettant ainsi les entrepreneurs d'industrie sur la voie des applications des connaissances de l'homme à ses besoins (1). On en peut dire autant des voyages entrepris aux frais du public, et dont les résultats sont d'autant plus brillans, que, de nos jours, ce sont en général des hommes d'un mérite éminent qui se vouent à ce genre de recherches.

Et remarquez bien que les sacrifices qu'on fait pour reculer les bornes des connaissances humaines, ou simplement pour en conserver le dépôt, ne doivent pas être condamnés, même lorsqu'ils ont rapport à celles dont on n'aperçoit pas l'utilité immédiate. Toutes les connaissances se tiennent. Il est nécessaire qu'une science purement spéculative soit avancée, pour que telle autre qui a donné lieu aux plus heureuses applications, le soit également. Il est impossible d'ailleurs de prévoir à quel point un phénomène qui ne paraît que curieux, peut devenir utile. Lorsque le Hollandais Otto Guericke tira les premières étincelles électriques, pouvait-on soupçonner qu'elles mettraient Franklin sur la voie de diriger la foudre et d'en préserver nos édifices? entreprise qui semblait excéder de si loin les efforts du pouvoir de l'homme!

Mais de tous les moyens qu'ont les gouvernemens

(1) *Voyez* chap. 6, *Des Opérations communes à toutes les industries.*

de favoriser la production, le plus puissant, c'est de pourvoir à la sûreté des personnes et des propriétés, surtout quand ils les garantissent même des atteintes du pouvoir arbitraire (1). Cette seule protection est plus favorable à la prospérité générale que toutes les entraves inventées jusqu'à ce jour ne lui ont été contraires. Les entraves compriment l'essor de la production; le défaut de sûreté la supprime tout-à-fait.

Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les états soumis à la domination ottomane et ceux de notre Europe occidentale. Voyez l'Afrique presque entière, l'Arabie, la Perse, cette Asie mineure, autrefois couverte de villes si florissantes, dont, suivant l'expression de Montesquieu, il ne reste de vestiges que dans Strabon : on y est pillé par des brigands, par des pachas; la richesse et la population ont fui; et les hommes clair-semés qui y restent, manque de tout. Jetez au contraire les yeux sur l'Europe; quoiqu'elle soit fort éloignée d'être aussi florissante qu'elle le

---

(1) Smith, passant en revue les véritables causes de la prospérité de la Grande-Bretagne (*Rich. des Nat.* Liv. IV, ch. 7), met au premier rang « cette prompte et impartiale » administration de la justice, qui rend les droits du dernier » citoyen respectables pour le plus puissant; et qui, assurant » à chacun le fruit de son travail, donne le plus réel de tous » les encouragemens à toute espèce d'industrie ». Poivre, qui avait tant voyagé, assure qn'il n'a jamais vu de pays véritablement prospères, que ceux où la liberté d'industrie était jointe à la sûreté.

devrait, la plupart des états y prospèrent, tout accablés qu'ils sont d'une foule de règlemens et d'impôts, par cela seul qu'on y est, en général, à l'abri des outrages personnels et des spoliations arbitraires.

J'ai oublié de parler d'un autre moyen par lequel un gouvernement peut contribuer à augmenter momentanément les richesses de son pays. Ce moyen consiste à dépouiller les autres nations de leurs propriétés mobiliaires pour les rapporter chez soi, et à leur imposer des tributs énormes pour les dépouiller des biens encore à naître : c'est ce que firent les Romains vers les derniers temps de la république, et sous les premiers empereurs ; ce système est analogue à celui que suivent les gens qui abusent de leur pouvoir et de leur adresse pour s'enrichir. Ils ne produisent pas : ils ravissent les produits des autres.

Je fais mention de ce moyen d'accroître ses richesses pour les embrasser tous, mais sans prétendre que ce soit le plus honorable, ni même le plus sûr. Si les Romains avaient suivi avec la même persévérance un autre système ; s'ils avaient cherché à répandre la civilisation chez les barbares, et s'ils avaient établi avec eux des relations d'où fussent résultés des besoins réciproques, il est probable que la puissance romaine subsisterait encore.

CHAPITRE XIX.

Des Colonies et de leurs produits.

Les colonies sont des établissemens formés dans des pays lointains par une nation plus ancienne qu'on nomme la métropole. Quand cette nation veut étendre ses relations dans un pays populeux déjà civilisé, et dont elle ne serait pas bien venue à envahir le territoire, elle se borne à y établir un comptoir, un lieu de négoce, où ses facteurs trafiquent conformément aux lois du pays, comme les Européens ont fait en Chine, au Japon. Quand les colonies secouent l'autorité du gouvernement de la métropole, elles cessent de porter le nom de colonies et deviennent des états indépendans.

Une nation fonde ordinairement des colonies quand sa nombreuse population se trouve à l'étroit dans son ancien territoire, et quand la persécution en chasse certaines classes d'habitans. Ces motifs paraissent avoir été les seuls qui aient porté les peuples anciens à fonder des colonies : les peuples modernes en ont eu d'autres encore. L'art de la navigation, perfectionné dans leurs mains, leur a ouvert de nouvelles routes, leur a découvert des pays inconnus; ils sont allés jusque dans un autre hémisphère, et sous des

climats inhospitaliers, non pour s'y fixer eux et leur postérité, mais pour y recueillir des denrées précieuses, et rapporter dans leur patrie les fruits d'une production précipitée et considérable.

Il convient de remarquer ces motifs divers, car ils entraînent deux systèmes coloniaux très-différens dans leurs effets. Je serais tenté d'appeler le premier, *Système colonial des anciens*, et l'autre, *Système colonial des modernes*, quoique chez les modernes il y ait eu des colonies fondées sur les mêmes principes que celles des anciens, notamment dans l'Amérique septentrionale.

La production dans les colonies formées suivant le système des anciens n'est pas d'abord fort grande, mais elle s'accroît avec rapidité. On ne choisit guère de patrie adoptive que là où le sol est fertile, le climat favorable, ou la situation convenable pour le commerce; c'est pour l'ordinaire un pays tout neuf, soit qu'auparavant il fût complètement inhabité, soit qu'il n'eût pour habitans que des peuplades grossières, par conséquent peu nombreuses et hors d'état d'épuiser les facultés productives du sol.

Des familles élevées dans un pays civilisé, qui vont s'établir dans un pays nouveau, y portent les connaissances théoriques et pratiques, qui sont un des principaux élémens de l'industrie; elles y portent l'habitude du travail, par le moyen duquel ces facultés sont mises en œuvre, et l'habitude de la subordination, si nécessaire au maintien de l'ordre social;

elles y portent quelques capitaux, non pas en argent, mais en outils, en provisions variées; enfin elles ne partagent avec aucun propriétaire les fruits d'un terrain vierge dont l'étendue surpasse pendant longtemps ce qu'elles sont en état de cultiver. A ces causes de prospérité on doit ajouter peut-être la plus grande de toutes, c'est-à-dire le désir qu'ont tous les hommes d'améliorer leur condition, et de rendre le plus heureux possible le sort qu'ils ont définitivement embrassé.

L'accroissement des produits, quelque rapide qu'il ait paru dans toutes les colonies fondées sur ce principe, aurait été plus remarquable encore, si les colons avaient porté avec eux de vastes capitaux; mais, nous l'avons déjà observé, ce ne sont pas les familles favorisées de la fortune qui s'expatrient : il est rare que les hommes qui sont en état de disposer d'un capital suffisant pour vivre avec quelques douceurs dans le pays où ils sont nés, et où ils ont passé les années de leur enfance qui l'embellissent tant à leurs yeux, renoncent à leurs habitudes, à leurs amis, à leurs parens, pour courir les chances toujours incertaines, et supporter les rigueurs toujours inévitables d'un établissement nouveau. Voilà pourquoi les colonies, dans leurs commencemens, manquent de capitaux, et en partie pourquoi l'intérêt de l'argent y est si élevé.

A la vérité, les capitaux s'y forment plus vite que dans les états anciennement civilisés. Il semble que

les colons, en quittant leur pays natal, y laissent une partie de leurs vices : ils renoncent au faste, à ce faste qui coûte si cher en Europe, et qui sert si peu. Là où ils vont, on est forcé de ne plus estimer que les qualités utiles, et l'on ne consomme plus que ce qu'exigent les besoins raisonnables, qui sont moins insatiables que les besoins factices. Ils ont peu de villes, et surtout n'en ont point de grandes ; la vie agricole qu'ils sont en général contraints de mener est la plus économique de toutes ; enfin leur industrie est proportionnellement la plus productive et celle qui exige le moins de capitaux.

Le gouvernement de la colonie participe aux qualités qui distinguent les particuliers ; il s'occupe de son affaire, dissipe fort peu, et ne cherche querelle à personne : aussi les contributions y sont-elles modérées, quelquefois nulles, et prenant peu de chose ou rien sur les revenus des administrés, leur permettent d'autant mieux de multiplier leurs économies, qui deviennent des capitaux productifs.

C'est ainsi que, même avec peu de capitaux originaires, les produits annuels des colonies excèdent promptement leurs consommations. De là cet accroissement rapide de richesses et de population qu'on y remarque ; car à mesure qu'il se forme des capitaux, le travail industriel de l'homme y devient recherché, et l'on sait que les hommes naissent partout où il en est besoin (1).

(1) *Voyez* plus loin ce qui a rapport à la population.

On peut maintenant s'expliquer pourquoi les progrès de ces colonies sont si rapides. Chez les anciens, Éphèse et Milet dans l'Asie mineure, Tarente en Italie, Syracuse et Agrigente en Sicile, paraissent avoir surpassé en peu de temps leurs métropoles. Les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, qui dans nos temps modernes ressemblent le plus aux colonies des Grecs, ont offert un spectacle de prospérité peut-être moins éclatant, mais non moins digne de remarque, et qui n'est pas terminé.

Il est de l'essence des colonies fondées sur ce principe, c'est-à-dire sans projets de retour dans l'ancienne patrie, de se donner un gouvernement indépendant de leur métropole; et lorsque la métropole conserve la prétention de leur imposer des lois, la force des choses l'emporte tôt ou tard, et opère ce que la justice et l'intérêt bien entendu conseillaient de faire dès l'origine.

Je passe aux colonies formées suivant le système colonial des modernes.

Ceux qui les fondèrent, furent, pour la plupart, des aventuriers qui cherchèrent, non une patrie adoptive, mais une fortune qu'ils pussent rapporter, pour en jouir, dans leur ancien pays (1).

---

(1) J'en excepte toujours les fondateurs de plusieurs états dans l'Amérique septentrionale, et quelques autres. Les colonies espagnoles et portugaises du continent de l'Amérique participent des deux systèmes. Des Européens y vont avec

Les premiers d'entre eux trouvèrent d'un côté aux Antilles, au Mexique, au Pérou, et plus tard au Brésil, et d'un autre côté aux Indes orientales, de quoi satisfaire leur cupidité, toute grande qu'elle était. Après avoir épuisé les ressources antérieurement amassées par les indigènes, ils furent obligés de recourir à l'industrie pour exploiter les mines de ces pays nouveaux, et les richesses non moins précieuses de leur agriculture. De nouveaux colons les remplacèrent, dont la plupart conservèrent plus ou moins l'esprit de retour, le désir, non de vivre dans l'aisance sur leurs terres, et d'y laisser en mourant une famille heureuse et une réputation sans tache, mais le désir d'y gagner beaucoup pour aller jouir ailleurs de leurs immenses profits; ce motif y a introduit des moyens violens d'exploitation, au premier rang desquels il faut placer l'esclavage.

Quel est l'effet de l'esclavage relativement à la production? Le service productif de l'esclave est-il moins dispendieux que celui de l'homme libre? Telle est une des questions auxquelles donnent lieu les colonies modernes, considérées dans leurs rapports avec la multiplication des richesses.

Steuart, Turgot, Smith, s'accordent à penser que le travail de l'esclave revient plus cher et produit moins que celui de l'homme libre. Leurs raisonnemens

---

l'esprit de retour; d'autres pour s'y fixer, ainsi que leurs descendans.

se réduisent à ceci : un homme qui ne travaille pas et ne consomme pas pour son propre compte, travaille le moins et consomme le plus qu'il peut ; il n'a aucun intérêt à mettre dans ses travaux l'intelligence et le soin qui peuvent en assurer le succès ; le travail excessif dont on le surcharge abrège ses jours, et oblige son maître à des remplacemens coûteux, enfin le serviteur libre a l'administration de son propre entretien, tandis que le maître a l'administration de l'entretien de son esclave ; et comme il est impossible que le maître administre avec autant d'économie que le serviteur libre, le service de l'esclave doit lui revenir plus cher (1).

Je crains que ces écrivains respectables n'aient voulu se justifier à eux-mêmes, par le raisonnement, une opinion qui leur était inspirée par l'humanité. L'entretien annuel d'un nègre des Antilles, dans les habitations où ils sont tenus avec le plus d'humanité, ne revient pas à plus de 300 francs ; joignons-y l'intérêt de son prix d'achat, et portons cet intérêt à dix pour cent, parce qu'il est viager. Le prix d'un nègre ordinaire étant de 2000 fr. environ, l'intérêt sera de 200 fr. calculé au plus haut. Ainsi on peut estimer que chaque nègre coûte par an à son maître 500 fr.

---

(1) Steuart : *Traité d'Économie politique*, Liv. II, ch. 6.
Turgot : *Réflexions sur la formation et la distribution des Richesses*, §. 28.
Smith : *Rich. des Nat.* Liv. I, ch. 8 ; et Liv. III, ch. 2.

Il n'est pas douteux que le travail d'un homme libre ne revînt plus cher que cela dans le même pays. Les manouvriers les plus grossiers, ceux dont la capacité n'est pas supérieure à celle du nègre esclave, se font payer aux Antilles leur journée sur le pied de cinq, six, sept francs, et quelquefois davantage. Prenons six francs pour terme moyen, et ne comptons que trois cents jours ouvrables dans l'année, cela donnera pour la somme de leurs salaires annuels 1,800 fr. au lieu de 500 fr.

Le simple raisonnement indique que la consommation de l'esclave doit être moindre que celle de l'ouvrier libre, et le résultat de son travail plus considérable. Peu importe à son maître qu'il jouisse de la vie; il lui suffit qu'il la conserve. Un pantalon et un gilet composent toute la garde-robe d'un nègre; son logement est une case sans aucun meuble; sa nourriture, du manioc, auquel on ajoute de temps en temps, chez les bons maîtres, un peu de morue sèche. Une population d'ouvriers libres, prise en bloc, est obligée d'entretenir des femmes, des enfans, des infirmes : les liens de la parenté, de l'amitié, de l'amour, de la reconnaissance, y multiplient les consommations. Chez les esclaves, les fatigues de l'homme mûr affranchissent trop souvent le planteur de l'entretien du vieillard. Les femmes, les enfans y jouissent peu du privilége de leur faiblesse, et le doux penchant qui réunit les sexes y est soumis aux calculs d'un maître.

On dit que l'homme travaille davantage lorsqu'il travaille pour son propre compte ; c'est vrai, lorsque sa position ne le met pas à la merci de la cupidité d'un maître. Celui-ci tire de l'esclave un travail forcé ; il est seulement intéressé à ne point pousser ce travail au point de détruire ses facultés et d'abréger ses jours, du moins les jours de son âge viril. Quant aux morts naturelles, elles se calculent ; et leur remplacement fait partie des dépenses annuelles de l'habitation, de même que le remplacement des outils et des machines ; et dans mon calcul, j'en ai tenu compte, en mettant au rang des frais d'entretien de l'esclave l'intérêt *viager* de son prix d'achat.

Si, en thèse générale, les affaires particulières d'un serviteur sont mieux gérées par lui-même que par son maître, ce principe n'est point applicable ici. Quel est le motif qui balance, dans chaque personne, le penchant qui l'entraîne à satisfaire ses besoins et ses goûts ? C'est sans doute le soin de ménager ses ressources. Les besoins portent à étendre la consommation : l'économie tend à la réduire ; et, quand ces deux motifs agissent dans le même individu, on conçoit que l'un peut servir de contre-poids à l'autre. Mais entre le maître et l'esclave la balance doit nécessairement pencher du côté de l'économie : les besoins, les désirs sont du côté du plus faible ; les raisons d'économie sont du côté du plus fort. Écoutez les colons des îles : ils sont unanimement d'avis que la liberté des nègres rend leur travail beaucoup moins

assidu, et leurs consommations bien plus coûteuses. Les colons seraient-ils si invinciblement attachés à défendre l'esclavage, si l'expérience, si l'instinct ne leur disaient pas que leurs profits diminueraient, et que leurs dépenses augmenteraient par sa suppression? Il était reconnu à Saint-Domingue que le produit net d'une plantation payait en six années son prix d'achat; tandis qu'en Europe le produit net n'est guère que le 25^e^, le 30^e^ du prix d'achat, et quelquefois moins. Smith lui-même, dans un autre endroit, rapporte que les colons des îles anglaises conviennent que le rhum et la mélasse suffisent pour payer tous les frais d'une sucrerie, et que le sucre est tout profit. C'est, dit-il, comme si nos fermiers d'Europe payaient leurs dépenses et leurs fermages avec la paille seule, et que le grain tout entier formât le bénéfice net. Y a-t-il, je le demande, beaucoup de produits qui excèdent autant les frais de production?

En prouvant au reste que le travail des esclaves peut seul procurer à une plantation un profit foncier de 15 à 18 pour cent, il n'en faudrait pas conclure que cet exécrable abus de l'astuce et de la force augmentât la production totale des pays où il est toléré. Il nuit à presque tous les autres développemens de l'industrie. Le maître d'un esclave est un être dépravé qui ne peut devenir un homme industrieux, et qui déprave l'homme libre qui n'a point d'esclaves. Le travail ne peut être en honneur dans les mêmes lieux où il est une flétrissure. On ne peut maintenir que

par des airs d'indolence et d'oisiveté cette suprématie forcée et contre nature, qui est le fondement de l'esclavage. L'inactivité de l'esprit est la conséquence de celle du corps; le fouet à la main, on est dispensé d'intelligence.

Des voyageurs, qui ont toute ma confiance, m'ont dit qu'ils regardaient comme impossibles tous progrès dans les arts au Brésil et dans les autres établissemens d'Amérique, aussi long-tems qu'ils seront infestés par l'esclavage. Les états de l'Amérique septentrionale qui marchent le plus rapidement vers la prospérité, sont ceux du nord où l'esclavage n'est pas admis. Les habitans de la Caroline et de la Géorgie qui ont des esclaves, et qui recueillent des cotons excellens, ne savent pas les travailler. Ils sont obligés, en temps de guerre, d'envoyer par terre à grands frais leurs cotons à New-York pour être filés. Les mêmes cotons reviennent ensuite à grands frais se faire consommer aux lieux qui les ont vus croître.

C'est ainsi que sont punis les pays qui permettent à quelques hommes de tirer, par la violence, de leurs semblables, un travail forcé, en échange des privations qu'ils leur imposent. La saine politique n'est point encore ici en opposition avec l'humanité.

Il nous reste à examiner quels sont, relativement à la production, les effets du commerce des métropoles avec leurs colonies. Je suppose toujours la colonie dépendante; car du moment qu'elle secoue les

lois de la mère-patrie, elle n'a plus d'une colonie que son origine; elle est, relativement à son ancienne métropole, sur le même pied que toute autre nation de la terre.

La métropole, pour assurer aux produits de son sol et de son industrie les débouchés que procure la consommation de la colonie, lui interdit ordinairement la faculté d'acheter les marchandises européennes autre part que chez elle; ce qui procure aux marchands de la mère-patrie la faculté de vendre aux colons leurs marchandises un peu plus qu'elles ne valent; c'est un bénéfice acquis par les sujets de la métropole aux dépens des colons, qui sont aussi ses sujets. Si l'on regarde la colonie et la métropole comme un même état, la perte détruit le gain : cette gêne ne produit rien, que des frais de douanes, d'administration, qui augmentent les charges de la nation.

En même temps qu'on oblige les colons à se pourvoir chez les marchands de la métropole, on les oblige à ne pas vendre leurs produits coloniaux à d'autres négocians qu'à ceux de la métropole; ce qui, donnant à ceux-ci un privilége, et les débarrassant des concurrens étrangers, leur procure un surcroît de bénéfice qui n'est point une valeur produite, mais un profit que paient les colons. La perte faite d'un côté détruit encore le gain fait d'un autre côté; non pas relativement aux particuliers : ce qu'un négociant du Hâvre ou de Bordeaux a gagné par ce moyen, est bien gagné; mais on l'a fait perdre à un autre sujet ou à

plusieurs sujets du même état, et qui avaient tous les mêmes droits à la bienveillance de l'administration. Il est vrai que les colons sont dédommagés par d'autres moyens; mais ces dédommagemens sont, ou des malheurs pour la classe des esclaves, ainsi que nous l'avons vu, ou des malheurs pour les habitans de la métropole, ainsi que nous l'allons voir.

En effet, on oblige ceux-ci (car tout ce système ne marche qu'escorté de gênes, d'entraves et de priviléges), on les oblige à se pourvoir des denrées coloniales de leur consommation dans leurs colonies, et l'on interdit à toute colonie étrangère, à tout autre habitant du globe, la faculté d'apporter dans nos ports toute espèce de denrées coloniales (1), ou du moins on leur fait payer une forte amende sous le nom de droit d'entrée.

Il semblerait que le consommateur de la métropole devrait au moins, en vertu du privilége que son pays a exclusivement d'acheter au colon, jouir d'une faveur notable sur les prix des denrées coloniales. Il ne jouit même pas de cette injustice, car les marchandises parvenues en Europe, les négocians européens peuvent les vendre à toutes les autres nations, notamment à celles qui n'ont pas de colonies; de sorte que le colon ne jouit pas de la concurrence des acheteurs

---

(1) Elles seraient mieux nommées *marchandises* ou *denrées équinoxiales*, parce qu'elles croissent ordinairement entre les tropiques.

et que cependant le consommateur de la métropole en est victime.

Toutes ces pertes, principalement supportées par la classe des consommateurs, classe si importante par son nombre, qui multiplie à l'infini les effets d'un mauvais système, par les utiles fonctions qu'elle remplit dans toutes les parties du mécanisme social, par les contributions qu'elle fournit au gouvernement et qui font toute la puissance de celui-ci; toutes ces pertes, dis-je, se partagent en deux parts : l'une de ces parts est absorbée par les frais de production que les denrées équinoxiales coûtent inutilement, puisqu'il est possible de les obtenir ailleurs à meilleur marché (1); cette part est payée par les consomma-

(1) Un voyageur, recommandable par ses lumières et par sa probité, Poivre, assure que le sucre blanc de première qualité se vend à la Cochinchine, à raison de 3 piastres, ou 16 fr. de notre monnaie, le quintal cochinchinois, qui équivaut à 150 de nos livres poids de marc, ce qui ne fait presque que 2 sous de France la livre. A ce prix, la Chine en tire plus de 80 millions de livres tous les ans. En ajoutant à ce prix 300 pour cent pour les frais et les bénéfices du commerce, ce qui assurément est bien honnête, ce sucre, si le commerce était libre, ne nous reviendrait, en France, qu'à 8 ou 9 sous la livre.

Déjà les Anglais tirent d'Asie beaucoup de sucre et d'indigo qui leur coûtent beaucoup moins qu'aux Antilles; et si les états européens formaient des états indépendans et industrieux sur les côtes d'Afrique, la culture des denrées équinoxiales s'y répandrait rapidement, et approvisionnerait l'Europe plus abondamment et à de plus bas prix encore.

teurs sans profiter à personne. L'autre part, payée par le consommateur également, sert à procurer des fortunes aux planteurs des colonies et aux négocians qui trafiquent en denrées coloniales. Ces richesses, véritables contributions levées sur les peuples, et rassemblées en un petit nombre de mains, frappent les yeux, et sont ce que le vulgaire appelle *les riches produits des colonies et du commerce colonial.* C'est pour conserver ces prétendus produits que se sont livrées presque toutes les guerres du 18e siècle; et c'est pour la même cause que les puissances de l'Europe se croient obligées d'entretenir à grands frais des administrations civiles et judiciaires, une marine et des établissemens militaires aux bornes du monde (1).

Lorsque Poivre fut nommé intendant de l'Ile-de-France, cette colonie était fondée depuis cinquante ans seulement, et il se convainquit que sa conservation avait déjà coûté à la France 60 millions, continuait de lui occasionner de grandes dépenses, et ne lui rapportait absolument rien (2).

---

(1) Arthur Young (*Voyage en France*) évalue à 48 millions ce que la colonie de Saint-Domingue coûtait annuellement à la France en 1789. Il prouve que, si l'on avait consacré à l'amélioration d'une province de France, du Bourbonnais, par exemple, ou de la Sologne, ce qu'ont coûté les colonies pendant 25 ans seulement, on en retirerait une augmentation de revenu net de 120 millions par an, composé d'un produit véritable, qui ne coûterait rien à personne.

(2) *Voyez* les Œuvres de Poivre, page 209; et encore il

Il est vrai que les sacrifices qu'on avait faits alors, et qu'on a faits depuis pour conserver l'Ile-de-France, avaient aussi pour but de conserver les établissemens des Indes orientales ; mais quand on saura que ceux-ci ont coûté encore bien davantage, soit au gouvernement, soit aux actionnaires de l'ancienne et de la nouvelle compagnie, alors on sera forcé de conclure qu'on a payé cher à l'Ile-de-France l'avantage de faire de grosses pertes au Bengale et au Coromandel.

On peut appliquer le même raisonnement aux positions purement militaires qu'on a prises dans les trois autres parties du monde. En effet, si l'on prétendait que tel établissement a été conservé à grands frais, non pour en tirer du profit, mais pour étendre et assurer la puissance de la métropole, on peut de même répondre : Cette puissance n'est utile, exercée au loin, que pour assurer la possession des colonies ; et si les colonies elles-mêmes ne sont pas un avantage, pourquoi en achèterait-on si chèrement la conservation (1) ?

---

ne comprend pas là-dedans l'entretien des forces maritimes et militaires de la France elle-même, dont une partie au moins devait être mise sur le compte de cette colonie.

(1) *Voyez* dans les Œuvres de Franklin (tome 2, page 56) ce qu'en pense cet homme célèbre, qui était si versé dans ces matières. Je lis, dans un Voyage du lord Valentia, que l'établissement du cap de Bonne-Espérance coûtait annuellement aux Anglais, en 1802, six à sept millions de francs au-delà de ce qu'il rapportait.

La perte que l'Angleterre a faite de ses colonies de l'Amérique septentrionale, a été un gain pour elle. C'est un fait que je n'ai vu contesté nulle part (1). Or, pour tenter de les conserver, elle a supporté, pendant la guerre d'Amérique, une dépense extraordinaire et inutile de plus de dix-huit cent millions de francs. Quel déplorable calcul! Elle pouvait faire le même gain, c'est-à-dire, rendre ses colonies indépendantes, ne pas dépenser un sou pour cela, épargner le sang de ses braves, et se donner, aux yeux de l'Europe et de l'histoire, les honneurs de la générosité (2).

(1) « Bristol était le principal entrepôt du commerce avec » l'Amérique du nord. Les négocians et les principaux habitans se réunirent pour déclarer au Parlement, de la manière la plus énergique, que leur cité était ruinée à jamais, » si l'indépendance des États-Unis était reconnue, ajoutant » qu'il n'entrerait plus dans leur port assez de vaisseaux pour » qu'il valût la peine de l'entretenir. Malgré ces représentations, la nécessité força de conclure la paix, et de consentir à cette séparation si redoutée. Dix ans n'étaient pas » écoulés, que les mêmes négocians de Bristol s'adressaient au » Parlement pour demander un bill qui les autorisât à creuser et à agrandir ce port, qui, loin d'être devenu désert, » comme ils le craignaient, ne se trouvait plus assez grand » pour contenir tous les navires que l'extension du commerce » avec l'Amérique indépendante y amenait ». DE LEVIS, *Lettres chinoises*.

(2) Il faut appliquer, avec quelque restriction, ce que je dis ici des colonies à celles des Anglais dans l'Inde, parce

Je suppose qu'on insiste et qu'on dise : Les colonies fournissent de certaines denrées qui ne croissent que là. Si vous ne possédez aucun coin de ce territoire privilégié par la nature, vous serez à la merci de la nation qui s'en emparera ; elle aura la vente exclusive des produits coloniaux, et vous les fera payer ce qu'elle voudra.

Il est actuellement prouvé que les denrées que nous appelons mal à propos coloniales, croissent entre les tropiques partout où les localités se prêtent à leur culture, même les épiceries des Moluques qui se cultivent avec succès à Cayenne, et probablement déjà en beaucoup d'autres endroits. De tous les commerces le plus

---

que les Anglais n'y sont pas de simples colons ; ils y sont souverains de trente-deux millions d'Indiens, et profitent des tributs que ces Indiens paient comme sujets ; mais ces profits ne sont pas si considérables qu'on le croit, parce qu'il faut en déduire les frais d'administration et de défense de ces vastes états. Colquhoun (*A Treatise on the wealth of the british Empire*), qui généralement exagère les ressources de l'Angleterre, donne un tableau qui porte les contributions payées au gouvernement de la Compagnie, à

	18,051,478 liv. st.
et ses dépenses à....................	16,984,271
Excédant des recettes sur les dépenses...	1,067,207 liv. st.

Il est probable que l'extension du commerce anglais avec l'Inde anglaise, si celle-ci devenait indépendante, rapporterait au gouvernement anglais plus que cela par les contributions que ferait rentrer ce commerce, outre le profit qu'en retireraient les particuliers.

exclusif peut-être était celui que les Hollandais fesaient de ces épiceries. Ils possédaient seuls les seules îles qui en produisissent, et ils n'en laissaient approcher personne. L'Europe a-t-elle manqué de ces produits? les a-t-elle payés au poids de l'or? devons-nous regretter de n'avoir pas acheté au prix de deux cents ans de guerres, de vingt batailles navales, de quelques centaines de millions, et du sang de cinq cent mille hommes, l'avantage de payer le poivre et le girofle quelques sous de moins?

Il est bon d'observer que cet exemple est le plus favorable de tous au système colonial. Il est difficile de supposer que la fourniture du sucre, d'un produit qu'on cultive dans la majeure partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, pût être accaparée comme celle des épiceries; et encore cette dernière même est-elle enlevée à l'avidité des possesseurs des Moluques, sans coup férir?

Les anciens se fesaient, par leurs colonies, des amis partout le monde alors connu; les peuples modernes n'ont su s'y faire que des sujets, c'est-à-dire, des ennemis. Les gouverneurs envoyés par la métropole, ne regardant pas le pays qu'ils administrent comme celui où ils doivent passer leur vie entière, goûter le repos et jouir de la considération publique, n'ont aucun intérêt à y faire germer le bonheur et la vraie richesse. Ils savent qu'ils seront considérés dans la métropole en proportion de la fortune qu'ils y rapporteront, et non en raison de la conduite qu'ils au-

ront tenue dans la colonie. Qu'on y ajoute le pouvoir presque discrétionnaire qu'on est obligé d'accorder à qui va gouverner à de grandes distances, et l'on aura tous les principes dont se composent en général les plus mauvaises administrations.

Mais comme on ne peut guère compter sur la modération des gouvernans, parce qu'ils sont hommes; comme ils participent lentement aux progrès des lumières, par la raison qu'une multitude d'agens civils, militaires, financiers, négocians, sont prodigieusement intéressés à épaissir les voiles qui les entourent, et à embrouiller des questions qui seraient simples sans eux, il n'est permis d'espérer que de la force même des choses la chute d'un système qui aura, pendant trois ou quatre cents ans, beaucoup diminué les immenses avantages que les hommes des cinq parties du monde (1) ont retirés, ou doivent retirer, de leurs grandes découvertes et du mouvement extraordinaire de leur industrie depuis le 16[e] siècle.

---

(1) La Nouvelle-Hollande, composée d'un immense continent et d'un certain nombre d'îles, est actuellement considérée par la plupart des géographes comme une cinquième partie du monde. Ils lui ont donné le nom d'*Austrasie* ou d'*Australie*, parce qu'elle est toute entière dans l'hémisphère austral.

CHAPITRE XX.

Des Voyages et de l'Expatriation par rapport à la richesse nationale.

Lorsqu'un voyageur étranger arrive en France, et qu'il y dépense dix mille francs, il ne faut pas croire que la France gagne dix mille francs. Le voyageur achète avec cet argent des valeurs qu'il détruit; c'est comme si, étant resté dans l'étranger, il avait fait venir de France les denrées qu'il y a consommées; l'effet est le même que celui d'un commerce fait avec un autre pays, où l'on ne gagne pas le principal de la valeur fournie, mais seulement un bénéfice plus ou moins grand sur ce principal.

On n'a pas jusqu'à présent considéré la chose sous ce point de vue. Partant toujours de ce principe, que la seule valeur réelle est celle qui se montre sous la forme d'un métal, on voyait à l'arrivée d'un étranger une valeur de dix mille francs apportée en or ou en argent, et l'on appelait cela un gain de dix mille francs; comme si le tailleur qui habillait l'étranger, le bijoutier qui le décorait, le traiteur qui le nourrissait, ne lui fournissaient aucune valeur en échange de son argent, et fesaient un profit égal au montant de leurs mémoires.

L'avantage qu'il procure est dans les profits du commerce qu'on fait avec lui, des objets qu'on lui

vend, et cet avantage n'est point à dédaigner; car toute augmentation de commerce est un bien (1). Il est bon cependant de le réduire à sa juste valeur, pour se préserver des folles profusions au prix desquelles on s'est imaginé qu'on devait l'acheter. Un des auteurs les plus vantés pour les matières commerciales, dit que : « Les spectacles ne sauraient être » trop grands, trop magnifiques et trop multipliés; » que c'est un commerce où la France reçoit toujours » sans donner; » ce qui est à peu près le contraire de la vérité : car la France donne, c'est-à-dire, perd la totalité des frais de spectacles, qui n'ont d'autre avantage que le plaisir qu'ils procurent, et qui ne fournissent, en remplacement des valeurs qu'ils consomment, aucune autre valeur. Ce peuvent être des choses fort agréables comme amusemens; mais ce sont assurément des combinaisons fort ridicules comme calcul. Que penserait-on d'un marchand qui ouvrirait un bal dans sa boutique, payerait des bateleurs, et distribuerait des rafraîchissemens pour faire aller son commerce?

(1) Le pays où l'étranger voyage est, relativement à lui, dans une situation favorable, et ce genre de commerce peut être regardé comme lucratif, parce que l'étranger, peu au fait de la langue et des valeurs, et souvent dominé par la vanité, paie, dans beaucoup de cas, les objets au-delà de leur valeur; parce que les spectacles, les curiosités dont il achète la vue, sont des frais déjà faits sans lui, et que n'augmente pas sa présence; mais ces avantages très-réels sont bornés : il ne faut pas les estimer au-delà de ce qu'ils valent.

D'ailleurs, est-il bien sûr qu'une fête, un spectacle, quelque magnifiques qu'on les suppose, amènent beaucoup d'étrangers du dehors? Les étrangers ne sont-ils pas plutôt attirés, ou par le commerce, ou par de riches trésors d'antiquités, ou par de nombreux chefs-d'œuvre des arts qui ne se trouvent nulle part ailleurs, ou par un climat, des eaux singulièrement favorables à la santé, ou bien encore par le désir de visiter des lieux illustrés par de grands événemens, et d'apprendre une langue fort répandue? Je serais assez tenté de croire que la jouissance de quelques plaisirs futiles n'a jamais attiré de bien loin beaucoup de monde. Un spectacle, une fête font faire quelques lieues, mais rarement font entreprendre un voyage. Il n'est pas vraisemblable que l'envie de voir l'Opéra de Paris soit le motif pour lequel tant d'Allemands, d'Anglais, d'Italiens, viennent visiter en temps de paix cette grande capitale, qui heureusement a de bien plus justes droits à la curiosité générale. Les Espagnols regardent leurs combats de taureaux comme excessivement curieux; cependant je ne pense pas que beaucoup de Français aient fait le voyage de Madrid pour en avoir le divertissement. Ces sortes de jeux sont fréquentés par les étrangers qui sont attirés dans le pays pour d'autres causes, mais ce n'est pas celle-là qui détermine leur déplacement.

Les fêtes si vantées de Louis XIV avaient un effet encore plus fâcheux. Ce n'était pas l'argent des étrangers qu'elles fesaient dépenser; c'était celui des Fran-

çais qui arrivaient des provinces pour dissiper en quelques jours ce qui aurait pu faire subsister leur famille pendant une année. De sorte que les Français y perdaient ce qui y était consommé par les mains du roi, et dont la valeur avait été levée par la voie des contributions, et ce qui y était consommé par les mains des particuliers. On y perdait le *principal* des choses consommées, pour faire gagner à quelques marchands leurs *profits* sur ce principal; profits qu'ils auraient fait tout de même en donnant un cours plus utile à leurs capitaux et à leur industrie.

Une acquisition vraiment profitable pour une nation, c'est celle d'un étranger qui vient s'y fixer en transportant avec lui sa fortune. Il lui procure à la fois deux sources de richesses : de l'industrie et des capitaux. Cela vaut des champs ajoutés à son territoire; sans parler d'un accroissement de population précieuse quand il apporte en même temps de l'affection et des vertus. « A l'avénement de Frédéric-Guil- » laume à la régence, dit le roi de Prusse dans son » Histoire de Brandebourg (1), on ne fesait dans ce » pays ni chapeaux, ni bas, ni serges, ni aucune » étoffe de laine. L'industrie des Français nous enri- » chit de toutes ces manufactures. Ils établirent des » fabriques de draps, d'étamines, de petites étoffes, » de bonnets, de bas tissus au métier; des chapeaux » de castor, de poil de lapin et de lièvre; des tein- » tures de toute espèce. Quelques-uns de ces réfugiés

(1) Tome II, page 311.

» se firent marchands, et débitèrent en détail l'industrie des autres. Berlin eut des orfévres, des bijoutiers, des horlogers, des sculpteurs; et les Français qui s'établirent dans le plat pays, y cultivèrent le tabac, et firent venir des fruits excellens dans des contrées sablonneuses qui, par leurs soins, devinrent des potagers admirables ».

Mais si l'expatriation accompagnée d'industrie, de capitaux et d'affection, est un pur gain pour la patrie adoptive, nulle perte n'est plus fâcheuse pour la patrie abandonnée. La reine Christine de Suède avait bien raison de dire, à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, que Louis XIV s'était coupé le bras gauche avec son bras droit.

Et qu'on ne croie pas que des lois coercitives puissent prévenir ce malheur. On ne retient point un concitoyen par force, à moins de le mettre en prison; ni sa fortune, à moins de la confisquer. Sans parler de la fraude qu'il est souvent impossible d'empêcher, ne peut-il pas convertir ses propriétés en marchandises dont la sortie est tolérée, encouragée, et les adresser, ou les faire adresser au-dehors? Cette exportation n'est-elle pas une perte réelle de valeur? Quel moyen un gouvernement a-t-il pour deviner qu'elle n'entraînera point de retour (1)?

(1) Lorsqu'en 1790, on remboursa en papier-monnaie les titulaires de toutes les charges supprimées par le nouveau gouvernement de France, presque tous ces titulaires échangèrent leurs assignats contre des métaux précieux, ou d'au-

La meilleur manière de retenir les hommes et de les attirer, c'est d'être juste et bon envers eux, et d'assurer à tous la jouissance des droits qu'ils regardent comme les plus précieux : la libre disposition de leurs personnes et de leurs biens, la faculté d'aller, de venir, de rester, de parler, de lire et d'écrire avec une entière sûreté.

Après avoir examiné nos moyens de production, après avoir indiqué les circonstances où ils agissent avec plus ou moins de fruit, ce serait une tâche immense et qui sortirait de mon sujet, que de passer en revue toutes les différentes sortes de produits dont se composent les richesses de l'homme ; ce peut être l'objet de beaucoup de Traités particuliers. Mais dans le nombre de ces produits il y en a un dont la nature et l'usage ne sont pas bien connus, et pourtant jettent beaucoup de jour sur l'objet qui nous occupe ; c'est ce qui me détermine, avant de finir la première partie de cet ouvrage, à parler des Monnaies, qui d'ailleurs jouent un grand rôle dans le phénomène de la production, comme étant le principal agent de nos échanges.

---

tres marchandises d'une valeur réelle qu'ils emportèrent ou firent passer à l'étranger. La perte qui en résulta pour la France fut presque aussi grande que si on les eût remboursés en valeur effective, parce que le signe n'avait pas encore subi une grande dépréciation. Il est impossible, même lorsqu'un citoyen n'émigre pas, d'empêcher l'extraction de sa fortune, s'il est bien décidé à la faire passer dans l'étranger.

CHAPITRE XXI.

De la nature et de l'usage des Monnaies.

§. 1er.

Considérations générales.

Dans une société tant soit peu civilisée, chaque personne ne produit pas tout ce qui est nécessaire à ses besoins : ils est rare même qu'une seule personne crée entièrement un seul produit; mais quand elle le créerait en entier, ses besoins ne se bornent pas à une seule chose; ils sont extrêmement variés : elle est donc obligée de se procurer tous les autres objets de sa consommation, en échangeant ce qu'elle produit en un seul genre au-delà de ses besoins, contre les autres produits qui lui sont nécessaires.

Et l'on peut remarquer ici en passant, que chaque personne ne conservant pour son usage que la plus petite partie de ce qu'elle produit, le jardinier la plus petite partie des légumes qu'il fait croître, le boulanger la plus petite partie du pain qu'il cuit, le cordonnier la plus petite partie des chaussures qu'il fabrique, et ainsi des autres; on peut remarquer, dis-je, que la plus grande partie, la presque totalité des produits de la société, n'est consommée qu'à la suite d'un échange.

C'est pour cette raison qu'on a cru faussement que les échanges étaient le fondement essentiel de la production des richesses, et surtout du commerce. Ils n'y figurent qu'accessoirement; tellement que, si chaque famille (comme on en a des exemples dans quelques nouveaux établissemens) produisait la totalité des objets de sa consommation, la société pourrait marcher ainsi, quoiqu'il ne s'y fît aucune espèce d'échanges.

Je ne fais au reste cette observation que pour ramener à des idées justes sur les premiers principes. Je sais apprécier tout ce que les échanges ont de favorables à l'extension de la production; je sais que, sans être fondamentaux, ils sont indispensables dans l'état avancé de nos sociétés.

Arrêtons-nous ici un moment, et considérons combien il serait difficile aux différens membres dont nos sociétés se composent, et qui sont le plus souvent producteurs en un genre seulement, ou du moins dans un petit nombre de genres, tandis qu'ils sont consommateurs, même les plus indigens, d'une multitude de produits différens; combien il serait difficile, dis-je, qu'ils échangeassent ce qu'ils produisent contre les choses dont ils ont besoin, s'il fallait que ces échanges se fissent en nature.

Le coutelier irait chez le boulanger, et pour avoir du pain, il lui offrirait des couteaux; mais le boulanger est pourvu de couteaux : c'est un habit qu'il voudrait. Pour en avoir un, il donnerait volontiers du pain au tailleur; mais le tailleur ne manque point de

cette denrée ; il voudrait avoir de la viande, et ainsi de suite à l'infini.

Pour lever cette difficulté, le coutelier, ne pouvant faire agréer au boulanger une marchandise dont celui-ci n'a pas besoin, cherchera du moins à lui offrir une marchandise que le boulanger puisse à son tour échanger facilement contre toutes les denrées qui pourront lui devenir nécessaires. S'il existe dans la société une marchandise qui soit recherchée non-seulement à cause des services qu'on en peut tirer par elle-même, mais à cause de la facilité qu'on trouve à l'échanger contre tous les produits nécessaires à la consommation, une marchandise dont on puisse donner une quantité dont la valeur soit exactement proportionnée avec la valeur de ce qu'on veut avoir, c'est celle-là seulement que notre coutelier cherchera à se procurer en échange de ses couteaux, parce que l'expérience lui a appris qu'avec celle-là il se procurera facilement, par un autre échange, du pain ou toute autre denrée dont il pourra avoir besoin.

Cette marchandise est la *monnaie*.

Tout producteur sachant que, suivant la coutume de son pays, elle sera volontiers reçue en échange contre toute autre marchandise d'égale valeur, est toujours prêt à la recevoir lui-même en échange des produits dont il peut disposer : elle lui convient par cela seul qu'il est assuré qu'elle conviendra à d'autres; et elle convient à tous par la même raison qu'elle lui convient à lui-même.

Dans une société très-avancée, où les besoins de chacun sont variés et nombreux, et où les opérations productives sont réparties entre beaucoup de mains, la nécessité des échanges est encore plus grande, et ils deviennent plus compliqués. Si un homme, par exemple, au lieu de faire un couteau tout entier, ne fait autre chose que des manches de couteaux, comme cela arrive dans les villes où la fabrique de coutellerie est établie en grand, cet homme ne produit pas une seule chose qui puisse lui être utile; car que ferait-il d'un manche de couteau sans lame? Il ne saurait consommer la plus petite partie de ce qu'il produit; il faut nécessairement qu'il en échange la totalité contre les choses qui lui sont nécessaires, contre du pain, de la viande, de la toile, etc.; mais ni le boulanger, ni le boucher, ni le tisserand n'ont besoin, dans aucun cas, d'un produit qui ne saurait convenir qu'au seul manufacturier en coutellerie, lequel ne saurait donner en échange, de la viande ou du pain, puisqu'il n'en produit point; il faut donc qu'il donne une marchandise que, suivant la coutume du pays, on puisse espérer d'échanger facilement contre la plupart des autres denrées.

C'est ainsi que la monnaie est d'autant plus nécessaire que le pays est plus civilisé, et que la séparation des occupations y est poussée plus loin. Cependant l'histoire offre des exemples de nations assez considérables où l'usage d'une marchandise-monnaie a été inconnu; tels étaient les Mexi-

cains (1). Encore à l'époque où des aventuriers espagnols les subjuguèrent, commençaient-ils à employer, comme monnaie, dans les menus détails du commerce, des grains de cacao.

J'ai dit que c'était la coutume et non pas l'autorité du gouvernement qui fesait qu'une certaine marchandise était *monnaie* plutôt qu'une autre ; car la monnaie a beau être frappée en écus, le gouvernement (du moins dans les temps où la propriété est respectée) ne force personne à donner sa marchandise contre des écus. Si, en fesant un marché, on consent à recevoir des écus en échange d'une autre denrée, ce n'est point par égard pour l'empreinte. On donne et l'on reçoit de la monnaie aussi librement que toute autre denrée, et l'on troque toutes les fois qu'on le juge préférable, une denrée contre une autre, ou contre un lingot d'or ou d'argent non frappé en monnaie. C'est donc uniquement parce qu'on sait par expérience que les écus conviendront aux propriétaires des marchandises dont on pourra avoir besoin, que soi-même on reçoit des écus préférablement à toute autre marchandise. Cette libre préférence est la seule autorité qui donne aux écus l'usage de monnaie ; et si l'on avait des raisons de croire qu'avec une marchandise autre que des écus, avec du blé, par exemple, on pût acheter plus aisément les choses dont on suppose qu'on pourra avoir besoin, on re-

(1) Raynal, *Hist. phil. et polit.* Liv. VI.

fuserait sa marchandise contre des écus, on demanderait du blé en échange, et c'est alors le blé qui deviendrait *monnaie*.

C'est donc la coutume et non la loi d'un pays qui fait qu'une certaine marchandise, fût-ce même des écus, est monnaie plutôt qu'une autre marchandise (1).

L'échange d'un produit quelconque contre la marchandise-monnaie se répétant plus souvent que tout autre, on lui a donné un nom particulier. Recevoir de la monnaie en échange, c'est *vendre;* en donner, c'est *acheter*.

Tel est le fondement de l'usage de la monnaie. Il ne faut pas croire que ces considérations soient une

---

(1) Lorsque les nègres des bords de la Gambie commencèrent à traiter avec les Européens, la chose dont ils fesaient le plus de cas était le fer, parce qu'il leur servait à fabriquer des instrumens de guerre et de labour. Le fer devint la valeur avec laquelle ils comparèrent toutes les autres; bientôt il n'intervint plus que par supposition dans les marchés, et l'on échangea dans ces contrées, *une barre de tabac*, composée de 20 ou 30 feuilles, contre *une barre de rhum*, composée de 4 ou 5 pintes, suivant le plus ou moins d'abondance de la marchandise. Toutes les marchandises, en ce pays-là, font office de monnaie, l'une relativement à l'autre; mais cela ne sauve d'aucun des inconvéniens des échanges en nature, qui sont principalement de ne pouvoir offrir une marchandise toujours de facile défaite, et qui puisse se proportionner à la valeur de tous les produits. *Voyez* le *Voyage de Mongo-Park en Afrique*, tome I, chap. 2.

spéculation purement curieuse : tous les raisonnemens, toutes les lois, tous les règlemens relatifs à cette matière doivent reposer sur ces fondemens. L'édifice qu'on éleverait sur une autre base ne serait ni beau, ni solide, et remplirait mal l'objet de sa destination.

Afin d'entourer de clarté les qualités essentielles de la monnaie, et les principaux accidens qui peuvent y avoir rapport, je ferai de ces matières le sujet d'autant de paragraphes particuliers, et je tâcherai que, malgré cette division, l'esprit du lecteur qui m'accordera quelque attention, suive aisément le fil qui les lie, et puisse les grouper ensuite de manière à comprendre le jeu total de ce mécanisme, et la nature des dérangemens qu'y apportent quelquefois les sottises des hommes ou le hasard des événemens.

§. 2.

Du choix de la marchandise qui sert de Monnaie.

Bien que le choix de la marchandise qui sert de monnaie soit arbitraire, il est loin d'être indifférent : il faut qu'elle réunisse plusieurs qualités propres à cet usage, et sans lesquelles on ne peut espérer que la coutume de la recevoir comme monnaie s'étende bien loin et dure bien long-temps.

Homère dit que l'armure de Diomède avait coûté neuf bœufs. Si un guerrier avait voulu acheter une armure qui n'eût valu que la moitié de celle-là, com-

ment aurait-il fait pour payer quatre bœufs et demi ? Il faut que la marchandise servant de monnaie puisse, sans altération, se proportionner aux divers produits qu'on peut vouloir acquérir en échange.

En Abyssinie, le sel, dit-on, sert de monnaie. Si le même usage existait en France, il faudrait, en allant au marché, porter avec soi une montagne de sel pour payer ses provisions. Il faut que la marchandise servant de monnaie ne soit pas tellement commune, qu'on ne puisse l'échanger qu'en transportant des masses énormes.

On dit qu'à Terre-Neuve on se sert de morues sèches en guise de monnaie, et Smith parle d'un village d'Ecosse où l'on emploie pour cet usage des clous (1). Outre beaucoup d'inconvéniens auxquels ces matières sont sujettes, on peut en augmenter rapidement la masse presqu'à volonté, ce qui amènerait en peu de temps une grande variation dans leur valeur. Or on n'est pas disposé à recevoir couramment une marchandise qui peut, d'un moment à l'autre, perdre la moitié ou les trois quarts de son prix; il faut que la marchandise servant de monnaie soit d'une extraction assez difficile pour que ceux qui la reçoivent ne craignent pas de la voir s'avilir en très-peu de temps.

Aux Maldives, et dans quelques parties de l'Inde et de l'Afrique, on se sert pour monnaie d'un coquil-

(1) *Rich. des Nat.* Liv. I, chap. 4.

lage nommé *cauri*, qui n'a aucune valeur intrinsèque, si ce n'est chez quelques peuplades qui l'emploient en guise d'ornement. Cette monnaie ne pourrait suffire à des nations qui trafiqueraient avec une grande partie du globe; elles trouveraient trop incommode une marchandise-monnaie qui, hors des limites d'un certain territoire, n'aurait plus de cours. On est d'autant plus disposé à recevoir une marchandise par échange, qu'il y a plus de lieux où cette même marchandise est admise à son tour de la même façon.

On ne doit donc pas être surpris que presque toutes les nations commerçantes du monde aient fixé leur choix sur les métaux pour leur servir de monnaie; et il suffit que les plus industrieuses, les plus commerçantes d'entre elles l'aient fait, pour qu'il ait convenu aux autres de le faire.

Aux époques où les métaux maintenant les plus communs étaient rares, on se contentait de ceux-là. La monnaie des Lacédémoniens était de fer; celle des premiers Romains était de cuivre. A mesure qu'on a tiré de la terre une plus grande quantité de fer ou de cuivre, ces monnaies ont eu les inconvéniens attachés aux produits de trop peu de valeur (1), et de-

---

(1) Les lois de Lacédémone offrent une preuve de ce que j'ai dit, que l'autorité de la loi ne peut suffire pour établir le cours de la monnaie. Lycurgue voulut que la monnaie fût de fer, précisément pour qu'on ne pût pas en amasser ni en transporter aisément une grande quantité; mais, comme

puis long-temps les métaux précieux, c'est-à-dire, l'or et l'argent, sont la monnaie la plus généralement adoptée.

Ils sont singulièrement propres à cet usage : ils se divisent en autant de petites portions qu'il est besoin, et se réunissent de nouveau sans perdre sensiblement de leur poids ni de leur valeur. On peut par conséquent proportionner leur quantité à la valeur de la chose qu'on achète.

En second lieu, les métaux précieux sont d'une qualité uniforme pour toute la terre. Un gramme d'or pur, qu'il sorte des mines d'Amérique ou d'Europe, ou bien des rivières d'Afrique, est exactement pareil à un autre gramme d'or pur. Le temps, l'air, l'humidité n'altèrent point cette qualité, et le poids de chaque partie de métal est par conséquent une mesure exacte de sa quantité et de sa valeur comparée à toute autre partie; deux grammes d'or ont une valeur justement double d'un gramme du même métal.

La dureté de l'or et de l'argent, surtout au moyen des alliages qu'ils admettent, les fait résister à un frottement assez considérable; ce qui les rend propres à une circulation rapide, quoique sous ce rapport ils soient inférieurs à plusieurs pierres précieuses.

---

cela même contrariait un des principaux usages de la monnaie, sa loi fut violée. Lycurgue fut pourtant le mieux obéi des législateurs.

Ils ne sont ni assez rares, ni par conséquent assez chers, pour que la quantité d'or ou d'argent équivalente à la plupart des marchandises échappe aux sens par sa petitesse; et ils ne sont pas encore assez communs pour qu'il faille en transporter une immense quantité, pour transporter une grosse valeur. Ils seront peut-être dans plusieurs siècles sujets à cet inconvénient, surtout si l'on découvre des mines nouvelles et abondantes; alors il se pourra qu'on fasse de la monnaie avec du platine ou d'autres métaux que nous ne connaissons pas encore.

Enfin, l'or et l'argent sont susceptibles de recevoir des marques et des empreintes qui certifient le poids des pièces et le degré de leur pureté.

Quoique les métaux précieux servant de monnaie soient ordinairement alliés à une certaine quantité d'un métal plus commun, comme le cuivre, on compte pour rien la valeur du métal commun qui fait l'alliage. Ce n'est pas que ce métal commun n'ait aucune valeur en lui-même; mais si l'on voulait le séparer, cette opération coûterait plus que ne vaudrait le métal commun qu'on en retirerait. C'est pour cela qu'on ne considère dans une pièce de métal précieux portant alliage que la quantité de métal précieux pur qu'elle contient (1).

---

(1) Dans notre monnaie d'argent actuelle il y a un dixième de cuivre sur neuf dixièmes d'argent fin; la valeur du cuivre est à celle de l'argent environ comme 1 est à 100. La valeur

§. 3.

De la valeur que la qualité d'être Monnaie ajoute à une marchandise.

Il résulte de ce qui précède, que la monnaie est reçue dans les échanges, non par l'autorité du gouvernement, mais parce que c'est une marchandise ayant une valeur qui lui est propre. Si dans les échanges elle est, à valeur égale, préférée à toute autre marchandise, c'est à cause de ses propriétés comme monnaie, qui lui procurent un avantage particulier, celui d'être à l'usage de tout le monde généralement. Tout le monde, depuis le plus pauvre jusqu'au plus riche, étant obligé de conclure des échanges, d'acheter les objets de ses besoins, est consommateur de monnaie, ou, en d'autres termes, a besoin de la marchandise qui sert aux échanges, de la marchandise généralement reconnue pour être la plus convenable et la plus employée pour cet usage.

---

du cuivre contenu dans notre monnaie d'argent est donc à peu près la millième partie de la valeur totale de nos pièces d'argent. En supposant qu'on voulût en séparer le cuivre, il ne paierait pas les frais de départ, sans parler du prix de la façon de la monnaie qu'on perdrait. On le compte donc pour rien dans l'évaluation de la monnaie. On ne voit dans une pièce de 5 francs que 22 $\frac{1}{2}$ grammes d'argent fin qui s'y trouvent, quoique son poids total soit de 25 grammes, le cuivre compris.

L'homme qui a une autre marchandise quelconque, des bijoux, par exemple, à offrir en retour de ce qui lui est nécessaire, ne peut les échanger contre l'objet de ses besoins qu'autant qu'il trouvera un consommateur de bijoux; et encore n'est-il pas assuré que ce consommateur de bijoux puisse lui donner en retour précisément la chose dont il a besoin, tandis que l'homme qui a de la monnaie est assuré qu'elle conviendra à la personne qui possède ce qu'il aura envie d'acheter, puisque cette personne elle-même aura, de son côté, besoin de faire d'autres achats (1). Avec la marchandise-monnaie, on peut obtenir tout ce qu'on veut par un seul échange qu'on nomme *achat;* avec toute autre marchandise il en faut deux, la *vente* et l'*achat :* tel est le résumé de ses avantages comme monnaie; mais qui ne voit que la faveur qui en résulte pour la monnaie, provient de ses usages?

Maintenant j'ajouterai que l'adoption d'une marchandise pour faire office de monnaie augmente considérablement sa valeur intrinsèque, sa valeur comme marchandise. C'est un nouvel usage trouvé à cette denrée, et qui augmente le nombre de ses consom-

---

(1) Il ne faut pas oublier ici l'avantage qu'a la monnaie, de pouvoir séparer la valeur de ce qu'on vend en aussi petites portions qu'on veut : un marchand de bijoux peut, par son moyen, échanger une partie de la valeur de ses bijoux contre un sou d'herbes.

mateurs; c'est un emploi qui en absorbe une grande partie, la moitié, peut-être les trois quarts, et qui par conséquent la rend plus rare et plus chère.

Si, avec la quantité d'or et d'argent qui existe actuellement, ces métaux ne servaient qu'à la fabrication de quelques ustensiles et de quelques ornemens, ils abonderaient, et seraient à bien meilleur marché qu'ils ne sont; c'est-à-dire qu'en les échangeant contre toute espèce de denrées, il faudrait, dans ce troc, en donner davantage à proportion. Mais comme une grande partie de ces métaux sert de monnaie, et que cette partie ne sert pas à autre chose, il en reste moins à employer en meubles et en bijoux; or, cette rareté ajoute à leur valeur. De même, s'ils ne servaient jamais de meubles et de bijoux, il en resterait davantage pour l'usage de monnaie, et la monnaie baisserait de prix; c'est-à-dire qu'il en faudrait donner plus pour acheter la même quantité de marchandise. L'usage des métaux précieux dans l'orfévrerie les rend plus rares et plus chers comme monnaie; de même que leur usage comme monnaie les rend plus rares et plus chers dans l'orfévrerie.

Le résultat de ce fait est que, ces matières étant devenues d'un prix plus grand que ne le comporte leur usage comme meubles et ustensiles, à cause de leur qualité de monnaie, il convient moins, en raison de cette circonstance, de les employer comme meubles. Une telle marchandise vaut plus qu'elle ne profite. Aussi l'usage des meubles d'or massif un peu

considérables est-il absolument tombé, surtout dans les pays où un commerce actif, un grand mouvement de richesses, a rendu l'or très-précieux comme monnaie. Chez les gens les plus riches, on se contente de meubles dorés, c'est-à-dire sur lesquels on a étendu une très-mince couche d'or; et l'on ne fait plus en or massif que des bijoux fort petits, et où l'art du joaillier a encore trouvé le moyen de placer moins de valeur en métal qu'en main-d'œuvre. En Angleterre, l'argenterie est fort légère, et les personnes aisées elles-mêmes se servent beaucoup de plaqué.

L'augmentation de la valeur des métaux en général, qui a quelques inconvéniens, en ce qu'elle élève le prix de certains ustensiles très-commodes, comme des plats, des cuillers d'argent, au-dessus de la portée de bien des ménages, n'a aucun inconvénient lorsqu'elle élève leur prix comme monnaie; il y a au contraire plus de commodité à transporter, soit dans les échanges, soit dans les déplacemens, une moins grande masse d'argent que si l'argent était plus commun.

L'emploi d'une marchandise comme monnaie dans un lieu du monde augmente sa valeur partout. Si l'argent cessait d'être adopté comme monnaie en Asie, il n'y a pas de doute que ce métal ne diminuât de valeur en Europe, et qu'il ne fallût y donner plus d'argent en échange de toute autre denrée; car un des usages de l'argent d'Europe consiste à pouvoir être employé en Asie.

Cette faculté de servir de monnaie ne fixe point la valeur des métaux précieux; elle reste variable, soit d'un lieu à un autre, soit d'un temps à un autre, comme celle de toute autre marchandise. Avec une demi-once d'argent à la Chine, on obtient des denrées utiles ou agréables, équivalentes à ce qu'on en aurait pour une once d'argent en France; et en France, avec une once d'argent on obtient en général plus de choses qu'on n'en obtient en Amérique avec la même quantité de ce métal. L'argent vaut plus en Chine qu'en France, et plus en France qu'en Amérique.

On voit que la monnaie, que quelques-uns appellent *numéraire*, est une marchandise dont la valeur s'établit suivant les règles communes à toutes les autres marchandises; c'est-à-dire s'élève en raison du besoin qu'on en a, combinée avec son abondance. Ce besoin est tel, qu'il a suffi pour donner à des feuilles de papier, fesant office de monnaie, une valeur égale à des pièces d'or. On en a vu l'exemple en Angleterre. J'en parlerai, en traitant des papiers-monnaie, à la suite des billets de banque (1).

Considéré en masse, le numéraire qui se trouve

---

(1) C'est proprement ici que je devrais parler du *papier-monnaie*, ou, pour m'exprimer plus exactement, des *monnaies de papier*, qui sont une véritable monnaie, et non un signe représentatif. Mon motif pour les renvoyer après les billets de banque, est que les effets de leur emploi sont les mêmes que ceux qui résultent de l'emploi des billets de banque, et que les derniers dégénèrent souvent en papier-monnaie.

répandu dans une société, fait aussi-bien partie des richesses de cette société que l'indigo, le sucre, le café qui sont en sa possession. Il varie de valeur comme les autres marchandises, et se consomme comme elles, quoique plus lentement que la plupart d'entre elles. On ne saurait donc approuver la manière dont le représente un auteur estimé, lorsqu'il dit que « tant que l'argent reste sous la forme de monnaie, » il n'est pas proprement une richesse, dans le sens » strict de ce mot, puisqu'il ne peut directement et » immédiatement satisfaire un besoin ou une jouis- » sance ». Une foule de valeurs ne sont pas susceptibles de satisfaire un besoin ou une jouissance sous leur forme actuelle. Un négociant possède un magasin entier rempli d'indigo qui ne peut servir en nature, ni à nourrir, ni à vêtir, et qui n'en est pas moins une richesse ; richesse qu'il transformera, dès qu'il le voudra, en une autre valeur immédiatement propre à l'usage. L'argent en écus est donc une richesse aussi-bien que l'indigo en barils. D'ailleurs l'emploi de la monnaie n'est-il pas un besoin pour les nations civilisées ?

Le même auteur avoue, à la vérité, dans un autre endroit, que « dans les coffres d'un particulier le nu- » méraire est une vraie richesse, une partie intégrante » des biens qu'il possède et qu'il peut consacrer à ses » jouissances ; mais que, sous le rapport de l'économie » publique, ce numéraire n'est autre chose qu'un » instrument d'échange, totalement distinct des ri-

» chesses qu'il sert à faire circuler (1) ». Je crois en avoir dit assez pour prouver l'analogie complète qu'il y a entre le numéraire et toutes les autres richesses. Ce qui est richesse pour un particulier, l'est pour une nation, qui n'est que la réunion des particuliers; l'est aux yeux de l'économie publique, qui ne doit pas raisonner sur des valeurs imaginaires, mais sur ce que chaque particulier, ou tous les particuliers réunis regardent, non dans leurs discours, mais dans leurs actions, comme des valeurs.

C'est une preuve de plus qu'il n'y a pas deux ordres de vérité dans cette science non plus que dans les autres; ce qui est vrai pour un individu, l'est pour un gouvernement, l'est pour une société. La vérité est une : les applications seules diffèrent.

§. 4.

De l'utilité de l'empreinte des Monnaies, et des frais de fabrication.

Jusqu'à présent il n'a été nullement question de la valeur qu'ajoutent aux monnaies l'empreinte et la fabrication. L'or et l'argent ont presque partout une valeur, comme marchandises utiles et agréables; et dans leur utilité j'ai compris celle de servir de monnaie : voilà tout.

(1) Garnier, *Abrégé des Principes d'Économie publique*, Ire Partie, chap. 4, et dans l'Avertissement.

Dans les pays où l'or et l'argent servent de monnaie, cette qualité les expose à subir des échanges fréquens. Il est peu de personnes qui, dans le cours de chaque journée, ne fassent plusieurs ventes ou plusieurs achats. Qu'il serait incommode d'aller, toujours la balance à la main, vérifier la quantité d'argent qu'on donne ou qu'on reçoit! Que d'erreurs et de disputes naîtraient de la maladresse des gens, ou de l'imperfection des instrumens!

Ce serait peu. L'or et l'argent peuvent subir, par leur mélange avec d'autres métaux, une altération qui n'est pas reconnaissable à la seule inspection. Il faut, pour s'assurer de leur pureté, une opération chimique, délicate et compliquée. Combien les échanges ne sont-ils donc pas plus commodes, quand une empreinte, facile à reconnaître, atteste à la fois le poids du morceau de métal, et sa qualité!

C'est l'art du monnayeur qui réduit les métaux à un titre connu, et qui les divise par pièces dont le poids est également connu.

Ordinairement, dans chaque état, le gouvernement se réserve l'exercice exclusif de ce genre de manufacture, soit qu'à la faveur du monopole il veuille se ménager un profit plus considérable que si cette industrie était ouverte à tout le monde; soit plutôt qu'il veuille offrir à ses administrés une garantie plus digne de leur confiance que celle que leur donnerait une manufacture appartenant à des particuliers. En effet, la garantie des gouvernemens, toute frauduleuse

qu'elle a été trop souvent, convient encore mieux aux peuples qu'une garantie particulière, tant à cause de l'uniformité des pièces, que parce que la fraude serait peut-être plus difficile encore à reconnaître, exercée par des particuliers.

Le *Monnayage* ajoute incontestablement une valeur au métal *monnayé*; c'est-à-dire qu'un morceau d'argent frappé en une pièce de 5 francs vaut un peu plus que la même quantité du même métal en lingot. La raison en est simple. La façon donnée à ce métal évite, à celui qui le reçoit en échange, les frais (parmi lesquels sont compris la perte de son temps et sa peine) que lui occasionneraient l'*essayage* et le *pesage*; c'est ainsi qu'un habit tout fait vaut plus que l'étoffe dont il est composé. Ainsi, en supposant que l'industrie de battre monnaie fût libre, et que l'autorité publique se bornât à fixer le titre, le poids et l'empreinte que chaque pièce devrait avoir, il conviendrait encore à toute personne qui n'aurait que des lingots de payer à un manufacturier la façon du métal qu'elle serait dans le cas d'employer comme monnaie, car autrement elle aurait de la peine à en faire l'échange, et dans cet échange, elle serait peut-être obligée de supporter une perte plus grande que la façon des pièces de monnaie.

Ne confondons point la valeur ainsi ajoutée aux métaux précieux par le monnayage avec celle qu'ils ont acquise comme marchandise servant de monnaie. Cette dernière valeur est commune à la masse totale

de l'or ou de l'argent; un gobelet d'argent vaut plus que si l'argent ne servait pas à faire des monnaies aussi-bien que des gobelets; tandis que la valeur ajoutée par la fabrication des pièces est particulière à la pièce, comme la façon est particulière au gobelet, et elle est en sus de la valeur que les divers usages de la marchandise lui ont donnée.

En Angleterre, le gouvernement supporte en entier les frais de fabrication; il vous rend en guinées le même poids qu'on lui porte en lingots au titre des guinées. Il fait présent au peuple, comme *consommateur de monnaie*, des frais de fabrique qu'il prélève par la voie des impôts, sur le peuple, comme *contribuable.* Cependant l'or façonné en guinées a évidemment un avantage; ce n'est pas l'avantage d'être tout pesé, car on prend la peine de le peser de nouveau chaque fois qu'on le reçoit; mais il a celui d'être *essayé.* Il arrivait quelquefois, en conséquence, avant le papier-monnaie, qu'on portait des lingots à la monnaie, non pour en tirer des pièces de monnaie, mais simplement pour faire constater le titre du métal, et se servir de cette attestation soit dans l'intérieur, soit au dehors. En effet, lorsqu'on a de l'or à envoyer dans l'étranger, on doit préférer d'y envoyer des guinées, comme étant des lingots soumis à l'essai, plutôt que des lingots qui ne portent aucun certificat d'essayage.

D'un autre côté, l'étranger, quand il a de l'or à faire passer en Angleterre, n'a aucun intérêt à y envoyer

des guinées plutôt que des lingots ; elles n'y ont pas une valeur supérieure au lingot (à titre et poids égaux), puisque l'hôtel des monnaies vous donne gratuitement des guinées contre des lingots. L'étranger a intérêt, au contraire, de se réserver les guinées qui sont un métal portant son certificat d'essayage, et d'envoyer en Angleterre des lingots auxquels on donnera, sans frais, le même certificat. On voit que cette méthode présente des motifs pour faire sortir du pays le métal monnayé, et n'en présente pas pour l'y faire rentrer (1).

Ces inconvéniens étaient en partie prévenus par une circonstance purement accidentelle, qui n'était point entrée dans les calculs du législateur. L'hôtel des monnaies de Londres, le seul qu'il y ait en Angleterre, se trouvait tellement surchargé d'ouvrage, qu'il ne pouvait rendre la monnaie fabriquée que plusieurs semaines et quelquefois plusieurs mois après qu'on lui avait porté l'or en lingots (2). Il en résultait que le propriétaire de l'or, quand il lui confiait son métal

---

(1) Je n'ai pas besoin d'avertir que, lorsque le numéraire sort d'un pays, le pays ne perd pas la valeur du numéraire ; car personne n'est disposé à faire un don de son argent à l'étranger : on n'envoie une valeur que pour en recevoir une autre équivalente ; mais le pays perd la façon du numéraire. Quand les guinées sortent d'Angleterre, l'Angleterre ne reçoit en échange que la valeur du métal, et rien pour la façon.

(2) Smith, *Rich. des Nat.* Liv. I, ch. 5.

pour y être frappé, perdait l'intérêt de sa somme pendant tout le temps que l'hôtel des monnaies la lui gardait. Cela équivalait à un léger droit de fabrication qui élevait la valeur de l'or en monnaie un peu au-dessus de celle de l'or en lingots. On sent que cette valeur aurait été exactement la même, si, à bureau ouvert, on avait reçu à volonté des guinées pour de l'or, poids pour poids.

Tel est l'effet de la législation anglaise à cet égard.

Dans tous les autres états de l'Europe, le gouvernement, si je ne me trompe, se ménage un bénéfice plus que suffisant pour couvrir les frais de fabrication. Le privilége exclusif de battre monnaie qu'ils se sont réservé, avec raison, et les peines sévères auxquelles sont exposés les monnayeurs clandestins, leur permettraient même de porter ce bénéfice très-haut, en bornant la quantité de monnaie qu'ils livreraient au public; car la valeur de la monnaie, comme celle de toute autre chose, est toujours en raison directe du besoin qu'on en a, et en raison inverse de la quantité qu'on en trouve.

En effet, quand l'argent monnayé est assez rare et assez cher pour qu'avec 90 francs monnayés, on puisse acheter autant d'argent fin en lingots qu'il y en a dans 100 francs monnayés, c'est une preuve que le public attribue la même valeur à 9 onces d'argent monnayé, qu'à 10 onces d'argent non monnayé; le gouvernement peut dès-lors, en frappant ses pièces, donner à 9 onces la valeur de 10: il gagne dix pour

cent. Mais si l'argent monnayé est plus commun, s'il faut en donner davantage pour acheter l'argent en lingots, on sera peut-être obligé de payer 95 fr. au lieu de 90, pour se procurer le même poids d'argent fin contenu dans 100 fr. monnayé. Or, si, tel est le cours du lingot, le gouvernement ne pourra plus gagner que 5 francs sur cent en achetant du lingot et en le transformant en monnaie.

Que si, pour jouir d'un droit plus considérable, le gouvernement n'achetait pas lui-même la matière des monnaies, et se bornait à prélever un droit de 10 pour cent, par exemple, sur les matières qu'on lui apporterait pour avoir de l'argent monnayé, le public n'en apporterait pas, car il serait tenu de payer 10 pour cent pour une conversion qui n'ajouterait que 5 pour cent à la valeur du métal. Le gouvernement n'aurait donc rien à fabriquer, ni pour son propre compte, ni pour celui du public; il ne peut par conséquent tout à la fois beaucoup fabriquer, et gagner beaucoup sur sa fabrication.

Il résulte de là que le droit de fabrication et le droit de seigneuriage dont a beaucoup discouru, sont absolument illusoires; que les gouvernemens ne peuvent, en vertu de leurs ordonnances, déterminer le bénéfice qu'ils feront sur la fabrication des monnaies, et que ce bénéfice dépend toujours du cours volontaire des matières d'or et d'argent, lequel dépend à son tour des quantités existantes de matières monnayées et de matières en lingots, en proportion des besoins qu'on en a.

Je ferai observer qu'il est indifférent pour le public, en sa qualité de consommateur d'argent monnayé, que cette denrée soit chère ou à bon marché; car, pourvu que sa valeur ne soit pas exposée à des variations subites, il la replace toujours pour la même valeur qu'il l'a prise.

Quand la fabrication de la monnaie n'est pas gratuite, et surtout quand elle est payée sur le pied d'une fabrication exclusive, il est absolument indifférent à l'état qu'on fonde ou qu'on exporte les espèces; car on ne peut les fondre ou les exporter qu'après avoir bien payé leur façon, la seule valeur qui se perde dans la fonte ou l'exportation (1). Bien au contraire, l'exportation d'une telle monnaie n'est pas moins avantageuse que toute autre exportation de marchandise manufacturée. C'est une branche de l'orfévrerie; et il n'est pas douteux qu'une monnaie qui serait assez bien frappée pour ne pouvoir être aisément contrefaite, une monnaie essayée et pesée avec précision, pourrait devenir d'un usage courant en plusieurs lieux du monde, et que l'état qui la fabriquerait, en tirerait un profit nullement méprisable. C'est ce qui arrive relativement aux ducats d'Hollande, qui sont recherchés dans tout le Nord pour une valeur supérieure à leur valeur intrinsèque, et relativement

---

(1) La valeur provenant de la façon ne se perd pas entièrement dans l'exportation; c'est un poinçon qui sert, jusqu'à un certain point, hors du pays où on l'a imprimé.

aux piastres d'Espagne qui sont toutes fabriquées, comme on sait, à Mexico et à Lima, et qui l'ont été d'une manière si constante et si fidèle, qu'elles ont cours de monnaie, non-seulement dans toute l'Amérique, mais encore dans la république des États-Unis, dans une partie considérable de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

Les piastres offrent même un exemple curieux de la valeur que l'empreinte donne au métal. Lorsque les Américains des États-Unis ont voulu fabriquer leurs dollars, qui ne sont autres que des piastres, ils se contentèrent de faire passer les piastres sous leur balancier; c'est-à-dire que, sans rien changer à leur poids et à leur titre, ils effacèrent l'empreinte espagnole pour y imprimer la leur. Dès ce moment, les Chinois et les autres peuples d'Asie ne voulurent plus les recevoir sur le même pied: cent dollars n'achetaient plus la même quantité de marchandise qu'on obtenait pour cent piastres. Le gouvernement américain gâtait à plaisir ces espèces monnayées, leur ôtait une partie de leur valeur en leur donnant une empreinte plus belle. Il voulut se prévaloir de cette circonstance pour faire cesser les exportations d'espèces que ses concitoyens fesaient en Asie. Il ordonna que toutes les exportations d'espèces se feraient en dollars de la fabrique des États-Unis, se flattant qu'on préférerait dès-lors exporter des marchandises du cru des États de la Confédération. De façon qu'après avoir déprécié les piastres, ce qui avait peu d'inconveniens pour celles

qui restaient dans le pays, il voulut qu'on en fît l'usage de tous le plus défavorable : celui de s'en servir dans les relations commerciales qu'on avait avec les peuples qui n'y mettaient pas le prix.

Il fallait laisser porter au-dehors la valeur sous quelque forme que ce fût qui rapporterait les plus gros retours ; et là-dessus on pouvait s'en rapporter à l'intérêt particulier.

Et que dire du gouvernement espagnol, dont la fidélité dans l'empreinte de ses piastres, lui permet de les échanger avantageusement au-dehors, c'est-à-dire pour une valeur supérieure à leur valeur intrinsèque, et qui néanmoins prohibe un genre de commerce qui lui est si avantageux ; un commerce qui lui fait vendre un produit de son sol, revêtu d'une main-d'œuvre bien payée ?

Le gouvernement, quoique fabricant de monnaie, et n'étant point tenu de la fabriquer gratuitement, ne peut pas néanmoins, avec justice, retenir les frais de fabrication sur les sommes qu'il paie en exécution de ses engagemens. S'il s'est engagé à payer, je suppose, pour des fournitures qui lui ont été faites, une somme d'un million, il ne peut équitablement dire au fournisseur : « Je me suis engagé à vous payer un mil-
» lion, mais je vous paie en monnaie qui sort
» de dessous le balancier, et je vous retiens vingt
» mille francs, pls ou moins, pour frais de fabrica-
» tion ».

En effet, le sens de tous les engagemens pris par

le gouvernement ou par les particuliers est celui-ci : *Je m'engage à payer telle somme en monnaie fabriquée*, et non pas *telle somme en lingots*; l'échange qui sert de base à ce marché a été fait en conséquence de ce que l'un des contractans donnait pour sa part une denrée un peu plus chère que l'argent, c'est-à-dire de l'argent frappé en écus.

Le gouvernement doit donc de l'argent monnayé; il a dû acheter en conséquence, c'est-à-dire, obtenir plus de marchandise que s'il s'était engagé à payer en argent-lingots; dans ce cas, il bénéficie des frais de fabrication au moment où il conclut le marché, au moment où il obtient une plus grande quantité de marchandise que s'il eût fait ses paiemens en lingots.

C'est quand on lui porte du métal à fabriquer en monnaie, qu'il doit faire payer ou retenir en argent les frais de fabrication.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, que la fabrication des monnaies en pièces frappées augmente leur valeur en proportion de l'augmentation de commodité qui en résulte pour ceux qui en font usage, et non au-delà, quels que soient les frais et les droits qu'on peut vouloir y joindre (1); que le

---

(1) Dans les colonies espagnoles d'Amérique, le droit est porté plus haut (11 $\frac{1}{2}$ pour cent pour l'argent, et 3 pour cent pour l'or, outre les frais de fabrication, suivant Humboldt), parce que le gouvernement exige que le produit des mines soit converti en piastres pour être exporté hors de la colonie.

gouvernement, en se réservant la faculté de fabriquer exclusivement les pièces de monnaie, peut faire son profit de toute la valeur ainsi ajoutée au métal; qu'il lui est impossible de pousser son bénéfice plus loin dans les paiemens qu'il fait en vertu de marchés librement contractés avec lui; et que, quant aux paiemens qu'il fait en vertu de marchés antérieurs, il ne le peut sans faire une banqueroute.

Il est au surplus évident que, pour ce qui est des ventes et des achats qui se font entre particuliers, il est encore moins au pouvoir du souverain de donner, au moyen de l'empreinte, à la marchandise servant de monnaie, une valeur supérieure à sa valeur intrinsèque, augmentée de la valeur qu'y ajoute la façon. Le souverain aura beau ordonner qu'une once d'argent vaille cent francs quand elle a reçu son empreinte, elle n'achètera toujours que ce que peut acheter une once d'argent ainsi poinçonnée.

§. 5.

De l'altération des Monnaies.

On peut observer avant tout que la puissance publique a presque toujours eu la prétention de désigner la marchandise qui devait servir de monnaie. Cette

---

Alors ce n'est plus un droit de monnayage: c'est un droit d'exportation, quoiqu'il se perçoive à l'instant du monnayage.

prétention par elle-même a eu peu d'inconvéniens, les intérêts du souverain étant ici parfaitement d'accord avec ceux du peuple. Un gouvernement qui offrirait une monnaie peu acceptable, ne ferait que des achats désavantageux, et peu à peu le peuple se servirait d'autre chose.

Ainsi Numa, qui frappa le premier des monnaies pour les Romains, les fit en cuivre; et cette matière était celle qui convenait le mieux à cette époque, puisque avant Numa les Romains se servaient de cuivre en lingots. De la même manière, les gouvernemens modernes ont choisi l'or et l'argent qui seraient sans doute choisis par les particuliers, quand même les gouvernemens ne s'en mêleraient pas.

Les princes, s'étant persuadé que leur volonté était nécessaire et suffisante pour donner cours de monnaie à une certaine marchandise, sont parvenus à le persuader à des peuples ignorans, dans le temps même que ces peuples, guidés par l'intérêt personnel, agissaient suivant des principes tout opposés; car quiconque n'était pas satisfait de la monnaie du prince, ou ne vendait pas, ou bien disposait autrement de sa marchandise.

Cette erreur en a entraîné une beaucoup plus grave et qui a tout brouillé.

L'autorité publique a cru qu'elle pouvait à son gré augmenter ou diminuer la valeur des monnaies, et que dans l'échange d'une marchandise contre une pièce de monnaie, la valeur de la marchandise se

balançait avec la valeur imaginaire que le prince donnait à sa monnaie, et non avec la valeur intrinsèque de cette monnaie.

Ainsi, quand Philippe Ier, roi de France, mêla un tiers d'alliage dans la livre d'argent de Charlemagne, qui pesait 12 onces d'argent (1), et qu'il appela du même nom de *livre* un poids de 8 onces d'argent fin seulement, il crut néanmoins que sa livre valait autant que celle de ses prédécesseurs. Elle ne valait cependant que les deux tiers de la livre de Charlemagne. Pour une livre de monnaie, on ne trouva plus à acheter que les deux tiers de la quantité de marchandise que l'on avait auparavant pour une livre. Les créanciers du roi et ceux des particuliers ne retirèrent plus de leurs créances que les deux tiers de ce qu'ils devaient en retirer; les baux ne rendirent plus aux propriétaires de biens-fonds que les deux tiers de leur précédent revenu, jusqu'à ce que de nouveaux contrats remissent les choses sur un pied plus équitable.

On commit et l'on autorisa, comme on voit, bien des injustices; mais on ne fit pas valoir une livre de 8 onces d'argent pur autant qu'une livre de 12 onces.

Dans l'année 1113, ce qu'on appelait *livre* ne contenait plus que six onces d'argent fin; au commencement du règne de Louis VII, elle ne contenait plus que 4 onces. Saint Louis appela du nom de *livre* une

(1) La livre de poids était de 12 onces au temps de Charlemagne.

quantité d'argent pesant 2 onces 6 gros 6 grains (1). Enfin, à l'époque de la révolution française, ce qu'on appelait du même nom, n'était plus que la sixième partie d'une once; tellement que la livre tournois n'avait plus que la 72 partie de la quantité d'argent fin qu'elle contenait du temps de Charlemagne.

Je ne m'occupe point en ce moment de la diminution qui a eu lieu dans la valeur de l'argent fin, qui, à égalité de poids, ne vaut guère, échangé contre des choses utiles, que le quart de ce qu'il valait alors. Cette considération sort du sujet de ce paragraphe; j'en parle ailleurs.

On voit que le nom de *livre tournois* a successivement été appliqué à des quantités fort diverses d'argent fin. Tantôt ce changement s'est opéré en diminuant la grandeur et le poids des pièces d'argent de même dénomination, tantôt en altérant leur titre, c'est-à-dire, en y mettant plus d'alliage et moins d'argent fin; tantôt en augmentant la dénomination d'une même pièce, et nommant, par exemple, 4 livres une pièce qui n'était auparavant que de 3 livres. Comme il n'est ici question que de l'argent fin, puisque c'est la seule marchandise ayant quelque valeur dans la monnaie d'argent, de toutes ces manières l'altération a eu le

(1) On voit, dans les Prolégomènes de Leblanc, page 25, que le sou d'argent de saint Louis pesait 1 gros 7 $\frac{1}{3}$ grains, ce qui, multiplié par 20, fait bien pour la livre 2 onces 6 gros 6 grains.

même effet, puisqu'elle a diminué la quantité d'argent qu'on a appelée du nom de *livre tournois*. C'est ce que nos écrivains, d'après les ordonnances, appellent fort ridiculement *augmentation des monnaies*, parce qu'une telle opération augmente la valeur nominale des espèces, et qu'il serait plus raisonnable d'appeler *diminution des monnaies*, puisqu'elle diminue la quantité du métal, qui seul fait la monnaie.

Bien que cette quantité ait été en diminuant depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, plusieurs rois l'ont cependant augmentée à diverses époques, notamment depuis Saint Louis. Les raisons qu'ils avaient de la diminuer sont bien évidentes : il est plus commode de payer ce qu'on doit avec une moindre quantité d'argent. Mais les rois ne sont pas seulement débiteurs, ils sont, dans beaucoup de cas, créanciers ; ils sont relativement aux contribuables dans le cas du propriétaire relativement au fermier. Or quand tout le monde était autorisé à s'acquitter avec une moindre quantité d'argent, le contribuable payait ses contributions, de même que le fermier son fermage, avec une moindre quantité de ce métal.

Tandis que le roi recevait moins d'argent, il en dépensait autant qu'auparavant, car les marchandises haussaient nominalement de prix en proportion de la diminution de la quantité d'argent contenue dans la livre. Quand on appelait 4 livres la quantité d'argent nommée auparavant 3 livres, le gouvernement payait 4 livres ce qu'il aurait eu pour 3 auparavant. Il se

voyait forcé d'augmenter les impôts ou d'en établir de nouveaux, c'est-à-dire que, pour lever la même quantité d'argent fin, on demandait aux contribuables un plus grand nombre de *livres*. Mais ce moyen, toujours odieux, même lorsqu'il ne fait réellement pas payer davantage, était quelquefois impraticable. Alors on revenait à ce qu'on appelait la *forte monnaie*. La livre contenant un plus grand poids d'argent, les peuples en payant le même nombre de livres, donnaient en effet plus d'argent (1). Aussi voyons-nous que les augmentations de métal fin contenu dans les monnaies datent à peu près de la même époque que l'établissement des impôts permanens. Auparavant les rois n'avaient pas d'intérêt à accroître la valeur intrinsèque des pièces qu'ils frappaient.

On se tromperait, si l'on supposait que, dans l'exécution, ces nombreuses variations dans la quantité de métal fin contenue dans les monnaies fussent aussi simples, aussi claires que je les présente ici pour la commodité du lecteur. Quelquefois l'altération n'était pas avouée, et on la cachait le plus long-temps qu'on pouvait; de là le jargon barbare adopté dans ce genre

(1) C'est ce qu'avait déjà fait à Rome l'empereur Héliogabale, noté dans l'histoire pour ses épouvantables profusions. Les citoyens romains devant payer, non un certain poids en or, mais un certain nombre de pièces d'or (*aurei*), l'empereur, pour recevoir davantage, en fit fabriquer qui pesaient jusqu'à 2 livres (24 onces). Le vertueux Alexandre-Sévère, animé par des motifs opposés, les réduisit de beaucoup.

de manufacture (1). D'autres fois on altérait une espèce de monnaie et l'on ne changeait rien aux autres; à la même époque, la livre représentée par de certaines pièces de monnaie contenait plus d'argent fin que la livre représentée par d'autres pièces. Enfin presque toujours, pour rendre la matière plus obscure, on obligeait les particuliers à compter tantôt par livres et par sous, tantôt par écus, et à payer en pièces qui n'étaient ni des livres, ni des sols, ni des écus, mais seulement des fractions ou des multiples de ces monnaies de compte. Il est impossible de voir dans tous les princes qui ont eu recours à ces misérables ressources, autre chose que des faussaires armés de la puissance publique.

On comprend le tort qui devait en résulter pour la bonne foi, pour l'industrie, pour toutes les sources de la prospérité; il a été tel, qu'à plusieurs époques de notre histoire, les opérations monétaires ont mis complètement en fuite toute espèce de commerce. Philippe le Bel fit déserter nos foires par tous les mar-

---

(1) Philippe de Valois, dans le mandement qu'il adressa aux officiers des monnaies, en 1350, leur ordonne le secret sur l'affaiblissement des monnaies, et le leur fait jurer sur l'Évangile, afin que les marchands y soient trompés. « Faites » savoir aux marchands, dit-il, le cours du marc d'or *de la » bonne manière;* en sorte qu'ils ne s'aperçoivent qu'il y a » mutation de pied ». On voit, sous le roi Jean, plusieurs exemples semblables. LE BLANC, *Traité historique des Monnaies*, page 251.

chands étrangers en les forçant à recevoir en paiement sa monnaie décriée, et en leur défendant de contracter en une monnaie qui leur inspirait plus de confiance (1). Philippe de Valois fit de même à l'égard des monnaies d'or. Pareil effet s'ensuivit. Un historien de son temps (2) dit que presque tous les marchands étrangers cessèrent de venir trafiquer dans le royaume; que les Français même, ruinés par ces fréquens changemens dans les monnaies et l'incertitude de leurs valeurs, se retirèrent en d'autres pays; et que les autres sujets du roi, nobles et bourgeois, ne se trouvèrent pas moins appauvris que les marchands; ce qui fesait, ajoute l'historien, que le roi n'était pas du tout aimé.

J'ai puisé mes exemples dans les monnaies françaises; les mêmes altérations ont eu lieu chez presque tous les peuples anciens et modernes. Les gouvernemens populaires n'ont pas agi mieux que les autres. Les Romains, dans les plus belles époques de leur liberté, firent banqueroute en changeant la valeur intrinsèque de leurs monnaies. Dans la première guerre punique, l'*as*, qui devait être de douze onces de cuivre, n'en pesa plus que deux; et dans la seconde, il ne fut plus que d'une (3).

La Pensylvanie, qui, bien que ce fût avant la guerre

(1) Le Blanc, *Traité histor. des Monnaies*, page 27.

(2) Mathieu Villani.

(3) Montesquieu, *Esprit des Lois*, Liv. XXII, chap. 11.

d'Amérique, agissait en cela comme état indépendant, ordonna en 1722 qu'une livre sterling passerait pour 1 liv. 5 sous sterling (1); et les États-Unis, la France même, après s'être déclarés républiques, ont depuis fait pis encore.

« Si l'on voulait, dit Steuart, entrer dans le détail » de tous les artifices inventés pour brouiller les idées » des nations relativement aux monnaies, dans le but » de déguiser ou de faire paraître utiles, justes ou » raisonnables, les altérations qu'en ont faites presque » tous les princes, on en composerait un gros » livre (2) ». Steuart aurait pu ajouter que ce gros livre n'éclaircirait rien, et n'empêcherait pas qu'un artifice nouveau ne pût être pratiqué dès le lendemain. Ce qu'il faut éclaircir, c'est la fange au sein de laquelle germent ces abus; car si l'on parvient à la transformer en une eau limpide, chaque abus, dès sa naissance, pourra être découvert et déconcerté.

Et qu'on ne s'imagine pas que les gouvernemens perdent un avantage précieux en perdant le pouvoir de tromper. La tromperie ne leur sert que pendant un temps bien court, et finit par leur causer plus de tort qu'elle ne leur a fait de profit. Nul sentiment dans l'homme ne tient son intelligence éveillée autant que l'intérêt personnel; il donne de l'esprit aux plus simples. De tous les actes de l'administration,

---

(1) Smith, *Rich. des Nat.* Liv. II, chap. 2.

(2) Steuart, Tome I, page 553.

ceux en conséquence dont on est le moins la dupe, sont ceux qui touchent à l'intérêt personnel. S'ils tendent à procurer, par la finesse, des ressources à l'autorité, les particuliers ne s'y laisseront pas prendre; s'ils font un tort dont les particuliers ne puissent se garantir, comme lorsqu'ils renferment un manquement de foi, quelque artistement déguisé qu'on le suppose, on s'en apercevra bientôt; dans l'opinion qu'on se formera d'un tel gouvernement, l'idée de l'astuce se joindra à celle de l'infidélité, et il perdra la confiance avec laquelle on fait de bien plus grandes choses qu'avec un peu d'argent acquis par la fraude; souvent même ce sont les seuls agens du gouvernement qui tirent parti de l'injustice qu'on a commise envers les peuples. Le gouvernement perd la confiance, et ce sont eux qui font le profit; ils recueillent le fruit de la honte qu'ils ont fait rejaillir sur l'autorité publique.

Ce qui convient le mieux aux gouvernemens, c'est de se procurer, non des ressources factices, honteuses, funestes, mais des ressources réellement fécondes et inépuisables. C'est donc les bien servir que de les écarter des unes, et de leur indiquer les autres.

L'effet immédiat de l'altération des monnaies est une réduction des dettes et des obligations payables en monnaie, des rentes perpétuelles ou remboursables, payables par l'état ou par les particuliers, des traitemens et des pensions, des loyers et fermages,

de toutes les valeurs enfin qui sont exprimées en monnaie; réduction qui fait gagner au débiteur ce qu'elle fait perdre au créancier. C'est une autorisation donnée à tout débiteur dont la dette est exprimée en une certaine quantité de monnaie, de faire banqueroute du montant de la diminution de métal fin employé sous cette même dénomination.

Ainsi, un gouvernement qui a recours à cette opération, ne se contente pas de faire un gain illicite; il excite tous les débiteurs de sa domination à faire le même gain.

Cependant nos rois, en diminuant ou en augmentant la quantité de métal fin contenu sous une même dénomination, n'ont pas toujours voulu que les sujets, dans les relations qu'ils avaient entre eux, se prévalussent de cette circonstance pour leur profit particulier. Le gouvernement a bien toujours entendu payer moins ou recevoir plus d'argent fin qu'il ne devait en payer ou en recevoir; mais il a quelquefois obligé les particuliers, au moment d'un changement, à payer et à recevoir en monnaie ancienne, ou bien en monnaie nouvelle au cours qui s'établissait entre les deux monnaies (1).

Les Romains en avaient donné l'exemple lorsque, dans la seconde guerre punique, ils réduisirent à une

---

(1) *Voyez* l'ordonnance de Philippe-le-Bel, de 1302; celles de Philippe de Valois, de 1329 et de 1343; celle du roi Jean, de 1354; celle de Charles VI, de 1421.

once de cuivre l'*as* qui en pesait deux. La république paya en *as*, c'est-à-dire, la moitié de ce qu'elle devait. Quant aux particuliers, leurs obligations étaient stipulées en *deniers* : le denier jusque-là n'avait valu que 10 *as*; l'ordonnance porta qu'il en vaudrait 16. Il fallut payer 16 as, ou 16 onces de cuivre pour un denier : auparavant on en aurait payé 20, c'est-à-dire, pour chaque denier, 10 as à 2 onces chaque. La république fit banqueroute de moitié, et n'autorisa les particuliers à la faire que d'un cinquième.

On a quelquefois regardé une banqueroute faite par l'altération des monnaies comme une banqueroute simple et franche, portant réduction de la dette. On a cru qu'il était moins dur pour un créancier de l'état de recevoir une monnaie altérée, qu'il peut donner pour la même valeur qu'il l'a reçue, que de voir sa créance réduite d'un quart, de moitié, etc. Distinguons.

Des deux manières, le créancier supporte la perte quant aux achats qu'il fait postérieurement à la banqueroute. Que ses rentes soient diminuées de moitié, ou qu'il paye tout le double plus cher, cela revient exactement au même pour lui.

Quant aux créanciers qu'il a, il les paye à la vérité sur le même pied qu'il est payé lui-même par le trésor public; mais sur quel fondement croit-on que les créanciers de l'état soient toujours débiteurs relativement aux autres citoyens? Leurs relations privées sont les mêmes que celles des autres personnes; et

tout porte à croire qu'en somme totale, il est dû autant aux créanciers de l'état par les autres particuliers, qu'il est dû à ceux-ci par les créanciers de l'état. Ainsi l'injustice qu'on les autorise à exercer est compensée par celle à laquelle on les expose, et la banqueroute provenant de l'altération des monnaies ne leur est pas moins fâcheuse que toute autre.

Mais elle a de plus de très-graves inconvéniens, des inconvéniens funestes à la prospérité et au bien-être des nations.

Elle occasionne un bouleversement dans les prix des denrées, qui a lieu de mille manières, suivant chaque circonstance particulière, ce qui dérange les spéculations les plus utiles et les mieux combinées; elle détruit toute confiance pour prêter et emprunter. On ne prête pas volontiers là où l'on est exposé à recevoir moins qu'on n'a prêté, et l'on emprunte à regret là où l'on est exposé à rendre plus qu'on n'a reçu. Les capitaux en conséquence ne peuvent pas chercher les emplois productifs. Les *maximum* et les taxes de denrées qui marchent souvent à la suite des dégradations des monnaies, portent à leur tour un coup funeste à la production.

La morale d'un peuple ne souffre pas moins des variations monétaires; elles confondent toujours pendant un certain temps ses idées relativement aux valeurs, et dans tous les marchés donnent l'avantage au fripon adroit sur l'honnête homme simple; enfin elles autorisent, par l'exemple et par le fait, le vol et

la spoliation; mettent aux prises l'intérêt personnel avec la probité, et l'autorité des lois avec les mouvemens de la conscience.

§. 6.

Que la Monnaie n'est ni un signe, ni une mesure.

La monnaie serait seulement un signe si elle n'avait point de valeur par elle-même; bien loin de là, sa valeur intrinsèque, quand on fait une vente ou un achat, est tout ce qu'on considère en elle. En vendant une marchandise contre une pièce de cinq francs, on ne la troque pas contre la figure ou le nom de cette pièce, mais contre la quantité d'argent façonné qu'on sait y être contenue.

Cela est si vrai, que, si le gouvernement frappait des écus en étain, ils ne vaudraient pas autant que des écus d'argent. Leur dénomination fût-elle la même, le nombre qu'on en demanderait pour une même denrée serait fort différent; s'ils n'étaient qu'un *signe*, les uns vaudraient les autres.

Si la force, l'adresse, ou bien des circonstances politiques extraordinaires ont quelquefois soutenu la valeur courante des monnaies, lorsque leur valeur intrinsèque a décliné, ce n'a jamais été que pendant un temps fort court. L'intérêt personnel parvient bien vite à découvrir si la marchandise qu'il reçoit vaut moins que celle qu'il donne, et il trouve toujours le

moyen de se soustraire aux désavantages d'un échange inégal.

Ce qui est un *signe*, c'est un billet de banque payable à la première réquisition; il est le signe de l'argent qu'on peut recevoir au moment qu'on veut, sur la présentation de cet effet. Mais quant à la monnaie d'argent qu'on reçoit à la caisse, elle n'est pas le *signe* : elle est la chose signifiée.

La monnaie d'argent est si peu un signe, que les pièces de monnaie perdent de leur valeur en s'usant par le frottement, ou par la friponnerie des rogneurs d'espèces; toutes les marchandises augmentent nominativement de prix en proportion de l'altération éprouvée par elles; et si le gouvernement fait une refonte équitable, et rétablit dans chaque pièce la quantité de métal fin qui s'y trouvait dans l'origine, les marchandises reprennent le prix qu'elles avaient alors, sauf les variations qui ont pu avoir lieu dans la valeur de ces marchandises par des circonstances qui leur sont particulières.

C'est ce qui arriva sous le règne de Charles II en Angleterre, où ce genre de dégradation fut poussé fort loin. Les prix de toutes les denrées s'élevèrent; et cette augmentation nominale n'était pas due à une diminution dans la valeur du métal, puisque la valeur de l'argent, relativement aux denrées, ne baissa pas dans le reste de l'Europe (1). Après la refonte géné-

---

(1) Smith, *Rich. des Nat.* Liv. I, chap. 11, Partie 3ᵉ.

rale qu'il y eut ensuite sous le règne de Guillaume, les prix se rétablirent.

Quand on vend sa marchandise, on ne l'échange donc pas contre un signe, mais contre une autre marchandise appelée *monnaie*, à laquelle on suppose une valeur égale à celle qu'on vend.

Quand on achète, on ne donne pas seulement un signe : on donne une marchandise ayant une valeur réelle égale à celle qu'on reçoit.

Cette première erreur a été le fondement d'une autre erreur souvent reproduite depuis Hume jusqu'à ces derniers temps. De ce que la monnaie était le *signe* de toutes les valeurs, on a conclu hardiment que la valeur de la monnaie était en chaque pays égale à la valeur de toutes les denrées, et par extension, on a dit que « la masse totale de la richesse du » monde commerçant avait une valeur égale à celle » de la somme totale du papier de crédit et de l'ar» gent qui circule (1) ». Opinion qui reçoit une apparence de vraisemblance de ce que la valeur relative de la monnaie diminue quand sa masse va en augmentant, et de ce qu'elle augmente quand sa masse diminue.

Mais qui ne voit que cette variation a lieu de même pour toutes les autres marchandises? Quand la récolte du vin a été double dans une certaine année, son prix tombe à moitié de ce qu'il était l'année précédente;

---

(1) Canard, *Discours qui a remporté le prix*, etc.

par une raison semblable, on peut supposer que, si la masse des espèces qui circulent venait à doubler, le prix de toutes choses doublerait, c'est-à-dire, que pour avoir la même chose il faudrait donner le double d'argent. Or cet effet n'indique pas plus que la valeur totale de l'argent est toujours égale à la valeur totale des autres richesses, qu'il n'indique que la valeur totale du vin est égale à toutes les autres valeurs réunies. La variation survenue dans la valeur de l'argent et du vin, dans les deux suppositions, est une conséquence du rapport de ces denrées avec elles-mêmes, et non de leurs rapports avec la quantité des autres denrées.

Nous avons déjà vu que la valeur totale de la monnaie d'un pays, même en y ajoutant la valeur de tous les métaux précieux qu'il renferme, est peu de chose, comparée avec la masse entière de ses valeurs; si cela est vrai de chaque pays en particulier, cela l'est de la totalité des pays, ou du monde commerçant (1).

(1) On ne peut tirer avantage de ce qu'on joint à la valeur de la monnaie celle des *papiers de crédit*. L'agent de la circulation, qu'il soit sous forme d'espèces ou sous forme de papier de crédit, n'excède jamais en valeur les besoins de la circulation. Quand la masse de la monnaie, de métal ou de papier, vient à augmenter, sa valeur diminue de manière à n'acheter toujours que la même quantité de marchandise, et la valeur que la circulation emploie comme agent de circulation, est toujours peu de chose, comparée avec l'ensemble

La monnaie n'est pas plus une *mesure* qu'elle n'est un signe.

De quoi a-t-on prétendu qu'elle était une mesure? De la valeur des choses. Mais pour que la valeur de la monnaie servît à mesurer celle des autres marchandises, il faudrait que sa valeur à elle-même fût invariable; car si la valeur de la monnaie change d'un temps à un autre, d'un lieu à un autre, elle ne peut plus nous donner une idée d'aucune valeur, si ce n'est à l'instant et dans le lieu où la comparaison se fait; elle perd ainsi le seul usage d'une mesure qui est de conserver l'idée de la grandeur mesurée. Si, après avoir mesuré une aune d'étoffe, la mesure venait, par l'effet du temps ou du changement de climat, à se raccourcir et à se réduire au quart de sa longueur première, me donnerait-elle encore une idée juste de la longueur de l'étoffe mesurée?

Or c'est ce qui est arrivé et arrive encore tous les jours relativement à la monnaie, non-seulement de nom, mais de fait. Ce n'est pas seulement sa dénomination qui change, c'est sa valeur intrinsèque. Le métal façonné en monnaie n'est qu'une marchandise plus ou moins abondante suivant les temps et les lieux, plus ou moins recherchée suivant les usages auxquels on l'emploie, suivant le nombre et la richesse de ses consommateurs; circonstances qui font varier sa valeur.

des valeurs d'un pays. *Voyez* ci-après ce qui a rapport aux billets de banque.

L'autorité la plus arbitraire ne pourrait pas plus fixer cette valeur qu'elle ne peut fixer l'opinion des hommes; elle ordonnera que *Charles*, possesseur d'un sac de blé, le donne à *Martial* pour un louis d'or; mais elle peut ordonner de même que *Charles* le donne pour rien. Par cette ordonnance, elle aura peut-être volé *Charles* au profit de *Martial*, mais elle n'aura pas plus établi qu'un louis d'or soit la mesure de la valeur d'un sac de blé, qu'elle n'aurait établi qu'un sac de blé n'a point de valeur parce qu'elle aurait forcé à le donner pour rien.

On a vu que la valeur de l'argent était en Chine presque double de ce qu'elle est en Europe, comparée à la main-d'œuvre, à la nourriture, à toutes les autres denrées; mais ce n'est pas seulement à de grandes distances qu'elle varie : elle diffère, quoique moins sensiblement, de la ville à la campagne, d'un village à un autre.

Relativement au temps, il est facile de se convaincre que la valeur d'une même quantité d'argent a été évaluée très-différemment suivant les différentes époques. Si la valeur de l'argent avait varié relativement à la valeur d'une seule denrée, on pourrait croire que c'est la valeur de cette denrée qui a varié, et que celle de l'argent est restée fixe; mais on trouve que la valeur de l'argent a varié relativement à un très-grand nombre de denrées dont les valeurs sont restées à peu près les mêmes, comparées à toutes les autres.

Afin de ne pas compliquer les exemples, choisissons parmi ces denrées une de celles qui, bien qu'essuyant d'une année à l'autre des variations de valeur assez fréquentes relativement aux autres denrées, est néanmoins une de celles qui garde avec la plupart d'entre elles les rapports les plus constans à des époques éloignées : je veux dire le blé. C'est ainsi que, sauf les années de mauvaises récoltes et les circonstances extraordinaires, un setier de blé a toujours valu, par exemple, un peu plus qu'un beau mouton.

Il suffira de comparer la valeur moyenne du blé, comme l'une des moins variables, à la valeur de l'argent pur, pour nous convaincre des grandes variations de valeur que ce métal a subies.

Dupré de Saint-Maur, qui a donné un livre plein de savantes recherches sur la valeur des choses, croit que depuis Philippe-Auguste, qui est mort en 1223, jusque vers l'année 1520, le setier de blé (mesure de Paris) valait communément autant que la neuvième partie d'un marc d'argent fin (1). Ce qui fait 512 grains pesant d'argent fin.

Vers l'année 1536, le marc d'argent valant 13 livres tournois, ou plutôt portant la dénomination de 13 livres tournois, le prix commun du setier de blé était d'environ 3 livres tournois; c'était $\frac{1}{11}$ du marc d'argent, ou une valeur égale à celle de 1063 grains pesant d'argent fin.

(1) *Rapport entre l'argent et les denrées*, page 35.

En 1602, sous Henri IV, le marc d'argent fin étant à 22 liv., le prix commun du setier de blé était à 9 liv. 16 s. 9 den., ou valait autant que 2060 grains d'argent fin (1).

Depuis ce temps, le setier de blé, année moyenne, a toujours valu à peu près la même quantité d'argent fin. En 1789, le marc d'argent étant à 54 liv. 19 s., et le prix commun du blé, suivant l'estimation de Lavoisier, étant de 24 livres, le setier valait 2012 grains d'argent fin.

J'ai négligé les fractions de grains, car il ne peut être question en tout ceci que d'approximation : le prix du setier de blé, qui est évalué ici pour les environs de Paris, n'étant lui-même qu'une approximation assez vague.

Il résulte de ces rapprochemens, que le setier de blé, dont la valeur comparée aux autres denrées a peu varié depuis 1520 jusqu'à nos jours, a été échangé, savoir :

En 1520, contre 512 grains d'arg. pur;
En 1536, contre 1063
En 1602, contre 2060
En 1789, contre 2012

ce qui indique que la valeur de l'argent pur a subi une variation considérable depuis la première de ces

(1) Ces évaluations sont puisées dans l'*Essai sur les Monnaies*, et dans les *Variations dans les prix*, de Dupré de Saint-Maur.

époques, puisqu'il faut maintenant dans les échanges en donner à peu près 4 fois ce qu'on en donnait il y a trois siècles, pour la même quantité de marchandise.

Nous verrons ailleurs (1) pourquoi la découverte des mines d'Amérique, qui a répandu dans le monde environ dix fois plus d'argent qu'il n'y en avait auparavant, n'a pourtant fait baisser sa valeur que dans la proportion de 4 à 1.

Il ne faut pas s'imaginer que la valeur de l'argent ne puisse varier qu'en vertu de circonstances grandes et singulières comme la découverte des mines d'Amérique. Cette marchandise subit toutes les variations qui affectent les autres marchandises. Smith pense et fonde sur de bonnes données, que, lorsque le Pérou, le Mexique et le Brésil, ont inondé notre hémisphère de leurs métaux précieux, la valeur de ces métaux augmentait rapidement; que leur abondance fit alors tomber cette valeur jusque vers le commencement du 17e siècle; et que depuis cette dernière époque la valeur commune de l'argent a recommencé à hausser encore.

Si la valeur du métal précieux contenue dans la monnaie varie à ce point, elle ne peut donc pas mieux servir de mesure des valeurs que la dénomination dont il plaît au prince de décorer une certaine portion de métal. Le métal précieux, qu'il soit monnayé ou

(1) Liv. II, chap. 3.

non, n'est qu'une marchandise dont la valeur est arbitraire, et se règle à chaque marché qu'on fait, par un accord entre le vendeur et l'acheteur; il ne peut par conséquent remplir l'office d'une mesure, dont le premier caractère est d'être invariable. Ainsi, lorsque Montesquieu a dit, en parlant des monnaies: « Rien ne » doit être si exempt de variations que ce qui est la » mesure commune de tout (1) », il a renfermé trois erreurs en deux lignes. D'abord on ne peut prétendre que la monnaie soit la mesure de tout, mais bien de toutes les valeurs; en second lieu elle n'est pas même la mesure des valeurs; et enfin il est impossible de rendre sa valeur invariable. Si Montesquieu voulait engager les gouvernemens à ne pas altérer les monnaies, il devait se contenter de les persuader par de bonnes raisons, et non par des traits brillans qui accréditent de fausses idées.

Smith propose la valeur du travail de l'homme pour mesure des autres valeurs, et voici les raisons sur lesquelles il se fonde.

« Deux quantités de travail, dit-il, quel que soit le » temps, quel que soit le lieu, sont d'égale valeur pour » celui qui travaille. Dans l'état ordinaire de sa santé » et de son courage, de son aptitude et de sa dexté» rité, l'avance qu'il fait, dans les deux cas, de sa » peine, doit être pour lui la même. Le prix qu'il » paie est donc le même, quelle que soit la quantité

(1) *Esprit des Lois*, Liv. XXII, chap. 3.

» des choses qu'il reçoive en retour. S'il en reçoit une » plus ou moins grande quantité, c'est la valeur de » ces choses qui varie, et non la valeur du travail » avec lequel il les achète. Partout, dans tous les » temps, ce qu'on n'obtient qu'avec beaucoup de » peines et de travail, est cher; ce qui en coûte peu » est à bon marché. Le travail ne variant jamais dans » sa valeur, est donc la seule mesure réelle avec la- » quelle la valeur de toutes les marchandises peut, » en tout temps, en tous lieux, être comparée et » estimée (1) ».

---

(1) *Rich. des Nat.* Liv. I, chap. 5. Smith dit, au sujet de cette question, que « le travail est le prix originel payé pour » toutes choses; que ce n'est pas avec de l'or et de l'argent, » mais avec du travail, que toute la richesse du monde a été » acquise ». Je crois avoir prouvé qu'il se trompe. La nature a une part active dans la production des valeurs; et dans la plupart des cas, le service qu'elle rend se paie, et fait partie de la valeur des choses. Le profit d'un fonds de terre, ou le fermage, se paie au propriétaire, qui ne fait aucun travail et représente le premier occupant; ce paiement influe sur la valeur du produit auquel la terre concourt avec l'industrie; et cette portion de valeur, de richesse, n'est point le fruit du travail de l'homme. Un capital lui-même, qui se compose d'épargnes qui peuvent être le fruit du travail, prend part, comme un fonds de terre, aux profits qui résultent de la production à laquelle il concourt; mais le profit qui en résulte pour le capitaliste est autre chose que le travail accumulé dont se compose le capital lui-même, qui peut se dépenser, se consommer, pendant que sa part acquise dans les produits auxquels il a concouru, se consomme d'un autre côté.

N'en déplaise à Smith, de ce qu'une certaine quantité de travail a toujours la même valeur pour celui qui fournit ce travail, il ne s'ensuit pas qu'elle ait toujours la même valeur échangeable. De même que toute autre marchandise, le travail peut être plus ou moins offert, plus ou moins recherché; et sa valeur qui, ainsi que toute valeur, se fixe par le débat contradictoire qui s'élève entre le vendeur et l'acheteur, varie selon les circonstances.

La qualité du travail n'influe pas moins sur sa valeur. Le travail de l'homme fort et intelligent vaut plus que celui de l'homme faible et stupide. Le travail vaut plus dans un pays qui prospère, et où les travailleurs manquent, que dans un pays surchargé de population. La journée d'un manouvrier aux États-Unis (1) se paie en argent trois fois autant qu'en France; peut-on croire que l'argent y vaut trois fois moins? Une preuve que le manouvrier des États-Unis est réellement mieux payé, c'est qu'il se nourrit mieux, se vêtit mieux, se loge mieux. Le travail est peut-être une des denrées dont la valeur varie le plus, parce qu'il est, dans de certains cas, extraordinairement recherché, et dans d'autres cas, offert avec une instance qui fait peine, comme dans une ville dont l'industrie est tombée.

Sa valeur ne peut dont servir mieux que la valeur

---

(1) Humboldt (*Essai polit. sur la Nouv.-Espag.* Tome III, *in*-8. page 105) l'estime à 3 fr. 50 c. ou 4 fr. de notre monnaie.

de toute autre denrée, à mesurer deux valeurs séparées par de grandes distances ou par un long espace de temps. Il n'y a réellement point de mesure des valeurs, parce qu'il faudrait pour cela qu'il y eût une valeur invariable, et qu'il n'en existe point.

A défaut de mesure exacte, il faut se contenter d'approximations; alors la valeur de plusieurs marchandises, lorsqu'elle est bien connue, peut donner une idée plus ou moins approchée de la valeur de telle autre. Dans le même lieu et dans le même temps, il y a peu de difficulté : presque toutes les denrées peuvent servir de mesure à la valeur de telle autre. Un cheval dont la valeur égale deux cents écus vaut le double d'un autre qui se donnerait pour cent écus. Une maison qui s'échangerait contre vingt chevaux du même prix, vaudrait dix fois autant que tout autre produit qu'on aurait contre deux de ces chevaux. Cela s'explique aisément : la valeur d'une même chose, dans le même temps et dans le même lieu, est une valeur unique, invariable, ou à peu près; comparée successivement à d'autres valeurs, elle peut donc donner une idée de leurs différences.

Dans des époques et des lieux divers, il est bien plus difficile de se former une idée, même approximative, de deux valeurs différentes. Pour savoir si un bœuf valait plus ou moins chez les anciens que parmi nous, il faudrait connaître une denrée dont on eût lieu de croire que la valeur eût peu varié de leur temps au nôtre; et ensuite il faudrait comparer la

quantité de cette denrée qu'ils donnaient et que nous donnons pour avoir un bœuf.

Les denrées qui ont le moins varié de leur temps au nôtre, ne sont pas celles qui sont chez nous beaucoup plus ou beaucoup moins abondantes que chez eux; car la valeur de celles-là doit avoir considérablement varié. Tels sont les métaux précieux; telles sont les étoffes et les meubles que les progrès de l'industrie ont dû rendre beaucoup plus abondans et moins chers chez nous que chez eux. Mais s'il était une denrée dont la production fût à peu près également perfectionnée aux deux époques, une denrée dont la consommation fût de nature à s'étendre à mesure qu'elle est plus abondante, cette denrée aurait probablement peu varié dans sa valeur, laquelle pourrait en conséquence devenir une mesure assez passable des autres valeurs.

Depuis les premiers temps historiques, le blé est la nourriture du plus grand nombre, dans les principales nations de l'Europe; et la population des états a dû par conséquent se proportionner à sa disette et à son abondance plutôt qu'à la quantité de toute autre denrée alimentaire : la demande de cette denrée, relativement à sa quantité offerte, a donc dû être, dans tous les temps, à peu près la même. Je n'en vois point en outre dont les frais de production doivent avoir aussi peu varié. Les procédés des anciens, dans l'agriculture, valaient les nôtres à beaucoup d'égards, et peut-être les surpassaient en quelques points. L'emploi des

capitaux était plus cher, à la vérité; mais cette différence est peu sensible, en ce que chez les anciens les propriétaires cultivaient beaucoup par eux-mêmes et avec leurs capitaux; ces capitaux, engagés dans des entreprises agricoles, pouvaient réclamer des profits moindres que dans d'autres emplois, d'autant plus que, les anciens attachant plus d'honneur à l'exercice de l'industrie agricole qu'à celui des deux autres, les capitaux, de même que les travaux, devaient s'y porter avec plus de concurrence que vers les fabriques et le commerce.

Dans le moyen âge, où tous les arts ont tant dégénéré, la culture du blé s'est soutenue à un point de perfection qui n'est pas fort au-dessous de celui où nous la voyons actuellement.

De ces considérations je conclus que la valeur d'une même quantité de blé a dû être à peu près la même chez les anciens, dans le moyen âge, et de notre temps. Mais comme l'abondance des récoltes a toujours prodigieusement varié d'une année à l'autre, qu'il y a eu des famines dans un temps, et que les grains ont été donnés à vil prix dans un autre, il ne faut évaluer le grain que sur sa valeur moyenne, toutes les fois qu'on la prend pour base d'un calcul quelconque.

Voilà pour ce qui est de l'estimation des valeurs à des époques différentes.

Quant à leur estimation en deux endroits éloignés l'un de l'autre, elle n'est pas moins difficile. La nourriture la plus générale, et par conséquent celle dont

la demande et la quantité restent plus communément dans une même proportion relative, varie d'un climat à l'autre. En Europe, c'est le blé; en Asie, c'est le riz : la valeur d'une de ces denrées n'a aucun rapport en Asie et en Europe; la valeur du riz en Asie n'a même aucun rapport avec la valeur du blé en Europe. Le riz a incontestablement moins de valeur aux Indes que le blé parmi nous : sa culture est moins dispendieuse, ses récoltes sont doubles. C'est en partie ce qui fait que la main-d'œuvre est à si bon marché aux Indes et en Chine.

La denrée alimentaire de l'usage le plus général est donc une mauvaise mesure des valeurs à de grandes distances. Les métaux précieux n'en sont pas une bien parfaite non plus : ils valent incontestablement moins dans l'Amérique méridionale et aux Antilles qu'ils ne valent en Europe, et incontestablement plus dans toute l'Asie. Cependant la grande communication qui existe entre ces parties du monde, et la facilité de les transporter, peuvent faire supposer que c'est encore la marchandise qui varie le moins dans sa valeur en passant d'un climat dans l'autre.

Heureusement qu'il n'est pas nécessaire pour les opérations commerciales de comparer la valeur des marchandises et des métaux dans deux climats éloignés, et qu'il suffit de connaître leur rapport avec les autres denrées dans chaque climat. Un négociant envoie à la Chine une demi-once d'argent : que lui importe que cette demi-once vaille plus ou moins

qu'une once en Europe? La seule chose qui l'intéresse est de savoir qu'avec cet argent il pourra acheter à Canton une livre de thé d'une certaine qualité, qui, rapportée en Europe, se vendra deux onces d'argent. D'après ces données, sachant qu'il aura sur cet objet, quand l'opération sera terminée, un gain d'une once et demie d'argent, il calcule si ce gain, après avoir couvert les frais et les risques de l'allée et du retour, lui laisse un bénéfice suffisant. Il ne s'inquiète pas d'autre chose.

S'il envoie des marchandises au lieu d'argent, il lui suffit de savoir le rapport entre la valeur de ces marchandises et celle de l'argent en Europe, c'est-à-dire *ce qu'elles coûtent*; le rapport entre leur valeur et celle des denrées chinoises en Chine, c'est-à-dire *ce qu'on obtiendra en échange*; et finalement le rapport entre ces dernières et l'argent en Europe, ou *ce qu'elles se vendront* quand elles seront arrivées. On voit qu'il n'est question là-dedans que de valeurs relatives entre deux ou plusieurs objets, au même temps et au même lieu, dans chaque occasion.

Dans les usages ordinaires de la vie, c'est-à-dire, lorsqu'il ne s'agit que de comparer la valeur de deux choses qui ne sont séparées ni par un long espace de temps, ni par une grande distance, presque toutes les denrées qui ont quelque valeur peuvent servir de mesure; et si pour désigner la valeur d'une chose, même lorsqu'il n'est question ni de vente, ni d'achat, on emploie plus volontiers dans cette appréciation la

valeur des métaux précieux, ou de la monnaie, c'est parce que la valeur d'une certaine quantité de monnaie est une valeur plus généralement connue que toute autre (1). Mais quand on stipule pour des temps éloignés, comme lorsqu'on se réserve une rente perpétuelle, il vaut mieux stipuler en blé; car la découverte d'une seule mine pourrait faire tomber la valeur de l'argent fort au-dessous de ce qu'elle est, tandis que la cultivation de toute l'Amérique septentrionale ne ferait pas sensiblement baisser la valeur du blé en Europe; car alors l'Amérique se peuplerait de consommateurs en même temps qu'elle se couvrirait de moissons. De toute manière, une stipulation de valeurs pour un terme éloigné est nécessairement vague, et ne peut donner aucune assurance de la valeur qu'on recevra.

La plus mauvaise de toutes les stipulations serait celle qui stipulerait en monnaie nominale; car ce nom pouvant s'appliquer à des valeurs diverses, ce serait stipuler un mot plutôt qu'une valeur, et s'exposer à payer ou à être payé en paroles.

---

(1) Pour apprécier les différentes valeurs des choses, je les compare, dans le cours de cet ouvrage, au prix auquel elles peuvent se vendre contre de la monnaie; c'est que je n'ai nul besoin, dans mes exemples, d'une exactitude rigoureuse. Le géomètre lui-même ne trace des lignes que pour rendre sensibles ses démonstrations, et il n'a besoin d'exactitude rigoureuse que dans ses raisonnemens et dans ses conséquences.

Si je me suis arrêté à combattre des expressions inexactes, c'est qu'elles m'ont semblé trop répandues; qu'elles suffisent quelquefois pour établir des idées fausses; que les idées fausses deviennent souvent la base d'un faux système, et que d'un faux système enfin naissent les mauvaises opérations.

§. 7.

D'une attention qu'il faut avoir en évaluant les sommes dont il est fait mention dans l'histoire.

Les historiens les plus éclairés, lorsqu'ils évaluent en monnaie de notre temps les sommes dont il est fait mention dans l'histoire, se contentent de réduire en monnaie courante la quantité d'or ou d'argent effectifs indiquée par la somme ancienne.

Cela ne suffit pas; car la somme actuelle, la dénomination actuelle de cette quantité de métal, ne nous donne aucune idée de la valeur qu'elle avait alors; et c'est pourtant ce que nous demandons à savoir. Il faut donc encore avoir égard à la variation survenue dans la valeur du métal lui-même.

Des exemples feront mieux sentir la chose.

Voltaire, dans son *Essai sur l'histoire universelle* (1), dit que Charles V déclara que les fils de France auraient un apanage de 12 mille livres de rente; et comme il évalue à cent mille livres cette

(1) Tome XVII, *in*-8°. page 394, des Œuvres complètes.

somme, il remarque, avec assez de raison, que ce n'est pas une fort grande ressource pour des fils de roi.

Or voici le calcul sur lequel Voltaire a fondé son évaluation : il compte que le marc d'argent fin valait environ 6 livres du temps de Charles V; 12 mille livres, sur ce pied, font 2000 marcs d'argent, lesquels, au taux du moment où Voltaire écrivait, donnent en effet une somme de 100 mille livres environ. Mais deux mille marcs d'argent fin, au temps de Charles V, valent bien plus que deux mille marcs du temps de Louis XV. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la valeur du marc d'argent avec celle du setier de blé.

Depuis Philippe-Auguste, c'est-à-dire depuis l'année 1200 environ, jusque vers l'année 1520 (ce qui comprend le règne de Charles V), la *neuvième* partie d'un marc d'argent, quelle que fût sa dénomination en monnaie, valait communément autant qu'un setier de blé, ainsi que nous l'avons vu au paragraphe précédent. Au moment où Voltaire écrivait, le marc d'argent pur valant environ 54 livres, et le prix commun du blé pouvant être de 24 livres le setier, il fallait *quatre neuvièmes* d'un marc pour équivaloir à une même quantité de la même denrée, et il est très-probable qu'il en était de même des autres denrées. La même quantité d'argent valait donc quatre fois moins du temps de Voltaire, ou, ce qui revient au même, quatre fois plus du temps de Charles V. Dès lors les 2000 marcs d'argent qui formaient l'apa-

nage des fils de France valaient autant que 8000 de nos marcs, c'est-à-dire, plus de 400 mille francs de nos jours.

Dès-lors la réflexion de Voltaire sur la modicité de cet apanage devient moins applicable.

Raynal, qui a pourtant écrit sur des matières commerciales, commet la même erreur lorsqu'il évalue le revenu public sous le règne de Louis XII à 36 de nos millions, se fondant sur ce qu'il allait à 7,650,000 liv. à 11 liv. le marc d'argent. On trouve, à la vérité, que cette somme contenait 695,454 marcs d'argent; mais il ne fallait pas se borner à réduire ces marcs d'argent en livres au taux du jour : ils valaient autant que quatre fois la même quantité d'argent aujourd'hui. Il fallait donc, avant de les réduire en livres actuelles, les multiplier par quatre, ou, ce qui revient au même, faire la multiplication après avoir fait la réduction ; d'après ce calcul, on aura une somme de 144 millions de nos francs pour le revenu public sous Louis XII.

On lit dans Suétone que César fit présent à Servilie d'une perle de six millions de sesterces; et les traducteurs (1) évaluent cette somme à douze cent mille de nos francs. Mais un peu plus loin, dans le même Suétone, on voit que César fit vendre en Italie, contre de l'argent monnayé, des lingots d'or, fruit de ses rapines dans les Gaules, et qu'il les vendit sur le pied de 3,000 sesterces par livre d'or. Cela nous

(1) Laharpe, Lévesque.

montre que la perle de Servilie est très-imparfaitement évaluée. La livre des Romains, suivant Le Blanc, pesait 10 $\frac{2}{3}$ de nos onces; or 10 $\frac{2}{3}$ onces d'or, au temps de César, valaient autant que 32 onces d'or valent à présent; car on est fondé à croire que la valeur de l'or est tombée dans la proportion de 3 à 1. — Trente-deux onces d'or valent maintenant à peu près 3036 francs : telle est donc la valeur actuelle de trois mille sesterces; et à ce compte, la perle valait 6 millions 72 mille francs, et le sesterce un peu plus d'un franc; ce qui est fort supérieur à l'évaluation qu'on en fait communément (1).

Lorsque César s'empara du trésor public à Rome, malgré le tribun Métellus, il y trouva, dit-on,

---

(1) Par une suite de la même erreur, les traducteurs diminuent beaucoup, sans le vouloir, les profusions des mauvais empereurs. On dit que Caligula absorba en moins d'un an les trésors amassés par Tibère, qui se montaient à 2 milliards 700 millions de serterces, que Laharpe traduit par 540 millions de livres seulement, tandis qu'en supposant, comme il est probable, que la valeur de l'or n'eût pas beaucoup varié de César à Caligula, cette somme fait près de trois milliards de livres. En effet, on ne voit pas trop comment il aurait pu à moins exécuter ses dispendieuses folies.

Le poète Horace parle, dans son Epître II du Livre II, d'une terre considérable (le sens exige qu'elle le soit), et qu'il porte à la valeur de 300 mille sesterces, qui, d'après ce que je dis ici, auraient valu plus de 300 mille francs de notre monnaie. Le commentateur Dacier l'évalue tout juste à 22,500 fr. de notre monnaie.

4,130 livres d'or et 80 mille livres d'argent. Vertot, on ne sait sur quelles bases, évalue cette capture à 2,911,100 livres tournois. Si l'on veut se faire une idée un peu plus juste du trésor dont César se rendit maître au moment de son usurpation, on réduira 4,130 livres d'or en onces françaises sur le pied de 10 $\frac{2}{3}$ onces pour une livre romaine (1); ce qui donnera 44,052 onces. Mais comme cette quantité valait alors autant que trois fois cette quantité aujourd'hui, elle équivaut donc à 132,156 onces, c'est-à-dire à 12,530,346 francs, en supposant cet or au titre de nos monnaies.

Quant aux 80 mille livres d'argent, elles valaient alors autant que 320 mille livres d'argent vaudraient à présent, c'est-à-dire environ 20,915,735 francs, en ne comptant toujours que 10 $\frac{2}{3}$ onces à la livre, et en supposant le titre pareil à celui de nos monnaies.

L'or et l'argent enlevé par César composaient donc une somme égale à 33,446,081 de nos francs; ce qui est fort différent, comme on voit, de l'évaluation d'environ 3 millions donnée par Vertot.

(1) Le Blanc (page 3 de son *Traité des Monnaies*) estime que la livre romaine de 12 onces ne pesait réellement que 10$\frac{2}{3}$ des nôtres. Il se fonde sur le poids de pièces très-entières qui nous restent des empereurs. L'évaluation que je fais ici de la valeur actuelle de notre once d'or, n'est pas celle de l'or fin, mais de l'or de nos monnaies, qui a $\frac{1}{10}$ d'alliage, parce que je présume que l'or provenant des rapines de César était aussi de l'or de monnaie, et par conséquent mêlé d'alliage.

Combien ne faut-il pas, à plus forte raison, se défier des évaluations faites par des historiens moins éclairés que ceux-là! Dans l'histoire ancienne de Rollin, dans l'histoire ecclésiastique de Fleury, on estime les talens, les mines, les sesterces, suivant l'évaluation qui en a été faite par quelques savans sous le ministère de Colbert. Or ces évaluations donnent, d'une manière déjà fort problématique, la quantité de métaux précieux contenue dans les sommes anciennes : première source d'erreurs; la valeur de ces métaux précieux a varié considérablement depuis les temps anciens jusqu'à Colbert : seconde source d'erreurs; la réduction qui en a été faite sous ce ministère était calculée sur le pied de 26 livres 10 sols par chaque marc d'argent, taux suivant lequel l'argent fin était alors reçu à la monnaie; or ce taux n'était plus le même au temps où Rollin écrivait : troisième source d'erreurs; enfin le même taux s'est fort élevé depuis Rollin, et une livre tournois nous présente maintenant l'idée de moins d'argent qu'elle n'en rappelait de son temps : quatrième source d'erreurs. De façon que quiconque lit à présent Rollin, et s'en rapporte aux évaluations qu'on y trouve, se forme les idées les plus fausses des revenus et des dépenses des anciens états, de leur commerce, de leurs forces et de toute leur économie.

Je ne prétends pas qu'aucun historien puisse avoir des données assez sûres pour offrir à ses lecteurs une évaluation toujours juste de toutes ces choses; mais

je crois que, pour s'écarter beaucoup moins de la vérité qu'on ne l'a fait jusqu'à présent dans la réduction des sommes des anciens, et même de celles du moyen âge en monnaie actuelle, il faut, ainsi que cela se pratique, chercher d'abord à connaître, d'après les antiquaires, la quantité de métal d'argent ou d'or qu'elles exprimaient; il faut ensuite, jusqu'au temps de Charles-Quint, c'est-à-dire jusque vers l'année 1520, multiplier cette quantité par 4, si c'est une quantité d'argent, et par 3, si c'est une quantité d'or, parce que la découverte des mines d'Amérique a fait baisser la valeur de l'argent dans la proportion de 4 à 1 environ, et celle de l'or dans la proportion de 3 à 1 seulement (1). Il faut enfin réduire cette quantité d'or ou d'argent en monnaie courante au cours de l'époque où l'on se trouve.

Depuis l'année 1520, la valeur de l'argent a toujours décliné jusqu'à la fin du règne d'Henri IV, c'est-à-dire, jusque vers les premières années du 17e siècle.

---

(1) En Europe, jusqu'à l'époque dont il est ici question, 1 once d'or valait autant que 10 à 12 onces d'argent. Maintenant, chez la plupart des nations européennes, 1 once d'or vaut autant que 14 ou 15 onces d'argent. En prenant pour terme moyen de la proportion de l'or à l'argent, dans les temps anciens, 11 $\frac{1}{4}$ à 1, et dans les temps modernes, 15 à 1, l'once d'or a, relativement à l'argent, augmenté de valeur dans la proportion que j'établis ici de 3 à 4. Multiplier l'un par 3, donne donc la même valeur que de multiplier l'autre par 4.

Cette diminution de valeur peut être appréciée par l'augmentation du prix d'une même denrée, ainsi que je l'ai montré au paragraphe précédent. Pour avoir une idée juste de la valeur du marc d'argent pendant cette époque, il faut l'augmenter d'autant moins que le prix des denrées, du blé si l'on veut, va en s'élevant, non pas nominativement, mais en métal.

Depuis le commencement du 17e siècle, comme il ne paraît pas que la valeur de l'argent ait sensiblement décliné (puisque pour le même poids d'argent fin on a pu acheter la même quantité de la plupart des denrées), après avoir réduit les sommes de cette époque en marcs d'argent, il ne faut leur faire subir aucune augmentation, et se contenter de les évaluer en monnaie courante actuelle, suivant le cours du jour pour le marc d'argent fin.

Ainsi, par exemple, on voit, dans les Mémoires de Sully, que ce ministre avait amassé dans les caves de la Bastille 36 millions de livres tournois, pour servir aux grands desseins d'Henri IV contre la maison d'Autriche. Pour connaître la valeur actuelle de cette somme, il faut d'abord savoir ce qu'elle contenait d'argent fin. Vingt-deux livres tournois étaient alors l'expression, en livres, du marc d'argent; 36 millions de livres fesaient donc 1,636,363 marcs 5 onces d'argent. Ce métal n'a pas sensiblement varié dans sa valeur depuis l'époque dont il est question : on achetait, avec cette quantité de métal, la même quantité de blé qu'on aurait aujourd'hui, Or, aujourd'hui, 1,636,363 marcs

5 onces, ou, ce qui revient au même, 399,588,018.5. grammes d'argent fin frappés en monnaie, font 88 millions 797,315 francs.

On n'accomplirait pas de nos jours de bien grands desseins avec cette somme; mais il faut considérer que la guerre se fait bien différemment, et qu'elle est beaucoup plus dispendieuse, non-seulement de nom, mais de fait.

§. 8.

Qu'il n'y a point de rapport fixe entre la valeur d'un métal et la valeur d'un autre métal.

La même erreur qui a fait croire qu'on pouvait fixer la valeur d'un métal, a conduit à vouloir fixer la valeur relative des différens métaux qui ont en même temps servi de monnaie. On a dit : Une certaine quantité d'argent vaudra 24 *livres*, et une certaine quantité d'or vaudra aussi 24 *livres*. De là une proportion fixe établie entre la valeur nominale de l'or et celle de l'argent.

Comme cette prétention est aussi vaine que l'autre, qu'est-il arrivé? La valeur des deux métaux, toujours variable comparativement à toutes les denrées, a été de même variable dans les échanges faits de ces deux métaux entre eux. Avant la refonte des espèces d'or ordonnée par arrêt du 30 octobre 1785, les louis d'or se vendaient, contre de l'argent, 25 livres et quelques sols. On se gardait bien en conséquence de payer en monnaie d'or les obligations stipulées en livres :

on aurait réellement payé 25 livres et 8 ou 10 sols pour chaque fois 24 livres contenue dans la somme stipulée.

Depuis la refonte de 1785, où l'on diminua d'un seizième la quantité d'or contenue dans le louis, il a valu à peu près autant que la quantité d'argent nommée 24 livres ; aussi a-t-on payé depuis cette époque plus indifféremment en or ou en argent. Des paiemens en argent sont néanmoins restés plus communs, soit à cause des habitudes de la nation, soit parce que, la monnaie d'or étant plus exposée que l'autre aux entreprises des faussaires et des rogneurs, celui qui reçoit dispute plus volontiers sur son poids et sa qualité.

En Angleterre, une fixation différente a produit des effets contraires. En 1728, le cours naturel des échanges avait établi la valeur relative de l'argent fin et de l'or fin dans la proportion de 1 à 15 $\frac{9}{124}$ (ou pour faire une fraction plus simple, à 15 $\frac{1}{14}$). Avec une once d'or on achetait 15 $\frac{1}{14}$ onces d'argent, et réciproquement. C'est à ce taux que fut fixé le rapport des monnaies d'or et d'argent ; c'est-à-dire qu'une once d'or monnayé s'appelait 3 livres 17 sous 10 $\frac{1}{2}$ deniers sterling, et que 15 $\frac{1}{14}$ onces d'argent monnayé s'appelaient de même 3 livres 17 s. 10 $\frac{1}{2}$ d. sterling. Mais c'était fixer une proportion variable de sa nature. L'argent éprouva successivement plus de demandes que l'or : le goût de la vaisselle et des ustensiles d'argent se répandit ; le commerce de l'Inde prit un plus

grand essor et emporta de l'argent de préférence à l'or, parce qu'en Orient il vaut plus relativement à l'or qu'en Europe; finalement la valeur relative de l'argent était devenue, à la fin du siècle dernier, par rapport à celles de l'or, comme 1 est à 14 $\frac{3}{4}$ seulement. Tellement que la quantité de monnaie d'argent qui, frappée en espèces, valait 3 liv. 17 s. 10 $\frac{1}{2}$ d. sterling, pouvait, si elle était fondue en lingots, se vendre 4 livres sterling contre de la monnaie d'or. Il y avait donc à gagner à la fondre en lingots, et l'on perdait en fesant des paiemens en espèces d'argent. C'est pour cela que, jusqu'au moment où la banque d'Angleterre fut autorisée, en 1797, à suspendre ses paiemens en espèces, tous les paiemens se fesaient en or.

Dès-lors on n'a plus payé qu'en papier; mais si l'Angleterre reprend une monnaie métallique et qu'elle suive les mêmes lois et règlemens monétaires, il est probable que les paiemens s'y feront, non plus comme autrefois en espèces d'or, mais en espèces d'argent. L'or y est devenu plus précieux, et l'argent moins précieux, probablement à cause de la grande exportation qui s'est faite de ces métaux en raison des circonstances; exportation qui a dû être plus considérable pour l'or que pour l'argent, qu'il est moins facile de sortir en fraude.

L'once d'or y vaut maintenant dans le commerce environ autant que 15 $\frac{1}{2}$ onces d'argent; et suivant le rapport des monnaies métalliques, il ne vaut, ainsi qu'on l'a vu plus haut, que 15 $\frac{1}{14}$ onces d'argent. Si

l'on payait en or on donnerait donc pour chaque once d'or une valeur égale à $15\frac{1}{2}$ onces d'argent, tandis qu'on pourrait acquiter la même valeur en payant en espèces d'argent seulement $15\frac{1}{14}$ onces d'argent.

Quelle conséquence doit-on tirer de tout cela? C'est qu'il n'est pas possible dans la pratique d'assigner une valeur fixe à des marchandises dont la valeur est dans la réalité variable; et qu'on doit laisser une once d'or, une once d'argent, chercher leurs différentes valeurs dans les échanges où les hommes jugent à propos de les employer (1).

---

(1) Le rapport entre la valeur de l'or et celle de l'argent n'est nullement relative aux quantités de ces métaux fournies par les mines. Suivant Humboldt (*Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, *in*-8°. Tome IV, page 222), la quantité d'argent fournie, tant par les mines d'Amérique que par celles d'Europe, est à la quantite d'or recueillie, comme 45 est à 1. Or la valeur de l'or, au lieu d'être 45 fois plus considérable que celle de l'argent, est seulement :

Au Mexique, comme... $15\frac{1}{8}$ est à... 1.
En France, comme.... $15\frac{1}{2}$ est à... 1.
A la Chine, comme.... 12 à 13 est à. 1.
Au Japon, comme..... 8 à 9 est à.. 1.

Cela vient probablement de ce que les usages de l'argent, soit sous la forme d'ustensiles, soit comme monnaie, en absorbent beaucoup plus, à proportion, que les divers usages de l'or n'en réclament. On voit que cette cause agit plus activement dans l'Orient que dans l'Occident. Les bijoux d'or doivent y être moins chers que chez nous.

Ce qui vient d'être dit de l'or et de l'argent, peut être dit de l'argent et du cuivre, et en général de la valeur relative de tous les autres métaux. Il n'est pas plus sage de dire que la quantité de cuivre contenue dans 20 sols vaut autant que l'argent contenu dans une livre tournois, qu'il ne l'est de dire que la quantité d'argent contenue dans 24 livres tournois vaut autant que l'or contenu dans un louis.

Cependant la proportion fixée par la loi entre le cuivre et les métaux précieux, n'a pas eu de très-grands inconvéniens, en ce que la loi n'a pas autorisé à payer indifféremment en cuivre ou en métaux précieux les sommes stipulées en *livres tournois* et en *francs*; de manière que la seule monnaie reconnue pour les sommes qui surpassent la valeur des pièces d'argent, c'est l'argent ou l'or.

§. 9.

Ce que devraient être les Monnaies.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent des monnaies peut faire pressentir ce qu'il faudrait qu'elles fussent.

L'extrême convenance des métaux précieux pour servir de monnaie, les a fait préférer presque partout pour cet usage. Nulle autre matière n'y est plus propre; ainsi nul changement à cet égard n'est désirable.

On en peut dire autant de la division des métaux précieux en portions égales et maniables. Il convient

donc de les frapper comme on a fait jusqu'à présent chez la plupart des peuples civilisés, en pièces d'un poids et d'un titre pareils.

Il est au mieux qu'elles portent une empreinte qui soit la garantie de ce poids et de ce titre, et que la faculté de donner cette garantie, et par conséquent de fabriquer les pièces de monnaies, soit exclusivement réservée au gouvernement, car une multitude de manufacturiers qui les fabriqueraient concurremment, n'offriraient point une garantie égale.

C'est ici que devrait s'arrêter l'action de l'autorité publique sur les monnaies.

La valeur d'un morceau d'argent est arbitraire et se règle de gré à gré dans les transactions qui se font entre les particuliers, ou entre le gouvernement et les particuliers : pourquoi établirait-on d'avance cette valeur qui ne peut être qu'imaginaire, et dont on ne tiendra nul compte en se servant de la monnaie? Pourquoi donnerait-on un nom à cette valeur imaginaire et fixe qu'il est impossible d'attacher à la monnaie? Qu'est-ce qu'une piastre, un ducat, un florin, une livre sterling, un franc? Peut-on voir autre chose en tout cela que des morceaux d'or ou d'argent ayant un certain poids et un certain titre? Si l'on ne peut y voir autre chose, pourquoi donnerait-on à ces lingots un autre nom que le leur, que celui qui désigne leur nature et leur poids?

Cinq grammes d'argent, dit-on, *vaudront un franc* ; cette phrase n'a aucun autre sens que celui-ci :

cinq grammes d'argent vaudront cinq grammes d'argent. Car l'idée qu'on a d'un franc ne vient que des cinq grammes d'argent dont il se compose. Le blé, le chocolat, la cire, prennent-ils un nom différent lorsqu'ils sont divisés suivant leur poids? Une livre pesant de pain, de chocolat, de bougie, s'appelle-t-elle autrement qu'une livre de pain, de chocolat, de bougie? Pourquoi donc n'appellerait-on pas une pièce d'argent du poids de 5 grammes par son véritable nom? pourquoi ne l'appellerait-on pas simplement 5 *grammes d'argent?*

Cette légère rectification, qui semble consister dans un mot, dans un rien, est immense dans ses conséquences. Dès qu'on l'admet, il n'est plus possible de contracter en valeur nominale; il faut, dans chaque marché, balancer une marchandise réelle contre une autre marchandise réelle, une certaine quantité d'argent contre une certaine quantité de grains, de viande ou d'étoffe. Si l'on prend un engagement à terme, il n'est plus possible d'en déguiser la violation; si l'on s'engage à me payer tant d'onces d'argent fin, et si mon débiteur est solvable, je suis assuré de la quantité d'argent fin que je recevrai quand le terme sera venu.

Dès-lors s'écroule tout le système monétaire; système tellement compliqué, qu'il n'est jamais compris entièrement, même de la plupart de ceux qui en font leur occupation habituelle; système d'où découlent perpétuellement la mauvaise foi, l'injustice et la spo-

liation. Dès-lors il devient impossible de faire une fausse opération sur les monnaies sans battre de la fausse monnaie; de composer avec ses engagemens sans faire une banqueroute. La fabrication des monnaies se trouve être la chose la plus simple : une branche de l'orfévrerie.

Les poids dont on s'est servi jusqu'à l'introduction du système métrique en France, c'est-à-dire, les onces, gros, grains, avaient l'avantage de présenter des quantités pondérantes, fixes depuis plusieurs siècles, et applicables à toutes les marchandises; de manière qu'on ne pouvait changer l'once pour les métaux précieux, sans la changer pour le sucre, le miel, et toutes les denrées qui se mesurent au poids; mais combien, sous ce rapport, les poids du nouveau système métrique n'ont-ils pas plus d'avantages encore? Ils sont fondés sur une quantité donnée par la nature, et qui ne peut varier tant que notre globe subsistera. Le *gramme* est le poids d'un centimètre cubique d'eau; le centimètre est la centième partie du mètre, et le mètre est la dix-millionnième partie de l'arc que forme la circonférence de la terre du pole à l'équateur. On peut changer le nom de *gramme*, mais il n'est pas au pouvoir des hommes de changer la quantité pesante de ce qu'on entend actuellement par *gramme*; et quiconque s'engagerait à payer, à une époque future, une quantité d'argent égale à *cent grammes d'argent*, ne pourrait, quelque opération arbitraire qui intervînt, payer moins d'ar-

gent sans violer sa promesse d'une manière évidente.

La facilité que le gouvernement peut donner pour l'exécution des échanges et des contrats où la marchandise-monnaie est employée, consiste à diviser le métal en différentes pièces, d'un ou de plusieurs grammes, d'un ou de plusieurs centigrammes, de manière que, sans balance, on puisse compter quinze, vingt, trente grammes d'or ou d'argent, selon les paiemensqu'on veut faire.

Des expériences faites par l'Académie des Sciences prouvent que l'or et l'argent purs résistent moins au frottement que lorsqu'ils contiennent un peu d'alliage; les monnayeurs disent, de plus, que, pour les épurer complètement, il faudrait des manipulations très-dispendieuses, qui renchériraient beaucoup la fabrication des monnaies. Qu'on mêle donc à l'or et à l'argent une certaine quantité d'alliage; mais que cette quantité soit annoncée par l'empreinte qui ne doit être autre chose qu'une étiquette certifiant le poids et la qualité du métal.

On voit qu'il n'est ici aucunement question de *francs*, de *décimes*, de *centimes*. C'est qu'en effet de tels noms ne devraient point exister, attendu qu'ils ne sont le nom de rien. Nos lois veulent qu'on frappe des pièces d'*un franc* qui pèseront 5 grammes d'argent : elles devraient ordonner simplement qu'on frappât des pièces de 5 *grammes*.

Alors au lieu de faire un billet ou une lettre-de-

change de 400 francs, par exemple, on les ferait de 2000 grammes d'argent au titre de $\frac{9}{10}$ de fin; ou si l'on aimait mieux, de 130 grammes d'or au titre de $\frac{9}{10}$ de fin; et rien ne serait plus facile à acquitter, car les pièces de monnaie, soit en or, soit en argent, seraient toutes des multiples ou des fractions de grammes au titre de $\frac{9}{10}$ de métal fin mêlé avec $\frac{1}{10}$ d'alliage.

Il faudrait, à la vérité, qu'une loi statuât que toute convention stipulant un certain nombre de grammes d'argent ou d'or ne pourrait être soldée qu'en pièces frappées (à moins de stipulation contraire), afin que le débiteur ne pût s'acquitter avec des lingots qui auraient un peu moins de valeur que des pièces frappées. On sent que cette précaution n'est qu'un détail d'exécution, et que, suivant les principes, une obligation devrait porter (outre l'énonciation de la matière et du titre) qu'elle est payable en pièces empreintes du poinçon national. Cette loi ou cette ordonnance n'aurait d'autre but que d'éviter sur chaque acte, l'énonciation de plusieurs clauses, qui dès-lors seraient sous-entendues.

Le gouvernement ne frapperait les lingots des particuliers qu'autant qu'on lui paierait les frais et même le bénéfice de la fabrication. Ce bénéfice pourrait être porté assez haut en vertu du privilége exclusif de fabriquer; mais il devrait varier suivant les circonstances où se trouveraient les hôtels des monnaies et les besoins de la circulation. Lorsque le gouvernement aurait peu de matières à fabriquer pour son compte,

plutôt que de laisser ses ateliers et ses agens oisifs, il se relâcherait du prix de fabrication, et au contraire élèverait ses prix lorsque les lingots afflueraient, et qu'il ne pourrait suffire aux demandes. Il ne ferait rien en cela que d'analogue à ce que font tous les autres fabricans.

Rien n'empêcherait qu'à l'empreinte énonciative du poids et du titre ne fussent joints tous les signes qu'on jugerait propres à prévenir la contrefaçon.

Je n'ai point parlé de proportion entre l'or et l'argent, et je n'avais nul besoin d'en parler. Ne me mêlant point d'énoncer leur valeur dans une dénomination particulière, les variations réciproques de cette valeur ne m'occupent pas plus que les variations de leur valeur relativement à toutes les autres marchandises. Il faut la laisser s'établir d'elle-même, puisqu'on chercherait en vain à la fixer. Quant aux obligations, elles seraient payées suivant qu'elles auraient été contractées; un engagement de donner cent grammes d'argent serait acquitté au moyen de cent grammes d'argent; à moins que d'un consentement mutuel, à l'époque du paiement, les parties contractantes ne préférassent de le solder avec un autre métal ou avec une autre marchandise, suivant une évaluation dont elles tomberaient d'accord.

Il serait difficile de calculer le bien qui résulterait pour tous les genres d'industrie d'un arrangement si simple; mais on peut s'en faire une idée par le mal qui est résulté d'un système contraire. Non-seulement

les fortunes ont souvent été bouleversées et les entreprises les plus utiles et les mieux conçues, traversées ou détruites, mais des lésions de tous les instans ont lieu constamment presque partout contre les intérêts du public et des particuliers.

Une monnaie qui ne serait que de l'argent ou de l'or étiqueté, qui n'aurait point une valeur nominale autre que sa valeur réelle, et qui par conséquent échapperait au caprice de toutes les lois, serait tellement avantageuse pour tout le monde et dans tous les genres de commerce, que je ne doute nullement qu'elle ne devînt courante même parmi les étrangers. La nation qui la frapperait deviendrait alors manufacturière de monnaie pour la consommation extérieure, et pourrait faire un fort bon bénéfice sur cette branche d'industrie. Nous voyons dans le Traité historique des monnaies de France de Le Blanc (Prolégomènes, page 4), qu'une certaine monnaie que fit battre Saint-Louis, et dont les pièces s'appelaient *agnels d'or*, à cause de la figure d'un agneau qui y était empreinte, fut recherchée même des étrangers, et qu'*ils aimaient fort à contracter en cette monnaie*, seulement parce qu'elle contint toujours la même quantité d'or depuis Saint-Louis jusqu'à Charles VI.

En supposant que la nation qui ferait cette bonne affaire fût la France, je ne pense pas qu'aucun de ceux qui me font l'honneur de lire cet ouvrage, regrettât de voir ainsi *sortir notre numéraire*, suivant l'expression de certaines gens qui n'entendent rien et

ne veulent rien entendre à toutes ces matières. L'argent ou l'or monnayé ne s'en iraient certainement pas sans être bien payés, et avec eux la façon qu'on y aurait mise. Les fabriques et le commerce de bijouteries ne sont-ils pas considérés comme très-lucratifs, bien qu'ils envoient de l'or et de l'argent ? La beauté des dessins et des formes, ajoute à la vérité un grand prix aux métaux qu'ils expédient au-dehors : mais l'exactitude des essais et des pesées, et surtout la permanence des mêmes poids et des mêmes titres dans les monnaies, est un mérite encore plus rare, et qui ne serait certainement pas moins apprécié.

Si l'on disait qu'un pareil système a été suivi par Charlemagne, qui a appelé *livre* une livre d'argent ; que cependant il n'a pas empêché la dégradation des monnaies, et qu'on n'appelât dans la suite une livre, ce qui ne pesait réellement que 96 grains, je répondrais :

1°. Qu'il n'y a jamais eu du temps de Charlemagne, ni depuis, des pièces d'argent d'une livre ; que la livre a toujours été une monnaie de compte, une mesure idéale. Les pièces d'argent étaient alors des *sols d'argent* ; et le sol n'était pas une fraction de la livre de poids.

2°. Aucune monnaie ne portait sur son empreinte le poids du métal dont elle était faite. Il nous reste dans les cabinets de médailles plusieurs pièces de monnaies du temps de Charlemagne. On n'y voit que le nom du prince, et quelquefois celui des villes où

la pièce avait été frappée, écrits en lettres grossièrement formées, ce qui est peu surprenant dans un royaume dont le monarque, tout protecteur des lettres qu'il était, ne savait pas écrire.

3°. Les monnaies portaient encore moins le titre ou le degré de fin du métal; et ce fut la première cause de la dégradation; car, sous Philippe I, les sols d'argent formant une livre de compte pesaient bien encore une livre de poids, mais cette livre de poids était composée de 8 onces d'argent allié avec 4 onces de cuivre, au lieu de contenir, comme sous la seconde race, 12 onces d'argent fin, poids de la livre d'alors.

Des événemens monétaires extrêmement remarquables, survenus en Angleterre depuis les premières éditions de ce Traité, ont prouvé que le seul besoin d'un agent de la circulation, d'une marchandise-monnaie, pouvait soutenir la valeur d'un papier-monnaie absolument dénué de gage, pourvu qu'on en bornât la somme à celle que réclament les besoins de la circulation (1). Cette circonstance a fait présumer à des auteurs anglais, profondément versés dans cette matière, que, puisqu'en fesant usage de la monnaie, on ne se sert pas de ses propriétés physiques et métalliques, on pouvait employer pour cet usage une matière moins chère que les métaux précieux, du papier,

---

(1) *Voyez* ma brochure *de l'Angleterre et des Anglais*, 1815, 3e édition, pages 50 et suivantes.

par exemple, en prenant des précautions pour que la somme de la monnaie de papier ne pût pas être portée au-delà des besoins de la circulation. M. *David Ricardo* a proposé dans ce but un moyen fort ingénieux et qui consiste à obliger la banque, ou tout autre corporation qu'on autoriserait à émettre de la monnaie de papier, à la rembourser, à bureau ouvert, en lingots. Il ne resterait ainsi dans la circulation que ce que réclament les besoins monétaires, et le discrédit ne serait pas à craindre; car le seul besoin d'un agent des échanges ferait tellement monter la valeur de la monnaie de papier, lorsqu'on s'en serait fait rembourser une certaine quantité, et qu'il n'y aurait point de monnaie d'argent pour la remplacer, que bientôt de tels remboursemens ne conviendraient plus à personne (1).

§. 10.

De la Monnaie de cuivre et de billon.

Les pièces de cuivre et celles de billon (2) ne sont pas proprement de la monnaie, puisqu'on n'est pas admis à payer avec ces pièces les obligations qu'on a contractées, mais seulement les appoints qui, à cause de leur petitesse, ne peuvent se solder avec de l'or ou de l'argent. L'or et l'argent sont les seuls mé-

(1) Voyez *Ricardo's Proposals for an economical and secure Currency*. 1816.

(2) On appelle *billon* un alliage dans lequel il entre un quart ou moitié d'argent fin, et où le reste est du cuivre.

taux-monnaie chez presque tous les peuples commerçans. Les pièces de cuivre sont des espèces de billets de confiance, de signe, représentant une portion d'argent trop petite pour être frappée en monnaie.

Comme billets de confiance, le gouvernement qui les met en circulation devrait toujours les échanger, à bureau ouvert, contre de l'argent, du moment qu'on lui en rapporte un nombre suffisant pour égaler une pièce d'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas entre les mains du public au-delà de ce qu'en reclament les échanges.

S'il en restait plus, les pièces de cuivre ne pouvant avoir les mêmes avantages pour leur possesseur, que l'or ou l'argent qu'elles représentent, mais qu'elles ne valent pas, il chercherait à s'en défaire, soit en les vendant à perte, soit en payant de préférence avec cette monnaie les menues denrées qui renchériraient en raison de cela, soit enfin en plaçant ces pièces dans les payemens qu'il a à faire, en plus grande proportion que ne l'exigent les appoints.

Le gouvernement, qui est intéressé à ce qu'on ne les vende pas à perte, attendu qu'il disposerait moins avantageusement de celles qu'il met en circulation, autorise ordinairement le dernier parti.

Avant 1808, par exemple, on était autorisé à Paris à payer en monnaie de cuivre $\frac{1}{40}$ des sommes qu'on devait; ce qui produisait un effet pareil à une altération dans le titre des monnaies. Une somme de monnaie valant un peu moins en raison de cette cir-

constance, les vendeurs de toute espèce de marchandises qui, sans savoir les causes qui influent sur la valeur des monnaies, connaissent très-bien ce que les monnaies valent, fesaient leur prix en conséquence.

Chaque vendeur armé d'une balance et d'un creuset, ne s'arrête pas à vérifier le titre et le poids des monnaies; mais les gens qui font le commerce des matières d'or et d'argent, ou d'autres métiers analogues, sont perpétuellement occupés à comparer la valeur des métaux précieux contenus dans les monnaies avec la valeur courante de ces mêmes monnaies, pour tirer parti des bénéfices que peut laisser leur différence; et les opérations mêmes qu'ils font pour obtenir ce bénéfice, tendent toujours à établir la valeur courante des monnaies au niveau de leur valeur réelle.

La quantité de cuivre qu'on est forcé de recevoir, influe de même sur le change avec l'étranger. Une lettre-de-change payable en francs à Paris se vend certainement moins cher à Amsterdam, lorsqu'une partie de sa valeur doit être payée en cuivre; de même qu'elle vaudrait moins, si le franc contenait une moindre quantité d'argent fin et plus d'alliage.

Il faut pourtant remarquer que cette circonstance ne fait pas baisser la valeur de la monnaie en général autant que l'alliage; l'alliage n'a aucune valeur intrinsèque (on en a vu la raison page 309); tandis que la monnaie de cuivre qui entrait pour un quarantième dans nos paiemens, avait une légère valeur intrin-

sèque, inférieure cependant au quarantième de la somme en argent ; autrement on n'aurait pas été forcé de faire une ordonnance pour contraindre à la recevoir.

Si le gouvernement remboursait à bureau ouvert, en argent, les pièces de cuivre qu'on viendrait lui rapporter, il pourrait, presque sans inconvénient, leur donner extrêmement peu de valeur intrinsèque ; les besoins de la circulation en absorberaient toujours une fort grande quantité, et elles conserveraient leur valeur aussi complétement que si elles valaient la fraction de monnaie qu'elles représentent ; de même qu'un billet de banque qui n'a point de valeur intrinsèque, circule néanmoins, et même plusieurs années de suite, comme s'il valait intrinsèquement ce que porte sa valeur nominale. Cette opération vaudrait au gouvernement plus que la faculté de compléter une partie de ses paiemens en cuivre, et la valeur des monnaies n'en serait point altérée.

Il n'y aurait à craindre que les contrefacteurs, dont la cupidité serait d'autant plus excitée qu'il y aurait plus de différence entre la valeur intrinsèque et la valeur courante. L'avant-dernier roi de Sardaigne, ayant voulu retirer une monnaie de billon que son père avait fabriquée dans des temps malheureux, en retira trois fois plus que le gouvernement n'en avait jamais fait. Le roi de Prusse éprouva une semblable perte et par une semblable cause, lorsqu'il fit retirer, sous le nom emprunté du juif *Ephraïm*, le bas billon

qu'il avait forcé les Saxons de recevoir, dans la détresse où l'avait réduit la guerre de sept ans (1). C'est principalement dans les pays étrangers que s'opèrent ces contrefaçons. Les Anglais ont cherché à prévenir cet inconvénient en fesant fabriquer, en 1799, des demi-deniers sterling (*halfpence*) avec un poinçon très-beau et un soin tout particulier, perfection que les contrefacteurs ne peuvent pas facilement atteindre.

§. II.

De la meilleure forme des pièces de Monnaie.

L'usure des pièces de monnaie, ou ce qu'on nomme en terme de l'art, le *frai*, est proportionné à l'étendue de leur surface. Entre deux morceaux de métal de même poids, celui qui s'usera le moins sera celui qui offrira le moins de surface au frottement.

La forme sphérique, la forme d'une boule, serait par conséquent celle qui s'userait le moins; mais elle a été rejetée par ce qu'elle est trop incommode.

Après cette forme-là, celle qui offre le moins de surface, est celle d'un cylindre qui serait aussi long que large; cette forme serait également fort incommode : on s'est donc en général arrêté à la forme d'un cylindre fort aplati. Mais il résulte de ce qui vient d'être dit, qu'il convient de l'aplatir aussi peu que l'admet l'usage qu'on en doit faire, c'est-à-dire,

(1) Mongez, *Considérations sur les Monnaies*, page 31.

de faire les pièces de monnaie plutôt épaisses qu'étendues.

Quant à l'empreinte, voici quelles doivent être ses principales qualités :

La première de toutes est de constater le poids de la pièce et son titre. Il faut donc qu'elle soit très-visible et très-intelligible, afin que les plus ignorans puissent comprendre ce qu'elle signifie. Il faut de plus que l'empreinte s'oppose, autant qu'il est possible, à l'altération de la pièce, c'est-à-dire, qu'il convient que la circulation naturelle ou la friponnerie ne puissent pas altérer le poids de la pièce sans altérer son empreinte. Les demi-sous d'Angleterre portent, depuis peu d'années, un cordon pratiqué dans l'épaisseur de la tranche, qui n'occupe pas la totalité de l'épaisseur et ne déborde pas. Il n'est susceptible ni de s'user ni d'être rogné. Cette méthode sera infailliblement appliquée aux monnaies d'or et d'argent, qui sont celles dont on est le plus intéressé à prévenir l'altération.

L'empreinte, quand elle est saillante, doit l'être peu, pour que les pièces se tiennent facilement empilées, et surtout pour qu'elles soient moins exposées à l'action du frottement. Par la même raison, les traits d'une empreinte saillante ne doivent pas être déliés : le frottement les emporterait trop aisément. On a essayé, dans ce but, de faire des empreintes en creux; on a éprouvé qu'elles affaiblissaient les pièces, qui se courbaient alors, et se cassaient plus aisément. Mais

peut-être a-t-on eu tort de renoncer à cette méthode, dont on aurait évité les inconvéniens en fesant des pièces plus épaisses.

Les motifs pour donner en général aux pièces de monnaie le moins de surface possible doivent engager à faire les pièces aussi grosses qu'on le peut sans incommodité; car plus elles sont divisées, plus elles présentent de surface. Il ne faut fabriquer de petites pièces de métal précieux, que ce qui est absolument nécessaire pour les petits échanges et les appoints, et avoir de grosses pièces pour tous les gros paiemens.

§. 12.

Par qui doit être supportée la perte qui résulte du frai des Monnaies.

C'est une question de savoir par qui doit être supporté le frai des pièces de monnaie. Dans l'exacte justice, cette usure devrait être, comme en toute autre espèce de marchandise, supportée par celui qui s'est servi de la monnaie. Un homme qui revend un habit après l'avoir porté, le revend moins cher qu'il ne l'a acheté. Un homme qui vend un écu contre de la marchandise, devrait le vendre moins cher qu'il ne l'a acheté, c'est-à-dire, recevoir en échange moins de marchandise qu'il n'en a donné.

Mais la portion de l'écu usée en passant par les mains d'un seul honnête homme, est si peu de chose, qu'il est presque impossible de l'évaluer. Ce n'est

qu'après avoir circulé pendant plusieurs années, que son poids a sensiblement diminué, sans qu'on puisse dire précisément entre les mains de qui cette diminution a eu lieu. Je sais fort bien que chacun de ceux entre les mains de qui l'écu a passé, a supporté, sans s'en apercevoir, la dégradation occasionnée dans sa valeur échangeable par l'usure; je sais que chaque jour l'écu a dû acheter un peu moins de marchandise; je sais que cette diminution, qui n'est pas sensible d'un jour à l'autre, le devient au bout d'un certain nombre d'années, et qu'une monnaie usée achète moins de marchandises qu'une monnaie neuve. Je crois en conséquence que, si une espèce entière de pièces de monnaie se dégradait successivement, au point d'exiger une refonte, les possesseurs de ces pièces, au moment de la refonte, ne pourraient raisonnablement exiger que leur monnaie dégradée fût échangée contre une monnaie neuve, pièce pour pièce et troc pour troc. Leurs pièces ne devraient être prises, même par le gouvernement, que pour ce qu'elles valent réellement; elles contiennent moins d'argent que dans leur origine, mais aussi les ont-ils eues à meilleur compte, puisque, pour les avoir, ils n'ont donné qu'une quantité de marchandise inférieure à ce qu'ils auraient donné dans l'origine.

Telle est en effet la rigueur du principe; mais deux considérations doivent empêcher de s'y tenir.

1°. Les pièces de monnaie ne sont pas une marchandise individuelle, si je peux ainsi m'exprimer.

Leur valeur dans les échanges s'établit, non pas précisément sur le poids et la qualité des pièces actuellement offertes, mais sur le poids et la qualité qu'on sait, par expérience, exister dans la monnaie du pays prise au hasard et par grandes masses. Un écu un peu plus ancien, un peu plus usé, passe sur le même pied qu'un plus entier : l'un compense l'autre. Chaque année les hôtels des monnaies frappent de nouvelles pièces, qui contiennent tout le métal pur qu'elles doivent avoir; et dans cet état de choses, la valeur de la monnaie n'éprouve pas, même au bout d'un grand nombre d'années, du moins pour cause d'usure, une diminution dans sa valeur.

C'est ce qui pouvait s'observer dans nos pièces de 12 et de 24 sous, qui, par la facilité qu'elles avaient de passer concurremment avec les écus de six livres, conservaient une valeur égale aux écus, quoique dans la même somme nominale il y eût environ un quart moins d'argent dans les pièces usées de 12 et 24 sous, que dans les écus.

La loi qui intervint et qui autorisa les caisses publiques et particulières à ne plus les recevoir que pour 10 et 20 sous, ne les estima pas au-dessous de ce qu'elles valaient intrinsèquement, mais les estima au-dessous de la valeur pour laquelle le dernier possesseur les avait reçues; car cette valeur, soutenue pour ainsi dire par celle des écus, était restée jusqu'à lui de 12 et de 24 sous, comme si les pièces n'avaient rien perdu par le frottement. On fit donc perdre au

porteur seul le frai opéré par les milliers de mains dans lesquelles elles avaient passé.

2°. L'empreinte, la façon de la pièce, sert précisément au même degré jusqu'au dernier moment, quoique sur la fin elle soit à peine visible, ou même ne le soit plus du tout; comme sur les shillings d'Angleterre. Nous avons vu que la pièce de monnaie a une certaine valeur en raison de cette empreinte; cette valeur a été reconnue jusqu'à l'échange qui l'a fait passer dans les mains du dernier possesseur : celui-ci l'a reçue, par cette raison, à un taux un peu supérieur à celui d'un petit lingot du même poids. La valeur de la façon serait donc perdue pour lui seul, quoiqu'il soit peut-être la cent millième personne à qui la pièce a servi.

Ces considérations me portent à croire que ce devrait être à la société toute entière, c'est-à-dire, au trésor public, à supporter dans ces cas-là la perte de l'usure et la perte de la façon; c'est la société toute entière qui a usé la monnaie, et l'on ne peut faire supporter cette perte à chaque particulier, proportionnellement à l'avantage qu'il a retiré de la monnaie.

Ainsi l'on peut faire payer à tout homme qui porterait des lingots à l'hôtel des monnaies, pour y être façonnés, les frais de fabrication, et même, si l'on veut, les bénéfices du monopole; il n'y a point là d'inconvénient : le monnayage élève la valeur de son lingot de tout le prix qu'il paie à la monnaie; et si

cette façon ne l'élevait pas à ce point, il n'aurait garde de l'y porter. Mais en même temps je pense que l'hôtel des monnaies devrait changer une pièce vieille contre une pièce neuve toutes les fois qu'il en serait requis; ce qui n'empêcherait pas au surplus qu'on ne prît toutes les précautions possibles contre les rogneurs d'espèces. L'hôtel des monnaies ne recevrait que sur le pied des lingots les pièces auxquelles il manquerait certaines portions de l'empreinte que l'usure naturelle ne doit pas enlever : la perte porterait alors sur le particulier assez négligent ponr recevoir des pièces privées de signes faciles à reconnaître. La promptitude avec laquelle on aurait soin de reporter à l'hôtel des monnaies une pièce altérée, fournirait au ministère public des moyens de remonter plus aisément à la source des altérations frauduleuses.

Sous une administration diligente, la perte supportée par le trésor public pour cette cause-là se réduirait à peu de chose, et le système général des monnaies, de même que le change avec l'étranger, en seraient sensiblement améliorés.

CHAPITRE XXII.

Des signes représentatifs de la Monnaie.

§. 1er.

Des Billets à ordre et des Lettres-de-change.

Un billet à ordre, une lettre-de-change sont des obligations contractées de payer ou de faire payer une somme, soit dans un autre temps, soit dans un autre lieu.

Le droit attaché à ce mandat (quoique sa valeur ne soit pas exigible à l'instant et au lieu où l'on est) lui donne néanmoins une valeur actuelle plus ou moins forte. Ainsi un effet de commerce de cent francs, payable à Paris dans deux mois, se négociera, ou, si l'on veut, se vendra pour le prix de 99 francs; une lettre-de-change de pareille somme, payable à Marseille au bout du même espace de temps, vaudra actuellement à Paris peut-être 98 francs.

Dès-lors qu'une lettre-de-change ou un billet, en vertu de leur valeur future, ont une valeur actuelle, ils peuvent être employés en guise de monnaie dans toute espèce d'achats; aussi la plupart des grandes transactions du commerce se règlent-elles avec des lettres de-change.

Quelquefois la qualité qu'a une lettre-de-change d'être payable dans un autre lieu, loin de diminuer sa valeur, l'augmente. Cela tient aux convenances et à la situation du commerce. Si le commerce de Paris a beaucoup de paiemens à faire à Londres, on consentira à donner à Paris, pour une lettre-de-change sur Londres, plus d'argent qu'on n'en touchera à Londres au moyen de ce papier. — Ainsi, quoiqu'une livre sterling ne contienne qu'autant d'argent fin qu'il s'en trouve dans 24. 74 cent. de nos francs, on pourra bien payer 25 francs, plus ou moins, pour chaque livre sterling qu'on acquerra payable à Londres (1).

C'est ce qu'on appelle le *cours du change*, qui n'est autre chose que la quantité de métal précieux que l'on consent à donner, pour acquérir le droit de toucher une certaine quantité du même métal dans un autre lieu. La qualité qu'a le métal d'exister dans tel endroit, lui donne ou lui ôte de la valeur, comparativement au même métal qui existe dans un autre endroit.

Un pays, la France, par exemple, a le change en sa faveur, lorsqu'on donne en France un peu moins

---

(1) Si la lettre-de-change sur Londres doit y être payée, non en espèces, mais en papier-monnaie, son cours tombera à Paris à 21 fr., à 18 fr., peut-être à moins, pour chaque livre sterling, à proportion du décri où sera le papier-monnaie d'Angleterre.

de métal précieux qu'on n'en recevra dans l'étranger avec la lettre-de-change qu'on acquiert ; ou bien lorsqu'on donne dans l'étranger un peu plus de métal qu'on n'en touchera en France, au moyen d'une lettre-de-change sur la France. La différence n'est jamais bien considérable ; elle ne peut pas excéder les frais du transport des métaux précieux ; car, si la personne étrangère, qui a besoin d'une somme à Paris pour y faire un paiement, pouvait y faire parvenir cette somme en nature à moins de frais que le cours du change ne lui donne de perte, elle enverrait la somme en nature (1).

Quelques personnes s'imaginent qu'il est possible de payer tout ce qu'on doit aux étrangers avec des lettres-de-change ; et en conséquence on a vu adopter ou provoquer des mesures pour favoriser cette prétendue manière de s'acquitter. C'était une pure folie. Une lettre-de-change n'a aucune valeur intrinsèque. On ne tire une lettre-de-change sur une ville qu'autant que la somme vous est due dans cette ville ; et la somme ne vous y est due qu'autant que vous y avez fait parvenir une valeur réelle équivalente. Ainsi les importations d'un état ne peuvent être soldées que

(1) Dans les frais, je comprends le transport, les risques du transport et les frais de contrebande, s'il y a prohibition. Les frais de contrebande sont d'autant plus élevés, que la communication est plus difficile. Tous ces risques s'évaluent par des assurances.

par des exportations, et réciproquement. Les lettres-de-change ne sont que le signe de ce qui est dû : c'est-à-dire, que les négocians d'un pays ne peuvent tirer des lettres-de-change sur ceux d'un autre pays, que pour le montant des marchandises, l'or et l'argent compris, qu'ils y ont envoyées directement ou indirectement. Si un pays, la France, par exemple, a envoyé dans un autre pays, comme l'Allemagne, des marchandises pour une valeur de dix millions, et que l'Allemagne nous en ait envoyé pour douze millions, nous pouvons nous acquitter jusqu'à concurrence de dix millions avec des lettres-de-change représentant la valeur de ce que nous avons envoyé; mais nous ne saurions nous acquitter de la même manière des deux millions qui restent, à moins que ce ne soit en lettres-de-change sur un troisième pays, sur l'Italie, par exemple, où nous aurions envoyé des marchandises pour une valeur équivalente.

Il y a, à la vérité, des traites que les banquiers appellent *papier de circulation*, dont le montant ne représente aucune valeur réelle. Un négociant de Paris s'entend avec un négociant de Hambourg, et fournit sur lui des lettres-de-change, que ce dernier acquitte en vendant à son tour à Hambourg des lettres-de-change sur son correspondant de Paris. Tout le temps que ces traites ont été entre les mains d'un tiers, cette tierce personne a fait l'avance de leur valeur. Négocier des lettres-de-change de circulation est une manière d'emprunter, et une manière

assez coûteuse, car elle force à payer, outre l'escompte, c'est-à-dire, la perte que subit ce papier en raison de l'éloignement de son échéance, une autre perte résultante de la commission du banquier, du courtage et des autres frais de cette opération. De semblables lettres-de-change ne peuvent en aucune manière solder les dettes d'un pays envers un autre : les traites sont réciproques et se balancent mutuellement. Celles de Hambourg doivent égaler celles de Paris, puisqu'elles doivent servir à les payer; les secondes détruisent les premières, et le résultat est nul.

On voit qu'un pays n'a de moyen de s'acquitter envers un autre, qu'en lui envoyant des valeurs réelles ou des marchandises (et sous cette dénomination, je comprends toujours les métaux précieux) pour une valeur égale à celle qu'il en a reçue. S'il n'envoie pas directement des valeurs effectives en quantité suffisante pour solder ce qu'il a acheté, il les envoie à une troisième nation, qui les fait passer à la première en produits de son industrie. Comment acquittons-nous les chanvres et les bois de construction que nous tirons de Russie? En envoyant des vins, des eaux-de-vie, des étoffes de soie, non-seulement en Russie, mais encore à Amsterdam, à Hambourg, qui, à leur tour, envoient en Russie des denrées coloniales et d'autres produits de leur commerce.

L'ambition ordinaire des gouvernemens est que les métaux précieux entrent pour le plus possible dans

les envois de marchandises faits par les étrangers, et pour le moins possible dans les envois qu'on fait aux étrangers. J'ai déjà eu occasion de remarquer, en parlant de ce qu'on nomme improprement *balance du commerce*, que s'il convient au négociant du pays d'envoyer des métaux précieux dans l'étranger plutôt que toute autre marchandise, il est aussi de l'intérêt de l'état que ce négociant en envoie; car l'état ne gagne et ne perd que par le canal de ses citoyens; et, par rapport à l'étranger, ce qui convient le mieux au citoyen, convient par conséquent mieux à l'état (1); ainsi, quand on met des entraves à l'exportation que les particuliers seraient tentés de faire de métaux précieux, on ne fait autre chose que les forcer à remplacer cet envoi par un autre moins profitable pour eux et pour l'état.

§. 2.

Des Banques de dépôts.

Les fréquentes communications d'un petit pays avec les pays environnans y versent perpétuellement

(1) Qu'on fasse bien attention que je dis seulement *dans ce qui a rapport au commerce avec l'étranger;* car les gains que font les négocians sur leurs compatriotes, comme ceux qu'ils font dans le commerce exclusif des colonies, ne sont pas en totalité des gains pour l'état. Dans le commerce entre compatriotes, il n'y a de gain pour tout le monde que la valeur d'une utilité produite.

les monnaies frappées par tous ses voisins. Ce n'est pas que le petit pays n'ait sa monnaie; mais la nécessité de recevoir souvent en paiement les pièces étrangères au lieu des pièces nationales, force à donner aux premières un prix fixe qui exprime une certaine portion de monnaie nationale, et à les recevoir suivant ce taux dans les affaires courantes.

L'usage de ces monnaies étrangères est accompagné de plusieurs inconvéniens : il y a une grande variété dans leur poids et dans leur qualité. Elles sont quelquefois très-anciennes, très-usées, très-rognées, n'ayant pas toujours participé aux refontes opérées dans le pays qui les a mises en circulation; quelquefois même elles n'y ont plus cours; et quoiqu'on ait tenu compte de ces circonstances dans la valeur courante qu'on leur attribue, elles n'en forment pas moins une monnaie assez décriée.

Les lettres-de-change tirées de l'étranger sur un tel pays, devant être payées avec cette monnaie devenue courante, se négocient en conséquence dans l'étranger avec quelque désavantage; et celles qui sont tirées sur l'étranger, et par conséquent payables en monnaies dont la valeur est plus fixe et mieux connue, se négocient dans le pays à plus haut prix, en raison de ce que l'homme qui les acquiert ne peut donner en échange qu'une monnaie courante dégradée. En deux mots, la monnaie courante ne se compare et ne s'échange jamais contre la monnaie étrangère qu'avec désavantage.

Or voici le remède imaginé par les petits états, dont il est ici question (1) :

Ils ont établi des banques où chaque négociant a déposé, soit en monnaie de l'état bonne et valable, soit en lingots, soit en pièces étrangères qui y sont reçues comme lingots, une valeur quelconque exprimée en monnaie nationale ayant le titre et le poids voulus par la loi. La banque a en même temps ouvert un compte à chaque déposant, et a passé au crédit de ce compte la somme ainsi déposée. Lorsqu'un négociant a voulu ensuite faire un paiement, il a suffi, sans toucher au dépôt, de transporter le montant de la somme, du compte d'un créancier de la banque à celui d'une autre personne. De cette façon les transports de valeurs ont pu se faire perpétuellement par un simple transfert sur les livres de la banque. Et remarquez qu'en toute cette opération, aucune monnaie n'étant transportée matériellement d'une main dans l'autre, la monnaie originairement déposée, la monnaie qui avait alors la valeur intrinsèque qu'elle

(1) Il y a eu de ces établissemens à Venise, à Gênes, à Amsterdam, à Hambourg. La guerre affreuse qui a bouleversé tant d'états, n'en a rien laissé subsister; mais il peut être utile de faire connaître la nature de tels établissemens qui peuvent se renouveler. On en comprendra mieux d'ailleurs l'histoire des pays qui les ont admis, et l'histoire du commerce en général; enfin il fallait embrasser tous les moyens dont les hommes se sont avisés pour suppléer aux usages de la monnaie.

devait avoir, la monnaie servant de gage à la créance qu'on transporte de l'un à l'autre ; cette monnaie, dis-je, n'a pu subir aucune altération, soit par l'usure, soit par la friponnerie, soit même par la mobilité des lois.

La monnaie restée en circulation doit donc, lorsqu'elle est échangée contre la monnaie de banque, c'est-à-dire, contre des inscriptions à la banque, perdre en proportion de la dégradation qu'elle a éprouvée. De là l'agio, ou la différence de valeur qui s'établissait à Amsterdam entre l'argent de banque et l'argent courant. Ce dernier, échangé contre de l'argent de banque, perdait communément 3 à 4 pour cent.

On conçoit que des lettres-de-change payables en une monnaie si sûre et si invariable doivent mieux se négocier que d'autres ; aussi remarque-t-on, en général, que le cours des changes est plutôt favorable aux pays qui paient en monnaie de banque, et contraire à ceux qui n'ont à offrir en paiement que de la monnaie courante.

Le dépôt fait à la banque y reste perpétuellement ; on perdrait trop à le retirer. En effet, on retirerait une monnaie bonne et entière, ayant sa pleine valeur originaire ; et lorsqu'on viendrait à la donner en paiement, on ne la ferait plus passer que comme monnaie courante et dégradée ; car la pièce la plus neuve et la plus entière, jetée dans la circulation avec d'autres, se prend au compte, et non pas au poids ; on ne peut

pas, dans les paiemens, la faire passer pour plus que les pièces courantes. Tirer de la monnaie de la banque pour la mettre en circulation, ce serait donc perdre gratuitement le surplus de valeur que la monnaie de banque a par-dessus l'autre.

Tel est le but de l'établissement des banques de dépôts : la plupart ont ajouté quelques opérations à celles qui découlaient de l'objet principal de leur institution ; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

Le bénéfice des banques de dépôt se tire d'un droit qu'on leur paie sur chaque transfert, et de quelques opérations compatibles avec leur institution, comme des prêts sur dépôts de lingots.

On voit qu'une des conditions essentielles à la fin qu'elles se proposent, est l'inviolabilité du dépôt qui leur est confié. A Amsterdam, les quatre bourgmestres ou officiers municipaux en sont garans. Chaque année, à la fin de l'exercice de leurs fonctions, ils le remettent à leurs successeurs, qui, après l'avoir vérifié, en le comparant avec les registres de la banque, s'obligent sous serment à le remettre intact aux magistrats qui les remplaceront. Personne ne met en doute l'intégrité du dépôt; le moindre soupçon à cet égard ébranlerait toutes les fortunes qui reposent sur ce gage. Parmi toutes les factions qui ont agité la république, jamais le parti vainqueur n'a accusé le parti renversé d'y avoir touché. En 1672, lorsque Louis XIV pénétra jusqu'à Utrecht, la banque fit ses paiemens avec si peu d'embarras, qu'il ne fut pas

possible de soupçonner la fidélité de l'administration. Plusieurs des pièces de monnaie qui virent le jour en cette circonstance, montraient encore les traces de l'incendie arrivé à l'Hôtel-de-ville peu de temps après l'établissement de la banque, qui avait eu lieu en 1609.

On a mis en question si un pareil dépôt pourrait subsister dans un état où se rencontrerait une autorité politique sans responsabilité ni contrôle; c'est à l'opinion seule à décider une semblable question. Chacun, à cet égard, peut avoir la sienne; mais nul n'est forcé de la dire.

§. 3.

Des Banques de circulation ou d'escompte, et des Billets de confiance.

Il y a d'autres banques fondées sur des principes tout différens : ce sont des associations de capitalistes qui fournissent par actions des fonds avec lesquels ils font divers services dont ils retirent un profit, et principalement l'escompte des lettres-de-change; c'est-à-dire, que la banque avance, moyennant un intérêt nommé *escompte* qu'elle se réserve, la valeur d'effets de commerce dont l'échéance n'est pas encore arrivée.

Ces associations, afin d'accroître la masse de leurs capitaux et de leurs affaires, émettent pour l'ordinaire des billets de confiance, ou promesses de payer à vue au porteur la quantité d'or ou d'argent stipulée

dans le billet. Le gage de ces billets existe dans leur portefeuille en effets de commerce, souscrits par des particuliers solvables, puisque l'association n'a donné ses billets que pour escompter, ou, si l'on veut, acheter ces effets.

Quand les effets des particuliers sont à terme, ils ne peuvent, à la vérité, servir au remboursement des billets qui sont payables à vue; aussi les banques de circulation, lorsqu'elles sont bien conduites, n'avancent-elles de l'argent, ou leurs billets payables à vue en argent, que contre des effets à très-courtes échéances, et elles gardent toujours en caisse une somme considérable en espèces; un tiers, par exemple, ou même une moitié du montant de leurs billets en émission; encore, malgré cette précaution, sont-elles quelquefois embarrassées, lorsqu'un défaut de confiance dans leur solvabilité, ou un événement quelconque, précipitent les porteurs de billets à la caisse pour y recevoir leur remboursement. Il est arrivé à la banque de Londres, en pareil cas, de faire ramasser tout autant de petites pièces d'argent *(six pence)* qu'elle a pu en trouver, afin que la longueur excessive des paiemens exécutés en petite monnaie lui laissât le temps d'attendre l'échéance d'une partie des effets qu'elle possédait. La caisse d'escompte de Paris, en 1788, dominée par le gouvernement d'alors, eut recours à des subterfuges qui ne valaient pas mieux.

Le bénéfice que font les banques de circulation est très-considérable. La portion de leurs billets qui a

pour gage des lettres-de-change leur porte intérêt; car ces effets ont été achetés sous la déduction de l'escompte; mais il convient de déduire de ce profit l'intérêt du gage en espèces qu'elles sont obligées de garder en caisse, puisque c'est un capital dormant.

La banque d'Angleterre et celle de France ne font des avances que sur des lettres-de-change, et n'accordent de crédits que jusqu'à concurrence des sommes laissées entre leurs mains: elles se dédommagent de l'embarras de recevoir et de payer pour des particuliers, en fesant valoir les fonds que le mouvement des affaires laisse accidentellement entre leurs mains.

Celle d'Angleterre se charge en outre, moyennant une commission, du paiement des rentiers de l'état, et l'une et l'autre font des avances à leurs gouvernemens.

Ces diverses opérations augmentent leurs bénéfices, mais la dernière est totalement contraire à leur but, ainsi qu'on le verra tout à l'heure. Les avances faites à l'ancien gouvernement de France par la caisse d'escompte, et au gouvernement anglais par la banque d'Angleterre, ont mis ces établissemens dans la nécessité de solliciter des lois pour que leurs billets eussent un cours forcé; ce qui déplace entièrement leur fondement. Aussi la première de ces banques a croulé, et la seconde......

L'établissement de plusieurs banques qui émettent des billets de confiance vaut mieux que l'établissement d'une seule; alors chaque établissement de ce

genre cherche à mériter la faveur du public, en lui offrant de meilleures conditions et des gages plus solides.

Les banques émettent leurs billets, soit en prenant des lettres-de-change à l'escompte, c'est-à-dire en donnant leurs billets à vue et circulant comme de l'argent, en paiement d'effets à terme, et sous la déduction de l'intérêt : c'est ce que font la banque actuelle de France et toutes celles d'Angleterre; soit en prêtant à intérêt à des personnes solvables : c'est ce que font les banques écossaises. Les négocians accrédités en tirent les sommes nécessaires à leur circulation courante; de façon que chaque négociant peut engager la totalité de ses capitaux dans ses entreprises, et n'en point conserver pour subvenir au mouvement ordinaire de ses marchandises. Il faut que le négociant de Londres et de Paris s'arrange pour tenir constamment, soit à la banque, soit dans sa caisse, des sommes suffisantes pour faire face à ses paiemens; le négociant d'Édimbourg est déchargé de ce soin : il emploie tous ses fonds, assuré qu'il est que la banque paiera pour lui, s'il lui survient un paiement accidentel à faire.

Une banque de circulation produit ce bien, que la somme qu'elle garde en caisse pour subvenir aux besoins courans, est moins forte que les sommes réunies que seraient obligés de garder tous ceux pour qui elle paie. C'est une économie de capitaux.

Les billets de banque ou de confiance, payables à

bureau ouvert et ayant cours de monnaie, exerçant une grande influence sur la richesse nationale, et ayant donné naissance à de graves erreurs qui se retrouvent dans beaucoup d'ouvrages estimables d'ailleurs, leur nature et leurs effets méritent d'être examinés ici avec beaucoup de soin.

Je rappelle avant tout que je n'entends parler ici que des billets auxquels la confiance seule donne cours, et qu'on peut aller réaliser en argent dès l'instant où l'on juge dangereux de les garder.

On conviendra qu'il n'est pas moins curieux qu'important de savoir si des billets, des papiers sans valeur intrinsèque, ajoutent quelque chose à la masse des richesses sociales; et dans le cas où ils y ajoutent quelque chose, quel est le terme où s'arrête cet effet; car s'il n'avait point de terme, on sent qu'il n'y aurait point de bornes aux richesses qu'un état pourrait acquérir en très-peu de temps au moyen de quelques rames de papier. Il faut mettre la solution de ces questions au nombre des plus belles démonstrations de Smith; mais elles n'ont pas été entendues de tout le monde. Je vais faire mes efforts pour les rendre usuelles.

Les besoins d'une nation réclament une certaine quantité de chaque sorte de marchandise, quantité déterminée par l'état actuel d'avancement de cette nation. Les marchandises qui dans chaque genre excèdent ces besoins, ou ne se produisent pas, ou, quand elles se produisent, voient décliner leur va-

leur; elles vont chercher ailleurs des acquéreurs plus disposés à y mettre le prix; elles sortent du pays.

Il en est de la monnaie comme de toutes les autres marchandises : elle est un agent commode, et par conséquent employé dans tous les échanges; mais le besoin qu'on en a, dépend de l'étendue et de l'activité des échanges qui se font en chaque pays. Une fois qu'on a le numéraire suffisant pour opérer tous les échanges de denrées qui sont à faire, le surplus n'arrive pas, ou s'il arrive, il repart et cherche à se placer partout où son prix est meilleur, où son utilité se fait sentir davantage. Personne, ou presque personne, ne garde dans sa bourse, ou dans sa caisse, une somme supérieure aux besoins journaliers de son commerce ou de sa consommation (1). Tout ce qui excède ces besoins est repoussé comme ne produisant ni utilité, ni intérêt; et lorsque chacun est ainsi muni de la portion de numéraire que comportent ses affaires et sa fortune, la société entière en a tout ce qu'il lui en faut.

On peut s'en rapporter à l'intérêt personnel, du soin de tirer le meilleur parti du numéraire qui excède les besoins de la circulation. Prétendre que l'état fait une perte de tout celui qui franchit ses frontières, c'est prétendre qu'un manufacturier s'appauvrit de

(1) Il n'est nullement question ici de l'argent enfoui, dont il ne faut pas plus s'occuper que de celui qui est encore dans la mine.

tout l'argent qui sort de ses mains pour aller acheter les denrées ou les matières premières de son industrie ; c'est prétendre que les particuliers, dont après tout l'état se compose, font un présent à l'étranger de toutes les sommes dont ils se séparent.

Qu'il nous suffise que le numéraire demeurant en circulation dans le pays, est borné par les besoins de la circulation du pays.

Dans cet état de choses, si l'on trouve le moyen de remplacer la moitié du numéraire ou de la marchandise-monnaie par des billets, il est évident que, dès cet instant, il y a surabondance de monnaie : cette surabondance fait baisser sa valeur ; mais comme il n'y a point de raisons pour que sa valeur baisse dans d'autres lieux où l'on n'a point créé de billets de confiance, et où par conséquent il n'y a point de surabondance, la marchandise-monnaie se répand dans ces lieux-là, où elle a conservé plus de valeur, et où, par conséquent, elle trouve à s'échanger contre une plus grande quantité de marchandises ; en d'autres termes, la monnaie s'écoule là où les marchandises sont à meilleur marché, et il revient une valeur en marchandises égale à celle qui est sortie en espèces.

La portion de la monnaie qui sort, est prise sur cette partie seulement qui a une valeur au-dehors, c'est-à-dire sur la partie métallique. Mais comme elle ne sort pas sans faire rentrer une valeur équivalente, que cette valeur qui était auparavant en numéraire et uniquement consacrée aux besoins de la circulation,

est maintenant sous la forme d'une foule de marchandises qui font partie du capital reproductif de la nation, il en résulte, et ceci est bien remarquable, que le capital national est accru d'une somme égale à tout le numéraire métallique qui est sorti par ce motif.

La circulation intérieure n'est point pour cela privée de la monnaie qui lui est nécessaire, puisque le métal absent est remplacé par des billets qui font exactement le même service.

Quelque précieux que soit cet accroissement du capital national, il ne faut cependant pas se le représenter plus grand qu'il n'est réellement. J'ai supposé, pour simplifier, que la moitié du numéraire d'un pays pouvait être remplacée par des billets de confiance; mais cette proportion est énorme, surtout si l'on considère que des billets ne conservent leur valeur de monnaie que lorsqu'on peut sans peine les échanger, à chaque instant, contre de la monnaie. Je dis *sans peine*, à *chaque instant*, car autrement on préférerait de la monnaie, puisque celle-ci a, sans qu'on se donne *aucune peine* pour cela, et *à tous les instans*, valeur de monnaie. Or ces conditions supposent, non-seulement qu'il y a toujours en caisse des valeurs, en effets ou en argent, suffisantes pour acquitter tous les billets qui peuvent se présenter, mais que la caisse est à portée du porteur de billets. Or, dans un pays un peu vaste, et où les billets seraient répandus au point de former la moitié de la monnaie nécessaire aux transactions, il faudrait multiplier

excessivement les caisses de paiement, pour que chaque porteur de billets en trouvât toujours une à sa portée.

Néanmoins, supposons la chose possible ; et admettant que des billets de confiance peuvent remplacer une moitié du numéraire que réclame la circulation, cherchons à évaluer l'importance de cette augmentation par rapport au capital national.

Nul auteur de poids n'a évalué le numéraire nécessaire à la circulation à plus d'un cinquième des produits annuels ordinaires d'une nation, et suivant les calculs de quelques-uns, il ne va pas à un trentième ; c'est donc l'estimer au plus haut que de le porter au cinquième des produits annuels, et, quant à moi, je crois cette évaluation fort au-dessus de la vérité. Admettons-la pourtant. Alors un pays qui aurait pour 20 millions de produits annuels, n'aurait que 4 millions de numéraire. En supposant donc que la moitié de ce numéraire, ou 2 millions, pussent être remplacés par des billets de confiance, et employés en accroissement du capital national, ils n'accroîtraient, une fois pour toutes, ce capital que d'une valeur égale aux deux vingtièmes, ou au dixième des produits d'une année.

Les produits annuels seraient peut-être à leur tour évalués bien haut, si on les portait au dixième de la valeur du capital productif national ; je les estime ainsi dans la supposition que les capitaux productifs rapportent, l'un dans l'autre, cinq pour cent, et l'in-

dustrie qu'ils tiennent en activité, autant. Si les billets de confiance ont fourni un secours égal au dixième du produit annuel, ils n'ont donc accru le capital national productif que d'un centième, en évaluant ce secours au plus haut.

Quoique l'émission possible de billets de confiance procure, comme on voit, dans un pays passablement riche, un accroissement de capital national fort inférieur à ce qu'on s'est plu à le représenter en mainte occasion, cet accroissement n'en est pas moins extrêmement précieux, puisqu'à moins d'une production bien active comme en Angleterre, ou d'un esprit d'épargne bien général et bien soutenu, comme en Hollande, ce n'est jamais qu'une petite partie de ses revenus qu'une nation, même qui prospère, parvient à soustraire à sa consommation improductive, pour l'ajouter à ses capitaux productifs. Les nations stationnaires, comme on sait, n'ajoutent rien à leurs capitaux; et celles qui déclinent en consomment tous les ans une partie.

Lorsqu'une banque répand plus de billets que ne le comportent les besoins de la circulation et la mesure de confiance qu'on lui accorde, ses billets reviennent continuellement se faire rembourser, et elle perd les frais qu'elle est obligée de faire pour ramener dans ses coffres un argent qui en sort sans cesse. Les banques d'Écosse, qui ont pourtant été si utiles, n'ayant pas toujours su se retenir dans un pas si glissant, ont été forcées, à de certaines époques, d'entretenir à Lon-

dres des agens dont tout l'emploi consistait à leur rassembler de l'argent qui leur coûtait jusqu'à 2 pour cent par opération, et qui s'évaporait en peu d'instans. La banque d'Angleterre, dans des circonstances pareilles, était obligée d'acheter des lingots d'or, de les faire frapper en monnaie qu'on fondait à mesure qu'elle les donnait en paiement, à cause du haut prix qu'elle-même était obligée de mettre aux lingots, pour subvenir à l'abondance des remboursemens exigés d'elle. Elle perdait ainsi chaque année 2 $\frac{1}{2}$ à 3 pour cent, sur environ 850 mille livres sterling (plus de 20 millions de France) (1). Je ne parle pas de ce qui est arrivé dernièrement à cette même banque, lorsque ses billets ont eu un cours forcé, et ont par conséquent tout-à-fait changé de nature.

Les billets mis en circulation par une banque, même par celle qui n'aurait point de fonds en propre, n'étant jamais donnés gratuitement, supposent toujours dans les coffres de cette banque une valeur équivalente, soit en espèces, soit en titres portant intérêt : cette dernière portion est la seule qui constitue véritablement la somme prêtée par la banque; or, cette portion ne doit jamais se composer de titres à longue échéance, car ils sont le gage d'un autre titre qui est entre les mains du public, et qui a la plus courte de toutes les échéances, puisqu'il est remboursable à vue. Pour qu'une banque fût perpétuellement

(1) Smith, Liv. II, chap. 2.

à portée de faire face à ses engagemens, et méritât la confiance qu'elle réclame, il faudrait que les effets de commerce, qui sont le gage de ses billets, fussent tous remboursables à vue; mais puisqu'il lui est difficile d'avoir des effets solides portant intérêt, et remboursables à vue, il lui convient que ses titres soient au moins à la plus courte échéance possible, et les banques conduites avec sagesse ne se sont jamais écartées de ce principe.

Il résulte de tout ce qui précède une conséquence fatale à bien des systèmes et à bien des projets; c'est que les billets de confiance ne peuvent remplacer, et encore en partie, que cette portion du capital national qui fait office de monnaie, qui circule d'une poche dans une autre pour servir à l'échange des autres biens; et qu'une banque de circulation et des billets de confiance, de quelque nom qu'on les décore, ne sauraient par conséquent fournir aux entreprises agricoles, manufacturières ou commerciales, aucuns fonds pour construire des bâtimens et des usines, creuser des mines et des canaux, défricher des terres incultes, entreprendre des spéculations lointaines, aucuns fonds, en un mot, destinés à être employés comme *capitaux engagés*. La nature des billets de confiance est d'être perpétuellement exigibles; lorsque la totalité de leur valeur ne se trouve pas en argent dans les coffres de la banque, elle doit donc au moins s'y trouver en effets dont le terme soit très-rapproché; or une entreprise qui verse les fonds qu'elle emprunte dans un

emploi d'où ils ne peuvent pas être retirés à volonté, ne saurait fournir de tels engagemens.

Rendons ceci plus sensible au moyen d'un exemple. Je suppose qu'une banque de circulation prête en billets de confiance valant de l'argent, à un propriétaire de terre, trente mille francs hypothéqués sur sa terre. Le gage est de toute solidité. Le propriétaire fait construire avec ces fonds un bâtiment d'exploitation dont il a besoin; pour cet effet, il conclut un marché avec un entrepreneur de bâtimens, et lui paie les trente mille francs en billets de la banque. Supposé maintenant que l'entrepreneur, au bout de quelque temps, veuille toucher le montant des billets, la banque ne peut se servir du gage qu'elle a pour les payer. Elle n'a pour gage de cette somme de billets qu'une obligation très-solide à la vérité, mais qui n'est pas exigible.

J'observe que les obligations que possède une banque, pourvu qu'elles soient souscrites par des gens solvables, et que l'échéance n'en soit pas très-éloignée, doivent être aux yeux du public un gage suffisant de tous les billets qu'elle a émis. En effet, ces obligations seront acquittées, soit avec de l'argent, soit avec des billets de la banque. Dans le premier cas, la banque reçoit de quoi acquitter ses billets; dans le second, elle en est dispensée.

Si, par une raison quelconque, les billets de confiance cessent de pouvoir faire l'office de monnaie, ce n'est point la banque qui demeure chargée du soin

de remplacer sa monnaie fictive, pas plus qu'elle n'a été chargée du soin de tirer parti du numéraire métallique qu'elle a rendu superflu. Elle peut, nous venons de le voir, retirer tous ses billets avec les effets de son portefeuille. L'embarras retombe sur le public, qui est obligé de se pourvoir d'un nouvel agent de circulation, soit en fesant revenir de la monnaie métallique, soit en y suppléant par des obligations de particuliers; mais il est probable que, dans ce cas, le public aurait de nouveau recours à une banque bien administrée (1).

On comprend maintenant pourquoi mille projets de banque agricoles, où l'on a prétendu pouvoir fonder des billets fesant office de monnaie, sur de

(1) C'est ce qui est arrivé à la banque de France depuis que ce qui précède a été écrit, en 1814 et en 1815, lorsque Paris a été assiégé et occupé par des armées étrangères. Les sommes non exigibles que la banque avait avancées, soit au gouvernement, soit aux particuliers, n'excédaient point le capital fourni par ses actionnaires, qui n'est pas exigible non plus; et ses billets au porteur en émission, étaient tous représentés soit par du numéraire en caisse, soit par des effets de commerce à courte échéance. Aussi est-il arrivé que, malgré les circonstances très-critiques où l'on s'est trouvé, les négocians ont continué à se servir de ses billets dont ils ne pouvaient se passer, et que ses billets, au moment de l'invasion des armées étrangères, ont pu être acquittés à bureau ouvert en espèces; ce qui a montré à la fois l'utilité du service d'une banque de circulation, et ce qu'on gagne à ne pas abuser des billets de confiance.

solides hypothèques territoriales, et d'autres projets de même nature, se sont toujours écroulés en peu de temps, avec plus ou moins de perte pour leurs actionnaires ou pour le public (1). La monnaie équivaut à un billet de toute solidité et payable à l'instant; elle ne peut en conséquence être remplacée que par un billet non-seulement d'une solidité parfaite, mais payable à vue; et, de tels billets, la meilleure de toutes les hypothèques ne peut servir à les acquitter.

Par la même raison, les lettres-de-change, appelées *papier de circulation*, ne sont pas un gage suffisant pour des billets de confiance. Ces lettres-de-change, lorsque leur échéance est venue, se paient avec d'autres lettres-de-change payables à une époque plus éloignée, et qu'on négocie en fesant le sacrifice de l'escompte. L'échéance de ces dernières arrivée, on les paie avec d'autres payables plus tard, et qu'on escompte également. On sent qu'une semblable opération, lorsque c'est une banque qui prend ce papier à l'escompte, n'est qu'un moyen de lui emprunter à perpétuité, puisqu'on ne s'acquitte du premier emprunt qu'avec un second, du second qu'avec un troisième, et ainsi de suite. L'inconvénient qui en résulte pour une banque, est de jeter dans la circulation une plus grande

(1) En 1803, la banque territoriale établie à Paris fut, par cette cause, obligée de suspendre le paiement en numéraire de ses billets, et de déclarer qu'elle ne les rembourserait qu'à mesure qu'on vendrait les immeubles sur lesquels ils étaient hypothéqués.

quantité de ses billets que n'en réclament les besoins de la circulation et l'état du crédit de la banque ; les billets ainsi empruntés ne servent pas à l'échange et au mouvement de valeurs réelles, puisqu'il n'y en a point dans ce cas-ci; parconséquent ils reviennent sans cesse à la banque pour se faire rembourser. Aussi l'ancienne Caisse d'escompte de Paris, au temps où elle était bien administrée, se défendait autant qu'elle pouvait d'escompter du papier de circulation, de même que la banque de France et la banque d'Angleterre actuellement existantes.

Le même inconvénient se présente lorsqu'une banque fait au gouvernement des avances perpétuelles, ou même à long terme. C'est ce qui a causé la banqueroute de la banque d'Angleterre. Sa créance sur le gouvernement n'étant pas exigible, elle n'a pu acquitter les billets qui ont servi à faire cette avance. Ses billets n'ont plus été des billets de confiance; ils ont eu un cours forcé. Le gouvernement ne pouvant lui fournir les moyens de les payer, l'en a dispensée (1).

(1) Thornton, dans un écrit dont le but est de justifier cette suspension des paiemens de la banque d'Angleterre, attaque les principes de Smith. Il dit que la demande excessive de remboursemens de billets qui détermina la suspension, était causée, non par une trop grande émission, mais au contraire par le retirement d'une partie des billets. « Une » réduction dans la masse des billets circulans, dit cet auteur, » produit des faillites; les faillites répandent la consternation;

Toute banque émettant des billets de confiance, si elle est bien administrée et hors des atteintes du pouvoir, ne fait courir presque aucun risque aux porteurs de ses billets. Le plus grand malheur qui peut leur arriver, en supposant qu'un défaut absolu de confiance fasse venir à la fois tous ses billets à remboursement, est d'être payés en bonnes lettres-de-change à courte

» et la consternation fait courir à la banque pour avoir des » guinées ». Ce sont des conséquences forcées, mises en avant pour soutenir un parodoxe. Quand un papier de confiance a chassé d'un pays une trop grande quantité de monnaie métallique, et que la confiance en ce papier vient à manquer, il y a de grands embarras sans doute, parce que l'agent de la circulation ne suffit plus aux besoins de la circulation; mais s'imaginer qu'on peut réparer ce manquement en multipliant un agent de circulation qui n'inspire plus de confiance, c'est là qu'est l'erreur. Si la banque d'Angleterre s'est soutenue malgré cet échec, c'est à cause du besoin indispensable qu'une nation à grand commerce a d'un agent quelconque des échanges, d'une monnaie, fût-elle de papier; c'est parce que le gouvernement et tous les banquiers de Londres, intéressés à la conservation de la banque, ont consenti à ne lui pas demander le remboursement de ses engagemens, qu'elle ne serait en état de payer en valeurs effectives, qu'autant que le gouvernement lui paierait à elle-même, en valeurs effectives, ce qu'il lui a emprunté. Elle a prêté au gouvernement plus que ses capitaux propres (qui ne sont pas, à la rigueur, un gage nécessaire à l'acquittement de ses billets); autrement les obligations à courte échéance qu'elle avait en portefeuille, auraient suffi au remboursement de ses billets au porteur.

échéance, avec la bonification de l'escompte, c'est-à-dire, d'être payés avec ces mêmes lettres-de-change que la banque a achetées au moyen de ses billets. Si la banque a un capital à elle, c'est une garantie de plus; mais dans un pays soumis à un pouvoir sans contrôle, ou qui n'a qu'un contrôle illusoire (1), ni cette garantie, ni celle des lettres-de-change en portefeuille, ne sont d'aucune valeur. En de tels pays il n'y a d'autre garantie que la politique du cabinet d-rigeant, et il n'y a point de confiance qui ne soit une imprudence.

Tel est, si je ne me trompe, l'effet que produisent les banques de circulation et l'émission de leurs billets sur les richesses générales et particulières.

Smith représente l'effet de ces opérations par une image bizarre et ingénieuse. Le sol d'un vaste pays figure selon lui les capitaux qui s'y trouvent. Les terres cultivées sont les capitaux productifs; les grandes routes sont l'agent de la circulation, c'est-à-dire la monnaie, par le moyen de laquelle les produits se distribuent dans la société. Une grande machine est inventée, qui transporte les produits du sol au travers des airs; ce sont les billets de confiance. Dès-lors on peut mettre en culture les grands chemins.

« Toutefois, poursuit Smith, le commerce et l'in-

(1) En Angleterre, à l'époque où ceci est écrit, le parlement ne représente pas les intérêts nationaux : il représente le ministère, qui est une espèce d'oligarchie élue par le roi.

» dustrie d'une nation ; ainsi suspendus sur les âiles
» icariennes des billets de banque, ne cheminent pas
» d'une manière si assurée que sur le solide terrain
» de l'or et de l'argent. Outre les accidens auxquels
» les exposent l'imprudence ou la maladresse des di-
» recteurs d'une banque, il en est d'autres que toute
» l'habileté humaine ne saurait prévoir ni prévenir.
» Une guerre malheureuse, par exemple, qui ferait
» passer entre les mains de l'ennemi le gage qui sou-
» tient le crédit des billets, occasionnerait une bien
» plus grande confusion que si la circulation du pays
» était fondée sur l'or et l'argent. L'instrument des
» échanges perdant alors toute sa valeur, les échanges
» ne pourraient plus être que des trocs difficiles.
» Tous les impôts ayant été acquittés jusque-là en
» billets, le prince ne trouverait plus rien dans ses
» coffres pour payer ses troupes ni pour remplir ses
» magasins. Un prince jaloux de défendre en tout
» temps, avec avantage, son territoire et sa puissance,
» doit donc se tenir en garde, non-seulement contre
» cette multiplication démesurée de billets de con-
» fiance, qui devient ruineuse pour les banques et
» funeste au pays, mais même contre une multiplica-
» tion modérée en apparence, qui tendrait seule-
» ment à remplacer une trop grande partie de l'agent
» naturel des échanges dans ses états ».

La contrefaçon seule des billets peut porter le désordre dans les affaires de la banque la mieux établie. La contrefaçon est bien plus à craindre pour des

billets que pour des espèces. Ils excitent davantage la cupidité des contrefacteurs. On gagne plus à élever à la valeur de monnaie une feuille de papier qu'un métal, qui, quoique vil, a une certaine valeur intrinsèque, surtout s'il est couvert ou mélangé de quelque portion d'un métal plus précieux; peut-être aussi les appareils nécessaires à la contrefaçon des billets exposent-ils moins ses auteurs. Enfin la fausse monnaie ne saurait nuire à la valeur de la bonne, qui en a une indépendante de cet événement; tandis que l'opinion seule qu'il y a dans le public des billets si artistement contrefaits, qu'on ne peut les distinguer des véritables, suffit pour faire refuser les uns et les autres. Aussi a-t-on vu des banques préférer de payer des billets qu'elles savaient être faux, plutôt que d'exposer les véritables à partager le discrédit des premiers.

Un des moyens d'empêcher la trop grande multiplication des billets, est de défendre qu'on en fasse au-dessous d'une certaine somme; de manière qu'ils puissent servir à la circulation des marchandises qui passent d'un négociant à un autre négociant, et qu'ils soient incommodes dans la circulation qui se fait du marchand au consommateur. Mais un gouvernement a-t-il le droit d'empêcher des établissemens particuliers d'émettre de petits billets, si le public veut bien les recevoir? Doit-il violer en cela la liberté des transactions qu'il est appelé à défendre? Sans doute; de même qu'il est autorisé à condamner la construction d'un édifice privé qui menacerait la sûreté publique.

§. 4.

Du Papier-Monnaie.

J'ai réservé le nom de *papier-monnaie* proprement dit à des obligations que le souverain veut qu'on reçoive en paiement des ventes et des créances stipulées en monnaie.

Je dis *obligations*, quoiqu'elles n'obligent pas le pouvoir qui les émet à un remboursement, du moins immédiat; mais, pour l'ordinaire, elles contiennent la promesse d'un remboursement à vue, qui ne s'effectue pas, ou d'un remboursement à terme dont on n'a aucune garantie, ou d'un remboursement en terres, dont nous examinerons bientôt la valeur.

Une obligation, qu'elle soit souscrite par le gouvernement ou par des particuliers, n'est transformée en *papier-monnaie* que par l'autorité du gouvernement, qui seul peut autoriser les débiteurs de monnaie à s'acquitter avec du papier. Ce n'est pas un acte légitime de l'autorité; c'est un acte arbitraire; c'est le dernier terme de l'altération des monnaies.

Il semblerait, d'après les principes établis plus haut, qu'une monnaie qui n'a aucune valeur comme marchandise, n'en devrait avoir aucune dans les conventions libres qui se font postérieurement à son émission. C'est bien aussi ce qui arrive tôt ou tard; les billets de la banque, improprement nommée *banque de Law*, non plus que les *assignats* créés pendant la

révolution française, n'ont jamais été formellement abolis ; et cependant on ne parviendrait pas maintenant à faire passer pour un sol le plus gros de ces billets. Mais pourquoi ne sont-ils pas dès leur origine réduits ainsi à leur véritable valeur ?

Cela tient à plusieurs mesures d'adresse ou de violence, dont l'effet subsiste toujours pendant quelque temps.

Et d'abord, un papier avec lequel on peut payer, quoique frauduleusement, ses dettes, tire de cette circonstance même une sorte de valeur. Le papier-monnaie sert encore à acquitter une dette qui se renouvelle perpétuellement, c'est-à-dire, les contributions publiques.

Quelquefois on tarife les denrées, on fixe le *maximum* de leur prix ; ce qui, à la vérité, fait cesser presque entièrement la production des marchandises tarifées ; mais ce qui donne au papier-monnaie une partie de la valeur des objets déjà existans. Enfin l'existence seule du papier-monnaie cause l'exportation du numéraire métallique, qui, ne pouvant plus s'échanger sur le pied de sa valeur véritable, court chez l'étranger trouver des acquéreurs qui puissent le prendre pour ce qu'il vaut. Le papier-monnaie reste seul pour subvenir aux usages de la circulation, et l'absolu besoin qu'on a d'un intermédiaire des échanges contribue à soutenir sa valeur.

Ce besoin est tel, que nous avons vu le papier-monnaie d'Angleterre (les billets de banque), par la

seule attention que la banque a eue d'en borner la somme aux besoins de la circulation, remonter, pour ainsi dire, à la valeur des espèces.

Les peuples qui ont été forcés de livrer des guerres sans avoir pu amasser d'avance les capitaux nécessaires pour les soutenir, et sans avoir encore assez de crédit pour s'en procurer par la voie des emprunts, ont presque toujours eu recours au papier-monnaie, ou à quelque chose d'équivalent.

Les Hollandais, pendant la guerre qu'ils soutinrent contre le roi d'Espagne pour assurer leur indépendance, firent de la monnaie de papier, de cuir et de beaucoup d'autres matières. Les Etats-Unis d'Amérique, dans une position semblable, se servirent aussi de papier-monnaie; et celui au moyen duquel la république française a soutenu les principaux efforts de la première coalition, est célèbre sous le nom d'*assignats* qui lui fut donné.

C'est à tort que les maux causés par ce que nous appelons le *système* sont mis sur le compte de *Law*. Cet homme n'avait pas de fausses notions des monnaies, ainsi qu'on peut le voir dans un écrit qu'il publia en Écosse, pour persuader au gouvernement de son pays d'établir une banque de circulation (1). La banque qu'il forma en France, en 1716, était fondée

(1) Cet écrit, traduit en français pendant que Law était contrôleur-général de France, est intitulé : *Considérations sur le Commerce et sur l'Argent.*

sur ces principes. Les billets qu'elle mit en circulation s'exprimaient ainsi :

« La banque promet de payer au porteur à vue.... » livres, en monnaie *de même poids et au même* » *titre* que la monnaie de ce jour, valeur reçue, à » Paris, etc. ».

La banque, qui n'était encore qu'une entreprise particulière, payait régulièrement ses billets chaque fois qu'ils lui étaient présentés. Ils n'étaient point encore un papier-monnaie. Les choses continuèrent sur ce pied jusqu'en 1719, et tout alla bien (1). A cette époque, le roi, ou plutôt le régent, remboursa les actionnaires, prit l'établissement entre ses mains, l'appela *banque royale*, et les billets furent ainsi conçus :

« La banque promet de payer au porteur, à vue.... » livres, *en espèces d'argent*, valeur reçue, à » Paris, etc. ».

Ce changement, léger en apparence, était fondamental. Les premiers billets stipulaient une quantité fixe d'argent : celle qu'on connaissait au moment de la date sous la dénomination d'une livre. Les seconds, ne stipulant que des *livres*, admettaient toutes les variations qu'il plairait au pouvoir arbitraire d'introduire dans la valeur réelle de ce qu'il appellerait toujours du nom de *livres*. On nomma cela rendre le

(1) *Voyez* dans Dutot, vol. II, page 200, quels furent les très-bons effets du Système dans ses commencemens.

papier-monnaie *fixe :* c'était au contraire en faire une monnaie infiniment plus susceptible de variations, et qui varia bien déplorablement. Law s'opposa avec force à ce changement : les principes furent obligés de céder au pouvoir; et les fautes du pouvoir, lorsqu'on en sentit les fatales conséquences, furent attribuées à la fausseté des principes.

Les *assignats* créés dans le cours de la révolution française valaient encore moins que le papier-monnaie de la régence. Celui-ci promettait au moins un paiement en argent ; ce paiement aurait pu être considérablement réduit par l'altération des monnaies ; mais enfin, si le gouvernement avait été plus mesuré dans l'émission de son papier-monnaie, et plus scrupuleux à tenir ses engagemens, ce papier aurait pu être remboursé un peu plus tôt ou un peu plus tard ; tandis que les assignats ne donnaient aucun droit au remboursement en argent, mais seulement à un achat de biens nationaux ; or on va voir ce que valait ce droit-là.

Les premiers assignats portaient qu'ils étaient payables, à vue, à la caisse de l'extraordinaire, où, dans le fait, ils n'étaient point payés. On les recevait, à la vérité, en paiement des domaines nationaux que les particuliers achetaient à l'enchère ; mais la valeur de ces domaines ne suffisait point pour déterminer celle des assignats, parce que leur prix nominal augmentait dans la même proportion que celui de l'assignat déclinait. Le gouvernement n'était pas même

fâché que le prix des domaines s'élevât nominalement; il y voyait un moyen de retirer une plus grande quantité d'assignats, et par conséquent un moyen d'en émettre d'autres sans en augmenter la masse. Il ne sentait pas que ce n'était pas le prix des biens nationaux qui augmentait, mais bien celui des assignats qui diminuait; et que plus celui-ci diminuait, plus il était forcé d'en émettre pour acheter les mêmes denrées.

Les derniers *assignats* ne portaient plus qu'ils étaient payables à vue. A peine s'aperçut-on de ce changement, car les derniers n'étaient pas moins payés que les précédens, qui ne l'étaient pas du tout. Mais le vice de leur institution s'en découvre mieux; en effet, on lisait sur une feuille de papier: *Domaines nationaux*, *assignat de cent francs*, etc. Or, que voulaient dire ces mots *cent francs?* De quelle valeur donnaient-ils l'idée? De la quantité d'argent qu'auparavant on appelait cent francs? Non, puisqu'il était impossible de se procurer cette quantité d'argent avec un assignat de cent francs. Donnaient-ils l'idée d'une étendue de terre égale à celle qui aurait valu cent francs en argent? Pas davantage, puisque, par l'effet des enchères, cette quantité de terre ne pouvait pas plus être obtenue avec un assignat de cent francs, même des mains du gouvernement, qu'on ne pouvait obtenir cent francs d'espèces. Il fallait, assignats en main, acheter à l'enchère les domaines nationaux; et la valeur de l'assignat était

tombée au point qu'un assignat de cent francs ne pouvait, à l'enchère, obtenir un pouce carré de terrain.

De façon que, tout discrédit à part, une somme en assignat, ne présentait l'idée d'aucune valeur, et le gouvernement aurait joui de toute la confiance qu'il n'avait pas, que les assignats ne pouvaient éviter de tomber à rien.

On sentit cette erreur dans la suite, et lorsqu'il ne fut plus possible d'acheter la moindre denrée pour quelque somme en assignat qu'on en offrît. Alors on créa des *mandats*, c'est-à-dire, un papier avec lequel on pouvait se faire délivrer, sans enchère, une quantité déterminée de biens nationaux; mais on s'y prit mal dans l'exécution, et d'ailleurs il était trop tard.

FIN DU LIVRE Ier ET DU TOME PREMIER.

TABLE ANALYTIQUE

DES CHAPITRES ET DES PRINCIPALES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

(Les Chapitres 1 à 13 inclusivement développent la manière dont se forment les richesses.)

(Les Chapitres 14 à 20 inclusivement traitent des circonstances accidentelles favorables ou contraires à la production des richesses.)

(Les Chapitres 21 et 22 traitent d'un produit particulier qui joue un grand rôle dans la formation et la circulation des richesses, c'est-à-dire, des *monnaies*.)

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME I.

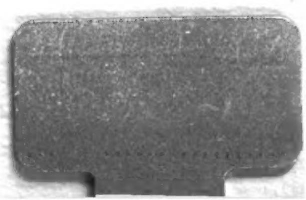

Digitized by Google